TRENTE-NEUVIÈME ANNEE N° 11736 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 22 OCTOBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,00 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Gabriel Garcia Marquez prix Nobel de littérature

LIRE PAGE 40

Le déficit extérieur

Le gouvernement se donne deux ans pour rétablir l'équilibre

Le constat

L'équilibre extérieur préserve l'indépendance nationale. Des pays, comme la Grande-Bretagne ou l'Italie, en firent l'expérience contraire, obligés qu'ils furent d'emprunter et de se soumettre au Fonds monétaire international. La France n'est pas réduite, pour l'instant, à cette extrémité, mais, pour avoir oublié les règles du jeu, il lui faut maintenant tenter d'obtenir, dans le cadre de négociations bilatérales, un rééquilibrage des échanges.

Il s'agit là d'un grave aveu de faiblesse, puisque cela doit contrarier le fonctionnement normal du commerce international, faute d'en tirer profit. La France n'est pas dans la position des Etats-Unis, qui ont pu imposer au Japon une modération « volontaire » de ses exportations. Ne pouvant pratiquer une politique de force, elle en est réduite à compter sur la compréhension de ses partenaires.

L'ouverture de négociations avec des pays comme l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, le Japon ou l'U.R.S.S., envers lesquels les déficits se creusent, traduit aussi le retour à un certain bilatéralisme, contraire à la liberté des échanges. A un mois de l'ouverture à Genève de la session ministérielle du G.A.T.T. (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), la France, en dérogeant à l'esprit du traité, peut, d'ores et déjà, faire figure d'accusée. En première page de ses éditions de jeudi, le « Financial Times », qui avait déjà, le 19 octobre, gagé ou même vendu l'or de la Banque de France, évoque, à propos des mesures françaises de redressement commercial, les craintes d'un renouveau du protectionnisme.

Les mesures annoncées à l'issue du conseil des ministres du 20 octobre, sans être à la dimension du mal, vont, il est vrai, se traduire par un renforcement des contrôles *des douanes et des changes* qui constituent une des formes subtiles du protectionnisme. *Mais chaque pays pratique ce genre de parade, et il est très difficile, sinon impossible, d'établir un classement* des infractions à un libre-échange qui fut d'ailleurs toujours plus rêvé que vécu.

Le risque est d'une accélération à travers le monde de ces pratiques dangereuses, tous les gouvernements pouvant justifier leurs agissements par d'apparentes bonnes raisons. En France, on a avancé en vrac toutes sortes d'explications à la dégradation du commerce extérieur. Les unes sont conjoncturelles, comme la hausse du dollar ou l'aggravation de la récession mondiale, les autres structurelles, comme l'inadaptation de l'appareil de production, pour ne pas parler des mauvaises habitudes du secteur public et du comportement peu civique des Français, auxquels il est reproché à demi-mot de trop acheter étranger. Cette énumération n'apparaît pas très originale, et il est bien tard pour la faire.

La contrainte extérieure, si elle ne doit pas être transformée en fatalité, constitue une réalité. Entre l'abandon au grand large et le repli sur le territoire, chaque pays doit trouver les voies propres de son destin. Un tel choix implique à l'évidence une grande lucidité. Mais le déficit extérieur serait-il, comme la marée, d'autant plus surprenant qu'il était prévisible ?

Les mauvais résultats du commerce extérieur du mois de septembre ont amené le gouvernement à prendre une série de mesures afin d'enrayer le déficit de nos échanges.

Ces mesures concernent à la fois *les exportations, avec notamment*, un allègement des taxes pour les entreprises qui vendent à l'étranger, et les importations.

Sans être protectionnistes, les décisions prises sur ce dernier point tendent à réduire la pénétration des produits étrangers en imposant quelques règles élémentaires, telles que la mention du pays d'origine, ou la rédaction en français pour les documents d'accompagnement des marchandises passant en douane.

Ces décisions, ponctuelles, s'insèrent dans une politique d'ensemble pour peser sur les coûts de production et réguler la consommation.

Tout en reconnaissant que le déficit avec ses principaux partenaires allait s'aggraver dans les mois qui viennent, M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, a affirmé mercredi, devant l'Assemblée nationale, que la France « *peut espérer rétablir son équilibre* » en 1985.

(Lire pages 36-37, notre dossier sur le commerce extérieur.)

Dans « le Monde des livres »

- LE CENTENAIRE DE GOBINEAU : MALDONNE SUR UNE ŒUVRE POURTANT CONSIDERABLE.
  (Lire page 25 les articles de Jean Gaulmier et Jacques Cellard.)
- ROLAND BARTHES PLUS GRAND MORT QUE VIVANT ?
  (Lire page 19 l'article de Michel Contat.)

Octave Mannoni
Ça n'empêche pas d'exister

Octave Mannoni
Ça n'empêche pas d'exister

aux Éditions du Seuil, Paris

Un livre de sagesse qui désigne le psychanalyste comme un homme d'expérience et reconnaît cette expérience comme essentielle pour la théorie.

65 F Seuil

La France et l'Europe des Dix

• LE SOMMET DE BONN

La rencontre franco-allemande est dominée par les problèmes concernant l'économie et la sécurité

M. Mitterrand ouvre à Bonn, ce jeudi 21 octobre, avec le chancelier Helmut Kohl une nouvelle rencontre franco-allemande au sommet, la seconde qu'il a avec le nouveau chef du *gouvernement de Bonn depuis la visite à Paris de M. Kohl*, le 4 octobre, et la quarantième qui se tient entre les responsables suprêmes des deux pays dans le cadre du traité franco-allemand, dont le *vingtième anniversaire sera célébré en janvier prochain*.

Le président de la République est accompagné de M. Mauroy, premier ministre, et de sept membres du gouvernement : *MM.* Jobert (commerce extérieur), Chevènement (industrie et recherche), Bérégovoy (affaires sociales), Hernu (défense), Cheysson (affaires extérieures), Delors (économie et finances) et *Chandernagor (affaires européennes)*.

En dehors des problèmes économiques, les questions de sécurité et de défense tiendront une large place dans les entretiens. Jeudi, la Banque centrale d'Allemagne fédérale a décidé de baisser le taux de l'escompte d'un point, le ramenant ainsi à 6 %. (Lire page 40.)

De notre envoyé spécial

Bonn. — Cette rencontre entre le chef de l'Etat français et le nouveau chancelier ouest-allemand est déjà la seconde. Sitôt officiellement investi, M. Kohl s'était en effet rendu à l'Elysée pour s'y entretenir durant toute une soirée avec le chef de l'Etat (*le Monde* des 5 et 6 octobre). On s'était d'ailleurs montré sensible, à Paris, à ce geste *courtoisement* symbolique. Et l'on avait voulu y voir, indépendamment du contenu des entretiens, le signe que les rapports avec Bonn ne devraient pas être trop affectés par le changement politique opéré en R.F.A.

Cette nouvelle entrevue est cependant la première grande occasion, pour le gouvernement français, de prendre la mesure des intentions et des orientations du nouveau cabinet ouest-allemand, dans des domaines aussi importants que la *monnaie*, la construction européenne, la défense...

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

• LE TERRORISME

Paris va proposer la création d'un tribunal communautaire

M. Badinter proposera, lundi 25 octobre, aux ministres de la justice des pays membres de la Communauté, réunis à Luxembourg, la création d'une cour européenne pénale. Cette nouvelle juridiction serait chargée de juger les auteurs d'attentat et, de manière plus générale, les malfaiteurs coupables de crimes organisés. Ce tribunal serait saisi lorsque les juridictions nationales sont incompétentes et lorsqu'un Etat refuse d'extrader un étranger réclamé par un pays tiers.

M. Badinter doit aussi proposer la mise au point d'une convention d'extradition liant les Dix et qui respecterait les principes du droit d'asile auxquels le gouvernement français reste attaché.

Cette initiative intervient alors que la chambre d'accusation de Paris a donné, mercredi, un avis favorable à l'extradition de deux Italiens, M. Oreste Scalzone et Mlle Anna Grazia Barbierato (lire page 16 l'article de Josyane Savigneau).

L'impression prévaut, cependant, que le gouvernement s'opposera à cette extradition, ce refus étant en quelque sorte « compensé » par les initiatives diplomatiques que la France s'apprête à prendre.

La situation inconfortable dans laquelle l'affaire Scalzone-Barbierato *place le gouvernement français* pourrait trouver lundi, à Luxembourg, un début de solution politique. Ce jour-là, le ministre de la justice, M. Badinter, doit présenter à ses collègues des pays *membres de la Communauté* les grandes lignes d'un nouveau projet français d'espace judiciaire européen.

L'expression « espace judiciaire » est, cependant, récusée par M. Badinter, ce nouveau plan n'ayant qu'un lointain rapport avec le projet mort-né d'espace judiciaire que MM. Giscard d'Estaing et Peyrefitte avaient tenté de faire prévaloir.

Prenant le relais, M. Mitterrand avait suscité une certaine perplexité, lors de son intervention télévisée après les attentats du mois d'août, en déclarant que le gouvernement français était favorable à la création d'un tribunal européen chargé de juger les auteurs d'attentat et de crime. Cette idée, qui n'a que des précédents lointains, n'avait jamais été vraiment discutée à gauche, et son annonce inopinée avait surpris M. Badinter lui-même.

L'étonnement fut plus grand encore le lendemain lorsque le *communiqué du conseil des ministres* fit état d'un tribunal européen chargé non plus de juger les crimes *de sang, mais de se prononcer* sur les demandes d'extradition, ce qui est tout différent.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 16.)

LES ÉLECTIONS ESPAGNOLES DU 28 OCTOBRE

Nationalistes contre socialistes en Catalogne

A une semaine des élections législatives espagnoles, les socialistes restent toujours favoris dans les sondages. Les différents partis mènent une campagne hantée par la menace d'un complot militaire : tous les fils du putsch éventé du 2 octobre n'ont pas encore été dénoués.

Tandis qu'au Pays basque les séparatistes de l'ETA accentuent leur pression en multipliant les attentats (une vingtaine ont été commis dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 octobre, faisant deux blessés et des dégâts matériels importants), en Catalogne, où aucun incident sérieux n'est signalé, les nationalistes se demandent avec inquiétude si le parti socialiste au pouvoir ne serait pas plus « centraliste » que l'équipe de centre-droite actuellement en place.

De notre envoyé spécial
MARCEL NIEDERGANG

Barcelone. — « *Je redoute les socialistes et d'abord leurs certitudes flamboyantes. Ils paraissent tellement convaincus d'avoir la bonne méthode pour lutter contre la crise. C'est inquiétant...* » Pour M. Jordi Pujol, président paisible du gouvernement autonome catalan, l'ennemi numéro un aux élections législatives du 28 octobre, c'est, bien sûr, M. Felipe Gonzalez, leader du parti socialiste ouvrier, dont le portrait géant s'étale avec insistance sur tous les murs de Barcelone.

« *Personne, ni à gauche ni à droite, ne possède la solution idéale* », affirme le leader du parti Convergence et union, porte-drapeau d'un nationalisme catalan têtu mais raisonnable. « *Ni en Catalogne, ni en Espagne, ni dans les autres pays occidentaux*, ajoute-t-il. *On le voit bien aux récents bouleversement électoraux de sens contraire en Europe. La crise est trop générale et trop grave.* »

Il énumère quelques-unes de ses craintes en cas de victoire socialiste : les amis de M. Felipe Gonzalez, estime-t-il, seront tentés « *de bouleverser profondément l'appareil de l'Etat pour le terrain et d'exercer des pressions dangereuses pour la liberté d'expression sur les médias et la télévision* ». Il les juge en outre, sans trop vouloir préciser cette critique, « *mal placés pour dénoncer la corruption* ».

Mais sa principale inquiétude, celle qui le taraude depuis qu'il est à la tête de la Généralité, c'est que le statut d'autonomie de la Catalogne soit remis en question. Vieille querelle historique entre la Castille centraliste et la Catalogne périphérique, ponctuée de multiples compromis et de ruptures. Dispute de nouveau aiguë depuis que socialistes et centristes ont conclu un pacte parlementaire à Madrid, en 1981, pour adopter la loi dite d'harmonisation des autonomies (la LOAPA) : dans l'espoir, selon les Catalans et les Basques, de « *calmer les militaires* » après la tentative de putsch du 23 février 1981 et qui aboutit en fait, selon eux, à réduire fortement sinon même à mettre fin aux promesses de l'Espagne des régions.

Apparemment, la Catalogne et le catalanisme sont pourtant bien vivants dans la rue, dans les entreprises, dans les écoles, à l'Université.

(Lire la suite page 3.)

DES INONDATIONS PROVOQUENT L'ÉVACUATION DE CENT MILLE PERSONNES DANS LA RÉGION DE VALENCE

(Lire page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Addition

L'Etat financera lui-même le remboursement de l'avortement. Ainsi pense-t-on ménager les sensibilités de ceux qui n'auraient pas admis que les fonds de la caisse-maladie servent à payer cet acte.

Ce biais un peu hypocrite sera sûrement dénoncé. Et pourtant, quand l'Etat s'offre — avec leurs sous — des bombardiers ou des canons, il y a aussi des gens pour juger cela immoral.

Il y a longtemps que les sensibilités et les éthiques individuelles s'additionnent, et s'annulent, dans le grand tout budgétaire.

BRUNO FRAPPAT.

TROYES ET L'ART MODERNE

Le choix de Pierre Lévy

M. Mitterrand, accompagné de M. Jack Lang, ministre de la *culture, a inauguré, mercredi 20 octobre, le nouveau musée d'art* moderne de Troyes, dont les collections sont constituées par la donation Pierre et Denise Lévy.

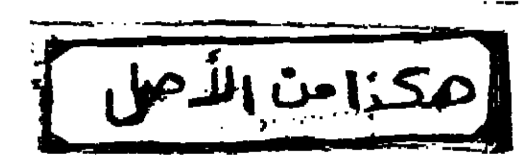
On sait combien les musées sont redevables aux collectionneurs. Naguère, ils étaient fiers de voir le fruit de leur vie d'amateur finir dans le grand caravansérail du Louvre. Aujourd'hui, beaucoup préfèrent donner aux musées de province, tant par patriotisme local que pour sauvegarder la singula*rité de leurs collections. Ainsi* en va-t-il de la collection Masurel, près de Lille, comme de la collec*tion Pierre Lévy*, à Troyes, deux industriels du textile dont les donations servent la décentralisation *culturelle*.

Pour sa part, Pierre Lévy s'acquitte d'une dette envers une ville où il a trouvé le bonheur et la fortune. Ayant commencé comme petit industriel et amateur d'art balbutiant, il est devenu un magnat de la maille et un collectionneur prolifique comme on en compte peu en France. De nos jours, aucune communauté locale ne serait en mesure de créer un tel musée (trois cent trente-huit tableaux, mille deux cents dessins, cent sculptures...), à supposer qu'elle en ait les moyens financiers, car bien des œuvres réunies sont devenues *introuvables* sur le marché. La ville de Troyes n'a donc pas hésité, au nom de l'animation culturelle, à *restaurer* l'ancien palais des évêques, coût : 55 millions de francs (l'Etat ayant participé pour 55 % *de cette somme*).

La collection, évaluée à 130 millions, il y a quelques années, a, en fait, été constituée avec plus de patience que d'argent...

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 32.)



Le Monde

idées

La liberté de la presse

Le débat sur la liberté de la presse est réclamé alors que se multiplient les inculpations de responsables du groupe Hersant. Denis Perier-Daville estime que si l'existence de cet « empire » était légitimée par la justice, l'œuvre de la Libération en matière de presse serait anéantie. De son côté, Alain Madelin dénonce ce qu'il appelle les grandes manœuvres du pouvoir socialiste pour contrôler l'information.

L' « empire Hersant », la justice et la loi

L'ORDONNANCE du 26 août 1944 pose une première règle : celui qui possède le pouvoir financier doit être le directeur responsable de la publication.

Le législateur a voulu que soit assurée la transparence de la propriété et des ressources financières de l'entreprise de presse. Aussi a-t-il tenu à ce que le propriétaire réel, celui qui a l'argent, soit le responsable juridique du journal et ne puisse se dissimuler dans l'ombre. On a voulu également mettre fin aux abus existant avant la seconde guerre mondiale, lorsque le journal avait à sa tête un gérant qui n'était pas le véritable propriétaire, mais un « homme de paille » responsable pénalement de ce qui était publié, qu'on appelait pour cela le *« procureur à la prison »*.

Cette même ordonnance pose une autre règle essentielle : on ne peut être directeur de plus d'un quotidien. Etant donné que ce directeur doit être obligatoirement la personne possédant la majorité du capital, une concentration de quotidiens dans une même main se trouve prohibée.

Troisième règle : l'utilisation de prête-nom dans les sociétés commerciales de droit commun n'est pas une infraction pénale. C'est, en revanche, un délit puni de peines sévères lorsqu'il s'agit d'entreprises de presse. Cela parce que cette pratique illicite a pour objectif de tourner une disposition essentielle de la loi (*l'interdiction de posséder plusieurs quotidiens*).

Quel peut être le propriétaire d'un quotidien ?

Ce peut être un particulier, une association, une société commerciale, un parti politique... Mais cette diversité constitue une hypothèse d'école. Dans la plupart des cas, le quotidien appartient à une société anonyme ou à une S.A.R.L.

En vertu de l'article 7 de l'ordonnance du 26 août 1944, le directeur de la publication doit, dans une société, obligatoirement être l'actionnaire possédant la majorité des actions.

Quels peuvent être les actionnaires d'une société de presse ?

Ce sont habituellement des personnes physiques. Mais il peut se faire que, parmi les actionnaires de la société éditrice, se trouve une autre société.

Si cette société est actionnaire *majoritaire de la première société éditrice, en vertu de l'article 7, elle doit obligatoirement être directeur de la publication, ce poste étant tenu par un mandataire légal qui, selon* ce même article, ne peut être que son P.-D. G.

Quelle est maintenant, à la lumière de ces explications, la situation du *Figaro ?*

Ce journal est édité par la Société anonyme du Figaro — dont la majorité du capital appartient à une autre société, la Socpresse, dont M. Robert Hersant est quasiment l'unique actionnaire, et, par conséquent, le président.

Le point de vue des syndicats

En tant que président de la Socpresse, actionnaire majoritaire de la Société du Figaro, M. Hersant devrait donc être directeur de la publication. A la suite de l'achat du *Figaro* par M. Hersant en 1975, ce dernier a d'ailleurs été durant quatre années président-directeur général de la Société du Figaro et directeur de la publication. Ce qui n'est plus le cas depuis la fin de 1979, ce poste étant désormais occupé par M. André Audinot.

Les syndicats de journalistes considèrent que le poste de directeur de la publication *le Figaro* doit, en vertu de la loi, être occupé par M. Robert Hersant et que, en conséquence, M. Audinot joue le rôle de prête-nom de M. Hersant.

De plus, déclarent ces syndicats, M. Hersant ne peut être propriétaire et directeur que d'un seul quotidien. Or il en possède, par le canal de la Socpresse, une douzaine.

Aussi les syndicats de journalistes ont-ils déposé *en 1977 une plainte* contre Hersant et autres, qui a abouti le 29 septembre 1978 à l'inculpation de M. Robert Hersant, ainsi que de quelques comparses, et, le 20 septembre 1982, à celle de M. Audinot, le parquet s'étant toujours associé aux poursuites.

Quelle est la défense de M. Robert Hersant ? Si j'étais personnellement propriétaire des actions de la société du *Figaro*, dit-il, les journalistes auraient raison. Je devrais obligatoirement, en vertu de l'article 7 de l'ordonnance, être directeur de la publication, et je ne pourrais être directeur d'un autre quotidien. Mais ce n'est pas moi qui suis propriétaire du *Figaro :* c'est la Socpresse. Il se trouve que je suis le P.-D. G. et unique propriétaire de cette société. Mais peu importe. Ce n'est pas moi mais la Socpresse qui est actionnaire majoritaire dans la société du *Figaro.*

par
DENIS PERIER-DAVILLE (*)

Le Figaro appartient à une société, c'est-à-dire une personne morale, mais non à un particulier, à une personne physique.

Or les personnes morales ne sont pas visées par l'article 7 qui ne concerne que des personnes physiques. Il convient donc, pour savoir qui peut être directeur de la publication, de se reporter au droit commun des sociétés commerciales.

Une société actionnaire majoritaire dans une autre société a toute liberté pour désigner son représentant au conseil d'administration de cette dernière société.

Ce représentant peut parfaitement, selon le droit commun, être un modeste actionnaire de la société propriétaire, ce qui est le cas de M. Audinot, qui possède 25 actions sur les quelque 86 000 constituant le capital de la Socpresse.

Le conseil d'administration du *Figaro* a désigné comme président M. André Audinot, qui se trouve par conséquent à ce titre directeur de la publication.

Bref, M. Hersant, personne physique actionnaire majoritaire du *Figaro*, devrait obligatoirement être directeur du *Figaro*. Mais M. Hersant, P.-D.G., propriétaire unique de la personne morale Socpresse, elle-même actionnaire majoritaire de la société du *Figaro*, ne serait pas visé par la loi. Telle est la thèse soutenue par l'intéressé.

Personne physique et personne morale

Les arguments développés en ce sens par ses conseils sont essentiellement les suivants :

L'article 7 dit : *« Lorsque la majorité du capital de l'entreprise publiant un quotidien ou un hebdomadaire appartient à une même personne, celle-ci sera obligatoirement directeur de la publication. »* La loi ne précise pas s'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale. Or, dans notre législation et notre vocabulaire juridique, ce mot « personne » tout court ne désigne qu'une personne physique, à l'exclusion des sociétés toujours dénommées « personnes morales ».

L'ordonnance du 26 août 1944 constitue un texte pénal et doit par conséquent s'interpréter restrictivement pour ne pas ajouter à la loi. Le directeur de la publication doit, en vertu de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, être majeur, jouir de ses droits civils, ne pas être privé de ses droits civiques. Seule une personne physique, un être ayant une existence corporelle, est en mesure de remplir ces conditions.

Que valent ces arguments ?

Tout le débat tourne par conséquent autour de la distinction entre « personne physique » et « personne morale ».

Peut-on soutenir que le mot « personne » — tout court — signifie « personne physique » à l'exclusion de « personne morale » ?

Si l'on ouvre *Vocabulaire juridique* d'Henri Capitant, qui fait autorité en la matière, on peut lire les définitions suivantes : *« Personne : être auquel est reconnue la capacité d'être sujet de droit ». « Personnalité morale : aptitude reconnue à un groupement ou à un établissement institué par l'État ou à un particulier d'avoir en cette qualité une existence juridique propre et d'être sujet de droit ».*

Une personne au sens juridique est donc bien, selon Capitant, un être ayant la capacité d'être sujet de droit, qu'il s'agisse d'un individu ayant une existence corporelle ou d'une personne morale ayant une existence juridique.

● Le directeur de la publication, déclare M. Hersant, ne peut être qu'une personne en chair et en os pouvant justifier qu'elle est majeure, qu'elle jouit de ses droits civils, qu'elle n'est pas privée de ses droits civiques, qu'elle a un domicile...

Quel étrange argument ! Il est évident que c'est un homme ou une femme qui va s'asseoir dans le fauteuil directorial et non un ectoplasme, un fantôme juridique, un être désincarné.

Mais où est le problème ? La solution est classique et se trouve dans l'article 91 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales : *« Une personne morale peut être nommée administrateur. Lors de sa nomination, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. »*

Une personne morale possédant la majorité du capital de la société éditrice d'un quotidien peut donc parfaitement siéger dans le conseil d'administration de cette société, en la personne d'un représentant permanent qui, d'après l'article 7, ne peut être que l'actionnaire majoritaire.

En matière de presse, ce même article impose que ce représentant permanent de la société actionnaire majoritaire devienne directeur de la publication.

L'œuvre de la libération

Aucun texte n'interdit une telle solution, qui résulte au contraire de la volonté du législateur.

● L'ordonnance n'est-elle pas un texte pénal devant s'interpréter strictement ? Cela n'empêche nullement le juge de rechercher tout le sens que le législateur a voulu donner à la loi. Ainsi, par exemple, est punie l'apologie du régime nazi faite par le moyen du livre. La jurisprudence a élargi cette interdiction à l'apologie par la voie du disque.

En conclusion, en faisant occuper indûment par M. Audinot le poste de directeur de la publication qui aurait dû être tenu par M. Hersant, on peut considérer que ces deux personnes ont commis une infraction à l'article 7 de l'ordonnance du 26 août 1944, infraction punie d'une amende de 2 000 à 2 000 000 de francs et d'un emprisonnement de six jours à six mois.

Sont-elles en infraction avec l'article 4 interdisant l'usage de prête-nom, infraction punie de trois mois à deux ans d'emprisonnement ?

S'il y a eu une mauvaise interprétation de la loi commise de bonne foi, on peut considérer que seul l'article 7 paraît applicable. S'il y a eu une intention frauduleuse, un désir de tromper le public sur la personne du véritable propriétaire, une intention de « tourner la loi », on peut estimer que l'article 4 peut être invoqué.

Toute l'argumentation de M. Hersant repose donc sur cette distinction entre « personne physique » et « personne morale ». Selon lui, le législateur de 1944 n'a songé, en ce qui concerne les actionnaires majoritaires d'une société de presse, qu'aux personnes physiques et a laissé sciemment en dehors du champ d'application de la loi les sociétés actionnaires majoritaires dans une société de presse.

Une telle affirmation est directement contraire à l'esprit même de l'ordonnance de 1944 qui est, on l'a vu, d'une part, de garantir une transparence dans la propriété et les ressources financières des entreprises et, d'autre part, de protéger le pluralisme des opinions en empêchant une concentration de quotidiens entre les mains d'une même société.

Si l' « empire Hersant » se trouvait juridiquement légitimé par la justice, c'est toute l'œuvre de la libération en matière de presse qui se trouverait anéantie et discréditée.

Pour échapper à l'application de ces principes fondamentaux, pour esquiver les obligations imposées par la loi, il suffirait, selon M. Hersant, de devenir majoritaire par le canal d'une personne morale. Cette astuce est un peu trop facile, car elle consiste à vider la loi de sa substance même.

Pour s'assurer l'impunité, suffit-il de se mettre en société ?

(*) Docteur en droit.

Les grandes manœuvres du pouvoir socialiste

par ALAIN MADELIN (*)

APRÈS l'audiovisuel, voici le tour de la presse. L'année qui s'annonce se présente déjà *comme* celle des grandes *manœuvres du pouvoir socialiste autour de la presse et de son indépendance.*

Une presse qui, semble-t-il, dérange un gouvernement qui répète volontiers *« la majorité des quotidiens ne cesse de traîner le gouvernement dans la boue ».*

En levée de rideau, André Audinot, député, P.-D.G. du Figaro, et de surcroît président du Syndicat de la presse parisienne et vice-président de la Fédération nationale de la presse française, a été inculpé pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 relative à l'organisation de la presse française. Et ce, lors de la rentrée parlementaire, c'est-à-dire en esquivant la procédure de la levée d'immunité parlementaire, qui lui aurait permis de s'expliquer devant l'Assemblée nationale.

Or, tous les professionnels le savent, et les plus éminents juristes le confirment, l'ordonnance de 1944, qui correspondait à une situation d'exception, a toujours été interprétée dans un sens qui disculpe à l'évidence André Audinot.

Cette affaire est grave. L'opposition a manifesté son indignation. Les fédérations de presse s'inquiètent. Le gouvernement, lui, s'abrite hypocritement derrière le principe de la séparation des pouvoirs. Il n'y est pour rien... c'est l'affaire de la justice.

La vérité oblige à dire que les socialistes et les communistes souhaitaient cette inculpation. Et pour l'obtenir, ils n'ont pas manqué de malmener le droit et la justice.

Dérobades

Le 10 juillet 1981, lors de la discussion de la loi d'amnistie, les groupes socialistes et communistes se sont acharnés à obtenir confirmation que cette loi excluait bien du bénéfice de l'amnistie *« Hersant et ses complices »*, et ce au mépris du droit et de l'avis réservé du garde des sceaux.

Le 20 juillet 1982, les manifestants de la C.G.T. du Livre occupaient — *impunément* — le bureau du ministre de la justice pour exiger, entre autres, l'inculpation d'André Audinot. Le 20 septembre, ce dernier était inculpé. Le gouvernement et les socialistes avaient en leur pouvoir deux moyens d'intervention.

Le gouvernement pouvait d'abord confirmer comme cela lui fut demandé le 18 janvier 1982 par le S.N.P.Q.R. et la F.N.P.F. l'interprétation constamment donnée par les gouvernements de la IVe et de la Ve République du texte de l'ordonnance de 1944, et, en particulier, de son article 7. Georges Fillioud a refusé.

Les socialistes avaient encore la *possibilité de s'associer à* l'Assem*blée nationale à une demande de suspension des poursuites engagées* contre André Audinot.

Jusqu'à présent, à toutes époques, les assemblées parlementaires ont veillé à assurer l'immunité de tous leurs membres. A plus forte raison lorsque les faits reprochés touchaient à la liberté d'information.

Jusqu'à présent, les majorités parlementaires ont mis leur honneur à défendre tout particulièrement l'immunité des députés et sénateurs d'opposition.

C'est ainsi que les députés unanimes ont voté en 1980 les suspensions de poursuite pour toute la durée de leur mandat contre, par exemple, les socialistes Mitterrand, Auroux, Fabius, Guidoni, Jagoret, Senes, ou contre le communiste Nilès. Les socialistes invoquaient même alors la réciprocité en cas de changement de majorité... Plus récemment, en mai 1982, c'est toujours à l'unanimité qu'a été refusée à l'Assemblée nationale la demande de levée d'immunité parlementaire de M. Berson, député socialiste, poursuivi pour *infraction* à la loi de 1881 *sur la presse.*

Aujourd'hui, les socialistes oublient la réciprocité de cette tradition de liberté et se dérobent.

En réalité, le pouvoir ne tardera pas à s'en apercevoir, ces dérobades *constituent une maladresse de plus.*

L'ordonnance de 1944 est à l'évidence inapplicable. Si l'on veut écarter toute suspicion de manœuvre politique contre un groupe de presse catalogué comme d'opposition, il faudra bientôt poursuivre d'autres dirigeants de presse. A commencer par M. Jean-Charles Lignel, qui vient de faire l'objet d'une plainte émanant de la C.F.D.T. C'est donc en réalité l'ensemble de la presse qui va se sentir attaqué.

De plus, engager un débat *autour* de l'ordonnance de 1944 entraîne inéluctablement un débat sur la liberté de l'information.

Or ce débat s'engage mal pour les socialistes.

Propagande

Faute de pouvoir se réfugier derrière le texte même de l'ordonnance de 1944, dont il connaît bien les faiblesses, le gouvernement en est réduit à invoquer *« l'esprit des ordonnances de 1944 »*, et le voici bientôt contraint d'engager le débat sur la concentration des moyens de presse *et d'information.*

Excellent débat pour les libéraux. *C'est vrai que la concentration des pouvoirs, à commencer par le pouvoir d'informer, est dangereuse pour la démocratie. C'est vrai qu'il faut* sans doute imaginer une législation moderne « anti-trust ». Mauvais débat pour les socialistes. Il montrera vite que ce qui menace aujourd'hui la liberté d'information c'est précisément la trop grande concentration des pouvoirs entre les mains du gouvernement.

Il faudra d'abord reprendre le dossier de l'audiovisuel, faire le constat de l'*incroyable* mainmise du pouvoir *et de la transformation jour après jour du service public en instrument de propagande.*

Il faudra aussi détailler la panoplie des moyens de pression dont le pouvoir dispose pour porter atteinte à l'indépendance économique de la presse.

— A commencer par la publicité — clé de l'indépendance de la presse. L'État contrôle une part essentielle de la publicité nationale au moyen des entreprises nationalisées et de l'agence Havas. Il peut en outre, depuis le vote de la loi audiovisuelle, confisquer une part détermi*nante* des recettes publicitaires *régionales* et locales au profit de *FR 3.*

— L'Etat peut, en outre, agir sur la presse en modifiant son régime fiscal (article 39 *bis* du code général des impôts), le taux de T.V.A. ou les avantages tarifaires postaux. Les socialistes en agitent volontiers la menace.

Le 14 octobre 1981, Georges Fillioud précisait devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale :

« Une réforme des aides de l'Etat à la presse est envisagée (...). En contrepartie d'aides diverses de l'Etat, les entreprises de presse qui le souhaiteraient pourraient être soumises à un véritable statut comportant des contraintes de service public et social. Il va de soi que les entreprises qui, ne contribuant nullement à la confrontation des idées, ne souscriraient pas à un tel statut, ne recevraient aucune aide de l'Etat. »

— Ajoutons à cela l'arme absolue que représente la nationalisation des banques. Il suffit de peu de chose pour mettre en péril l'équilibre d'un journal. Plafonnez ou réduisez légèrement ses budgets publicitaires, jouez à la marge sur les avantages fiscaux ou postaux de la presse et voici tel ou tel journal prisonnier de la bonne volonté des banques.

Le rôle joué par l'A.F.P.

Déjà on a pu constater le rôle joué par les banques d'Etat dans l'affaire du *Dauphiné libéré* ou celle de *l'Union* de Reims. Et si l'on en croit récemment une information publique du *Canard enchaîné*, cinq banques d'Etat s'entendent pour réexaminer leur concours au groupe Hersant.

— A cela on pourrait encore ajouter l'examen du rôle joué par l'A.F.P. ou celui de la C.G.T. du livre dans le secteur de l'impression.

*Bref, les sujets d'intérêt et d'in*quiétude ne manquent pas si l'on veut parler de la liberté de la presse en 1982.

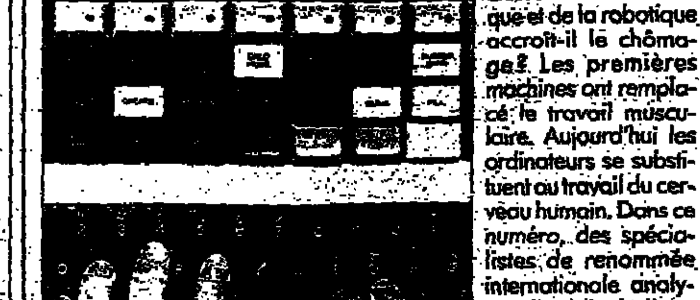
Le temps n'est *sans* doute plus où les socialistes affichaient bien haut *leur volonté de transformer la presse en service public*, tel Georges Fillioud dans un éditorial de l'hebdomadaire du P.S. *l'Unité* ou le député socialiste Nattiez le 28 avril dernier à l'Assemblée nationale.

Le pouvoir préfère sans doute user dans la discrétion des moyens de pression qu'il s'est donnés.

Tant pis pour lui. Le débat est maintenant sur la place publique. Il faut le *poursuivre* avec *sérieux* et avec résolution. *C'est l'affaire* des responsables politiques. C'est celle des professionnels de l'information. C'est l'affaire de la liberté et de la démocratie.

(*) Député (U.D.F.) d'Ille-et-Vilaine.

POUR LA SCIENCE
NUMERO SPECIAL


Informatique, Automatique et Emploi

L'essor de l'informatique et de la robotique accroît-il le chômage ? Les premières machines ont remplacé le travail musculaire. Aujourd'hui les ordinateurs se substituent au travail du cerveau humain. Dans ce numéro, des spécialistes de renommée internationale analysent l'avenir de l'emploi et l'impact de l'informatique dans les différents secteurs d'activité.
NOVEMBRE 1982 En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Les obsèques de l'ouvrier tué la semaine dernière à Cracovie ont rassemblé une foule considérable

Près de la tombe ouverte, dans ce petit cimetière de la banlieue ouvrière de Cracovie, une inscription proclame : « *Le sang a coulé pour nous. Chacun devrait donner sa vie pour Solidarité.* » La veille, mardi 19 octobre, les murs de la ville avaient été tapissés d'affiches appelant à participer aux obsèques. Elles n'indiquaient que l'heure et le lieu de la cérémonie, mais sur beaucoup d'entre elles, des mains anonymes avaient ajouté : « *Nous nous vengerons.* »

Malgré l'énormité de la foule (quinze à vingt mille personnes) venue assister à l'inhumation de Bogdan Wlosik, ouvrier des aciéries Lénine tué la semaine dernière à l'âge de vingt ans par la milice, il n'y eut aucun débordement, aucun incident. Juste la dignité et l'émotion d'hommes et de femmes de toutes conditions, jeunes et vieux, mais sur les visages desquels on lisait une détermination inébranlable et une colère qui ne cesse de croître.

Ce calme, qu'avait demandé la famille de la victime et au respect duquel les prêtres qui officiaient n'ont cessé d'appeler, ne doit pas tromper. L'exaltation du sang versé, l'expression de la volonté de « *vengeance* » sont choses neuves dans la crise polonaise. Jusque-là, ces mots ne venaient pas aux lèvres ou en tout cas étaient refoulés. Aujourd'hui, on les dit tout haut et c'est un signe, un de plus, de la dégradation en profondeur du climat politique dans ce pays où la haine entre le pouvoir et la société monte aussi vite qu'est étouffé l'espoir d'un compromis politique.

La situation était tellement explosive mercredi matin que le pouvoir s'était résolu à faire patte douce. Les forces de police massivement concentrées dans la ville, s'étaient rendues invisibles. On avait laissé les ouvriers des entreprises organiser leurs délégations et même se cotiser pour louer des autocars. On avait — explicitement ou implicitement, on l'ignore — autorisé les camarades d'atelier de Bogdan Wlosik à quitter leur travail pour se rendre à ses obsèques où toutes les brigades des aciéries Lénine étaient représentées.

Alors, dès les premières heures de la matinée, ce cimetière en rase campagne a pris l'étrange aspect d'une forêt dont les arbres étaient ces milliers de bras levés dans le « V » de la victoire. Le corps de Bogdan Wlosik, amené à l'aube de la morgue, repose dans la minuscule chapelle où ne peuvent pénétrer que ses proches. La messe est retransmise à l'extérieur par haut-parleurs et les gens, très souvent en bleu de travail, grimpent aux branches des arbres ou sur le mur d'enceinte pour mieux entendre. Sur les banderoles on lit : « *Solidarité ne mourra jamais* », ou bien simplement, parce que tout est ainsi dit : « *Solidarité* ». Les couronnes mortuaires parlent aussi et l'une d'elles dit : « *Mieux vaut mourir debout que vivre à genoux.* »

On prie, on chante « *Dieu sauve la Pologne* », ce cantique patriotique qui est devenu l'hymne du syndicat indépendant. Chacun voit la mère de Bogdan Wlosik, les deux poings enfoncés dans la bouche, s'effondrer à deux reprises sur la tombe. La fanfare des aciéries joue la *Marche funèbre* de Chopin. A l'issue de la cérémonie qui aura duré deux heures, la dispersion se fait dans le calme après qu'une montagne de fleurs a été amoncelée sur ce carré de terre qui deviendra un nouveau, sans doute pas le dernier, lieu de pèlerinage.

Le soir, la télévision parlera d'« *une mort inutile* » en ajoutant : « *Il faut espérer que nous serons tous plus avisés après cette déplorable perte et que nous surveillerons de près les instigateurs d'émeutes (...)* ». Peu avant, les téléspectateurs avaient distinctement pu entendre scander le nom du syndicat indépendant. Ce n'était pas une émission pirate, mais la retransmission en direct d'un match de football au cours duquel on avait, sur les gradins, donné libre cours à ses sentiments politiques.

La Diète se réunira mardi prochain, un jour avant le comité central, pour entendre un rapport du procureur général sur les mesures visant à « *renforcer la loi et l'ordre* » et pour examiner un projet sur la lutte contre le « *parasitisme social* ». Il s'agirait d'un texte permettant d'instaurer le travail obligatoire pour les personnes qui ne peuvent justifier d'un emploi fixe. Les très nombreux syndicalistes licenciés pour raisons politiques sont directement visés par ce projet.

A Moscou, la *Literatournaya Gazeta* a lancé une violente attaque contre l'intelligentsia polonaise (« *nourrie des chimères du romantisme anti-socialiste* ») et contre l'Eglise qui aurait « *pris en charge la contre-révolution* ». « *Sans le sacrifice du peuple soviétique,* écrit l'hebdomadaire, *les Polonais auraient été exterminés jusqu'au dernier par les hitlériens.* » Ce genre de phrase a le don d'exacerber le nationalisme des Polonais qui eux se souviennent du pacte germano-soviétique et de la passivité avec laquelle l'armée rouge a assisté sans bouger à l'écrasement de l'insurrection de Varsovie. — B. G.

● *L'agence de presse polonaise* PAP a annulé mercredi, sans aucune explication, l'annonce qu'elle avait faite peu auparavant d'une réunion des ministres de la défense du pacte de Varsovie dans la capitale de la Pologne. — *(Reuter).*

● *Après les déprédations* commises contre l'ambassade de *France*, à Varsovie (*le Monde* du 21 octobre), le ministre conseiller de l'ambassade de Pologne a été convoqué, mardi 19 octobre, au Quai d'Orsay, où lui ont été rappelées les obligations qui incombent aux autorités polonaises pour la protection des bâtiments diplomatiques.

Portugal

Un tribunal soumet à un examen psychiatrique le prêtre qui avait voulu assassiner le pape

Vila-Nova-de-Ouram *(A.F.P.)*. — Le prêtre intégriste espagnol Juan Maria Fernandez Krohn, accusé d'avoir tenté d'assassiner le pape le 12 mai dernier, à Fatima, au Portugal, a comparu le mercredi 20 octobre devant le tribunal de Vila-Nova-de-Ouram, petite ville située à 140 kilomètres au nord de Lisbonne, près du célèbre centre de pèlerinage. Après six heures d'audience, les juges ont décidé de suspendre le procès. Ils ont estimé qu'un examen psychiatrique s'imposait, en raison du « *comportement étrange* », de la « *froideur hors du commun* » et de « *l'exacerbation des sentiments mystico-religieux* » de l'accusé.

Ordonné en 1978, à Econe (Suisse), par Mgr Lefebvre, chef de file du clergé intégriste, M. Krohn s'est présenté devant le tribunal pieds nus, en soutane vert olive, « *la couleur de l'espoir* », a-t-il dit. Après avoir déclaré qu'il se repentait de tous « *les péchés de sa vie passée* », notamment « *les péchés contre la pureté commis durant sa vie d'étudiant* », ainsi que de son « *passé de fasciste* », il n'a confessé aucun remords, en revanche, pour sa tentative d'assassinat contre Jean-Paul II, qu'il a volontiers reconnue.

Selon ses déclarations, l'idée lui est venue en regardant à la télévision des images sur l'assassinat du président égyptien Sadate. Il a commencé à préparer son coup, à Paris, deux mois avant de se rendre au Portugal. Il voulait viser le cœur du pape, avec une baïonnette. Dans ses explications, il s'est attardé sur la situation en Pologne, où il s'est rendu en 1981, accusant l'Eglise polonaise de maintenir des « *relations obscures* » avec le K.G.B. (police politique soviétique). Il a enfin affirmé : « *Wojtyla (le pape) a trahi Solidarité et n'a jamais formellement condamné l'état de siège en Pologne.* »

A moins qu'il ne soit déclaré dément, il risque de vingt à vingt-quatre ans de prison.

Espagne

Nationalistes contre socialistes en Catalogne

(Suite de la première page.)

La Catalogne a son propre parlement et son exécutif, fier de son bilan. Les transferts de souveraineté se poursuivent. M. Jordi Pujol en convient mais estime que la bataille pour la consolidation du statut risque d'être encore plus dure. Car s'il juge aujourd'hui que les centristes au pouvoir étaient « *plutôt libéraux et pragmatiques* », il se méfie du parti socialiste, dont la tradition « *sectaire et centraliste* » est, dit-il, « *bien connue* ».

« *Nous avons si peu confiance,* précise-t-il, *que nous préférons accepter cette semaine un transfert de souveraineté, pourtant pas trop favorable pour nous dans le domaine du tourisme, que de devoir éventuellement le renégocier avec le prochain gouvernement de Madrid, qui risque d'être encore plus intransigeant.* »

M. Miquel Roca Junyent, porte-parole de la minorité catalane au Congrès des députés et tête de liste à Barcelone de Convergence et Union, va encore plus loin lorsqu'il nous dépeint avec conviction « *la lutte politique féroce* » que les nationalistes catalans doivent, selon lui, livrer aux socialistes pendant la campagne électorale. « *Ce qu'il y a de plus grave dans la Loapa,* dit-il, *c'est sa philosophie même. Elle signifie un virage complet, une remise en cause totale des autonomies, et l'on peut parler, affreux néologisme, d'une « loapalisation » de la vie politique espagnole. L'autonomie devient une simple décentralisation administrative. Nous avons sans doute progressé dans le domaine culturel mais nous voulons aussi reconquérir nos droits dans tous les autres domaines.* »

Banquier, M. Jordi Pujol est le fondateur de la Banca Catalana, avec laquelle il a, dit-il, rompu tous les liens depuis 1976 pour se consacrer exclusivement à la politique. Démocrate, il a payé sa lutte contre le franquisme d'un long séjour en prison. Il est aujourd'hui critiqué par des petits groupes de fidèles de son prédécesseur à la Généralité, le très gaullien Josep Taradellas. Il est en mauvais termes avec le maire socialiste de Barcelone, M. Narcis Serra, et en froid avec les délégués de Madrid en Catalogne. Mais il reste le champion d'une bourgeoisie catalane éclairée qui a vraiment lutté contre Franco, et le symbole d'une Généralité qui entend se défendre bec et ongles contre un éventuel retour en force des « centralistes ».

« *Il ne faut pas changer la Catalogne depuis Madrid mais améliorer Madrid depuis la Catalogne.* » Visage glabre et sévère, silhouette mince, intelligence lumineuse, M. Miquel Roca explicite volontiers le slogan électoral de Convergence : « *Nous devons,* dit-il, *avoir un projet d'Etat. Les Catalans ont toujours été sur la défensive. Nous devons redevenir offensifs. Il faut changer la société espagnole, la rendre plus européenne pour qu'elle comprenne enfin le phénomène catalan.* »

M. Miquel Roca est sans doute le seul politicien catalan ayant déjà une « *stature nationale au plan espagnol* ». Ambitieux, il songe déjà, c'est évident, à un « destin national » et, pourquoi pas, au poste de premier ministre.

Les dirigeants de Convergence sont bien conscients que leur future capacité de manœuvre et de pression dépend de leur score du 28 octobre. Si le duel numéro un oppose, dans le reste de l'Espagne, la nouvelle droite de M. Manuel Fraga aux socialistes, donnés favoris par la classe politique, tout doit se jouer, en Catalogne, entre Convergence et les socialistes catalans réunifiés sous la houlette du P.S.O.E. Mais l'ordre d'arrivée n'est pas indifférent. Aux législatives de 1979, Convergence a été devancé par les socialistes. « *Nous sommes en principe défavorisés aux élections générales,* dit M. Jordi Pujol. *En revanche, Convergence l'a emporté aux élections du Parlement catalan en 1980.* »

L'effondrement centriste, sensible en Catalogne comme ailleurs, reste un atout pour les nationalistes catalans. La droite conservatrice et « espagnole » est ici mal à l'aise, et le chef de file à Barcelone de l'Alliance populaire de M. Fraga est un politicien relativement peu connu.

Le parti socialiste devrait, lui, en bonne logique, profiter des dissensions internes des communistes. En 1979, le tiers des députés du P.C.E. aux Cortès appartenaient au P.S.U.C. (parti socialiste unifié de Catalogne, communiste). Un recul sérieux du P.S.U.C. — théoriquement « eurocommuniste » — de M. Lopez Raimundo, concurrencé cette fois par les « pro-soviétiques » du P.C.C. (Parti communiste de Catalogne) emmenés par MM. Ardiaca et Ramos, pourrait donc priver le P.C.E. de la possibilité de former un groupe parlementaire aux prochaines Cortès. Malgré leurs querelles, les communistes catalans font une bonne campagne, sans trop se déchirer dans leurs fiefs traditionnels de la « banlieue rouge », Cornella ou Santa Coloma, où la gauche obtient ses meilleurs résultats de toute l'Espagne. Mais nombre d'électeurs communistes, déçus par les rivalités et les débats idéologiques sans fin, pourraient bien rallier les gros bataillons du parti socialiste.

C'est en tout cas l'un des espoirs de M. Raimon Obiols, tête de liste du parti socialiste à Barcelone, qui estime, lui aussi, que la lutte est « *particulièrement âpre* » en Catalogne. Il regrette les « *attaques* » de M. Carrillo qui est déjà venu à plusieurs reprises à Barcelone apporter son soutien vibrant au P.S.U.C., « *le seul parti communiste de Catalogne* ». Et il affirme que les dirigeants de Convergence exploitent le thème de l'autonomie « *de façon tout à fait démagogique* ». « *Nous sommes,* dit-il, *attaqués de toutes parts. A Madrid, le P.S.O.E. n'a pratiquement pas d'adversaires. Ici, c'est une autre affaire...* »

L'Espagne coupée en deux ?

Jeune, sympathique, l'allure nonchalante et sportive, l'œil triste, un air de timidité qu'il récuse avec un sourire, géologue de profession et, dit-il, « *vingt-cinq ans de fidélité au même idéal* », M. Raimon Obiols compare ironiquement le parti de M. Pujol au parti québécois de M. Lévesque et il pense que le « maximalisme » de Esquerra Republicana, du président du Parlement catalan, M. Heribert Barrera, qui réclame le « *droit à l'autodétermination des Catalans* », est irréaliste. « *Le parti socialiste catalan,* insiste-t-il, *est celui de toute la Catalogne.* » Il déplore ce qu'il appelle le « *laxisme* » de Convergence face à de petits groupes qui entretiennent une certaine xénophobie à l'égard des non-Catalans. Le leader socialiste redoute, comme d'ailleurs la plupart des dirigeants catalans, une bipolarisation des forces politiques en Espagne, un retour à un face-à-face gauche-droite. En raison, selon les porte-parole de Convergence, d'une loi électorale qui favorise les grandes formations.

« *Nous craignons, ici,* affirme M. Raimon Obiols, *la coupure de l'Espagne en deux après le 28 octobre. Et, si nous gagnons, nous recevrons un cadeau empoisonné : la grave crise économique, le chômage (le taux en Catalogne est de 19 % alors que la moyenne espagnole est de 15 %), les meneurs de coups d'Etat militaires et le terrorisme basque. Ce n'est pas rien...* »

Les socialistes, en Catalogne comme à Madrid, sont donc déjà à la recherche d'« alliés » leur permettant de partager l'éventuel fardeau. Les nationalistes catalans ne seraient pas des associés à dédaigner. Voilà qui explique peut-être le caractère relativement feutré de la campagne électorale en Catalogne. Les dirigeants de Convergence et du parti socialiste donnent, malgré leurs déclarations, l'impression de se ménager dans la perspective éventuelle de « pactes » de gouvernement.

Il est vrai aussi que la morosité est la note dominante. Désenchantement, irritation vague à l'égard de la classe politique, craintes accrues de mouvements militaires, inquiétudes face à la crise économique et sociale : la majorité des Catalans paraissent d'abord désabusés à l'égard des « autres » Espagnols. La multiplication des listes et certaines ambiguïtés ne sont pas faites pour éclairer les 40 % d'électeurs qui admettent encore leur indécision à une semaine seulement du scrutin.

MARCEL NIEDERGANG.

Des inondations provoquent l'évacuation de cent mille personnes dans la région de Valence

Madrid. — Au moins trois personnes ont péri noyées dans les inondations qui ravagent les provinces de Valence et d'Alicante, en Espagne, où l'on déplore, d'autre part, plusieurs dizaines de disparitions. C'est ce qu'ont annoncé, le mercredi 20 octobre, des responsables du ministère de l'intérieur.

Les bilans successifs ont été contradictoires, les communications entre les zones sinistrées et le reste de l'Espagne étant coupées par intermittence.

Les services du gouverneur de Valence ont annoncé, mercredi soir, que le barrage de 70 mètres construit sur la rivière Jucar, à 40 kilomètres dans l'arrière-pays de Valence, est menacé par la crue de cette rivière, mais qu'il n'a pas commencé à céder.

Les eaux de la rivière, gonflées par des pluies diluviennes qui sont tombées pendant vingt-quatre heures sur la région, sont passées au-dessus du barrage. Mais, contrairement à ce qui avait été annoncé, l'ouvrage, qui retient un lac artificiel, ne présenterait aucune fissure.

Le gouverneur a cependant lancé un appel radiophonique pour demander aux riverains d'évacuer immédiatement les abords du barrage et de gagner des lieux plus élevés. Les responsables ont indiqué que près de cent mille personnes sont déjà parties.

Dans la province d'Alicante, les inondations ont provoqué l'arrêt des vingt transformateurs de la province, dont la capitale est privée de courant électrique. — *(A.P.)*

Irlande du Nord

TANDIS QUE LE CHEF D'ENTREPRISE EST ARRÊTÉ POUR TRAFIC DE DROGUE

La fermeture de l'usine De Lorean fait mille six cents nouveaux chômeurs à Belfast

De notre envoyé spécial

Belfast. — Tout est calme autour de l'usine De Lorean, à Dunmurry, dans la banlieue de Belfast. Le service de sécurité interdit toujours l'entrée des bâtiments. En fait, malgré l'annonce de la fermeture, le mardi 19 octobre, les mille six cents ouvriers savaient à quoi s'en tenir depuis le mois de février dernier, quand deux syndics avaient été nommés pour tenter de sauver l'entreprise créée à grand renfort de subventions publiques : ils n'avaient d'autre avenir que d'aller rejoindre le peloton des chômeurs aujourd'hui plus nombreux, en Irlande du Nord, que les salariés de l'industrie.

Quand, en 1978, M. John De Lorean, ancien vice-président de General Motors, avait installé son entreprise à Belfast pour assembler une voiture de sport révolutionnaire, c'est tout juste si l'on n'avait pas crié au miracle. Sans doute le gouvernement britannique avait-il investi 50 millions de livres (1) dans l'affaire, mais M. De Lorean promettait de donner du travail à deux mille cinq cents personnes — pour sortir jusqu'à quatre cents voitures par semaine — dans une province où le taux de chômage atteint maintenant 25 % de la population active, le plus élevé de tout le Royaume-Uni. Jusqu'au dernier moment, les pouvoirs publics ont espéré trouver un généreux mécène qui remettrait à flot l'entreprise. Mais l'argent n'est jamais venu.

Est-ce pour se procurer les fonds nécessaires au renflouement de son entreprise que M. De Lorean se trouve aujourd'hui impliqué dans une affaire de trafic de drogue ? C'est ce que croit la police américaine. M. De Lorean a été arrêté le mardi 19 octobre à Los Angeles. Il est accusé par le F.B.I., qui le surveillait depuis plusieurs mois, d'avoir tenté d'écouler aux Etats-Unis 100 kilos de cocaïne provenant de Colombie, d'une valeur de 24 millions de dollars.

Par une coïncidence qui n'est peut-être pas totalement fortuite, les autorités britanniques annonçaient le même jour que les tentatives de sauver l'entreprise De Lorean, de Belfast, avaient définitivement échoué.

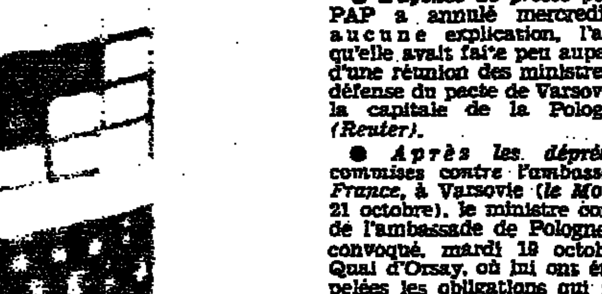
M. De Lorean risque quinze ans de prison s'il est déclaré coupable. Il laisse en tout cas une centaine de millions de dettes, qui mettent en péril une dizaine de petites entreprises d'Irlande du Nord, et qui touchent aussi de nombreuses sociétés étrangères. Il doit notamment 10 millions de livres à Renault, qui fournissait les moteurs de ses véhicules. — D. V.

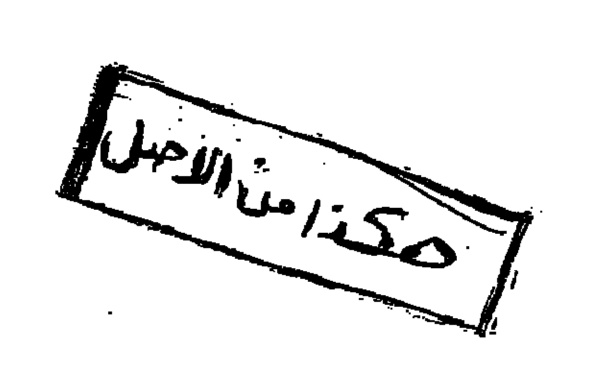
(1) Une livre vaut environ 12,15 F.

Union soviétique

● *Dix-neuf Américains* qui avaient émigré en U.R.S.S. dans les années 30, sont empêchés de retourner aux Etats-Unis. L'ambassade, à Moscou, leur a délivré des passeports américains, mais les autorités soviétiques ne leur donnent pas de visa de sortie, signale l'hebdomadaire *Newsweek*. — *(A.F.P.)*







EUROPE

Allemagne fédérale

Après le changement de gouvernement

M. Strauss prépare son avenir, les sociaux-démocrates se cherchent

De notre correspondant

Bonn. — Mars 1983 présentera-t-il une réédition de l'affrontement d'octobre 1980 qui, aux élections générales, opposa le chrétien social bavarois Franz Josef Strauss au chancelier social-démocrate Helmut Schmidt ? Rien n'est assuré quant au second mais le premier vient de faire savoir à Munich qu'il ne resterait pas insensible aux « pressions amicales » de son parti si celui-ci l'engageait à se jeter dans la mêlée. Pour l'instant, M. Franz Josef Strauss est toujours ministre président de l'« État libre » de Bavière et si son influence — qu'il vient de consolider sur place en procédant à un remaniement ministériel significatif — dépasse de beaucoup les frontières de ce dernier, comme les récents événements l'ont montré, il n'est plus membre du Bundestag.

Or, M. Strauss, qui malgré sa défaite de 1980, continue à croire en son « destin national », a besoin d'un mandat parlementaire pour accéder aux fonctions que, de notoriété publique, il rêve d'occuper : le poste de vice-chancelier accolé au ministère des affaires étrangères. Ambition qui suppose que le gouvernement fédéral puisse se dispenser des bons offices de l'actuel titulaire, le libéral Hans Dietrich Genscher, dans l'hypothèse par exemple où, à la suite du scrutin de mars 1983, les libéraux disparaîtraient de la scène politique.

Le même M. Genscher vient de laisser filtrer que s'il n'était pas réélu président du parti libéral lors du congrès qui s'ouvrira le 5 novembre à Berlin, il donnerait sa démission du gouvernement fédéral. Ce n'est pour le moment qu'une sorte de chantage destiné à augmenter ses chances de l'emporter sur son rival qui n'en est pas vraiment un, M. Uwe Ronneburger, un modéré assez versatile qui a posé sa candidature à la présidence du parti sans y croire fermement (il est d'ailleurs partisan de la nouvelle coalition), et sans pouvoir, de toute façon, représenter la véhémence dissidence minoritaire que n'a toujours pas « digéré » le ralliement de M. Genscher à M. Helmut Kohl.

Quoi qu'il en soit, M. Franz Josef Strauss est prêt à prendre sa succession — et à donner à celle-ci l'ampleur et l'éclat que M. Genscher, contesté dans son propre parti, sans parler du reste du pays, ne peut conférer à cette position. M. Strauss rencontrera-t-il sur son chemin, pour la seconde fois, M. Helmut Schmidt ? Les sociaux-démocrates sont partagés à ce sujet.

Pour les uns, M. Schmidt a fait son temps et il n'a, du reste, qu'à écrire ses mémoires dans une retraite confortable et respectée. Pour d'autres, la popularité de l'ancien chancelier est un atout dont il serait absurde de se priver. Ne vient-il pas, à la surprise générale, de faire élire à la mairie de Fribourg en Brisgau un libéral, M. Rolf Böhne, par la seule vertu de son intervention lors d'une réunion électorale, qui attira douze mille personnes sur la place de la Cathédrale ? Sa participation au congrès des syndicats lui a valu, ces jours derniers, plus qu'une ovation chaleureuse.

Le chancelier démis demeure une force politique, un orateur brillant, d'autant plus mordant qu'il n'est pas tenu à l'obligation de réserve » impartie à un chef de gouvernement — mais, qu'aurait-il à gagner comme tête de liste du S.P.D. ? Même un score plus qu'honorable ne rendra pas le pouvoir à ce dernier qui ne pouvait l'exercer qu'avec le concours des libéraux avec lesquels une rupture irréparable a été consommée. Son prestige souffrirait de cet effort sans lendemains positifs, son autorité sortirait entamée des polémiques auxquelles il serait forcé de se livrer. Peut-être même ne serait-il pas certain de la reconnaissance d'un parti qui, avec le temps, s'était déjà passablement écarté de lui lorsqu'il était chancelier.

En fait, personne ne sait encore ce que fera l'ancien chancelier et bien rares sont ceux qui peuvent prédire quelle voie prendra l'opposition social-démocrate, quand elle se sera remise de ses émotions, pour offrir une véritable alternative au gouvernement de M. Kohl. Le S.P.D. reprendra-t-il sa liberté pour pencher « à gauche » ? C'est une tentation à laquelle il sera difficile de résister si les « Verts » continuent avec succès à lui disputer sa clientèle, si sa base persévère dans sa tendance actuelle et si, à l'échéance fixée par la double résolution de l'OTAN, il s'agit de procéder à l'installation d'un nouvel arsenal atomique en République fédérale ?

Il est difficile de prévoir quelles seraient alors les réactions. La plupart des Allemands ne se sentent pas en danger qu'il y a une dizaine d'années. Ils se sont faits à une situation de vulnérabilité et il faudrait un champion de l'antisoviétisme encore plus ardent que M. Strauss pour les ramener sur les sentiers de la guerre froide.

ALAIN CLÉMENT.

DIPLOMATIE

Le sommet franco-allemand de Bonn

(Suite de la première page.)

Et aussi, probablement, de dissiper certaines craintes suscitées ici par les arrière-pensées protectionnistes que l'on prête à Paris (dans les milieux d'affaires plus encore que dans les cercles gouvernementaux).

Les questions militaires — et, d'une manière plus générale, l'ensemble des problèmes *de sécurité occidentale — devaient faire l'objet d'une réunion* à quatre, ce jeudi matin, entre les ministres des relations extérieures, MM. Claude Cheysson et Hans-Dietrich Genscher, et leurs collègues de la défense, MM. Charles Hernu et Manfred Wörner. Les dirigeants allemands accordent une importance particulière à l'examen de ces dossiers avec leurs *interlocuteurs français, pour différentes raisons.*

La première est que M. Kohl, qui s'est dit à plusieurs reprises décidé à donner *« un nouvel élan à l'Europe »*, souhaite voir cette intention se concrétiser dans le domaine de la défense. C'est d'ailleurs un point sur lequel il s'est trouvé, mardi, en complet accord avec Mme Thatcher, avec *laquelle il a eu à Londres un entretien* d'une heure et demie.

En *second* lieu, *dans* le débat *sur les euromisisles*, qui a déjà largement contribué à empoisonner le climat politique en R.F.A., le chancelier sait pouvoir compter sur la compréhension de M. Mitterrand. Paris est, en effet, favorable à la « double décision » de l'OTAN. *Autrement* dit, à l'installation de fusées nucléaires à moyenne portée dans cinq pays d'Europe occidentale, dont la République fédérale, pour tenter de compenser le suréquipement soviétique en SS-20. Mais, la France souhaite le succès des négociations ouvertes avec Moscou pour *limiter le plus possible le nombre de ces euromissiles.*

Parmi les autres questions militaires qui doivent être examinées au cours de ce sommet, il en est une sur laquelle M. Kohl souhaiterait recevoir des apaisements. On redoute en effet, ici, de voir Paris procéder à une certaine réduction des F.F.A. (Forces françaises en Allemagne) dans le cadre de la *diminution générale des effectifs de l'armée de terre.* Encore une telle mesure n'est-elle pas considérée comme imminente, puisqu'elle n'interviendrait sans doute qu'à l'occasion de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire pour la période 1984-1988. Elle n'apparaît même pas comme l'hypothèse la *plus vraisemblable, compte tenu du souci de « présence »* hors des frontières qui paraît inspirer les choix militaires de la France.

Enfin, le gouvernement ouest-allemand cherche à faire préciser à la France ses intentions sur la construction de la bombe à neutrons. La décision de Paris a été à plusieurs reprises annoncée *comme très prochaine. Bonn souhaiterait savoir* le plus rapidement possible si l'on envisage, du côté français, de se doter d'une telle arme, et selon quel calendrier.

Le franc et le mark

Dans le domaine économique, la rencontre de Bonn est également fort importante. Les analyses sur la gravité de la crise faites de part et d'autre du Rhin se sont rapprochées, même si les solutions envisagées diffèrent. Et si, *surtout*, l'ampleur de cette crise est différente en France et en *Allemagne. Sans doute* la R.F.A. *connaît-elle à son tour un* chômage qui avoisine les chiffres bruts français (sinon encore les pourcentages). Mais il s'agit là d'un domaine où la concertation franco-allemande, voire européenne dans son ensemble, ne peut guère apporter de remèdes immédiats. En revanche, on observe *avec inquiétude, du côté français,* le déficit grandissant des échanges commerciaux avec la République fédérale. Ce déficit est passé de 16 milliards de francs en 1980 à 23 milliards en 1981, et le chiffre de 1982 risque d'être plus alarmant encore, puisqu'il dépasse déjà 8 milliards pour le seul premier trimestre de cette année.

D'une manière générale, le déséquilibre grandissant du commerce extérieur français contraste avec le solde largement bénéficiaire que présente celui de l'Allemagne fédérale. S'ajoutant à une inflation beaucoup mieux maîtrisée à Bonn qu'à Paris, puisqu'elle n'atteint même pas 5 % en R.F.A. — et sans blocage... — cette situation ne peut que créer entre le franc et le deutschemark des tensions que la République fédérale, jusqu'à présent, avait aidé à contenir dans des limites raisonnables. Le sommet de Bonn devait donc être aussi l'occasion, pour la France, de vérifier que les heureuses dispositions manifestées à cet égard par le précédent gouvernement ouest-allemand ne sont pas *caduques.*

M. Kohl, il est vrai, a déjà *donné* des assurances à M. Mitterrand sur ce point lors de l'entrevue de l'Elysée, le 4 octobre dernier. Et il ne manque jamais une occasion de rappeler que son pays ne ménagera pas ses efforts pour permettre à la devise française de demeurer au sein du système monétaire européen. Là encore, la bonne volonté *européenne* du nouveau chancelier *peut trouver une occasion de s'exprimer.* Mais il demandera sans doute en retour un certain appui à ses projets de relance des institutions de la Communauté. Il souhaite en effet voir leur fonctionnement amélioré — en particulier celui du conseil des ministres des Dix — et leurs pouvoirs quelque peu étendus.

Toujours en matière communautaire, la rencontre devait donner lieu à un nouvel examen du problème de la contribution budgétaire britannique. Sur cette question, M. Kohl ne paraît pas être rentré de Londres avec l'espoir d'une prochaine évolution des positions de la *Grande-Bretagne.* La *politique agricole* commune fait également partie des thèmes de discussion probables, de même qu'une récente démarche de M. Genscher en faveur d'une relance de la C.S.C.E. à Madrid, malgré les événements de Pologne. Et aussi, selon toute *vraisemblance, l'attitude que les* Dix peuvent adopter en *commun* vis-à-vis de Washington dans les grandes affaires en cours, celle du gazoduc euro-sibérien et des exportations d'acier. Elément important du processus bilatéral et occasion de manifes*ter la continuité des rapports* entre Paris et *Bonn*, ce *quarantième sommet* devait être, *selon* le mot d'un des diplomates chargés de sa préparation, *« à peu près aussi international que franco-allemand ».*

BERNARD BRIGOULEIX.

● *La France* a décidé d'accorder une aide humanitaire — *médicaments* et *envoi* de médecins — pour les quelque trente mille réfugiés d'origine rwandaise qui ont quitté l'Ouganda pour regagner leur pays, a annoncé mardi 19 octobre le ministère délégué à la coopération et au développement. Une équipe de deux membres *de l'organisation* Médecins sans frontières est déjà partie pour le Rwanda.

● *M. Mohamed Mzali* a inauguré à Paris une exposition : « De Carthage à Kairouan ». *Le premier ministre tunisien*, M. Mohamed Mzali a été l'hôte à déjeuner, mardi 19 octobre, de M. Mauroy avec lequel il a fait un « tour d'horizon » des relations bilatérales. Auparavant, les deux premiers ministres avaient inauguré au Petit Palais, en compagnie de M. Jacques Chirac, maire de Paris, une exposition « De Carthage à Kairouan, deux mille ans d'art et d'histoire en Tunisie », qui est *ouverte* jusqu'à la mi-février. A cette occasion l'association France-Tunisie, que préside M. Louis Perillier, préfet honoraire (8, rue Saint-Saëns, 75015 Paris), *« appelle l'attention de nombreux amis de la Tunisie que compte notre pays sur l'intérêt que présente cette manifestation. L'exposition a été rendue possible grâce à l'étroite coopération des autorités des deux pays entre lesquels l'association s'attache à maintenir des liens fondés sur une amitié traditionnelle et de profondes affinités ».*

AMÉRIQUES

Équateur

LE PRÉSIDENT DÉCRÈTE L'ÉTAT D'URGENCE POUR ÉVITER LE « CHAOS »

Quito. — *(A.F.P.)* — L'état d'urgence a été décrété en Equateur, le mercredi 20 octobre, à la suite de troubles *violents* déclenchés par des *hausses de prix.* Le président *de la République*, M. Oswaldo Hurtado, démocrate-chrétien, au pouvoir depuis le 24 mai 1981, a justifié cette mesure en déclarant dans une allocution radio-télévisée, qu'un certain climat insurrectionnel risquait de faire sombrer le pays *dans* le *« chaos » qui caractérise* plusieurs *républiques* d'Amérique centrale.

En vertu de l'état d'urgence, les garanties constitutionnelles sont supprimées, le territoire national est décrété « zone de sécurité », le couvre-feu est établi de 22 heures à 6 heures, les *manifestations* et *rassemblements sont interdits*, et les *services* publics *sont placés sous* contrôle militaire.

La mesure a été prise à la veille d'une grève nationale lancée par la Fédération unifiée des travailleurs (FUT), syndicat de gauche qui entendait protester contre les mesures d'austérité décidées la semaine *dernière.* Celles-ci *avaient déclenché* des *troubles dans* plusieurs villes du pays. Les transporteurs s'étaient mis en grève, les étudiants avaient dressé des barricades à Quito et à Guayaquil. Dans cette dernière ville, des manifestants avaient mis à sac le marché central. Il y avait eu plusieurs blessés.

Le président de la République, *M. Oswaldo Hurtado*, avait décidé le jeudi 14 *octobre* de supprimer les *subventions* à l'importation de blé et à la consommation de l'essence. Il avait également décrété une hausse de 25 % des tarifs des transports publics. Ces mesures, avait-il expliqué, étaient destinées à faciliter les négociations que son gouvernement mène avec les principales banques *créancières* de *l'Equateur pour* le *financement* à *court terme* d'une dette publique qui s'élève à 4 milliards 68 millions de dollars.

Canada

LE GROUPE DIRECT ACTION REVENDIQUE UN ATTENTAT A TORONTO

(De notre correspondant.)

Montréal. — Une mystérieuse organisation, homonyme du *groupe français Action directe*, a *revendiqué, mercredi* 20 octobre, l'attentat commis il y a quelques jours à Toronto contre la société Litton qui fabrique le système de guidage des missiles de croisière américains *(le Monde* daté 17-18 octobre).

Dans une lettre dactylographiée de neuf pages adressée à un petit hebdomadaire de *gauche* de *Toronto The Clarion, le groupe* Direct Action *affirme* n'avoir aucun lien avec les organisations pacifistes qui avaient été immédiatement soupçonnées d'avoir commis l'attentat.

Le contenu de la lettre, datée du 17 octobre (l'attentat a eu lieu le *14*), n'a *pas* été rendu *public* par le *destinataire, qui s'est borné à en donner* quelques éléments. Direct Action regrette que la bombe ait explosé douze minutes trop tôt et s'excuse auprès des sept personnes qui ont été blessées.

Le groupe Direct Action, qui se prononce contre l'armement *nucléaire dans* sa *lettre*, s'était *manifesté* pour la première fois le 31 mai dernier. Il avait alors revendiqué un attentat à la bombe contre une usine électrique en construction dans l'île de Vancouver (Colombie britannique) L'enquête de la police, qui s'était *surtout dirigée vers les milieux écologistes hostiles* à la *construction* de la *centrale*, n'a rien donné pour l'instant. La police n'a pas non plus réussi à établir s'il y avait un lien entre Direct Action et l'organisation française récemment dissoute *Action directe.* — B. L. G.

INEDIT

Ce livre intéresse tous les Français
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde

LA FRANCE
3e SUPERPUISSANCE

François de PREUIL

analyse population, étendue (zone maritime outre-mer), industrie, agriculture, puissance financière, zone franc, défense, rayonnement culturel mondial, DOM-TOM, communauté et conférence franco-africaines et les quarante pays d'expression française.

358 pages : 70 F franco

CHATEAU DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON

LE PALMARÈS DES EXPORTATEURS

Le classement par secteur et par entreprise.
Où vous situez-vous ?



VENDREDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

États-Unis

LES ÉLECTIONS DU 2 NOVEMBRE

Les yeux fixés sur Peoria

Les Américains sont appelés à élire le 2 novembre prochain 435 représentants, 33 sénateurs (le tiers de cette assemblée), 36 gouverneurs (sur 50) et un certain nombre de responsables locaux. Ces « Mid-Term Elections » sont ainsi appelées parce qu'elles ont lieu en milieu de mandat présidentiel. La campagne bat désormais son plein et le président Reagan parcourt le pays pour soutenir les candidats républicains.

De notre envoyé spécial

Peoria (Illinois). — Trois vedettes s'étaient *donné* rendez-vous au Phoenix-Club de Peoria, mercredi soir 20 *octobre* : l'acteur Charlton *Heston, le chanteur* Pat Boone... et le président Reagan. Trois vedettes pour un seul dîner à 250 dollars la place, dont les recettes sont allées grossir la caisse électorale de M. Robert Michel, qui se bat comme un beau diable pour conserver son siège de représentant le 2 novembre prochain.

Ce *ne sera pas une élection tout à fait* comme les autres. *D'abord*, parce que les *démocrates rêvent* de battre *M. Michel, chef du groupe républicain à la Chambre*, qui symbolise *mieux que tout autre* les *« Reaganomics ».* Et puis, parce que Peoria *est considérée* aux Etats-Unis comme une ville-test. Chaque fois que ces messieurs de Washington ont un projet politique, ils se posent fébrilement la question : *« How would it play in Peoria ? »* (« Comment Peoria réagira-t-elle ? »).

Peoria *réagit mal, en ce moment, à la conjoncture économique. Et même très mal*, car *la récession s'ajoute ici aux effets des sanctions américaines* contre *l'Union soviétique.* Cette petite ville *de l'Illinois* abrite, en effet, le siège de Caterpillar Tractor, entreprise qui *a été* obligée de renoncer à un contrat d'une centaine de millions de dollars pour le gazoduc euro-sibérien.

Principal employeur de la *région*, Caterpillar a licencié huit *mille personnes.* Il sera bientôt suivi par Fiat-Allis, un autre *fournisseur du gazoduc*, qui se *déclare contraint de fermer une usine des environs. D'autres établissements, comme les brasseries Pabst et la distillerie* Hiram-Walker, ont déjà suspendu leurs activités pour des raisons différentes.

Les nombreuses entreprises agricoles de la circonscription ne se portent pas beaucoup mieux. Les *récoltes trop* abondantes de maïs et de soja ont cassé les prix *après* que des *taux d'intérêt trop élevés aient étranglé pendant deux ans* les *investisseurs. Peoria a un taux de chômage de 15 %, soit un* tiers de *plus que* la *moyenne nationale.*

M. Robert Michel siège à la chambre depuis vingt-six ans. Normalement il aurait dû être réélu dans un fauteuil. Mais la conjoncture l'oblige à livrer une intense bataille contre son adversaire démocrate, M. Douglas Stephens, un avocat de trente et un ans, soutenu par le syndicat des travailleurs de l'automobile.

S'adressant mercredi à plusieurs milliers de personnes réunies au Centre civique de Peoria, le président Reagan n'a pas été avare de compliments : *« Bob Michel est, à la Chambre, l'un des chefs républicains les plus efficaces de ce siècle. »* Et de vanter son sacrifice : *« Il n'est pas congressman parce qu'il aime quitter sa famille. Il n'est pas congressman par amour de l'argent car il aurait pu gagner beaucoup plus dans une activité privée. Bob est congressman parce qu'il croit aux valeurs qui ont fait ce pays. Pour être honnête, je ne sais pas ce que deviendrait ce pays sans le sacrifice de gens comme lui... »*

Le chef du groupe républicain à la Chambre se mord pourtant les doigts chaque matin de n'avoir pas condamné tout de suite les mesures anti-gazoduc. Il lui a fallu opérer, ces derniers mois, un revirement à 180 degrés, niant avoir jamais approuvé le *président dans* cette affaire. M. Michel a même été, en septembre, jusqu'à *faire* voter un texte *contre les sanctions* qui *ne fut rejeté que de quelques* voix.

Dans son discours, le président Reagan s'est arrangé pour souligner plusieurs fois l'*« opposition de son ami Bob »* aux sanctions concernant le gazoduc. Comme si les électeurs devaient se souvenir d'une telle fronde et... en récompenser l'auteur. *« Un président doit prendre parfois des décisions qui sont douloureuses pour ses meilleurs amis. C'est l'un des aspects les plus durs du métier. »*

M. Reagan a conclu : *« Je n'ai pas causé cette récession. Bob Michel non plus. Mais je me sens responsable de la reprise et ne peux la faire sans lui au Congrès. Sa réélection signifie des emplois. »*

Les électeurs de Peoria se satisferont-ils d'une telle argumentation ? Le candidat républicain enfonce le clou chaque jour par une publicité massive sur les écrans de télévision locaux. Son concurrent manque de moyens financiers pour le contrer. Les sondages lui accordent quelques points de moins. S'il parvient à rattraper son handicap le 2 novembre, ce sera un événement.

L'erreur de M. Stevenson

Le débat économique, qui occupe tant de place à Peoria, aurait dû dominer aussi la course pour *le* poste de gouverneur de l'Illinois. L'Etat dans son ensemble ne compte-t-il pas 12,3 % de chômeurs ? Mais ce sont des questions personnelles qui ont beaucoup occupé *les* deux candidats, MM. James Thompson (républicain) et Adlai Stevenson III (démocrate).

Il s'agit de deux « gros calibres » qui considèrent l'un et l'autre la bataille de l'Illinois comme la première étape d'une course à la Maison Blanche. M. Stevenson a voulu suivre les traces de son père, qui fut gouverneur ici dans les années 50 et deux fois candidat démocrate malheureux à la présidence des Etats-Unis. Quant à M. Thompson, qui gouverne l'Illinois depuis 1976, il se verrait bien candidat républicain en 1984 si M. Reagan ne se représentait pas.

M. Stevenson a abandonné son siège au Sénat pour briguer le poste de gouverneur. Cet avocat a écrit un savant rapport sur la relance économique de l'Illinois. *Mais* au lieu de consacrer toutes ses flèches aux « Reaganomics », il a *dénoncé en long* et *en large les « extravagances »* de son *adversaire. Le gouverneur sortant a-t-il* vraiment besoin de trente *personnes* pour assurer sa sécurité ? *D'un* ascenseur privé qui va coûter 275 000 dollars ? Plus grave : avait-il le droit de recevoir des cadeaux de la part *d'hommes d'affaires qui travaillent avec le gouvernement local ? D'utiliser à des fins personnelles des dollars recueillis pour sa campagne électorale ?*

Les deux candidats se ressemblent comme *le jour et la nuit.* Si le démocrate est un intellectuel à l'aspect délicat, le républicain, grand et large d'épaules, fait plutôt bûcheron. C'est aussi un orateur redoutable. *« Il se prend pour un dur (« tough guy ») et on le prend pour une chiffe molle » (« wimp »)*, affirma un jour M. Stevenson.

Le gouverneur républicain a sauté sur l'occasion, démentant, pour sa part, avoir jamais pris M. Stevenson pour un *« wimp »*, et de répéter ce mot avec insistance... On a fini par parler d'un « facteur wimp », et par se demander très sérieusement s'il n'était pas en train d'enlever au fils de « l'autre Stevenson » toute chance de devenir gouverneur le 2 novembre... Mais, si M. Stevenson est battu, ce ne sera pas seulement à cause d'une campagne mal orientée. D'autres facteurs l'ont desservi.

Malgré un nom qui, politiquement, fait de l'or dans l'Illinois, il dispose de moins d'argent (2 millions de dollars contre 4) que son adversaire républicain, et tous les démocrates locaux ne se sont pas mobilisés en sa faveur. *« Tiens, pourquoi ? »*, demandait ironiquement le gouverneur.

ROBERT SOLÉ.

ASIE

Japon

Tokyo s'interroge sur les conséquences d'un rééquilibrage de la diplomatie chinoise

De notre correspondant

Tokyo. — Au moment même où, d'un côté, la Chine et l'Union soviétique réamorçaient des pourparlers et où, de l'autre, Tokyo et Washington annonçaient un renforcement de leur coopération militaire, un officiel chinois affirmait que Pékin *« n'a jamais apporté son soutien au traité de sécurité américano-japonais »*. Cette déclaration a été faite ici le 9 octobre par M. Sun Pinghuo, vice-président de l'association d'amitié sino-japonaise. Il avait ajouté, sans aménité : *« En principe, il n'est pas bon pour une nation d'être protégée par d'autres nations pendant longtemps »*. Pékin s'irrite-t-il vraiment des prolongements d'un pacte explicitement dirigé contre Moscou et dont la Chine elle-même tire une certaine protection ? Son renforcement qualitatif affecte-t-il l'équilibre régional des forces ou les desseins de la politique chinoise à long terme ? N'est-ce au contraire que le gage obligé, et à peine officiel, offert à la cause *« anti-impérialiste »* ? On se pose à Tokyo ces questions.

Jusqu'au début des années 70, la Chine avait dénoncé le pacte militaire américano-japonais, mis en garde contre ses desseins impérialistes et fustigé le militarisme prêté aux dirigeants nippons.

Lors de la normalisation des relations, en 1972, Pékin souhaitait encore que le Japon renonce à cette alliance *de facto* qui faisait le jeu d'une puissance étrangère à la région. Dans la période post-maoïste toutefois, au fur et à mesure que la diplomatie et la stratégie chinoises se tournaient vers Washington et Tokyo, pour faire contrepoids à *« l'hégémonisme soviétique »* et assurer le succès de la modernisation de l'économie, les critiques avaient cessé.

Ultérieurement, les dirigeants de Pékin avaient même donné leur caution, en privé il est vrai, à ce tandem nippo-américain opposé à l'influence soviétique en Extrême-Orient et non plus dirigé, comme par le passé, contre la Chine rouge et ses alliés nord-coréens. De même, le réarmement japonais était passé sous silence. Plus récemment, des échanges de visites entre militaires japonais et chinois ont eu lieu, et la Chine s'est montrée intéressée par certains aspects d'une coopération bilatérale dans ce domaine.

Que les propos tenus par M. Sun soient confirmés ou non à un niveau plus élevé de la direction chinoise, ils paraissent s'inscrire dans un contexte régional où divers développements récents — émotionnels, diplomatiques et militaires — ont été sources de dissonances nouvelles entre Pékin, Washington et Tokyo, c'est-à-dire au sein de ce « front uni » antisoviétique informel constitué par ces trois nations.

En septembre, M. Suzuki, premier ministre japonais, s'était rendu en Chine dans le sillage de la tempête provoquée au cours de l'été par la volonté des autorités nippones d'embellir ou d'effacer certaines références aux atrocités commises par l'armée impériale dans les années 30 et 40. Certes, les Japonais se félicitent du succès de ce voyage. Il n'en reste pas moins que, tour à tour, les trois plus hauts responsables chinois, MM. Deng Xiaoping, Hu Yaobang et Zhao Ziyang ont explicitement mis leur hôte en garde contre les *« tentations militaristes »* de certains milieux conservateurs japonais. M. Suzuki s'est efforcé de rassurer, allant jusqu'à affirmer que le Japon entend *« maintenir ses capacités de défense au niveau minimal indispensable »*.

Or non seulement le gouvernement japonais passe beaucoup de temps à convaincre ses alliés américains du contraire — en se hâtant très lentement, il est vrai, — mais encore, moins d'une semaine plus tard, Tokyo et Washington annonçaient leur accord en vue du stationnement sur le sol japonais, dès 1985, d'une cinquantaine de chasseurs-bombardiers polyvalents F-16 de l'aviation américaine.

Le but de l'opération consiste, selon ses promoteurs, à équilibrer le rapport des forces régional et à renforcer la crédibilité du traité de sécurité dans le domaine conventionnel, face à l'accroissement du potentiel militaire et de la *« menace soviétique »* en Extrême-Orient. Le rayon d'action de ces appareils ultra-sophistiqués, capables d'emporter des armes atomiques et tactiquement compatibles avec les F-15 de l'aviation japonaise, les mettra à portée de Vladivostok (900 kilomètres), principale base aéronavale de l'U.R.S.S. en Asie, souligne-t-on à l'envi des deux côtés. Certes. Mais ils les placent du même coup à portée du territoire chinois : c'est une force de dissuasion, ou de frappe, pointée vers tout le continent.

La décision reflète, sans doute, l'extrême réticence, voire l'incapacité des Japonais à répondre positivement dans l'immédiat aux pressions américaines pour un accroissement substantiel de leur propre potentiel militaire. Elle fait également, et cruellement, ressortir les faiblesses des forces armées chinoises et leur manque de crédibilité face aux armes soviétiques dans le contexte d'un rééquilibrage qualitatif des forces en présence dans la région. Une fois de plus, compte tenu des déficiences de leurs partenaires, et aussi de leurs propres intérêts stratégiques, les Etats-Unis ont pris directement les choses en main.

Le dilemme de Pékin

Moscou, nommément visé dans cette affaire, a immédiatement mis le Japon en garde contre cette *« action provocatrice et hostile à l'égard de l'U.R.S.S. »*. Mais, à l'exception du commentaire officieux de M. Sun, Pékin qui, il y a moins de deux semaines, s'inquiétait de la résurgence du militarisme japonais, n'a guère réagi pour le moment à ce développement qui renforce plus que jamais le rôle de base avancée que joue Tokyo dans la stratégie militaire régionale et globale des Etats-Unis. C'est pourtant un développement capital dans la mesure où il illustre, contrairement à la doctrine Nixon qui visait à réduire la présence militaire américaine directe dans les pays de la zone Pacifique, la volonté de l'administration Reagan de renforcer au sol son rôle de *« gendarme »* en Asie extrême-orientale, des Philippines à la Corée du Sud en passant par le Japon.

L'annonce de cette décision intervient à un moment où plusieurs pays d'Asie s'inquiètent ouvertement de l'accroissement du potentiel et du rôle des forces armées du Japon. Certains dirigeants, qui s'inquiétaient plutôt, il y a un an, d'une éventualité de livraisons d'armes américaines à la Chine, ont fait part de leurs préoccupations à Washington à ce sujet. L'un des objectifs essentiels de l'administration Reagan n'en reste pas moins d'amener Tokyo à accélérer son réarmement dans le cadre de la stratégie américaine — pour la renforcer tout en allégeant son fardeau budgétaire. Compte tenu de cette perspective, et même s'il s'agit dans le cas présent d'une force aérienne américaine basée au Japon, les assurances verbales données par Tokyo à ses voisins risquent de ne plus suffire à dissiper leurs appréhensions.

Si la Chine n'a pas réagi à ce développement majeur, estime-t-on ici, c'est que, bon gré mal gré, force lui est de s'en accommoder tant qu'elle n'est pas en mesure de rivaliser seule avec la puissance soviétique, ou, à défaut, d'arriver à une entente avec Moscou. Faute de changements notables dans ces domaines, les termes de l'équation chinoise sont à la fois très simples à concevoir et fort compliqués à réaliser. Il s'agit, d'une part, d'utiliser comme « carte » face à Moscou le potentiel militaire américano-japonais pour soulager la pression soviétique aux frontières et, éventuellement, pour obtenir les concessions exigées en vue d'une normalisation ; d'autre part, il convient d'éviter qu'un accroissement excessif de la présence militaire américaine et du potentiel « défensif » japonais ne vienne remettre en cause le rapport de forces dans la zone d'influence privilégiée de Pékin et à son désavantage. Tout est question de priorités et de subtils dosages.

Les Japonais et les Américains, qui n'ignorent pas ce dilemme posé à Pékin, se félicitent bien plus de ses silences, jugés complices, qu'ils ne s'inquiètent de ses récriminations. Rien de tout cela, pas plus que les tentatives de reprise des négociations sino-soviétiques, ne semble impliquer pour eux une révision déchirante des relations et des équilibres régionaux. Pas du moins dans un avenir prévisible.

Seule l'hypothèse d'un sérieux revers dans les relations sino-américaines, à propos de Taiwan par exemple (ou encore la confirmation d'un rapprochement politique sino-soviétique en bonne et due forme), menacerait de tout remettre en cause et de placer à nouveau le Japon dans une position délicate. Tokyo risquerait alors de se trouver écartelé entre les intérêts et les choix contradictoires résultant de son appartenance au monde asiatique, de sa solidarité avec l'Occident et de sa dépendance à l'égard des Etats-Unis. On ne veut pas croire à pareille hypothèse, mais certains l'envisagent.

« Si les relations sino-japonaises et sino-américaines ont pris un tour satisfaisant, c'est uniquement parce que la Chine a changé de cible et dirige maintenant son front uni contre l'Union soviétique. Tout ira bien pour le Japon tant qu'il ne se masquera pas cette évidence », écrivait l'an dernier M. Okazaki Hisahiko, directeur des relations extérieures à l'agence de défense. Il ajoutait : *« Si (...) le schéma des alliances et relations venait encore une fois à être modifié, de telle sorte que toute coopération avec les États-Unis devienne impossible tant que les relations demeureraient cordiales avec la Chine, comme cela fut plus ou moins le cas de 1950 à 1970, la route que devrait alors emprunter le Japon est toute tracée : ne compromettre à aucun prix ses relations avec les États-Unis, quel que soit le désir de maintenir des liens de bonne entente avec le voisin chinois (1). »*

De la même manière qu'ils ont voulu voir dans la virulente réaction chinoise à l'affaire des manuels scolaires un prétexte destiné à calmer l'opinion intérieure chinoise, à rabaisser un « modèle japonais » tentateur et à rappeler qu'il faut compter avec la « grande Chine », certains responsables japonais pensent aujourd'hui que Pékin fait mine de jouer la « carte soviétique » essentiellement pour obtenir des concessions occidentales. On admet cependant que, pour diverses raisons, les deux géants communistes ont intérêt à promouvoir entre eux un certain degré de détente. *« Pour le moment, il s'agit d'une opération de façade, nous en sommes convaincus »*, nous a dit un haut fonctionnaire. Il ajoutait néanmoins : *« A plus long terme, on ne sait pas. Il faut suivre l'affaire très attentivement. »* D'autres n'excluent pas en effet que les dirigeants communistes chinois entendent réellement rééquilibrer une diplomatie et une politique de coopération qui, en dépit d'ouvertures répétées en direction des pays capitalistes, n'ont pas entièrement répondu à leur attente.

R.-P. PARINGAUX.

(1) *Cahiers du Japon*, numéro spécial 1981, *Une nouvelle image de l'Asie.*



FOURRURES GEORGE V

15%

D'ESCOMPTE

sur tous les prix marqués





*Cet escompte de **15**% sera effectué directement à nos caisses sur tout achat.*

EXEMPLES

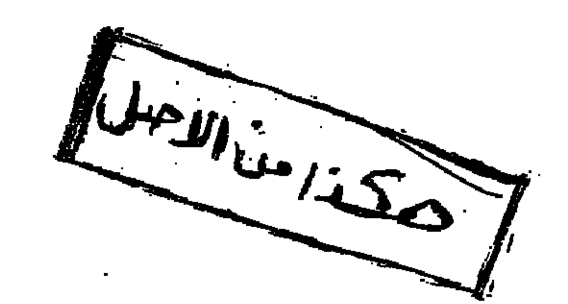
MANTEAUX.	Vison dark	~~16850 F~~	**14250 F**
"	Vison dark allongé	~~19750 F~~	**16750 F**
"	Vison pastel	~~21750 F~~	**18450 F**
"	Vison pearl	~~22750 F~~	**19350 F**
"	Vison lunaraine	~~26750 F~~	**22700 F**
"	Vison Black Diamond	~~42750 F~~	**36000 F**
"	Renard argenté	~~55000 F~~	**46750 F**
"	Lynx canadien	~~75000 F~~	**63750 F**
"	Zibeline russe	~~125000 F~~	**106000 F**
"	Renard Shadow	~~23750 F~~	**20000 F**
MANTEAUX.	Renard bleu	~~14750 F~~	**12500 F**
"	Loup canadien	~~13850 F~~	**11700 F**
"	Astrakan Swakara noir	~~8750 F~~	**7400 F**
"	Castor naturel	~~23750 F~~	**20000 F**
"	Castor rasé	~~13250 F~~	**11200 F**
"	Ragondin allongé	~~7850 F~~	**6600 F**
"	Marmotte canadienne	~~14750 F~~	**12500 F**
"	Queue de Vison dark	~~8750 F~~	**7400 F**
"	Rat d'Amérique	~~10750 F~~	**9000 F**
VESTES.	Loup garni renard blanc	~~10850 F~~	**9200 F**
"	Zibeline	~~46000 F~~	**39000 F**
"	Rat d'Amérique	~~6750 F~~	**5700 F**
"	Renard bleu	~~5450 F~~	**4600 F**
"	Ragondin	~~4850 F~~	**4100 F**
"	Agneau Béarn	~~1350 F~~	**1150 F**
"	Agneau Doré	~~3150 F~~	**2650 F**
"	Astrakan Swakara	~~3850 F~~	**3250 F**
"	Coyote	~~7850 F~~	**6650 F**
PELISSES.	Intér. Opossum d'Australie	~~3450 F~~	**2900 F**
"	Intérieur Lapin	~~3250 F~~	**2750 F**

6 MOIS de crédit gratuit

40, Avenue George V.
PARIS 8.

magasin ouvert tous les jours de 9h30 à 19h.
sans interruption sauf le dimanche

UNIVERSAL PUBLICITÉ



ASIE

Sri-Lanka

M. Jayewardene (droite libérale) est réélu président de la République

Le président sortant du Sri-Lanka, M. Junius Jayewardene, candidat du parti de l'Unité nationale (droite libérale) a été élu, mercredi 20 octobre, pour un nouveau mandat de six ans avec 52,5 % des suffrages. Son plus sérieux rival était M. Hector Kobbekaduwa, du parti de la Liberté (tendance socialiste).

M. Jayewardene a obtenu 3 449 751 voix contre 2 548 446 (43 % des suffrages) à M. Kobbekaduwa. Quatre autres candidats se sont partagé le restant des voix.

De notre envoyé spécial

Colombo. — *« Intellectuellement, je suis en pleine possession de mes moyens. Physiquement je suis en pleine forme. Je peux boxer, nager. En fait, je suis en meilleure condition que n'importe lequel de mes adversaires et donc parfaitement en mesure de gouverner ce pays. »* Ainsi le président Junius Richard Jayewardene (que l'on appelle ici familièrement « J. R. »), soixante-seize ans, répliquait-il récemment, lors d'une manifestation électorale, à ceux de ses adversaires qui, soulignant son grand âge, estimaient le temps venu pour lui de se retirer et d'abandonner la politique.

Le président sortant s'était tout au contraire lancé tête baissée dans une campagne éreintante, afin d'obtenir des électeurs un nouveau mandat pouvant lui permettre de poursuivre la politique suivie depuis 1977. *« Cinq ans c'est très court »*, devait-il nous expliquer. *« Je n'ai pas de programme. Mon programme, c'est mon bilan. Aux électeurs de juger »*

Un thème qu'il ne devait cesser de développer tout au long de sa campagne, en dressant effectivement le bilan de cinq années qui, affirmait-il, *« avaient changé la nation »*. Cinq années qui, résumait-il, avaient vu le Sri-Lanka passer de *« l'obscurité à la lumière »*, *« respirer de nouveau librement »* après six années d'un régime, celui de Mme Bandaranaike (Parti de la liberté), qu'il n'hésitait pas, devant nous, à qualifier de *« véritable dictature »*.

A comparer le *« fiasco »* passé au *« succès »* présent, en relevant les actions du présent gouvernement pour instaurer au Sri-Lanka *« une société d'ordre et de justice, libérer une économie entravée, créer des emplois (ma première, ma seconde et ma troisième priorité) »*, déclarait-il en 1977, notamment grâce à d'ambitieux projets de développement, tel celui de la Mahaweli qui contribuera à accroître la surface irriguée et la production d'électricité, donc à augmenter la production agricole et à alléger la facture pétrolière.

Une politique d'*« ouverture »* qui, outre le traitement privilégié offert aux capitaux étrangers, devait se traduire par une dépendance accrue à l'égard de l'aide extérieure. Dénoncée par l'opposition, cette dépendance était au contraire assumée par le président qui nous expliquait que son pays *« ne pouvait ni survivre ni fonctionner »* sans l'aide extérieure. Mais il ajoutait aussitôt que le Sri-Lanka n'en était pas pour autant *« gouverné par la Banque mondiale »*.

Ainsi devait s'affirmer, au fur et à mesure de la campagne, *« un ton gaullien »* — les partisans de « J.R. » se sont toujours plu à le comparer à de Gaulle — qui semble avoir finalement séduit, ou tout au moins rassuré, un électorat quelque peu désemparé par les querelles d'une opposition qui, combattant en ordre dispersé, n'hésitait pas à se déchirer en public. D'autant que les accents socialistes de son principal adversaire, le candidat du Parti de la liberté, M. Hector Kobbekaduwa, avaient de quoi effaroucher ceux qui, incontestablement tentés par un retour à une sorte d'Etat-providence, n'en étaient pas prêts, pour autant, à se lancer de nouveau dans une expérience qui pouvait apparaître à certains comme un saut dans l'inconnu.

Ainsi, en reconduisant « J.R. » au pouvoir, les Ceylanais ont-ils choisi une certaine sécurité, une certaine stabilité. Sans oublier les séductions d'une société de consommation qui, tout au long de la *« soirée électorale »*, devaient, grâce aux séquences publicitaires, s'étaler toute la nuit sur les écrans de la télévision nationale.

PATRICK FRANCÈS.

PROCHE-ORIENT

LA FIN DE LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT LIBANAIS

La France et le Liban souhaitent accroître les effectifs et prérogatives de la force multinationale

Le président de la République libanaise, M. Amine Gemayel, est arrivé à Rome, ce jeudi 21 octobre, au terme d'un voyage qui l'a conduit à Washington et à Paris. Il a été reçu pendant une heure par le pape Jean-Paul II en fin de matinée, puis au Quirinal où il était, pour un « déjeuner de travail », l'hôte du président Pertini.

Au terme de la visite en France du chef de l'Etat libanais, qui s'est entretenu longuement mercredi avec M. Mitterrand, les deux pays sont tombés d'accord sur un accroissement des prérogatives et un renforcement des effectifs de la force multinationale de sécurité (Etats-Unis, France, Italie) qui pourrait comporter d'autres contingents.

Paris confirme par ailleurs sa détermination d'accroître son aide à la reconstruction du Liban et co-parrainerait, avec les Etats-Unis, le groupe international qui doit être créé à cet effet sous l'égide de la Banque mondiale. Le coût total de l'opération pourrait atteindre quinze à vingt milliards de dollars. Le président Gemayel a indiqué que son pays « comptait surtout sur lui-même » et sur les investissements de la « diaspora libanaise ».

M. Shimon Pérès : « M. Gemayel commet une erreur en tournant le dos à Israël »

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants de Jérusalem s'attendaient que le nouveau président libanais, lors de son premier voyage à l'étranger, prenne ses distances à l'égard d'Israël. Cela ne les inquiétait guère, car ils laissaient entendre qu'il existe une grande différence entre les déclarations officielles du gouvernement libanais et les propos tenus beaucoup plus discrètement par ses représentants, lors des contacts fréquents qui ont lieu avec les diplomates israéliens dans leur délégation officieuse de Baabda, dans la banlieue de Beyrouth, non loin du palais présidentiel.

Aujourd'hui encore, dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, on continue de souligner que M. Amine Gemayel tient un « double langage » à l'égard d'Israël et on indique que, la semaine dernière, lorsque le gouvernement de M. Begin a fait transmettre directement à Beyrouth ses conditions pour un retrait des forces israéliennes, les réactions libanaises « n'ont pas été négatives ». Mais qui croire au moment où le président Gemayel paraît les rejeter ? Les dirigeants israéliens ont tout de même été très désagréablement surpris par le ton qu'a adopté le président libanais à New-York devant les Nations unies, à Washington et à Paris.

Tout en feignant de ne pas manifester leurs appréhensions, ils se disent « déçus » et estiment que cette fois M. Gemayel va trop loin. C'est pourquoi le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a demandé à rencontrer de nouveau le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, ce jeudi 21 octobre, afin d'essayer de savoir quelle a été la véritable teneur des conversations avec M. Gemayel.

Les Israéliens notent que les Américains eux-mêmes, après ces discussions, se montrent moins optimistes quant à l'avenir des pourparlers qu'ils animent pour obtenir l'évacuation de toutes les forces étrangères du Liban.

Après s'être abstenus de faire le moindre commentaire pendant plusieurs jours, les dirigeants israéliens ne cachent plus leur amertume et pensent que M. Gemayel a commis des excès en déclarant qu'Israël, par son intervention au Liban, avait violé l'accord d'armistice de 1949 et que les troupes israéliennes devaient se retirer les premières sans conditions préalables.

« M. Gemayel, a déclaré mercredi M. Itzhak Modaï, ministre de l'énergie, *ne peut pas exiger de nous toutes les concessions sans respecter lui-même ses obligations qui sont de veiller très sérieusement à ce que le territoire libanais ne puisse plus servir à des attaques directes ou indirectes contre Israël. Tant qu'il ne pourra pas nous garantir cette sécurité, aucune de ses demandes ne sera vraiment acceptable. Il ne peut se dégager de ses responsabilités, nous ne le permettrons pas (...). Notre armée restera au Liban jusqu'à ce qu'un accord soit conclu.* » Ces mots semblent lourds de menaces.

Le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, qui pourtant reproche vivement au gouvernement de M. Begin de ne pas faire preuve d'assez de « souplesse » dans les discussions en cours, a lui-même trouvé les déclarations de M. Gemayel « *choquantes d'un point de vue israélien, et erronées d'un point de vue libanais, car,* a-t-il dit, *d'une part, il nous faut bien reconnaître qu'Israël a joué un rôle dans la libération du Liban, et, d'autre part, les Libanais doivent reconnaître qu'Israël n'a pas détruit le Liban autant que l'avait fait l'O.L.P.* ». Bref, « *M. Gemayel commet une erreur en tournant le dos à Israël* ».

Cependant, dans les milieux diplomatiques israéliens, on persiste à se dire convaincu que M. Gemayel ne souhaite pas en réalité un départ immédiat de l'armée israélienne parce qu'il sait que ce retrait est la condition de celui des troupes syriennes et des hommes de l'O.L.P. encore stationnés au Liban, et on considère que ses attaques étaient destinées à séduire l'opposition libanaise et les pays arabes.

FRANCIS CORNU.

« Au-delà des bons sentiments... »

A la conférence de presse du président Gemayel, mercredi soir, l'événement était moins dans les propos du chef de l'Etat que dans la présence muette, derrière lui, de son vieil adversaire Walid Joumblatt. Elle illustrait une réconciliation « *sur les grands principes* » qui, sur le terrain, n'empêche pas encore les Forces libanaises et les miliciens du parti socialiste progressiste d'en découdre au canon. Dernières convulsions ? Les deux hommes l'espèrent et le stoïcisme de M. Joumblatt lorsque son président de la République eut des mots très durs pour ses anciens alliés palestiniens montre que le passé est bien mort.

Se félicitant de « *l'identité de vues avec le président Mitterrand sur la presque-totalité des problèmes* », M. Gemayel, déjà affermi dans son autorité et son personnage de symbole d'un Liban en voie de résurrection, a fait état de son accord avec Paris sur le rôle de la force multinationale qui « *sera amenée à s'étendre sur une plus grande partie du territoire libanais* ». Il n'a toutefois pas précisé — bien qu'il se soit entretenu du problème avec M. Hernu — si le contingent français serait étoffé très vite dans le cadre de ce « *renforcement des effectifs et prérogatives* » de la force de sécurité.

Pour la reconstruction du pays, si les Etats-Unis, avec lesquels les relations sont « *excellentes* », ont à jouer un « *rôle primordial* » en tant qu'« *allié de taille* », le chef de l'Etat est visiblement soucieux de dissiper l'impression qu'il pourrait négliger ses « *amis sincères* », et d'abord la France, qu'il a remerciée avec chaleur de son action.

Il se plaint, toutefois, dans le seul domaine culturel, d'un « *certain abandon* », auquel M. Mitterrand a promis de porter remède.

Visiblement conscient du tort que pourait lui faire sa réputation de conciliateur dans un pays et une situation où la tranquillité requiert d'abord la force, M. Gemayel s'est lancé, en arabe, à l'intention de ses compatriotes, dans une très vigoureuse défense de son armée, victime d'une « *campagne calomnieuse de certains journaux* » à propos du « *nettoyage* » de Beyrouth-Ouest. De même, tout en rappelant que le Liban avait toujours été et voulait demeurer une « *terre d'asile* », il a violemment pris à partie ceux des Palestiniens qui, pour « *démolir* » son pays, « *abusent d'un respect des libertés unique dans un environnement d'intolérance et de dictature* ».

Il a à peine dissimulé que la rencontre de M. Cheysson et de M. Arafat à Tunis, « *réhabilitant* » un homme qui fut « *la cause de beaucoup de malheurs* », lui a déplu. Situant l'amitié avec la France « *au-delà des bons sentiments* », le chef de l'Etat libanais entend bien montrer à ses hôtes et à ses adversaires qu'il ne manquera pas de poigne et que ses deux objectifs, la sécurité et la reconstruction de son pays, exigent de l'énergie avant toute chose.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Le roi Hassan II est arrivé à Washington avec un représentant de l'O.L.P.

Le roi Hassan II du Maroc est arrivé mercredi 20 octobre à Washington, où doivent le rejoindre les autres membres du comité des Sept, comprenant les ministres des affaires étrangères d'Algérie, d'Arabie Saoudite, de Jordanie, de Syrie et de Tunisie, ainsi que M. Khaled El Hassan, *membre du comité exécutif* de l'O.L.P. et conseiller de M. Yasser Arafat. La délégation — à l'exception du représentant palestinien — doit être reçue vendredi par le président Reagan auquel elle présentera le plan de paix arabe adopté début septembre au sommet de Fès.

Le souverain, qui a été accueilli à l'aéroport par M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, a déclaré : « *Nous sommes réalistes et nous savons que nous ne pourrons pas trouver, en quelques jours ou en quelques mois, des solutions à un problème vieux de quarante ans. Notre mission n'est pas de négocier... mais d'écouter les explications du président Reagan et de lui expliquer notre plan.* »

M. Yasser Arafat, qui a été reçu à Djeddah, mercredi, par le roi Fahd d'Arabie a expliqué dans une interview accordée au quotidien saoudien *Al Chark al-Awsat* qu'il avait insisté pour qu'un représentant de l'O.L.P. figure dans le comité des Sept « *uniquement par souci de mettre Washington au pied du mur afin que les Arabes connaissent la véritable position américaine et ne bâtissent pas de châteaux de sable* ». Il a également précisé que si M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique (ministre des affaires étrangères) de l'O.L.P., ne figure pas dans la délégation c'est parce que le visa lui avait été refusé alors que cela n'avait pas été le cas pour M. Khaled El Hassan qui a la nationalité koweïtienne.

Les Etats-Unis ont refusé de recevoir le responsable palestinien à la Maison Blanche tant que l'O.L.P. n'aura pas reconnu le droit d'Israël à l'existence. Néanmoins, c'est la première fois qu'une personnalité de l'organisation se rend officiellement à Washington. Avant de quitter Rabat pour les Etats-Unis, M. Khaled El Hassan a déclaré q... « *le comité des Sept aura obtenu un succès important s'il arrive à ouvrir un dialogue sérieux entre les Arabes et les Etats-Unis* ». Il a cependant souligné que ce dialogue devra « *tenir compte du droit légitime du peuple palestinien et de son seul représentant légitime* » et a rappelé que « *les Etats-Unis savent bien que l'O.L.P. a accepté toutes les résolutions de Fès et des Nations unies qui préconisent le partage de la Palestine* ».

M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, qui accompagne la délégation, a déclaré que sa mission « *ouvrira de nouvelles perspectives à l'action arabe* ». Après l'entretien avec M. Reagan, le comité se rendra à New-York où il rencontrera — au complet, cette fois — le secrétaire général de l'O.N.U., M. Perez de Cuellar, et les représentants des pays membres du Conseil de sécurité. De là, il ira à Londres, où il s'entretiendra avec Mme Thatcher, en principe le 27 octobre. — (A.F.P., A.P.)

● *Le porte-parole du Quai d'Orsay* a réaffirmé ce jeudi 21 octobre l'hostilité de la France *« à toute démarche, entreprise, proposition ou mesure qui viserait de manière directe ou indirecte à priver Israël de sa qualité, et des droits qui y sont rattachés de membre de l'Organisation des Nations unies »*. Le porte-parole a cité deux raisons fondamentales à cette attitude : *« Nous sommes attachés au principe de l'universalité de l'Organisation des Nations unies et nous souhaitons la reconnaissance du droit d'Israël à l'existence, et comme le dit le projet de résolution franco-égyptien déposé au Conseil de sécurité, nous souhaitons la reconnaissance mutuelle et simultanée des parties en conflit au Proche-Orient. Nous encourageons tout mouvement qui va dans ce sens. Il serait contradictoire d'encourager un tel mouvement et simultanément de rester indifférent devant les menaces aux droits d'Israël aux Nations unies »*. *« Notre engagement est entier »*, a-t-il ajouté.

● *Un attentat contre l'ambassade du Liban à Rome.* — Un attentat à la bombe a provoqué d'importants dégâts matériels mercredi 20 octobre en fin d'après-midi à l'ambassade du Liban à Rome, sans faire cependant de victimes. Cet attentat, qui n'avait pas été revendiqué en début de soirée, est survenu à la veille de la visite du président libanais, M. Amine Gemayel, qui, selon le programme officiel, ne devait pas se rendre à l'ambassade mais devait, en revanche, rencontrer la colonie libanaise de Rome jeudi matin dans la cour Saint-Damase du Saint-Siège. La police recherche activement deux jeunes femmes, que des témoins ont aperçues s'éloignant à pied du bâtiment quelques instants avant l'explosion de la bombe. — (A.F.P.)

● *Expulsion du recteur de l'université de Naplouse.* — Les autorités militaires israéliennes ont ordonné mercredi 20 octobre l'expulsion vers la Jordanie de M. Munzir Tarakh, recteur de l'université Al-Najar de Naplouse, en Cisjordanie, a-t-on appris de source palestinienne à Jérusalem, parce qu'il s'est refusé à signer un document aux termes duquel il se serait engagé à ne pas appuyer l'O.L.P. — (A.F.P.)



A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE MINISTERE SUD-AFRICAIN DE LA DEFENSE a catégoriquement démenti, mercredi 20 octobre, une information de l'agence angolaise Angop, (notre dernière édition du 21 octobre), selon laquelle les troupes sud-africaines auraient enlevé l'archevêque de Lubango ainsi que trois religieuses, dans la province angolaise de Huila. Un porte-parole du ministère a déclaré que cette accusation *« constituait une tentative particulièrement pauvre de propagande. de la* par la Cour suprême de Johan-*riste de Luanda »*. — *(A.F.P.)*.

Benin

● DETENTIONS ARBITRAIRES AU BENIN. — Plusieurs sections d'Amnesty International attirent l'attention sur le sort de détenus politiques emprisonnés sans inculpation ni procès, dont MM. Elie Gangnido, Paul Iko, Simon Koudessi, Boniface Koundou, Adam Mama Yari, Urbain Sossouhounto, Mathias Dognon.

Djibouti

● M. YOUSSOUF ALI CHIRDON a été nommé ministre de l'intérieur, des postes et télécommunications de Djibouti. Membre du bureau politique du Rassemblement populaire pour le progrès (R.P.R.), président de la Cour suprême et jusque-là directeur de l'office des P.T.T., M. Ali Chirdon remplacé M. Idridd Farah Abaneh décédé le 17 juillet dernier à Paris. — *(Reuter.)*

Égypte

● LE FRERE DE L'ANCIEN PRESIDENT ANOUAR EL SADATE, M. Esmat el Sadate, a été *« privé de la libre disposition de ses biens »* par décision du *« procureur socialiste »*, annonce-t-on officiellement au Caire. Cette mesure s'étend aux biens de ses quatre épouses et de ses quinze enfants. Le *« procureur socialiste »* relève du *« tribunal de l'éthique »* qui ne prononce pas de sanctions pénales. Il a pris sa décision à la suite de trois rapports du ministère de l'intérieur indiquant que le frère de l'ancien raïs et ses enfants s'étaient *« rendus coupables d'agissements portant atteinte aux intérêts de la société socialiste et de nature à corrompre la vie politique du pays »*, ajoute-t-on de même source. M. Esmat el Sadate est également accusé de s'être *« enrichi en s'emparant de biens appartenant à l'Etat et en recourant à la spéculation et au marché noir »*.

L'ancien raïs avait déjà, en 1977 et en 1981, interdit à son frère de quitter le territoire égyptien. — *(A.F.P.)*

Mali

● M. MOUSSA TRAORE, président du Mali, reçu à déjeuner mardi 19 octobre à l'Elysée, a indiqué que ses entretiens avec M. François Mitterrand avaient notamment porté sur la crise de l'Organisation de l'unité africaine et sur les relations franco-maliennes.

République Sud-Africaine

● MLLE BARBARA HOGAN, âgée de trente ans, a été reconnue coupable de haute trahison, mercredi 20 octobre, par la Cour suprême de Johannesburg. C'est la première fois qu'une Sud-Africaine blanche est reconnue coupable de ce chef d'inculpation. Le tribunal a également reconnu la jeune femme coupable d'appartenance au Congrès national africain (A.N.C., mouvement anti-apartheid), interdit par le gouvernement de Pretoria. — *(A.F.P.)*

Tchad

● M. HISSENE HABRE devient officiellement, ce jeudi 21 octobre, le troisième président de la République du Tchad. Il devrait en principe faire connaître, peu après son investiture, la composition de son premier gouvernement ainsi que la constitution d'un « conseil national consultatif », organe d'Etat chargé de coordonner son action et celle du gouvernement.

Venezuela

● UN COOPERANT FRANÇAIS AU VENEZUELA, originaire de Montpellier, M. Bernard Sauret, détenu depuis sept mois dans une prison militaire de Caracas, a été libéré le mardi 19 octobre. Il avait été arrêté au domicile d'un ancien guérillero du groupe Bandera roja, chez qui on avait trouvé des armes. Accusé de *« rébellion militaire »* et de *« possession d'armes »*, il avait affirmé ignorer la véritable identité ainsi que les activités politiques d'un homme qui lui avait été présenté par des amis communs. — *(A.F.P.)*

SYNDICATS : LA MODÉRATION PAIE
Sondage exclusif : les Français jugent la politique, le rôle et les leaders des syndicats ouvriers, cadres et patronaux.
LE NOUVEL ECONOMISTE
VENDREDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde

politique

L'Assemblée nationale examine la réforme du statut des grandes villes

MM. Jacques Chirac, Jean-Claude Gaudin, Georges Sarre et Guy Hermier devaient prendre la parole, jeudi après-midi 21 octobre, au nom de leur groupe (respectivement le R.P.R., l'U.D.F., le P.S. et le P.C.), à l'occasion de l'examen, par l'Assemblée nationale, du projet de loi relatif à l'organisation de Paris, Lyon et Marseille et des établissements publics de coopération intercommunale.

Ce texte est soumis à une discussion commune, engagée mercredi 20 octobre avec le projet portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et Marseille. (Ces deux projets ont été analysés dans *le Monde* des 7 et 28 septembre, 6, 7 et 8 octobre.)

M. Poperen (P.S. Rhône), rapporteur de la commission des lois, définit le projet comme *« un nouveau pas dans la voie de la décentralisation »* et ajoute : *« On ne peut plus laisser se concentrer entre quelques mains l'essentiel des responsabilités ».* Le projet, assure-t-il, *« ne remet en cause ni l'unité communale, ni la cohérence des actions municipales, ni l'unité budgétaire, ni celle du personnel ».* Il souligne enfin : *« Si, comme je le pense, le conseil et le maire d'arrondissement correspondent aux besoins de notre temps et aux aspirations de la population, nous serons conduits à en tirer les conséquences législatives et à leur donner plus de pouvoirs. Mais à chaque jour suffit sa peine. Si, en revanche, cette nouvelle institution ne correspond pas aux besoins ni aux aspirations de la population, alors elle tombera en déshérence, comme ce fut le cas sous la IIIe République, pour les élus d'arrondissement. »*

M. Deferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, indique qu'il déposera au printemps un autre projet concernant, en particulier, les villes de plus de cent mille habitants. Celui-ci, précise-t-il, *« tendra à institutionnaliser certaines pratiques existantes, donnera un rôle consultatif aux organisations de quartier et ira dans le sens de la décentralisation et de la démocratisation ».* M. Defferre qualifie le texte de *« prudent, mesuré et modeste »,* surtout, ajoute-t-il, qi on le compare à ce que proposait M. Fanton (ancien député R.P.R.) *« qui voulait créer quatorze communes de plein exercice groupant vingt arrondissements ».* Parlant du référendum souhaité par M. Chirac, le maire de Marseille remarque : *« Une telle procédure n'a jamais été employée. Elle ne l'a pas été en 1975, quand le statut de Paris a été modifié par le Parlement ; ni en 1964 alors que la suppression des départements de Seine et de Seine-et-Oise constituait un bouleversement ; ni en 1966 lors de la création de quatre communautés urbaines qui enlevaient aux municipalités concernées la moitié de leurs compétences (...) D'ailleurs, l'article 11 de la Constitution ne permet pas une telle consultation, ni les articles 34 et 39. »* M. Defferre dément que le Conseil d'Etat ait jugé le projet *« juridiquement inapplicable »* et réfute la thèse selon laquelle le texte aboutirait au démantèlement des communes concernées. Le ministre d'Etat souligne notamment que le Conseil municipal *« ne pourra être paralysé par un conseil d'arrondissement »* et assure que la réforme n'entraînera aucune augmentation de la pression fiscale.

M. Dominati (UDF, Paris) défend ensuite une exception d'irrecevabilité dont l'objet est de faire décider que le texte est contraire à la Constitution. Le député UDF estime que le projet est contraire à l'article 72 de la Constitution, selon lequel *« les collectivités locales s'administrent librement »,* c'est-à-dire, précise-t-il, sans qu'une quelconque autorité extérieure puisse leur décider formellement des décisions ou leur imposer ouvertement des choix. Or, explique-t-il, le projet comporte des dispositions qui amènent l'État à prendre des décisions à la place des autorités municipales *« dans les conditions qui n'écartent pas le risque d'arbitraire ».* M. Dominati cite par exemple l'établissement de la liste des équipements, dont les conseils d'arrondissements doivent la charge, et le calcul des dotations financières accordées aux arrondissements. Enfin les dispositions relatives au personnel communal retirent, estime-t-il, au maire de la commune *sa pleine autorité sur le personnel rétribué par la commune ».* Bref, déclare le député de Paris, *« on limite la liberté des trois villes en cause à la fois par le haut (l'État) et par le bas (les conseils d'arrondissement) ».*

M. Quilès (PS, Paris) s'oppose à l'exception d'irrecevabilité. Il souligne que les thèses de l'opposition sont en contradiction avec celles qu'elle défendait dans le passé. *« en réalité dit-t-il vos critiques ne sont que des prétextes pour ne pas débattre car vous avez peur de la décentralisation ».*

L'exception d'irrecevable est alors repoussée par 324 voix contre 159 sur 483 suffrages exprimés.

M. Toubon (R.P.R.) : des objectifs électoraux

M. Toubon (R.P.R.-Paris) défend ensuite une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. *« La réforme n'est pas nécessaire »,* déclare d'emblée M. Toubon. Quatre raisons justifient cette déclaration : selon le député de la capitale, en effet, les Parisiens et les Lyonnais refusent *« le démantèlement de leur cité »,* il n'existe aucun exemple comparable à l'étranger ; la situation des arrondissements de Paris n'impose pas un tel projet, enfin le manque de concertation pour son élaboration ne le justifie pas.

Le projet *« ne répond qu'à des objectifs électoraux »,* ajoute M. Toubon, avant de déclarer : *« Qui ne voit en majorité municipale à Paris et à Lyon, si elle espérait seulement pouvoir l'obtenir aux prochaines élections municipales, ce monstre n'aurait jamais vu le jour ».*

M. Toubon chiffre ensuite à 85 millions de francs le coût de la réforme à Paris. *« Cela représente 2,5 points de pression fiscale supplémentaires pour les Parisiens »,* dit-il ; il ajoute : *« Les chefs socialistes de Paris et de Lyon ne sont pas assez grands pour espérer devenir maires, alors ils ont établi des mairies à leur taille. »*

La question préalable est ensuite repoussée par 328 voix contre 160 sur 488 votants et 488 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale, M. Brunhes (P.C., Hauts-de-Saine) exprime sa satisfaction : *« Les conseils d'arrondissement animeront la vie locale ; l'unité du statut du personnel est garantie, mais l'opposition craint cet essor démocratique »,* dit-il. Le député communiste souhaite améliore le projet en assurant une représentation proportionnelle des forces politiques et en inscrivant *« la reconnaissance des associations locales dans la gestion des affaires de quartier ».*

Dans la suite de la discussion générale, les orateurs dont la plupart sont élus des départements de Paris, du Rhône et des Bouches-du-Rhône, reprennent, pour l'essentiel, les arguments développés lors des premières interventions.

La séance est levée mercredi 20 octobre, à 23 h 55, la suite du débat étant renvoyée au jeudi 21 octobre, à 15 heures.

L. Z. et P. V.

LA REFORME ELECTORALE

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 20 octobre, en deuxième lecture, par 317 voix contre 160, le projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales. Comme en première lecture, les députés radicaux de gauche se sont abstenus sur l'ensemble du texte.

La commission mixte paritaire n'ayant pu aboutir à un accord, l'Assemblée, à la demande de la commission, a rétabli à trois mille cinq cents habitants le seuil d'application de la réforme (voir *le Monde* des 29 et 30 juillet).

S'agissant du mode de scrutin, l'Assemblée est revenue au texte de première lecture qui prévoit un système à deux tours. Elle a toutefois adopté un amendement de M. Richard (P.S., Val-d'Oise), qui précise que, par dérogation, l'élection des conseillers municipaux a lieu dans les mêmes conditions, *« dans les communes associées comptant moins de deux mille habitants et dans les sections comptant moins de mille habitants, si ces sections ne correspondent pas à des communes associées ».*

En ce qui concerne le régime des incompatibilités, l'Assemblée a adopté un amendement du groupe socialiste qui autorise un couple marié à siéger au sein du même conseil municipal.

(Publicité)

Communiqué des Editions JEAN DE BONNOT

La qualité, l'originalité et le succès des ouvrages édités par Jean de Bonnot ont naturellement suscité des imitateurs en France et à l'étranger. Dans la mesure où chaque œuvre fait l'objet chez cet éditeur d'une création authentique, tant en ce qui concerne le choix des auteurs, les reliures plein cuir ornées de décors originaux poussés à l'or véritable qu'en ce qui regarde les mises en page très élaborées et chaque fois renouvelées, les suiveurs pouvaient être considérés avec un certain détachement par Jean de Bonnot, qui bénéficiait toujours d'un temps d'avance et de la fameuse petite différence qui est l'essentiel en matière d'édition d'art.

Cette foi dans le travail bien fait et dans la qualité de ses livres est toute exprimée dans la célèbre clause de garantie à vie que Jean de Bonnot est apparemment le seul éditeur au monde à faire valoir (reprise du livre au prix d'achat payé par le souscripteur).

Cependant, Jean de Bonnot se sent en droit de protester quand la compétition devient par trop déloyale et prend des cheminements plus condamnables que le simple plagiat malhabile.

C'est ainsi que, ces derniers mois, des documents importants ont disparu subrepticement de ses bureaux.

Il s'agit d'abord d'études concernant des éditions en projet et, notamment, d'une formule nouvelle dont l'élaboration a nécessité une somme considérable de recherches. Tout laisse supposer que ces pièces ont été « empruntées » et consultées indûment.

En deuxième lieu, le fichier confidentiel des clients de Jean de Bonnot a été en partie détourné de telle sorte que l'éditeur a été coupé d'une fraction de sa clientèle dont on devine bien qu'elle est actuellement sollicitée par les auteurs indélicats du pillage qui proposent abusivement par ce biais leurs succédanés.

Ce double méfait incite les Editions Jean de Bonnot à prendre les mesures suivantes :

1° Révéler au public plus tôt que prévu les nouvelles éditions et les projets jusqu'alors celés dans ses cartons, notamment le programme original baptisé « Curiosités littéraires et bibliophiliques ».

2° Entreprendre de renouer des relations normales, régulières et attentives avec ses clients en leur demandant de bien vouloir se faire reconnaitre en retournant le bulletin ci-dessous. Jean de Bonnot leur communiquera aussitôt les titres de ses récentes et prochaines réalisations ainsi que les conditions particulières auxquelles ils ont droit.

3° Informer tous ceux qui le désirent des titres et des prix des livres signés par Jean de Bonnot et qui ne sont pas encore épuisés.

Pour cela, merci de bien vouloir renvoyer aussitôt que possible la demande d'information ci-dessous.

✂ ....

DEMANDE D'INFORMATION

à envoyer aux Editions Jean de Bonnot, 7, Fbg-St-Honoré, 75008 Paris.

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement une documentation sur les ouvrages en cours ou en préparation, signés par Jean de Bonnot.

Nom .... Prénom ....

Adresse complète ....

Ville .... Code postal ....

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES A PARIS

M. Fiszbin, « communiste unitaire », maintient sa demande de candidature

A la suite de la déclaration de M. Malberg, chef de file des candidats communistes aux élections municipales de Paris (*le Monde* du 21 octobre), *Rencontres communistes-Hebdo* animé par M. Henri Fiszbin, écrit dans son numéro du 21 octobre : *« Le P.C.F. est manifestement mal à l'aise, car il ne peut plus prétendre rassembler et représenter l'ensemble des communistes. Prétendre que l'élimination d'Henri Fiszbin, conseiller de Paris, est une condition nécessaire au renforcement de la gauche n'est tout simplement pas sérieux. C'est, au contraire, la reconnaissance de la diversité qui mobilisera l'ensemble de l'électorat communiste et de gauche. (...) Les communistes unitaires R.C.H., qui se différencient du P.C.F., veulent renforcer l'influence communiste en France, et ils approuvent et soutiennent toutes les démarches positives du P.C.F. (...) Il est raisonnable de penser que cette évidence devrait s'imposer à tous et que Henri Fiszbin sera candidat sur la liste d'Union dans le dix-neuvième arrondissement. »*

Loi électorale municipale

Les sénateurs ont adopté, en seconde lecture, dans la nuit du 20 au 21 octobre, par 197 voix contre 90 (P.C., P.S.) et 14 abstentions (M.R.G.), le projet de réforme de la loi électorale municipale. Dans un effort de conciliation, ils ont accepté le principe du scrutin à deux tours qu'ils avaient repoussé en première lecture. Ils ont aussi abaissé de dix mille à neuf mille habitants le seuil au-delà duquel sera instauré le scrutin proportionnel. L'Assemblée nationale, saisie de ce texte pour une nouvelle lecture, maintiendra-t-elle le seuil de trois mille cinq cents habitants ou acceptera-t-elle celui de neuf mille qui était aussi celui annoncé par M. François Mitterrand ?



L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Defferre compte sur le Sénat pour l'aider à améliorer son projet de transfert de compétences

Les sénateurs ont entamé, jeudi matin 21 octobre, en première lecture, avant l'Assemblée nationale, la discussion du projet de loi relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat. Aucun des textes ayant trait à la politique de décentralisation, dont le Parlement a déjà eu à débattre, n'a revêtu une importance comparable à ce projet. Toutefois, une lettre rectificative du 27 septembre dernier a amputé ce texte de cinquante-sept articles sur cent trente-cinq, ne laissant en discussion que les dispositions qui doivent entrer en vigueur dès 1983, et reportant à la session de printemps l'examen des mesures dont l'urgence ne s'imposait pas.

La commission des lois, estimant qu'une telle amputation (qui réduit de 90 % les transferts de dépenses et de recettes initialement prévus) porte atteinte à la cohérence de la réforme, a décidé de se prononcer sur la totalité des dispositions et de leurs implications financières.

« Nous avons estimé, à déclaré le rapporteur M. Girod (Gauche dém., Aisne), *de porter un jugement global par référence à l'ensemble du texte initial. »* La commission des lois propose donc un certain nombre d'amendements jugés par elle indispensables à la cohérence du projet, même si ces dispositions se rapportent à la partie « amputée ».

D'autre part, pour bien montrer que le Sénat est prêt à débattre de l'ensemble de la réforme, le président de la commission, M. Jozeau-Marigné (R.I., Manche) a tenu, mardi, une conférence de presse, entouré des cinq rapporteurs « pour avis », et présidée par M. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances. Il a annoncé le dépôt d'une proposition de loi qui reprend à son compte (en les amendant) la totalité des articles dont le gouvernement voulait différer l'examen.

Un fossé des intentions aux actes

Le rapporteur, M. Girod, reproche au projet de transférer « des charges et non des compétences ». Quand, néanmoins, il y a transfert de compétences, c'est, dit-il, entre les collectivités territoriales elles-mêmes, et non de l'Etat à ces collectivités. Autre reproche : le décalage entre les intentions et les actes. L'administration, estime-t-il, ayant perdu en théorie d'importants moyens de contrôle sur les élus locaux, tente de les récupérer. Ainsi, pour la première fois en droit français, précise le rapporteur, le principe d'inconstructibilité du sol est édicté en l'absence de tout document d'urbanisme. Une telle *« arme absolue »* ne limite pas seulement la liberté locale ; l'article 16 introduit ce qu'il nomme une *« liberté suggérée »,* en déterminant *a priori* le type d'habitat souhaité par le gouvernement. Le texte enfin contient, selon M. Girod, des dispositions *« fourre-tout »,* occasion pour l'administration de mettre au jour des réformes enfouies dans les tiroirs.

Pour M. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), rapporteur avec M. Raymond (Gauche dém., Alpes-Maritimes), de la commission des finances, la définition des ressources manque de rigueur. Leur transfert est présenté comme corrélatif au transfert de compétences. Or, les dépenses induites par ce transfert ne sont pas prises en compte. D'autre part, les dispositions relatives à la dotation générale de décentralisation, second volet du dispositif de compensation, sont totalement imprécises. Quant à la dotation globale d'équipement (D.G.E.), elle devrait rester indépendante de ce dispositif de compensation, mais le projet, souligne M. Raybaud, n'offre pas les garanties nécessaires d'autant moins que sont regroupés sous la rubrique D.G.E. des crédits qui appartiennent déjà aux départements et communes. Enfin, les ressources fiscales affectées à la compensation ne semblent pas adaptées et comportent le risque d'une évolution moins rapide que celle des charges transférées.

M. Seramy (Un. centr., Seine-et-Marne) exprime l'avis de la commission des affaires culturelles, qui approuve pour l'essentiel les dispositifs en discussion dans son secteur, celles ayant trait notamment à la formation professionnelle : création d'un fonds régional de l'apprentissage et de la formation continue.

M. Valade (R.P.R., Gironde) critique notamment, au nom de la commission des affaires économiques, les dispositions concernant l'urbanisme : *« Le maire d'une commune rurale,* précise-t-il, *qui ne souhaite pas délivrer de permis de construire, verra la plus grande partie du territoire de sa commune devenir inconstructible. »*

M. Madelain (Un. centr., Ille-et-Vilaine) déplore l'amputation de toutes les dispositions d'ordre social contenues dans le projet initial. Son rapport vise la partie amputée.

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, présente son projet de loi « portant répartition des compétences entre les collectivités locales et l'Etat ».

« Ce projet, souligne le ministre *constitue la seconde étape de la réforme. (...) La commune se voit reconnaître la maîtrise du sol. (...) Au département revient la mission de solidarité et de péréquation, par la gestion des services lourds et plus particulièrement l'aide sociale, ainsi que par la redistribution entre les communes, notamment rurales. (...) La région, enfin, est renforcée dans sa capacité de réflexion d'incitation, d'implusion dans les domaines de la planification, de l'aménagement du territoire, et, plus généralement, de l'action économique et du développement. Elle reçoit notamment à ce titre la compétence de droit commun en matière de formation professionnelle ainsi que les ressources correspondantes. »*

M. Defferre évoque ensuite un « problème fondamental : ne pas permettre à une collectivité locale d'exercer une tutelle sur une autre collectivité ». « l'Etat seul a la faculté de trancher un conflit entre collectivités locales. »

Autre engagement : tout transfert de compétence est accompagné d'un transfert de ressources correspondantes. La réforme sera échelonnée sur trois ans :

« 1983 verra s'effectuer les transferts de compétence dans les domaines de l'urbanisme et du logement, de la formation professionnelle et de l'aménagement du territoire.

» En *1984* seront concernées les attributions relatives à l'action sociale et à la santé, ainsi qu'aux transports.

» Enfin, les transferts de compétences dans les secteurs de l'éducation, de la culture et de l'environnement interviendront en *1985.* »

M. Defferre annonce, à propos de l'important chapitre de l'urbanisme, « une nouvelle définition du POS (Plan d'occupation des sols) qu'il proposera, dit-il, « dans le cours du débat ».

Puis il conclut : *« Rarement un projet de texte aura été aussi lourd de conséquences ; il est peut-être, par-là même, imparfait. Je compte beaucoup sur le Sénat pour aider le gouvernement à l'améliorer. »*

La gestion des caisses de Sécurité sociale

Au début de la séance, le Sénat avait adopté par 197 voix contre 104 (P.C., P.S., M.R.G.) le projet de loi modifiant la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de la Sécurité sociale.

Avant le scrutin, le rapporteur, M. Souvet (ratt. R.P.R., Doubs), avait souligné les divergences qui séparent la majorité sénatoriale de la majorité gouvernementale à propos de cette réforme, dont le Sénat avait commencé l'examen la veille en séance de nuit (*le Monde* du 21 octobre). Il s'agit principalement de la représentation paritaire que réclame le Sénat et du monopole syndical des candidatures, dont il ne veut pas. D'autres modifications sont apportées par les sénateurs, qui refusent notamment que le président de l'Union des caisses nationales soit nommé par décret et ont estimé que les caisse, tant locales que régionales ou nationales, doivent élire, elles-mêmes, un président, choisi en leur sein.

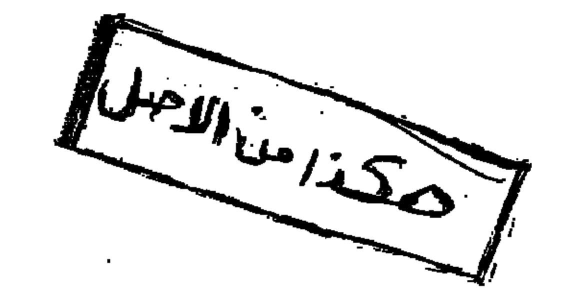
A. G.

Mendès France

ET

LE NOUVEL observateur

DÈS VENDREDI A PARIS



POLITIQUE

L'HOMMAGE A PIERRE MENDÈS FRANCE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. MERMAZ : une haute référence politique et morale

Mercredi 20 octobre, à l'Assemblée nationale, à l'ouverture de la séance de questions au gouvernement, M. Louis Mermaz prend la parole pour rendre hommage à la mémoire de Pierre Mendès France.

Le président de l'Assemblée nationale souligne en conclusion : « *La fidélité à son engagement politique en fera, à divers moments de sa vie, un opposant résolu. Durement, férocement, injustement attaqué à maintes reprises de sa carrière, il est aujourd'hui l'objet d'éloges unanimes. Chacun ici, par-delà nos différences, reconnaîtra son courage, sa lucidité, une vision ardente du devenir de notre pays et de l'humanité. Il aura eu la volonté, au-delà des conflits et des appréciations circonstancielles ou personnelles, de se rattacher aux grands courants populaires. Sa vie apparaît aujourd'hui comme une haute référence politique et morale.* »

M. MAUROY : méditer sur cet exemple

M. Mauroy indique, pour sa part : « *Sa mort rassemble le pays, au-delà des clivages politiques et des querelles partisanes. Et c'est cette unité, un instant retrouvée, qui constitue sans doute le plus bel hommage rendu à l'ancien président du conseil. Un hommage d'autant plus remarquable qu'il est spontané.* »

Et le premier ministre conclut : « *Durant le Front populaire, à la libération, pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie, il a su toujours effectuer les choix qui honorent (...). Pour parvenir aux solutions, il n'a jamais hésité à parler aux Français le langage rugueux de la vérité, à proposer des choix difficiles. Refusant les demi-mesures, il a accepté de payer cette authenticité du prix de l'éloignement du pouvoir. Qui, parmi nous, peut éviter de méditer sur cet exemple ?* »

• LE MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) « *salue avec émotion et respect la mémoire de Pierre Mendès France, dont l'action a marqué profondément l'histoire contemporaine à ses moments les plus décisifs. De la vie de ce républicain et patriote fervent, le MRAP retient essentiellement son courage face au nazisme et au régime de Vichy, et, lorsqu'il dirigea le gouvernement, en 1954-1955, ses audacieuses initiatives pour la paix en Indochine et l'indépendance de la Tunisie. C'était l'amorce du processus de décolonisation, qu'il allait soutenir ensuite en faveur de l'Algérie, du Maroc et de l'Afrique noire. Pierre Mendès France fut en permanence l'objet d'odieuses campagnes racistes, qu'il repoussait avec une exemplaire dignité* ».

• M. ROGER QUILLIOT, ministre de l'urbanisme et du logement : « *Le mendésisme consistait à mettre en accord ses paroles et ses actes. C'était aussi une façon de refuser d'aller au pouvoir quand les possibilités d'agir selon ses convictions n'étaient pas offertes. Pierre Mendès France, c'était la conjugaison d'une haute conscience morale avec une grande connaissance des problèmes économiques et financiers.* »

• M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du P.C.F., actuellement en voyage en Chine, a adressé à Mme Mendès France un télégramme dans lequel il écrit notamment : « *Avec Pierre Mendès France, c'est un homme politique, un homme d'Etat ayant marqué la vie française tout au long de ces dernières décennies qui disparaît. Pour m'en tenir à ses dernières interventions politiques, je n'oublie pas le rôle qui fut le sien dans le soutien à la majorité et au gouvernement d'union de la gauche, ni la position courageuse qu'il sut prendre, touchant le problème palestinien, lors des récents événements tragiques du Liban.* »

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES FINANCES

Une vingtaine d'amendements au projet de budget ont été adoptés

La commission des finances de l'Assemblée nationale a commencé, mardi 19 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 1983 et a adopté une vingtaine d'amendements proposés par le groupe socialiste et adoptés par le gouvernement.

Il s'agit notamment d'un amendement présenté par M. Pierret, rapporteur général de la commission, qui concerne la déductibilité des frais de garde d'enfants. Cette possibilité, réservée actuellement aux « *célibataires, veufs et divorcés* » sous réserve que leur revenu imposable ne dépasse pas le plafond de la neuvième tranche du barème de l'impôt sur le revenu (soit, pour 1982, 92 970 F) devrait être ouverte « *sous les mêmes conditions et dans les mêmes limites, aux foyers fiscaux dont les deux conjoints justifient d'un emploi à temps plein* ».

En ce qui concerne les « *paradis fiscaux* », l'amendement présenté par M. Goux, président de la commission, prévoit notamment l'abrogation de l'article 209 A du code général des impôts, jugé « *inefficace et inopportun* », qui instituait une taxation minimale à l'impôt sur les sociétés.

En remplacement, il est proposé d'« *assujettir à une taxe patrimoniale annuelle les sociétés installées dans les paradis fiscaux qui possèdent des immeubles en France* », de « *favoriser temporairement la disparition de l'écran juridique que constitue la société étrangère et le retour à une détention directe de l'immeuble par son propriétaire réel* » et, enfin, de « *décourager, par un relèvement des droits d'enregistrement, l'acquisition d'immeubles en France par des sociétés établies dans des paradis fiscaux* ».

En ce qui concerne les assurances, un amendement propose la suppression de la taxation des contrats d'assurance groupe, tandis qu'un autre envisage une modification de la taxation des bons ou contrats de capitalisation. Ceci pour éviter de « *pénaliser* » ces placements par rapport à d'autres plus « *volatiles* », alors que « *cet effort de capitalisation s'appuie le plus souvent sur un ressort psychologique profond : la préparation de la retraite* ».

Le travail en commission devrait se poursuivre avec, notamment, la discussion de l'article du projet qui prévoit le remplacement de l'avoir fiscal par un « *crédit d'impôt* ». Le bureau exécutif du P.S. a tranché sur ce sujet mercredi 20 octobre, en faveur du maintien de l'avoir fiscal.

La commission des finances a adopté deux amendements visant à améliorer la formule du compte d'épargne en actions (C.E.A.).

• Le premier consiste à relever de 20 % à 30 % le crédit d'impôt applicable à ce nouveau produit financier et à ramener de 10 000 F à 6 000 F par personne (de 20 000 F à 12 000 F pour un couple) le montant maximum de ces comptes.

• Le second supprime l'incompatibilité prévue dans le projet initial entre les avantages fiscaux du compte d'épargne en actions et l'abattement de 3 000 F consenti sur les dividendes d'actions.

[En votant ces deux propositions, envisagées depuis quelque temps par certains parlementaires (*le Monde* daté 19-20 septembre), la commission a voulu renforcer les avantages du C.E.A. pour rendre plus attractif cet instrument destiné à assurer le relais des « 5 000 F Monory ». Dans les milieux financiers, on craignait en effet qu'un désinvestissement important (5 à 10 milliards de francs) n'intervienne à la fin de l'année si les anciens bénéficiaires de la « loi Monory » n'étaient pas tentés par le nouveau produit.

• PRÉCISION. – Le comité directeur du parti socialiste démocrate (siège social : 14, rue Sédillot ; secrétariat général : 72, avenue Victor-Hugo, à Paris) nous demande d'indiquer que ce parti n'a pas été dissout quand son président, M. Eric Hinterman, l'a quitté en mars 1982 pour rejoindre le P.S. M. J. Cance, secrétaire général du P.S.D., nous précise que M. Hinterman avait été mis en minorité au comité directeur par dix-huit voix sur vingt et une. M. Hinterman deviendra le 1er novembre secrétaire général adjoint de l'Union de l'Europe occidentale (*le Monde* du 10-11 octobre).

Bertrand Contemporain
les signatures du mobilier contemporain
WILLY RIZZO - TOMASO BARBI - FABIAN - MAHEY
Canapé 2 places Tango recouvert tissu Cereda 4490 F.
7 rue Lacaille 75017 Paris. Tél. 229.25.36.

AVOIR FISCAL ET GUERRE D'ALGÉRIE

Désaccords entre le P.S. et le gouvernement

Le remplacement de l'avoir fiscal par un « crédit d'impôt », prévu par le projet de budget pour 1983, et le projet de loi visant à effacer définitivement les séquelles de la guerre d'Algérie suscitent l'hostilité du P.S. Le bureau exécutif de ce parti, réuni mercredi soir 20 octobre, a en effet décidé de demander la suppression de l'article 52 du projet de loi de finances qui substitue le « crédit d'impôt » à l'avoir fiscal (*le Monde* du 21 octobre). D'autre part, M. Jospin a été chargé d'évoquer le projet sur les suites de la guerre d'Algérie devant M. Mitterrand et M. Mauroy.

Le débat sur l'avoir fiscal a été limité aux interventions de MM. Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui avait saisi le bureau exécutif de cette question, et Pierret, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. Le premier a défendu la thèse selon laquelle il vaut mieux maintenir le système de l'avoir fiscal – création de M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, en 1965 – plutôt que de le remplacer par un « crédit d'impôt » qui lui ressemble comme un frère, ce qui donne le sentiment, selon lui, que le gouvernement reprend à son compte un élément de la politique giscardienne. Maintenir l'avoir fiscal en l'état serait alors considéré, par les socialistes, comme une mesure d'attente jusqu'à la suppression de cette disposition, conformément aux engagements du P.S., dans le cadre d'une réforme globale de la fiscalité.

Pour sa part, M. Pierret a soutenu la position du gouvernement, bien qu'elle lui paraisse imparfaite. Outre qu'elle provoquerait un conflit entre le parti, le groupe socialiste et le gouvernement, la thèse défendue par M. Joxe serait accueillie, selon lui, avec incrédulité dans les milieux boursiers, qui perdraient totalement confiance dans un système d'avoir fiscal condamné à court terme. Un changement d'orientation serait aussi interprété, a-t-il dit, comme le signe d'une hésitation gouvernementale qui ferait perdre de son crédit au pouvoir dans les milieux financiers internationaux et contribuerait à affaiblir le franc.

La thèse de M. Joxe l'a emporté par dix-huit voix (les « mitterrandistes ») contre dix (M. Pierret et ses amis, proches de M. Mauroy, et les « rocardiens ») et trois abstentions (les représentants du CERES). La veille, M. Mauroy avait fait part à MM. Pierret et Christian Goux, président de la commission des finances, de son intention de ne pas céder sur ce point. M. Joxe n'assistait pas à l'entretien.

Le sort des officiers

Le projet de loi visant à effacer les séquelles de la guerre d'Algérie avait, lui aussi, provoqué des débats contradictoires au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Le mardi 12 octobre, MM. Joxe, Richard (Val-d'Oise) et Worms (Saône-et-Loire) s'étaient efforcés d'exclure du champ d'application de la loi les généraux « *félons* » qui s'étaient dressés contre le général de Gaulle au nom de l'Algérie française (*le Monde* du 14 octobre). Leur thèse avait été mise en minorité, à deux voix près, par le groupe socialiste.

Devant le bureau exécutif, M. Delanoë, porte-parole du P.S., député de Paris, a demandé que l'examen de ce projet par l'Assemblée nationale, prévu pour le jeudi 21 octobre, soit renvoyé à une date ultérieure, afin que le gouvernement puisse remanier son texte. M. Joxe est intervenu dans le même sens. M. Jospin a fait l'unanimité en proposant d'évoquer ce problème, jeudi matin, devant le président de la République, puis devant le premier ministre. Le premier secrétaire du P.S. a indiqué qu'il demanderait notamment que les officiers soient exclus du champ d'application de la loi. Si cette démarche n'aboutissait pas, le groupe parlementaire de l'Assemblée nationale pourrait déposer un amendement en ce sens.

M. Jospin a donc présenté jeudi matin à M. Mitterrand la position du bureau exécutif du parti. Le président lui a répondu que cette position n'est pas conforme aux engagements pris par le candidat socialiste pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1981. On en était là jeudi après-midi. A l'Assemblée, la séance avait été suspendue et ne devait reprendre que dans la soirée. Le groupe socialiste s'est réuni pour examiner la situation. Commentant celle-ci, le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Labarrère, a notamment déclaré, en faisant allusion au motif principal du désaccord – le cas des généraux « félons » – : « *Que voulez-vous, le parti socialiste a les yeux fixés sur les étoiles...* »

Ce différend entre le gouvernement, le parti et le groupe provoque des tensions au sein du groupe socialiste. Certains députés ont manifesté leur volonté de ne pas se laisser « dicter » leur conduite par M. Joxe et par le bureau exécutif. Ainsi M. Gérard Gouzes, député du Lot-et-Garonne, rapporteur du projet de loi, a déclaré : « *J'en ai marre de voir Pierre Joxe manipuler le groupe socialiste.* »

De son côté, déjà embarrassé par l'attitude de plusieurs députés qui n'ont pas voté la taxe sur les alcools et les tabacs (*le Monde* du 14 octobre), M. Joxe ne peut guère se permettre de risquer de nouvelles défections quelques jours plus tard. Or, M. Worms, Mme Halimi (app. socialistes, Isère) et plusieurs de leurs collègues ont manifesté, en privé, leur intention de ne pas voter le projet du gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Quatre avocats interviennent auprès du Parlement

Quatre avocats à la cour d'appel de Paris, anciens défenseurs des prisonniers civils et militaires pendant la guerre d'Algérie, MM. Henry Douzon, Léo Matarasso, Jacques Mercier, Joë Nordmann, ont adressé, aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat une lettre dans laquelle ils approuvent « *que le gouvernement ait pris, ces derniers temps, les mesures qui traînaient depuis vingt ans en faveur des rapatriés* », en ajoutant, toutefois, qu'ils « *n'acceptent pas que la mémoire des Français soit abolie, que la réconciliation avec des hommes s'accompagne de l'oubli des faits, de l'oblitération du passé et de sa conséquence : l'adultération du présent* ». Les quatre juristes précisent : « *Ils n'admettent pas que le débat en cours soit l'occasion pour, par exemple, le général Jouhaud – membre du* « quarteron de généraux à la retraite » *contre qui le général de Gaulle, président de la République, se dressait en donnant l'ordre de* « barrer la route à ces hommes-là en attendant de les réduire », *puisse être écouté, disant :* C'est donc que nous n'avions pas tout à fait tort... c'est une *sorte* de réhabilitation ».

Ils demandent au Parlement que soient exclus du bénéfice du projet de loi « *ceux qui ont assumé un rôle déterminant d'organisation ou de commandement dans une entreprise tendant à empêcher l'exercice de l'autorité de l'Etat ou à substituer à cette autorité une autorité illégale* », ainsi que les auteurs de crimes de sang « *commis dans le cadre de cette entreprise* ».

FACE A LA MAJORITÉ

Mme Garaud se montre plus conciliante M. Pons plus agressif

Il serait sans doute abusif de dire que Mme Marie-France Garaud s'est ralliée à la majorité. On peut cependant constater qu'elle continue de s'éloigner de l'opposition. Reconnaissant volontiers, sur les écrans de TF 1, mercredi 20 octobre, que le gouvernement fait « *de très bonnes choses* » et que M. Bérégovoy a « *du bon sens* », l'ancienne conseillère de Georges Pompidou ne serait, pour le moment, empêchée de participer au gouvernement que par la présence des ministres communistes.

L'ancienne candidate à la présidence de la République (1,33 % des suffrages exprimés, le 26 avril 1981, au premier tour de l'élection présidentielle) est, corrélativement, beaucoup plus critique à l'égard de l'opposition. Elle réserve toutefois, désormais, ses flèches à MM. Giscard d'Estaing et Barre, omettant de citer le nom de M. Chirac. Sa rupture semble donc consommée avec le camp qu'elle avait servi jusqu'aux élections européennes de mai 1979.

Le même jour, au micro de France-Inter, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., accentuait encore l'opposition de son mouvement à la politique du gouvernement. Le député de Paris, comme l'avait fait M. Chirac lors de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 17 octobre, n'a guère approuvé que l'attitude de la France dans le conflit du Proche-Orient. Rien dans le reste de la politique du gouvernement ne trouve grâce à ses yeux et il utilise des termes particulièrement sévères pour formuler ses accusations. En revanche, il se montre particulièrement coopératif envers ses alliés, allant jusqu'à souhaiter qu'ils soient « *grands, forts et bien développés* ». Un langage, que, avant mai 1981, les « chiraquiens » ne tenaient pas souvent en parlant des « giscardiens » !

A. P.

Mme GARAUD : le gouvernement fait de très bonnes choses.

Invitée du journal télévisé de TF 1, mercredi 20 octobre, Mme Marie-France Garaud a notamment déclaré :

« *Il y a de très bonnes choses qui sont faites actuellement* » et « *il est tout à fait anormal, par exemple, que l'opposition ne salue pas l'effort qui est fait en matière de sécurité sociale. Il y a là un effort de lucidité, de courage et de simple bon sens, dont je m'étonne qu'il puisse être contesté.* »

Rendant hommage à Pierre Mendès France, « *un homme honnête qui a toujours mis ses actes en rapport avec ses convictions et qui n'a jamais rien sacrifié à sa carrière* », Mme Garaud a assuré qu'« *il n'aurait jamais participé à un gouvernement avec les communistes. Moi non plus. Je considère la participation des communistes au gouvernement moins par ce qu'elle est et par ce qu'elle représente que par ce qu'elle porte en germe. Cela me paraît un péché originel.* »

L'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Chirac a critiqué sévèrement MM. Giscard d'Estaing et Barre. « *Lorsqu'il parle des* « *déçus du socialisme* », *M. Giscard d'Estaing n'est pas très ambitieux. On a parfois parlé de construire la France avec les rêves de ses soldats, c'était plus glorieux que de la construire avec les déceptions de ses citoyens. C'est une attitude résiduelle qui me paraît peu enthousiasmante.* » Rappelant que M. Barre avait été appelé « *le Joffre de l'économie* », elle estime : « *Joffre revient à la surface, mais la bataille de la Marne est passée. Comment M. Barre peut-il prendre maintenant feu et flamme contre une politique de baisse de niveau de vie qu'il avait souhaitée, mais qu'il n'avait pas réussi à faire ?* »

M. BERNARD PONS : la rigueur gouvernementale est une mascarade.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., invité mercredi 20 octobre de l'émission « Face au public » de France-Inter, a déclaré au sujet de la politique de rigueur du gouvernement :

« *J'appelle cela une mascarade. La rigueur gouvernementale d'aujourd'hui ? Laissez-moi rire.*

» *Le budget est falsifié ; 17 milliards de dépenses ont été débudgétisés, certaines dépenses importantes ont été volontairement minorées et des recettes ont été artificiellement majorées.*

» *Le gouvernement se flatte en déclarant :* « *Voyez-vous, nous faisons un effort de rigueur, notre budget ne sera en déséquilibre que de 117 milliards avant la discussion budgétaire.* » *C'est faux, c'est un mensonge, le déséquilibre budgétaire avant la discussion qui va commencer au Parlement est au moins du niveau de 150 milliards.*

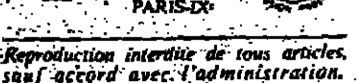
» *En ce qui concerne l'emploi, le gouvernement triche, il ment aux Français en parlant d'une progression qui diminue. Depuis que M. Mauroy est premier ministre, il y a eu 450 000 chômeurs de plus, soit la totalité des habitants de la ville de Lille. Depuis qu'il est premier ministre, M. Mauroy a mis la ville de Lille au chômage (1). (...) On nous dit une chose et on fait le contraire. Le président de la République a prononcé un important discours à Figeac. Je n'en vois pas les effets dans la politique conduite par le gouvernement. Il a parlé de la réconciliation des Français, et, pendant ce temps, on discute à l'Assemblée nationale de ce projet de loi qui va démanteler Paris, Lyon et Marseille.* »

Enfin, à propos de l'opposition, M. Pons assure : « *Il faut que nos partenaires soient grands, forts et bien développés, qu'ils aient des leaders. Nous ne reprendrons pas la responsabilité du pouvoir avec le R.P.R. tout seul. Il faut que nous ayons des partenaires solides, vigoureux, ayant à leur tête des leaders qui puissent s'exprimer.* »

(1) M. Pons doit confondre la communauté urbaine et la ville de Lille, qui, au recensement de 1975, comptait 171 893 habitants.

des femmes du M.L.F. éditent...
NAOUAL EL SAADAOUI
Prix de l'amitié franco-arabe 1982
pour ses deux ouvrages :
La face cachée d'Eve
"Naoual El Saadaoui dénonce (...) l'opération barbare de l'excision, point crucial du drame de la femme orientale et africaine..."
Jean-Pierre Peroncel-Hugoz - Le Monde
Ferdaous, une voix en enfer
"Un magnifique roman aux éditions Des femmes. Un chant monocorde rarement entendu... Un livre âpre, écrit avec des mots premiers..."
Françoise Xenakis - Le Matin
Editions Des femmes, 6 rue de Mézières 75006 Paris

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

OCTOBRE 82 HESPERIDES VAUGIRARD · NOVEMBRE 82 HESPERIDES PASSY · DECEMBRE 82 HESPERIDES DE BORDEAUX · JANVIER 83 HESPERIDES WAGRAM

Chaque mois, Cogedim lance une nouvelle Résidence-Services

Voici les raisons d'un tel succès :

1 Une vie adaptée à l'époque

Pour vivre aussi bien qu'hier, et même mieux, il faut plus que jamais transformer son mode de vie en l'adaptant à notre époque. C'est ce que vous proposent les Résidences-Services Hespérides. Elles s'adressent surtout aux familles dont les enfants déjà grands ont quitté la maison. Aux couples très absorbés par leur vie professionnelle. Ou aux personnes seules qui désirent trouver la chaleur d'un entourage ouvert et plus disponible.

2 Des services plutôt que des m² inutiles

Vous échangez les charges d'un appartement devenu trop grand contre **des services que l'on ne trouve plus de nos jours.**

3 Vivre mieux sans ostentation

Vous achetez un appartement de taille très raisonnable. Pourtant, vous vivez "sur un grand pied". Car vous êtes copropriétaire d'un Cercle de loisirs au pied de votre résidence et vous bénéficiez de services que seule **l'organisation commune à tout l'immeuble** rend encore possibles et accessibles.

4 Bien servi et jamais isolé

Disposer, selon ses besoins, d'un personnel qui comprend : cuisinier, serveuse, femme de ménage, infirmière, jardinier, hôtesse, dépanneur, est un privilège rare aujourd'hui. Sauf aux Hespérides.
Vous trouverez dans chaque Résidence-Hespérides **9 à 25 personnes à votre service** (selon la taille de la résidence). Vous serez aidé quand vous le souhaiterez. Vous ne vous sentirez jamais isolé.

5 Protégé 24 heures sur 24

Aux Hespérides, vous vivrez rassuré, donc détendu. Quelqu'un veille en permanence à **votre sécurité et à celle de vos biens.** Les Résidences-Services sont en outre dotées de nouveaux dispositifs de sécurité contre les intrus et d'un service paramédical.

6 Une vie plus gaie

Aux Hespérides, **vous recevrez vos amis plus souvent**, sans souci et sans fatigue, dans la salle à manger particulière ou la chambre d'hôtes. Et **vous nouerez des relations** nouvelles au Cercle, dont vous apprécierez l'atmosphère toujours accueillante.

7 Des charges raisonnables

Égales à celles d'un grand appartement sans services, grâce à la suppression du chauffage, de l'entretien et des impôts de vos m² inutiles. A la répartition du coût des services entre tous les résidents. Et à une autogestion organisée sans but lucratif.

8 La qualité Cogedim

Les Hespérides offrent des appartements de grand confort et **des prestations particulières** comme les passe-plats pour le service à domicile ou des cordons d'appel jusque dans la salle de bains.

9 La chaîne des Hespérides : expérience et confiance

Dix Résidences sont déjà achevées ou en construction. Un constant souci de perfectionnement de la formule préside à la réalisation de chaque programme. Vous pourrez d'ailleurs le **vérifier vous-même** en visitant, sur invitation, l'une des Résidences-Services déjà en fonctionnement.

10 Le choix des sites

Les Hespérides sont toujours construites sur des **emplacements exceptionnels** – au cœur des villes ou dans des quartiers résidentiels – qui, à eux seuls, représentent une valeur-or.

11 Reventes et locations : un marché favorisé

Les Hespérides offrent une réponse aux besoins croissants de liberté, de services et de sécurité de chacun. Elles occupent sur le marché un "créneau" original, donc favorisé, et se situent aujourd'hui **au niveau des très bons placements immobiliers.** Ceci malgré leurs prix plus élevés que ceux des appartements neufs sans services et sans Cercle.

12 Rareté des appartements neufs

Il est facile de prévoir une reprise spectaculaire. **Les initiés en profitent pour acheter maintenant.** Car, à terme, l'immobilier restera toujours l'un des meilleurs placements. Surtout dans un secteur d'avenir qui correspond aux besoins de notre temps. Et dans les quartiers les plus recherchés de Paris et des grandes métropoles régionales, où l'on ne construit plus.

13 Le bon choix au bon moment...

Que ce soit **pour y vivre aujourd'hui plus confortablement, ou plus tard après l'avoir loué**, un appartement Hespérides constitue dans le patrimoine familial un investissement intelligent et réfléchi.

14 ... selon ses goûts et ses besoins

Conçues dans un même objectif, **les Résidences-Services sont cependant toutes différentes** par leur situation, leur architecture et leurs plans (du studio au 4 pièces-terrasse ou à l'atelier-duplex). Il vous suffit de choisir celle qui correspond à votre personnalité. Le calme en plein cœur de Paris aux Hespérides de l'Horloge, un grand parc à Neuilly Saint-James, la vue sur la Seine à Passy, le charme Haussmannien de Villiers-Monceau ou un hôtel du 17e siècle à Lille.



LA SALLE À MANGER DES HESPÉRIDES DES TERNES.

à votre service!!!

15 Et bien sûr... Le Cercle

Le Cercle est le cœur et le point de rencontre de chaque Résidence-Services. On s'y retrouve entre gens de bonne compagnie aux heures des repas, pour prendre le thé ou jouer au bridge. C'est un vrai Cercle à l'anglaise, où tout contribue, quel que soit le décor, toujours raffiné, à créer une ambiance chaleureuse. Élégant et spacieux (200 à 1000 m² selon la Résidence) il comprend salons (bar-bridge-bibliothèque), salle à manger, chambre d'hôtes, jardin ou terrasse-jardin.
Avec en plus, selon les Résidences, salle à manger particulière, billard, salon de musique-oratoire, salle de gymnastique et de massages, etc.
Les Hespérides offrent au propriétaire, même d'un simple studio, ce qu'aucun châtelain ne peut plus se permettre.

Liberté, Services et Sécurité sont les trois pommes d'or des Hespérides

La chaîne des Hespérides

Les Hespérides de l'Horloge
rue Saint-Martin, Paris 3e, Mo Rambuteau, RER Halles-Châtelet. Livraison fin 82. Tél. 278.77.33

Les Hespérides Vaugirard
233, rue de Vaugirard, Paris 15e, Mo Volontaires
Livraison 1er trimestre 84. Tél. 306.29.30

Les Hespérides Passy* (Réalisation MANERA)
100, av. du Président Kennedy, Paris 16e, Mo Passy (future station Kennedy à 100 m)
Livraison fin 84. Tél. 520.13.14

Les Hespérides Villiers-Monceau
66, av. de Villiers, Paris 17e, Mo Wagram
Livraison début 83. Tél 766.23.81

Les Hespérides Wagram
64, av. de Wagram, Paris 17e, Mo Ternes
Lancement début 83. Tél. 766.23.81

Les Hespérides Neuilly Saint-James
8, rue Delabordère et 63-71, rue de Longchamp à Neuilly, Mo Pont-de-Neuilly. Livraison début 83. Tél. 722.04.38

A Lille* : Les Hespérides de la rue Royale
92, rue Royale, Lille (Réalisation SACI)
Livraison mi 83. Tél. (20) 55.25.23

A Bordeaux* : Les Hespérides Saint-Christoly
(Réalisation S.A. SAINT-CHRISTOLY)
Lancement décembre 82. Tél. 266.36.36

A Marseille* : Les Hespérides du Prado (en projet)
(Réalisation MANERA)
A 100 m du 2e Prado. Tél. 266.36.36

En fonctionnement : **Les Hespérides des Ternes** · **Les Hespérides d'Auteuil** · **Les Hespérides de Fontainebleau**

*Certaines Résidences-Services Hespérides sont réalisées par des constructeurs indépendants, mais avec l'accord, et le concours en tant que conseil, de "Cogedim Résidences-Services".



S.A. au capital de 60 millions de francs

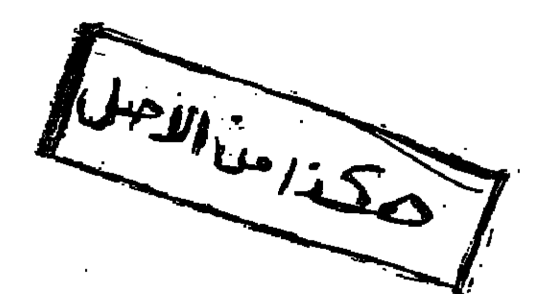
266.36.36

Envoyez ce bon à COGEDIM 21, rue d'Astorg, 75008 Paris

Vous recevrez des informations sur la Résidence-Services de votre choix, ou pour mieux connaître la formule, "Le Livre des Hespérides".

NOM ______
ADRESSE ______
Tél. ______
Résidence choisie : ______

Appartement souhaité :
☐ Studio ☐ 3 Pièces
☐ 2 Pièces ☐ 4 Pièces



POLITIQUE

Nouveaux circuits de l'opposition

IV. – La reconquête du quatrième pouvoir

par YVES AGNÈS

L'opposition applique contre le pouvoir une tactique de harcèlement visant à capitaliser les mécontentements que suscite l'action de la gauche. Parfois tentée de mettre en cause la légitimité de la majorité de mai et juin 1981, elle s'appuie sur les fractions les plus hostiles des couches moyennes et tente de tirer bénéfice de la réserve de nombreux intellectuels (*le Monde* des 19, 20 et 21 octobre). L'opposition tente enfin de circonscrire l'influence des grands moyens d'information en entretenant la défiance à leur égard.

LA gauche au pouvoir a peur de l'information. Elle balance entre un désir profond de contrôler les grands moyens audiovisuels et de limiter l'influence d'une presse écrite libre, et une aspiration à laisser le débat s'instaurer, à permettre que l'information – ce quatrième pouvoir – joue en toute quiétude son jeu normal de critique et de contestation. La gauche a raison d'avoir peur. L'opposition a compris, dès le lendemain du choc de mai-juin 81, que le combat politique se jouerait, comme par le passé, avec les médias, petits et grands.

La première bataille fut livrée dès l'automne dernier. Quelques têtes étaient tombées dans les chaînes de télévision et de radio, notamment celle de Jean-Pierre Elkabbach, qui concentrait sur lui les reproches faits à la « télé de Giscard ». Puis voilà que cette télé, entend-on dire partout, est devenue exécrable. Que changement rime avec emmerdant, ou endoctrinement. La campagne s'enfle, les sondages pleuvent. On crie à la « chasse aux sorcières ». Haro sur le « culturel », haro sur l'entrée de quelques communistes dans les chaînes. A la tribune de l'Assemblée, le 16 novembre 1981, M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), lance : *« Faites rêver les Français ! A l'heure actuelle, vous êtes en train de les désespérer. »*

La campagne atteint son but. Les responsables des chaînes de télévision prennent peur. Comme par le passé, la politique de la rue Cognacq-Jay et de la Maison de Radio-France se fera avec les taux d'écoute. Guy Lux, Pierre Bellemare et Philippe Bouvard triomphent avec modestie...

Éduqués ou rééduqués

En même temps, la droite multiplie les initiatives sur le thème de la liberté et de l'indépendance de l'information. La thèse est simple, voire simpliste : le pouvoir socialo-communiste s'est approprié les *mass media*, afin de cacher la vérité aux Français et de leur fournir une information orientée. En arrière-plan : les pays de l'Est, et particulièrement la Pologne après le 13 décembre 1981. Quelle que soit la réalité de cette argumentation, l'important est de la répéter inlassablement.

Dès le mois de juillet 1982, M. Michel Bassi, ancien directeur général de Radio-Monte-Carlo et militant giscardien, crée la « Convention du 29 juillet 1981 pour la liberté d'expression » (1). Objectif : lutter contre l'*« épuration »*. En avril 1982, trois députés de l'opposition, MM. Alain Madelin (U.D.F.), Jacques Godfrain et Bruno Bourg-Broc (R.P.R.) se présentent au service d'observation des programmes télévisés pour demander les analyses des temps d'antenne obtenus par l'opposition et la majorité. Sans succès, d'ailleurs.

Partout dans le pays se créent des associations locales ou régionales de téléspectateurs, sur l'initiative des militants de l'opposition. M. Gérard Longuet (ancien député U.D.F. de la Meuse) en regroupe bientôt un certain nombre dans une « Association nationale télévérité ». M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, crée de son côté l'Association pour une télévision de libre expression (ATELE), puis un intergroupe parlementaire qui affirme regrouper quatre-vingts députés et sénateurs. Aux journées parlementaires R.P.R. de la Grande-Motte, en septembre 1982, M. Chirac annonce la constitution d'une « cellule de vérification de l'objectivité de l'information audiovisuelle », animée par M. Jean Farran.

Députés et sénateurs de l'opposition multiplient les prises de parole sur ce thème au Parlement. A l'occasion de la préparation de la loi sur la communication audiovisuelle, M. Alain Madelin (député d'Ille-et-Vilaine) dénonce *« la conception socialiste qui consiste à transformer la télévision en moyen d'éducation et les journalistes en instituteurs. Les citoyens sont majeurs*, déclare-t-il, *ils n'ont pas à être éduqués ou rééduqués par l'Etat »*. Par cette activité sans relâche, l'opposition vise au moins deux objectifs. D'une part, que la majorité tienne ses engagements sur l'indépendance des chaînes de radio et de télévision, indépendance dont elle pourra éventuellement bénéficier. D'autre part, faire passer l'idée que l'opposition est la championne des libertés, qu'elle est le rempart contre les entreprises totalitaires des « rouges ».

Ainsi s'efforcera-t-elle de présenter la loi sur l'audiovisuel – qui pourtant introduit, pour la première fois, une brèche dans le monopole d'Etat – comme une nouvelle emprise de la pieuvre étatique. Ainsi tentera-t-elle de faire croire que l'information télévisée est manipulée, que l'opposition est bâillonnée. Les maladresses de certains leaders socialistes – notamment MM. Georges Fillioud, ministre de la communication, et Claude Estier, député de Paris – lui fournissent des occasions en or. De même, les commentaires de Soir 3, le journal de la troisième chaîne, nuisent à l'image de neutralité de l'ensemble des journaux télévisés.

Un sommet dans l'escalade sera atteint lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing, invité le 16 septembre 1982 à l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, déclare avec la superbe du prince : *« Je suis parti de l'Elysée au mois de mai 1981, cette émission a duré soixante-quinze minutes, j'ai donc pu rencontrer les Français pendant soixante-quinze minutes en seize mois, je vous laisse juger de la liberté de l'information »*. L'ancien président omettait seulement de dire qu'il avait refusé plusieurs fois les invitations d'Antenne 2 et de TF 1.

Pour ne pas être en reste, M. Jacques Chirac s'en prend, dimanche 17 octobre, pendant le « Grand jury R.T.L.-*le Monde* », aux chaînes de radio et de télévision, accusées une nouvelle fois d'être trop dépendantes du gouvernement. Il propose notamment de créer deux chaînes privées (*le Monde* du 19 octobre). Une telle amnésie de la part d'un ancien premier ministre sur la doctrine gaulliste en la matière et les pratiques des précédents gouvernements pourrait faire sourire, si elle ne révélait elle-même les méthodes d'information du maire de Paris.

La presse polémique

Cette pression sur le gouvernement et l'opinion n'est possible que parce que l'opposition possède des bastions solides dans la presse écrite, qui fonctionnent comme autant de relais. Des hebdomadaires influents comme *l'Express* et *le Point* infléchissent plus ou moins subtilement leur ligne politique à droite. Dans la presse quotidienne, en revanche, on ne fait pas dans la demi-mesure. *Le Figaro* de M. Robert Hersant – avec son magazine du samedi – et *le Quotidien de Paris* de M. Philippe Tesson sont devenus les fers de lance de la presse d'opposition. Jour après jour, « une » après « une », ces deux journaux entretiennent la polémique. Tous les sujets sont bons pour critiquer le pouvoir en place.

Et lorsque M. André Audinot, le P.-D.G. du *Figaro* (député non inscrit de la Somme) est inculpé après d'autres en vertu de l'ordonnance de 1944 sur la concentration dans la presse, comme prête-nom de M. Hersant, ce dernier annonce la couleur : on va se battre ! Une campagne est lancée dans les colonnes des journaux du groupe sur le thème de l'atteinte à la liberté de la presse.

Le pouvoir considère globalement les grands quotidiens régionaux comme d'opposition, même s'il possède des appuis importants avec notamment *le Provençal* de M. Gaston Defferre (Marseille) et *la Dépêche du Midi* de Mme Evelyne-Jean Baylet, radicale de gauche (Toulouse). Cette appréciation n'est pas nouvelle. En son temps, le général de Gaulle avait créé les bureaux régionaux d'information (B.R.I.) de FR 3 pour faire contrepoids à une presse qu'il estimait lui être hostile.

Pourtant, même si certain patrons de la presse régionale ne cachent pas leurs attaches « libérales » ou « centristes », le caractère de masse de leurs publications (en Alsace, taux record, la presse quotidienne locale pénètre dans plus des trois quarts des foyers) leur interdit le plus souvent d'être par trop marqués. L'exemple le plus symbolique est celui de *Ouest-France* – premier quotidien français en diffusion et couvrant douze départements, – qui s'est donné pour ligne, avant et après le 10 mai 1981, de publier une information pluraliste, même si sa direction, héritière du courant M.R.P., reste proche de l'humanisme chrétien.

La guerre des ondes

L'opposition a donc davantage misé en province sur un phénomène en pleine expansion : les radios locales privées, ou « radios libres ». A la tête du mouvement, M. Jean-Marie Rausch, sénateur C.D.S. et maire de Metz, crée dès le 6 juin 1981 Radio-Metz F.M., qui émet depuis l'hôtel de ville. En juillet, plusieurs maires d'opposition se regroupent, avec l'aide de professionnels de la communication, dans une Fédération des associations de radios d'expression libre (FAREL). Le 28 septembre, Radio-Service-Tour-Eiffel, station présidée par M. Jacques Chirac, émet à son tour, après Radio-Solidarité, « la Voix de l'opposition », à Paris.

Le 30 septembre, une quarantaine de maires fondent l'Association pour la promotion et la liberté de l'information municipale (APELIM). Parmi les membres du bureau, on trouve MM. Yves Guéna (R.P.R., Périgueux), Alain Griotteray (U.D.F., Charenton-le-Pont), Jean Lecanuet (U.D.F., Rouen), Pierre Baudis (U.D.F., Toulouse), Alain Joissains (U.D.F., Aix-en-Provence). Participent aussi à cette association MM. Jacques Médecin à Nice (Radio-Baie-des-Anges), Michel Péricard, à Saint-Germain-en-Laye, Jean-Marie Girault, à Caen, etc. (*le Monde* du 2 octobre 1981). Ces maires des *« grandes villes libérales de France »* se disent exclus des moyens de communication, notamment de *« FR 3* (qui) *est désormais aux mains de la C.G.T. »*. Ils s'estiment aussi peu liés par la « loi Fillioud » sur les radios privées locales que M. Mitterrand l'a été avec le monopole, réaffirmé dans la loi de 1974, au moment de Radio-Riposte.

Profitant de l'anarchie qui règne – encore aujourd'hui – sur les ondes F.M. et sur l'incapacité du gouvernement à faire respecter la lettre et l'esprit de la loi (régime associatif strict, regroupements, puissance limitée des émetteurs, pas de publicité...), les municipalités d'opposition s'organisent rapidement. Elles y sont d'autant plus encouragées que les conseils municipaux de gauche, socialistes ou communistes, font de même. Ainsi, la commission consultative des radios locales privées (commission Holleaux, puis Galabert) a demandé officiellement à une trentaine de radios *« que soit précisée la notion de pluralisme à l'antenne, en raison de l'importante participation des collectivités municipales dans leur financement »*. Parmi elles, plus de la moitié émettent pour l'opposition.

Inquiet de cette offensive à quelques mois des municipales, le gouvernement s'interroge sur son ampleur. Enquête relativement facile : plus de quatre-vingts stations, liées ou non à des municipalités, pourraient ainsi être cataloguées comme étant hostiles à la majorité. Une minorité si on les compare aux mille trois cents radios libres qui ont demandé une autorisation d'émettre, mais une menace réelle si l'on considère leur implantation – aucune région n'y échappe – et les possibilités de concours financier qu'elles trouveront, ce qui n'est pas le cas de bien des radios strictement associatives.

Dans cette course à l'utilisation des médias, les deux grandes composantes de l'opposition ne disposent pas des mêmes cartes. Le R.P.R. a un leader, M. Jacques Chirac, une « bête politique » rompue aux techniques de l'information. L'U.D.F. a perdu le sien – M. Giscard d'Estaing est encore contesté, en raison de sa défaite, dans les rangs de l'opposition « libérale » – et ne possède pas non plus cet appareil qui fait une des forces du mouvement chiraquien. Celui-ci paraît mieux exploiter les occasions, est mieux servi par les événements – la « bataille de Paris » le place sous les feux de l'actualité, – et paraît techniquement mieux armé, par exemple dans l'utilisation des plages horaires réservées aux partis politiques sur les chaînes de télévision.

Stratégie militante

Et c'est bien pour tirer parti du débat actuel sur l'information qu'un des temps forts des dernières journées parlementaires du R.P.R. à la Grande-Motte a *été* consacré à la liberté de la presse (*le Monde* daté 26-27 septembre). Invités : MM. André Audinot, président du Syndicat de la presse parisienne (*le Figaro*) et Claude Puhl, président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (*le Républicain Lorrain*). Une présence qui a fait grincer des dents certains journaux adhérents de ces deux grandes organisations patronales et a renforcé la conviction de ceux qui pensent, à l'Elysée comme à Matignon, que la presse écrite est entrée, globalement, en rébellion...

Dans les rangs de l'U.D.F., le parti républicain a pris la mesure de ses faiblesses. Ses mots d'ordre sont désormais : organisation et communication. Dans la nouvelle équipe restreinte qui entoure M. François Léotard, le nouveau secrétaire général, on trouve deux responsables de la communication (M. Alain Madelin, et M. Hugues Dewavrin, ce dernier travaillant aussi dans l'état-major de M. Giscard d'Estaing) et un responsable de l'animation, M. Jean-Pierre Raffarin, un expert en communication. Cette équipe réfléchit actuellement sur le message que doit transmettre le parti, et le langage propre à le faire « passer ». Dès le mois de novembre, on passera à l'action, en commençant le 6 par une journée nationale sur la presse militante décentralisée et les radios locales. Pour les dirigeants du P.R., en effet, la *« stratégie de communication devra être militante »*, comme l'a déclaré M. François Léotard au conseil national du 25 septembre. Le parti républicain va aussi produire et diffuser un document audiovisuel sur *« les républicains dans la commune »*, et envisage à plus long terme la création d'un journal national.

Après une première phase où les dirigeants de l'opposition ont occupé le terrain de manière un peu désordonnée, on peut en prévoir une deuxième, de quadrillage et d'utilisation des divers moyens d'information. La droite a déjà fait appel, pour ce faire, à divers cabinets de conseils en communication, dont l'influence est grandissante dans les milieux politiques. Une campagne vantant les mérites de la *« force tranquille »* n'a-t-elle pas contribué au succès du président Mitterrand ?

(1) Il prend par la suite la direction d'une « lettre confidentielle » hebdomadaire, *Mardi matin*, comportant une rubrique régulière : « Le pouvoir et les médias ».

FIN

(Lire, d'autre part, la page Idées (page 2), consacrée à la liberté de l'information.)

FIAC 82
art contemporain
paris grand palais
22 octobre - 1er novembre
paris
ouvert tous les jours de 12 h à 20 h - samedi et dimanche de 10 h à 20 h - nocturne le jeudi 28 oct de 12 h à 23 h - le lundi 1er nov. de 10 h à 20 h

L'HÔTEL STATLER - NEW YORK U.S.A.
accueille du 21 au 26 octobre
400 étudiants admis en 2e cycles de
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
pour leur séminaire d'intégration.
Pour toute information sur le plus important séminaire organisé aux U.S.A. par un centre d'enseignement supérieur français, téléphonez au :
19.1.212.736.5000 ext.
ou écrivez à l'Association des Étudiants de l'I.S.G.
8 rue de Lota - 75116 PARIS
Séminaire organisé avec la collaboration des partenaires internationaux de l'I.S.G., en particulier :
l'EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA de San Francisco
et l'UNIVERSITÉ LIBRE INTERNATIONALE de Genève

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 20 octobre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand.

A l'issue des délibérations, le communiqué suivant a été publié :

● HOMMAGE A PIERRE MENDÈS FRANCE

Au cours du conseil des ministres, le président de la République s'est incliné devant la mémoire du président Pierre Mendès France.

(Lire page 8.)

● AIDE JUDICIAIRE

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi améliorant le régime de l'aide judiciaire et instituant l'indemnisation par l'État des avocats commis d'office. Ces mesures faciliteront l'accès à la justice des justiciables les moins favorisés. Elles éviteront aussi que pèse sur les avocats — et particulièrement les plus jeunes d'entre eux — la charge principale de mesures qui relèvent de la solidarité nationale.

● ATTACHÉS D'ADMINISTRATION

La loi organique n° 80-844 du 29 octobre 1980 a modifié l'article 30-1 du statut de la magistrature en prévoyant que les attachés d'administration centrale justifiant d'une certaine ancienneté peuvent être nommés magistrats à l'issue d'une période de formation probatoire au même titre que les greffiers en chef.

Le projet de loi soumis au conseil des ministres a pour objet de permettre à ces fonctionnaires d'effectuer leur stage en juridiction dans les mêmes conditions que les greffiers en chef et, par conséquent, de les astreindre au même secret professionnel et à une même prestation de serment.

● COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre d'État, ministre du commerce extérieur a présenté une communication sur la situation et les perspectives des échanges avec l'étranger.

(Lire page 36-37.)

● CONTRATS DE SOLIDARITÉ

Le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'emploi a présenté au conseil des ministres le nouveau contrat de solidarité portant sur la réduction de la durée du travail, ainsi que les grands axes de la mise en place d'un service public de l'emploi.

● SITUATION INTERNATIONALE

Le président de la République du Mali s'est rendu en visite officielle en France du 17 au 20 octobre. A l'occasion de sa rencontre avec le président de la République et des membres du gouvernement, l'excellente entente qui existe entre les deux pays a été une nouvelle fois mise en évidence.

● AGRICULTURE

Le ministre délégué chargé des affaires européennes et le ministre de l'agriculture ont rendu compte des travaux du conseil des ministres de l'agriculture des 18 et 19 octobre 1982. A la demande de la France, le conseil a adopté le règlement diminuant de trois points les montants compensatoires monétaires applicables aux produits agricoles français. Le nouveau taux s'appliquera dès le 1er novembre pour le porc et au début de chaque campagne pour les autres produits.

Dans le cadre des discussions sur la réforme de l'organisation des marchés des fruits et légumes, la délégation française a rappelé que cette réforme est, pour la France, un élément essentiel du renforcement de la Communauté, inséparable de l'élargissement de celle-ci.

M. GISCARD D'ESTAING ET LE 11 NOVEMBRE

M. Giscard d'Estaing, qui devait participer, le 11 novembre, à Masevaux (Haut-Rhin), à une cérémonie commémorative avec le régiment du 2e dragons et l'amicale des anciens de ce régiment auquel il a appartenu, a appris que cette cérémonie avait été « reportée ». La décision a été prise par le maire, M. Weiss, qui a invoqué les « *difficultés économiques* » de sa commune et l'annulation par le 2e dragons de sa participation.

L'entourage de M. Giscard d'Estaing a « *de lourdes présomptions* » quant à d'éventuelles pressions qui auraient été exercées par la hiérarchie militaire.

Au cabinet du ministère de la défense, on s'étonne d'une telle interprétation : « *Nous n'avons pas été sollicités* », nous a-t-on dit. « *Les armées sont prestataires de service. Nous n'avons pas de pouvoir d'appréciation.* »





SI VOUS MESUREZ 1 m 80 OU PLUS (jusqu'à 2 m 10)
SI VOUS ÊTES MINCE OU FORT
JOHN RAPAL
Grandes tailles prêt-à-porter.
COSTUMES
PARDESSUS
VESTES SPORT
BLAZERS, BLOUSONS
IMPERMÉABLES.
CUIRS - PEAUX - DAIM
PANTALONS VELOURS
JEANS...
CHEMISES ET PULLS
(4 LONGUEURS DE MANCHES)
40, Av. de la République
75011 PARIS - Tél. : 355.66.00
Ouvert du lundi au samedi
de 9 h 30 à 19 h sans interruption
Métro Parmentier
Parking gratuit

GROSSISTE
LINGE DE MAISON
ouvre ses portes
aux particuliers
Couettes synthétiques et duvet
Housses de couettes
Couvertures pure laine
Serviettes éponge
Parures de draps
Services de table
Torchons, serviettes de table, etc.
Marques :
JALLA, LAPLAUD,
PRIMEROSE BORDIER etc.
CENTRALE BLANC
2 Adresses :
PARIS (3ème)
16, rue Dupetit-Thouars
Métro : Temple ou République
Fond de cour
face au Carreau du Temple
VINCENNES (94)
14/16/18, rue Raymond du Temple
Métro : Château de Vincennes
(face au Château)
Ouvert tous les jours même le Samedi
de 10 h. à 19 h.
271.07.82

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

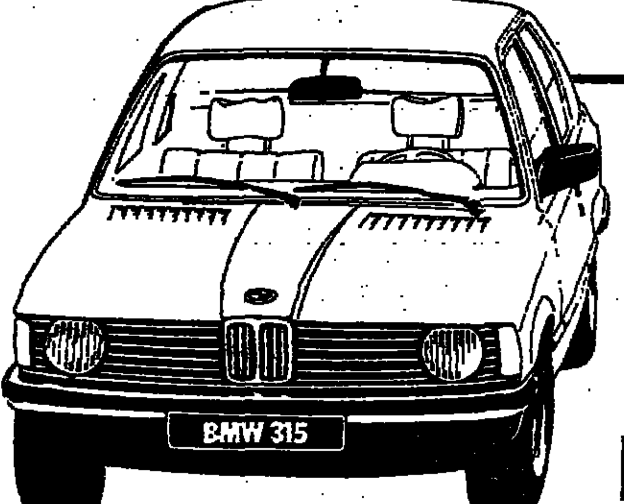
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

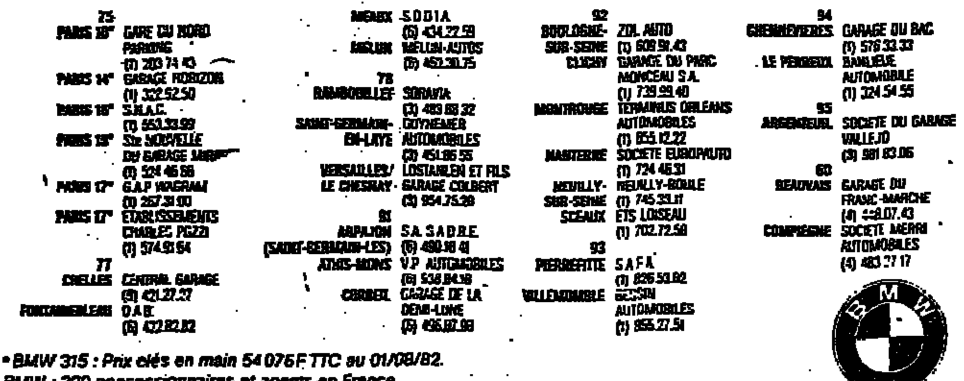
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Une BMW ne ressemble à aucune autre voiture et la BMW 315, première berline compacte de la série 3, est la digne héritière d'une technologie BMW qui allie performances, fiabilité, économie et sécurité. Pour 54 076 F, votre concessionnaire BMW vous offre la possibilité d'oublier l'univers standardisé de la grande série pour rejoindre celui plus personnel et stimulant d'une marque exclusive : BMW.

La BMW 315, 9 CV pour 54 076 F.* Votre première BMW.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire BMW.



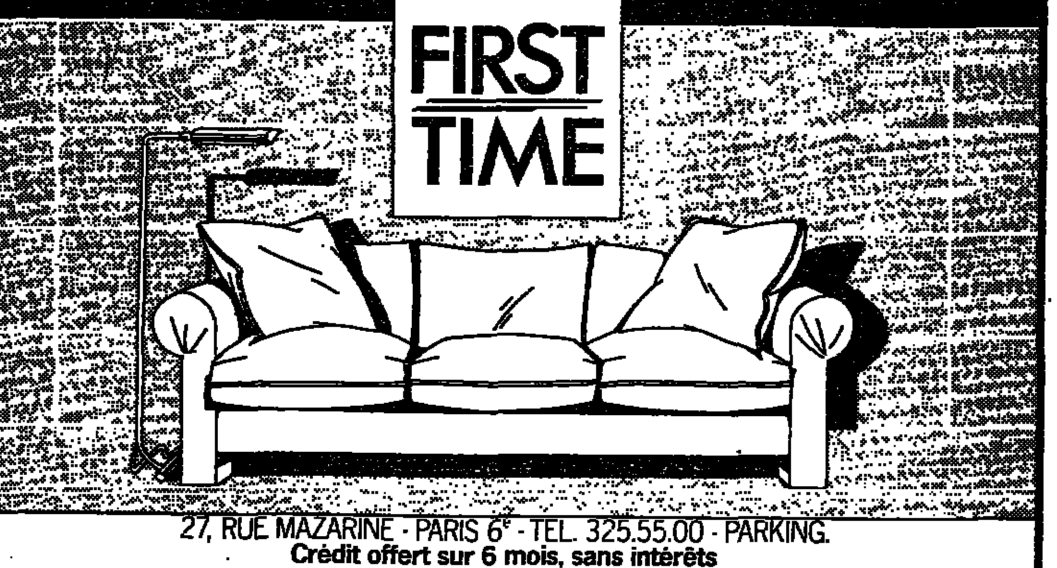
75
PARIS 10e GARE DU NORD PARKING (1) 203 74 43
PARIS 14e GARAGE HORIZON (1) 322.52.50
PARIS 16e S.N.A.C. (1) 553.33.99
PARIS 15e Sté NOUVELLE DU GARAGE MIRP (1) 524 46 66
PARIS 17e G.A.P. WAGRAM (1) 267.31.00
PARIS 17e ÉTABLISSEMENTS CHARLES POZZI (1) 574.91.64
77
CHELLES CENTRAL GARAGE (9) 421.27.27
FONTAINEBLEAU D.A.B. (6) 422.82.82
MEAUX S.O.D.I.A. (6) 434.22.59
MELUN MELUN-AUTOS (6) 452.30.75
78
RAMBOUILLET SORAVIA (3) 483 88 32
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE GUYNEMER AUTOMOBILES (3) 451.86.55
VERSAILLES/LE CHESNAY LOSTANLEN ET FILS GARAGE COLBERT (3) 954.75.20
91
ARPAJON (SAINT-GERMAIN-LES) S.A. S.A.D.R.E. (6) 490.18.41
ATHIS-MONS V.P. AUTOMOBILES (6) 938.84.38
CORBEIL GARAGE DE LA DEMI-LUNE (6) 496.87.98
92
BOULOGNE-SUR-SEINE ZOL AUTO (1) 609.91.43
CLICHY GARAGE DU PARC MONCEAU S.A. (1) 739.99.40
MONTROUGE TERMINUS ORLÉANS AUTOMOBILES (1) 655.12.22
NANTERRE SOCIÉTÉ EUROPAUTO (1) 724.46.31
NEUILLY-SUR-SEINE NEUILLY-ROULE (1) 745.35.11
SCEAUX ETS LOISEAU (1) 702.72.50
93
PIERREFITTE S.A.F.A. (1) 826.53.82
VILLEMOMBLE BESSIN AUTOMOBILES (1) 855.27.51
94
CHENNEVIÈRES GARAGE DU BAC (1) 576.33.33
LE PERREUX BANLIEUE AUTOMOBILE (1) 324.54.55
95
ARGENTEUIL SOCIÉTÉ DU GARAGE VALLEJO (3) 981.83.06
60
BEAUVAIS GARAGE DU FRANC-MARCHÉ (4) 448.07.43
COMPIÈGNE SOCIÉTÉ MERRI AUTOMOBILES (4) 483.27.17

* BMW 315 : Prix clés en main 54 076 F TTC au 01/08/82.
BMW : 200 concessionnaires et agents en France.

CHARVET.
Nouvelle adresse :
28, Place Vendôme
Téléphone : 260-30-70

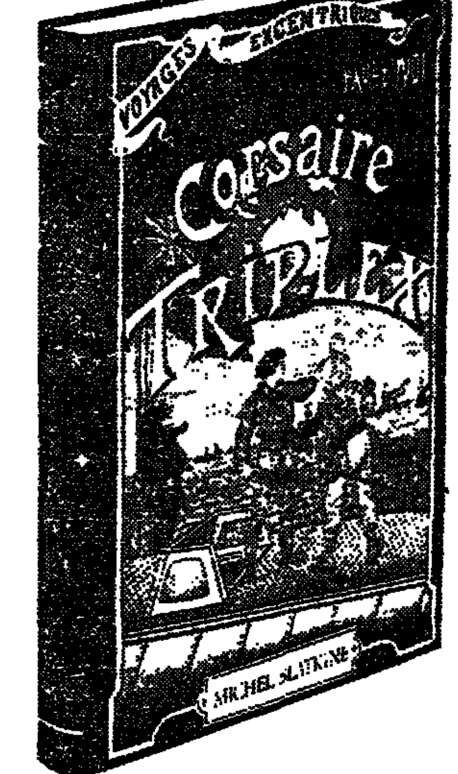






27, RUE MAZARINE - PARIS 6e - TEL. 325.55.00 - PARKING.
Crédit offert sur 6 mois, sans intérêts
Jusqu'au 31.12.82, à partir de 5000 F d'achats, versement comptant sous réserve d'acceptation du dossier par CETELEM





Publiscope

CORSAIRE TRIPLEX.
Une série d'attentats dans les possessions britanniques du monde entier. LAVAREDE résoudra le problème, châtiera le coupable après une cascade de péripéties et l'intervention d'un sous-marin ultra perfectionné qui préfigure nos modernes sous-marins atomiques.

Le 2e tome des
VOYAGES EXCENTRIQUES
de Paul d'IVOI
réédités intégralement pour la première fois depuis leur publication originale

21 passionnants romans d'aventures, quand en 1893 Paul d'Ivoi fit paraître le premier des 21 volumes des voyages excentriques sa célébrité dépassa d'emblée celle de son prédécesseur Jules Verne et sa renommée ne cessa de grandir de parutions en parutions. Précurseur génial de la Science fiction il imagine des gadgets dignes de "James Bond", invente tour à tour la voiture amphibie, les tables d'écoute, le téléphote, le laser, etc... et entraîne ses lecteurs dans un tourbillon de péripéties ébouriffantes dont les moindres ne sont pas l'assèchement du Nil et le déclenchement d'une éruption volcanique par des bulles d'air liquide. Ces aventures écrites dans un style alerte et vigoureux où la logique le dispute à une imagination débridée, passionne de la première à la dernière ligne sans que l'attention se relâche un instant.

Une luxueuse présentation, chaque volume 18 x 27, reproduction exacte de l'édition originale comprend environ 480 pages, 112 gravures dont 20 hors texte. La reliure pleine percaline présente sur le plat et le dos un décor polychrome avec dorure au balancier. Tranchefile en tête et en pied, tranches dorées. Chaque collection est numérotée dans le 7e volume.

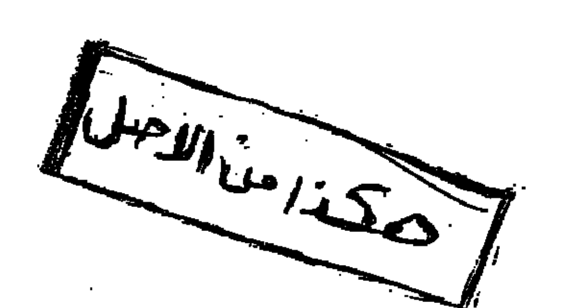
Des conditions exceptionnelles de souscription, bien que le premier et le deuxième tomes soient déjà parus, la première tranche (tome I à VII) reste en souscription jusqu'au 31 octobre 1982. Le prix de vente global de la première série est de **1 820 F**, il passera à **1 960 F** dès le 1er novembre. En outre, et cet avantage est tout-à-fait exceptionnel à l'heure actuelle, les acheteurs **ayant souscrit à la première série** d'ici le 31 octobre 1982, bénéficient de la **garantie du même tarif de 1 820 F** pour les deux autres séries, quelles que soient les augmentations qui pourraient survenir ultérieurement. Chaque volume peut être acheté séparément (prix jusqu'à fin octobre 1982 : **286 F**).

Déjà paru **TOME I, LES CINQ SOUS DE LAVAREDE**
Cinq sous pour faire le tour du monde, le chemin est semé de chausses-trapes et d'embûches mais l'enjeu est un fabuleux héritage

à paraître dans la 1re série de 7 volumes. **DOCTEUR MYSTERE, MILLIONNAIRE MALGRE LUI, LA CAPITAINE NILIA, LES SEMEURS DE GLACE, MASSILIAGUE DE MARSEILLE** *(rythme 1 volume par mois).*

En vente chez votre libraire qui vous fournira toutes précisions concernant les conditions exceptionnelles de crédit.

EDITIONS SLATKINE — 7, Quai Malaquais 75006 PARIS. Tél. (1) 634.07.29.



DÉFENSE

CHEF DU SERVICE « ACTION » DE LA D.G.S.E.

Le général Grillot est placé dans la réserve dix-huit mois avant la limite d'âge de son grade

Le général de brigade Georges Grillot, qui a commandé le service « action » de l'actuelle Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.) ou ancien Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), vient d'être admis dans le cadre de réserve, avec environ dix-huit mois d'avance sur la limite d'âge normale de son grade.

C'est le conseil des ministres du mercredi 20 octobre qui a décidé d'admettre en deuxième section (cadre de réserve), par anticipation et sur sa demande selon la formule consacrée, le général Grillot, dont le départ devient effectif à la date du 1er décembre prochain.

Colonel depuis 1978, Georges Grillot, cinquante-six ans, avait été promu général de brigade – à titre conditionnel – par le conseil des ministres du 21 avril dernier. Cette décision a pris effet au 1er juin suivant, avec l'engagement de l'intéressé qu'il quitte le service actif six mois après sa promotion, pour bénéficier de certains des avantages attachés au grade d'officier général de la réserve.

Une telle disposition permet aux armées de se séparer d'un officier général avec son consentement et sans avoir à attendre qu'il atteigne l'âge limite normal de son grade, qui est de cinquante-huit ans pour un général de brigade.

Né le 13 juillet 1926, ancien sous-officier de l'armée de terre passé par l'école de Strasbourg pour accéder à l'épaulette, Georges Grillot, après deux séjours en Indochine, crée en Algérie les célèbres commandos de chasse qui ont porté son prénom (les « commandos Georges ») et qui se sont inspirés des méthodes de combat du général Marcel Bigeard.

Placé à la tête du service « action » du SDECE, qui sert de bras séculier aux services de renseignements, il mène à bien, sous la direction générale de M. Alexandre de Marenches, de nombreuses missions opérationnelles et logistiques en Afrique, et il contribue à la formation, sur place, de plusieurs services secrets locaux. Le centre d'instruction et d'entraînement des agents de ce service est installé à Cercottes, près d'Orléans, dans le Loiret.

Depuis la nomination, en juin 1981, de M. Pierre Marion à la direction générale de la D.G.S.E., le service (devenu division) « action » a été renforcé et réorganisé en trois secteurs d'activités spécialisées (aériennes, commandos et maritimes).

Le départ du général Grillot, s'il apparaît cohérent avec la désignation de nouveaux responsables à la D.G.S.E., n'est pas une sanction puisqu'il s'est accompagné d'une promotion à un âge – cinquante-six ans – où un colonel a peu de chances, hormis la promotion conditionnelle, de devenir général.

DES BLINDÉS FRANÇAIS POUR LA GENDARMERIE ALGÉRIENNE

La revue spécialisée *Défense et armement* d'octobre annonce l'achat par l'Algérie à la France de quarante-quatre véhicules blindés Panhard M. 3 qui sont destinés à équiper la gendarmerie algérienne, qui compte environ quinze mille membres. Au ministère français de la défense, on ne fait aucun commentaire sur l'annonce de ce contrat.

D'un poids total de 5,8 tonnes, le véhicule M. 3 est un blindé à quatre roues, équipé d'un tourelleau léger sur lequel a été montée une mitrailleuse de 12,7 millimètres. Il peut transporter un groupe de douze hommes.

M. Lemoine propose d'organiser la défense du territoire à partir du canton et de la brigade de gendarmerie

Entendu récemment par la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le secrétaire d'État à la défense, M. Georges Lemoine, a dessiné la perspective d'une organisation de la défense du territoire « *quadrillée* » sur la structure géographique du canton. « *Ce schéma, analogue à celui appliqué en Suisse, devrait être adapté à nos mentalités* », a expliqué le secrétaire d'Etat, avant de révéler que « *certains des aspects* » de ce schéma « *ont déjà été vérifiés avec les réserves de l'armée de l'air* ».

Au cours de son exposé sur « *le caractère global* » de la défense, M. Lemoine a exprimé le vœu de « *rapprocher le défenseur de ce qu'il connaît bien, de telle sorte que tout le pays soit capable de se mobiliser sur place* ». « *La meilleure structure pour cela est le canton* », a-t-il ajouté.

« *Il existe à ce niveau*, a expliqué le secrétaire d'Etat, *une entité militaire et civile : la brigade de gendarmerie, les unités de sapeurs-pompiers volontaires, des sociétés de chasse, qui ont une connaissance approfondie du terrain, des maires et des services médicaux qui ont vocation à organiser, dans ce périmètre géographique connu de chacun, les possibilités de défense.* »

« *La défense du territoire ainsi quadrillé peut être prise en compte par la réserve et coordonnée dans le cadre du département et de la région. On obtiendrait ainsi un maillage extrêmement serré et une forte motivation des intéressés agissant dans un cadre familier* », a conclu M. Lemoine, avant de faire observer aux députés que « *le maillage très serré du territoire doit permettre de limiter tout effet de surprise* ».

Cette conception rejoint l'annonce, faite le 30 septembre dernier devant le même auditoire, par M. Charles Hernu, ministre de la défense, que, désormais, la gendarmerie assurera certaines des missions du temps de guerre – que l'on appelle généralement la défense en surface – jusqu'à présent dévolues à l'armée de terre dans le cadre de la Défense opérationnelle du territoire (DOT).

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 20 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● AIR. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Pierre Flachard.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Michel Forget ; général de brigade aérienne, le colonel Yves Cazaux et le commissaire-colonel Gilbert Felten.

● ARMEMENT. – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Marcel Benichou, Paul Sampré et Maurice El Gammal ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Patrick Raynaud, Jean Crosnier et Jacques Rebillard.

● TERRE. – Sont promus général de brigade, les colonels Noël Chazarain, Jacques Bottrie, Yves Béchu, Michel Couture (nommé directeur adjoint à la direction centrale du génie), Bernard Duval et Marc Anglard.

Est nommé inspecteur de l'arme blindée et cavalerie, le général de division Arsène Woizard.

● MARINE. – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Bernard Louzeau ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jean Guiavarch, Guirec Doniol et Michel Merveilleux du Vignaux.

SALAIRES: POURQUOI L'IMAGINATION PAYE.

En 1982, les entreprises ont du intégrer une donnée qu'aucun scénario n'avait prévue : le blocage.

- Quelles en sont les répercussions sur les salaires de l'industrie ?
- Y-a-t'il des postes favorisés au détriment d'autres ?
- Quelles sont les perspectives d'évolution, par secteur ?
- Jusqu'où peut aller l'écrasement de la hiérarchie salariale ?
- En quoi êtes vous directement touché ?

Pour répondre à ces questions, l'Usine Nouvelle a mené, en collaboration avec l'ITS/ORC (Institut Technique des Salaires / Organisation Résources Conselors) une enquête qui porte sur 57 postes et analyse 100.000 bulletins de paye.

Ce 3ème «Dossier Salaires», véritable ouvrage de références de tous les responsables de l'Industrie, prend en compte les directives gouvernementales, l'évolution probable des prix, et les intentions de plusieurs entreprises pilotes.
Il dresse un bilan mesuré, mais accompagné d'une indication pour le moins insolite: dans un contexte où les politiques salariales oscillent périlleusement entre le point d'équilibre et le point de rupture, l'imagination s'avère pourtant payante. Témoins, les initiatives de plus en plus nombreuses d'entreprises, grandes et petites.

A lire absolument. Pour savoir comment vous vous situez et pourquoi l'imagination paye.

L'USINE NOUVELLE

UN DOSSIER EXCLUSIF.
LES SALAIRES DE L'INDUSTRIE 83.

En vente dans les kiosques dès le 21 Octobre. No 43 de l'Usine Nouvelle.

TRANSPORTS

DÉCLENCHÉE SANS PRÉAVIS PAR LES NAVIGANTS

Grève de deux jours à Air Inter

Les syndicats des personnels navigants techniques (pilotes, copilotes et mécaniciens) d'Air Inter ont décidé d'appeler à une grève de quarante-huit heures, du jeudi 21 octobre à 0 heure au vendredi 22, à minuit.

Cette grève, sans préavis, a surpris les usagers qui s'apprêtaient à prendre l'avion ce jeudi matin et qui, pour la plupart, ont dû renoncer à leur voyage, 30 % seulement des vols ont pu être assurés dans la matinée ; les grandes lignes et surtout la Corse étaient desservies en priorité. La direction de la compagnie annonce qu'elle espère pouvoir affréter suffisamment d'appareils pour améliorer la situation d'ici à vendredi (1).

Selon le S.N.P.L. (Syndicat national des pilotes de lignes), le SNOMAC (Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile) et le S.N.P.N.A.C. (Syndicat national des personnels navigants de l'aviation civile), ce mouvement est destiné à obtenir un renforcement des effectifs. Il y a environ six cents navigants techniques à Air Inter et les organisations syndicales estiment qu'il faudrait environ cinquante personnes supplémentaires.

Des négociations sont en cours depuis plusieurs semaines entre les syndicats et la direction de la compagnie sur la réduction du temps de travail. C'est mercredi, en fin de matinée, que les syndicats ont donné par télex au président de la compagnie quelques heures pour trouver un compromis.

[Cette grève du personnel navigant fait suite à celle qui avait été déclenchée au début du mois de juillet par les hôtesses et stewards. Point commun à ces deux arrêts de travail : ils ont été décidés pratiquement sans préavis. Les syndicats ont formellement le droit pour eux : Air Inter est une compagnie privée et les tribunaux – un procès sans fin est en cours – n'ont pas encore tranché la question de savoir si, dans ce cas aussi, ne devaient pas s'appliquer les dispositions régissant les sociétés nationales.

Ils ont, en tout cas, l'opinion et, semble-t-il, le ministère des transports contre eux. Il est inadmissible, même si on se lasse de le répéter, que le personnel d'une compagnie (si elle n'est pas nationale, elle assure un véritable service public), prenne ainsi les passagers en otages pour obtenir la satisfaction de ses revendications, si légitimes soient-elles. Y avait-il vraiment une telle urgence à Air Inter pour qu'on refuse à la direction et surtout aux passagers le délai qui leur aurait permis de prendre leurs dispositions ? Personne, de bonne foi, ne le croira.]

(1) Pour se renseigner, téléphoner à Paris, au nº 675-13-13.

La compagnie British Airways achève son plan de redressement

Le gouvernement de Mme Thatcher a décidé de dénationaliser partiellement la Britishs Airway d'ici à dix-huit mois et, pour préparer cette opération, a demandé à un de ses « amis », l'industriel Sir John King, de remettre de l'ordre dans la société. Ce dernier explique dans un rapport qui analyse les résultats et les comptes de la compagnie pour l'année 1981-1982 ce qu'il a fait, ce qu'il compte faire.

Résultats apparemment catastrophiques : le déficit pour l'année comptable qui vient de s'achever est de 544 millions de livres (plus de 6 500 millions de francs). Cette perte fait suite à celle de 141 millions de livres l'année précédente. A ces sommes s'ajoute un versement de 111 millions de livres au titre du service de la dette de la compagnie qui dépasse le milliard de livres...

Selon Sir John King, la compagnie paie ainsi « *le prix d'erreurs commises dans le passé* » et la note du redressement entrepris sous son égide. Ces erreurs, ce furent, dans les années 1979-1980, une mauvaise appréciation de la situation du transport aérien, années où la concurrence sauvage de Laker et des compagnies américaines se fit sentir à plein, où la livre perdit beaucoup de sa valeur, où le trafic, surtout en provenance des Etats-Unis, commença à se tasser. Les responsables de British Airways crurent, malgré cela, à la croissance, commandèrent de nombreux avions (payés en dollars), augmentèrent, ou en tout cas ne réduisirent pas, les effectifs importants de la société. Conséquence : la compétitivité ne cessa de diminuer.

Le plan adopté consiste à agir sur tous ces facteurs : vente ou report d'achats d'appareils ; suppression de lignes non rentables ; surtout, réducation drastique des effectifs : 59 000 personnes en 1979, 41 000 actuellement, 35 000 en mars. Le « prix » de ces départs explique en partie l'ampleur du déficit enregistré cette année.

« *Nous sommes sur le point de sortir du tunnel*, vient d'expliquer à Paris M. Andrew Gray, directeur général pour la France, *au prix d'un effort que les compagnies européennes vont être à leur tour obligées de faire. Notre ambition est d'avoir avec British Airways une compagnie économiquement aussi efficace et sans doute plus que les meilleures compagnies européennes* ». Signe encourageant : un « *modeste bénéfice* » est attendu pour les premiers mois de 1982. La « chirurgie » britannique méritera, c'est exact, d'être étudiée.

Reste une difficulté importante qui commande l'avenir de la compagnie : comment régler sa dette. Question politique s'il en est. Dans le cadre de la politique de privatisation des entreprises nationalisées du gouvernement Thatcher, les investisseurs privés doivent donc être invités dans un an et demi à acquérir 51 % du capital de British Airways, et cette émission aurait peu de chance de succès si la rentabilité de la compagnie devait continuer à être obérée par une dette aussi importante. Sir John King a conseillé au gouvernement de l'amortir entièrement, mais de fortes objections sont formulées, surtout par les compagnies privées britanniques qui estiment que l'on fausserait ainsi la concurrence.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le représentant du C.N.P.F. critique vivement le nouveau rôle et la composition des comités économiques et sociaux

« *Une mesure inacceptable, aberrante ; une mauvaise action ; un affront et un coup bas.* » C'est en ces termes très vifs que M. Michel Maury-Laribière, vice-président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), a condamné le nouveau rôle et la nouvelle composition des comités économiques et sociaux, décidés « *sans consultation préalable* » par le gouvernement (*le Monde* daté 10-11 octobre).

Les comités ne seront plus consultés que sur les grandes orientations du budget et du Plan ; le nombre de leurs membres a été augmenté pour faire place aux représentants des associations, des syndicats d'enseignants, des maisons de la culture, etc. Ces organismes, qui suivaient l'action régionale au plus près, risquent donc de devenir des lieux de discussion politique sans pouvoirs réels. M. Maury-Laribière – président du C.E.S. de Poitou-Charentes – explique ainsi ses critiques et celles des représentants régionaux du C.N.P.F., qui, dit-il, l'ont mandaté pour protester contre « *cette opération politique qui vise à donner dans les régions le pouvoir aux formations de la gauche* ».

Quelle attitude les représentants du C.N.P.F. vont-ils adopter ? « *Ses représentants vont continuer à siéger dans les comités, vont observer leur évolution et, ensuite, agiront en conséquence.* » Sans le dire expressément, M. Maury-Laribière estime que, si leurs craintes se confirment, ils pourront, par la suite, abandonner ces assemblées « démonaitisées » et s'intéresser de préférence aux organismes qui détiennent le vrai pouvoir : conseils régionaux, voire assemblées politiques. « *Nous jouons le jeu, mais nous sommes démoralisés* », conclut, sur ce point, le représentant du C.N.P.F.

M. Maury-Laribière a annoncé aussi, le 20 octobre, au cours d'une réunion de presse, la création d'une troisième commission au C.N.P.F. : la commission territoriale, qu'il présidera, qui vient compléter la commission économique et la commission sociale. Composée d'une trentaine de personnes, cette commission est destinée à « *régionaliser* » l'action de l'organisation patronale. « *Elle aura pour mission*, déclare M. Maury-Laribière, *de nous éclairer sur tout ce qui concerne le terrain et favorisera l'aller et retour permanent entre la base et les instances du C.N.P.F. ; elle devrait jouer, en quelque sorte, le rôle d'une « chambre d'écho* ». Le patronat s'apprête ainsi à être présent dans la bataille de la décentralisation qui s'engage.

Le Monde

société

L'enquête sur l'affaire du Coral

Les policiers recherchent des témoignages d'enfants

L'enquête sur l'affaire de mœurs du Coral à Aimargues (Gard) entre, ce jeudi 21 octobre, dans une nouvelle phase après l'inculpation les jours précédents de six personnes pour « *excitation de mineurs à la débauche* ». Le travail des policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme de la préfecture de police de Paris s'orienterait désormais vers la recherche dans plusieurs « lieux de vie » en France des enfants repérés sur les photographies pornographiques saisies au cours de l'enquête.

M. Gabriel Matzneff, écrivain, au domicile duquel les membres de la B.S.P. ont opéré une perquisition, mercredi 20 octobre, et qui a été entendu comme témoin, a été mis hors de cause après avoir affirmé qu'il ne s'était jamais rendu au Coral. « *Je n'ai jamais commis les faits dont on m'a accusé*, a dit M. Matzneff, *et le caractère mensonger et calomniateur des accusations s'est manifesté dans toute son évidence aux enquêteurs.* »

D'autre part, des parents d'enfants confiés au Coral ont créé une association pour aider les responsables des lieux de vie inculpés et écroués. Plusieurs lettres de parents nous ont été adressées. « *Je n'ai jamais remarqué quelque chose d'anormal ni de choquant dans l'attitude de Claude Sigala vis-à-vis des enfants, bien au contraire j'ai toujours apprécié ses qualités exceptionnelles d'éducateur* », écrit M. Jean Bégot, de Marcq-en-Barœul. « *Il est hors de question que, dans un lieu de vie, qui que ce soit ait été violé, forcé ou maltraité avec l'approbation des permanents. Vivre dans un tel lieu, c'est justement respecter l'autre. C'est avoir une chance d'être heureux* », affirme Mme Rose-Marie Loumeau, de Dieppe.

UNE LETTRE DE M. RENÉ SCHÉRER

Nous avons reçu de M. René Schérer, professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII (Saint-Denis), la lettre suivante :

A la page 13 du *Monde* du 21 octobre, où mon inculpation, dans le cadre de « *l'affaire du Coral* », est annoncée, il se trouve que, dans une colonne voisine, M. Christian Colombani parle de « *faits reconnus* », à propos de cette même affaire.

Comme les lecteurs pourraient éventuellement penser à des faits reconnus en ce qui me concerne, je suis obligé de préciser qu'à mon égard, non seulement il n'y a aucun « fait » reconnu, ou non, mais que les accusations calomnieuses de M. J.-C. Krieff, seul témoin et accusateur dans la procédure me concernant, se sont effondrées dès la première confrontation que j'ai eu avec ce monsieur, devant l'inspecteur de la police judiciaire qui recueillait ma déposition.

M. le juge Salzmann m'a déclaré qu'il m'inculpait tout en me laissant en liberté, afin de me permettre, suivant sa propre expression, d'avoir accès au dossier et de l'étudier avec mon conseil juridique. Ce qui est fait, et je porte à votre connaissance que ce dossier ne contient à mon égard d'autres « faits » que ces extravagantes calomnies d'un seul homme, dont, jusqu'à ce jour, j'ignorais totalement et le nom et l'existence.

La défense de mon honneur de professeur et de fonctionnaire me commandait d'apporter d'ores et déjà cette précision. D'autant qu'ont été publiées, ici ou là, des informations parfaitement fantaisistes dont j'ignore les sources, concernant le déroulement de cette instruction.

Il est également essentiel pour ma dignité de professeur, de philosophe et d'écrivain, que je relève une expression de M. Colombani dans le même article, celle d' « *intellectuel pédophile* ». Il introduit, quoiqu'on en veuille, dans les esprits, un dangereux amalgame entre l'expression des idées par la parole ou l'écrit, et des actes qui tomberaient sous le coup de la loi. Dans des affaires aussi délicates, où en tout cas la « manipulation » de départ est incontestable, il est bon de peser ses mots, de s'en tenir aux faits, au lieu d'entretenir une rumeur qui ne s'est déjà donné que trop libre cours.

Quels que soient ses développements ultérieurs, je peux dire par expérience que « l'affaire du Coral » n'est pas sans rapport avec le système adopté lors de l'affaire Dreyfus : « *l'intellectuel pédophile* » y prenant la place du juif.

Malheureusement, il n'existe plus guère, à l'heure actuelle, parmi les « intellectuels », de Zola.

*

D'autre part, MM. François Chatelet, Gilles Deleuze et Jean-François Lyotard ont fait la déclaration suivante :

« *Professeurs de philosophie à l'université de Paris-VIII, comme notre collègue René Schérer, nous exprimons notre indignation devant l'inculpation fondée sur des dénonciations calomnieuses dont il est l'objet ; tenons à lui manifester publiquement notre attachement, notre estime profonde. Nous rappelons la haute qualité de son enseignement et de son œuvre philosophiques.* »

FAITS DIVERS

● *La catastrophe de Metz.* — M. Auroux, ministre du travail, a ordonné la constitution d'une commission d'enquête sur l'accident du silo à grains du pont fluvial de Metz. Cette commission, qui sera présidée par M. Battu, responsable de la prévention des risques professionnels au ministère du travail, a pour mission de « déterminer les mesures concrètes pour éviter le retour de semblables accidents ». Sept corps ont pu être dégagés des décombres. Cinq personnes sont encore portées disparues.

● *Le chauffeur d'autocar était ivre.* — Le parquet d'Évreux a retiré, au début de la semaine, son permis de conduire au conducteur d'un autocar de ramassage scolaire, M. Claude Durdan, pour conduite en état d'ivresse. Les quelque trente élèves du collège de Gasny (Eure) que transportait le véhicule, lundi 11 octobre, s'étaient vite aperçus que le conducteur n'était pas dans un état normal, l'engin ayant plusieurs fois quitté la route et « mordu » le talus. Quelques-uns des élèves ont préféré descendre en route et avertir leurs parents.

L'ÉTAT FINANCERA LE REMBOURSEMENT DE L'AVORTEMENT

Un communiqué de l'hôtel Matignon a confirmé, mercredi 20 octobre, que le gouvernement déposerait prochainement un projet de loi prévoyant le remboursement de l'avortement.

Le communiqué indique : « Ce projet de loi, qui sera déposé avant la fin de la session parlementaire en cours, comportera les dispositions suivantes : les établissements pratiquant l'I.V.G. seront remboursés par les caisses de Sécurité sociale, un ticket modérateur restant à la charge des intéressées. L'État assurera le financement de cette mesure en procédant à des versements globaux aux régimes de Sécurité sociale. »

MÉNAGER LES SENSIBILITÉS

La longue course à obstacles du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse est proche de sa fin. Le gouvernement a finalement accepté l'évolution des mentalités sur ce point et constaté que, lorsque des femmes ne désirent pas un enfant, elles trouvent pratiquement toujours un moyen de subir un avortement. La loi de 1975 leur a ouvert les structures hospitalières. Il restait à établir l'égalité financière par le remboursement.

En principe, dès janvier 1983, une fois l'I.V.G. décidée et pratiquée, les femmes rempliront une feuille de Sécurité sociale. Elles ne paieront que 30 % de l'acte. L'anonymat sera préservé. Elles n'auront pas à avancer la somme, ce qui représentait pour certaines une lourde charge. Reste que l'égalité ne sera totale que si les infrastructures hospitalières suivent. Un décret récent a augmenté le nombre des établissements hospitaliers pratiquant les I.V.G. Encore faut-il que les textes soient respectés.

Mercredi soir, on ne cachait pas sa satisfaction au ministère des droits de la femme. Des déclarations de M. Bérégovoy remettant en cause le remboursement par la Sécurité sociale avaient provoqué durant l'été de nombreuses protestations, notamment des femmes du parti socialiste. Ces protestations ont renforcé la position de Mme Roudy et l'ont aidée — *plus que ne l'aurait fait un « éclat » public que certaines lui conseillaient* — à persuader ses collègues, le premier ministre et le chef de l'État.

M. Mitterrand a rapidement compris — des sondages d'opinion l'y ont aidé — que le report du débat sur le remboursement après les élections municipales était dangereux. Il a donc fait savoir qu'une décision rapide lui paraissait nécessaire. Un souhait renouvelé le 19 octobre au soir lors d'une réunion avec Mme Roudy et M. Bérégovoy. Le chef de l'État a expliqué qu'il souhaitait qu'un projet de loi soit rapidement rédigé.

Le budget spécial prévu devrait permettre de ménager certaines sensibilités de ceux qui n'auraient pas admis que les fonds nécessaires soient pris sur ceux de la caisse-maladie. Il comporte toutefois des inconvénients, notamment de devoir être rediscuté chaque année par le Parlement.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

MÉDECINE

Grève à l'hôpital psychiatrique de Saint-Maurice

Depuis le 9 octobre, la quasi-totalité du personnel de l'hôpital psychiatrique Esquirol à Saint-Maurice (Val-de-Marne) est en grève. Une réunion du conseil d'administration de l'établissement est prévue pour vendredi, au cours de laquelle seront examinées les revendications des grévistes. 750 malades sont hébergés dans cet hôpital, 1 130 personnes y travaillent (1).

Au-delà des revendications concrètes du personnel, ce mouvement met en évidence les difficultés considérables auxquelles se heurtent de nombreux hôpitaux psychiatriques, encore tributaires d'un mode de fonctionnement traditionnel, alors que l'ouverture vers l'extérieur s'impose avec de plus en plus de force aux thérapeutes eux-mêmes et aux familles des malades, et que les pouvoirs publics amorcent une réflexion qui n'a pu encore s'inscrire dans les faits.

Le règne de la pénurie

Cet hôpital fait figure de symbole. Tout, dans son nom précédent — Charenton, — dans son histoire, dans ses structures architecturales, évoque l'asile de jadis, l'un des plus anciens de France puisque sa fondation par les frères de Saint-Jean-de-Dieu remonte à 1641. Il reçoit alors nombre d'« *insensés* » dont certains sont placés « *sur ordre du roi* », c'est-à-dire par lettre de cachet. La majorité d'entre eux sont issus de la bourgeoisie aisée et de la petite noblesse, car le prix de la pension est alors relativement élevé. A la Révolution, l'établissement devient « *bien national* ». Le Directoire le place ensuite sous la tutelle directe du ministre... de l'intérieur. Charenton reçoit, entre autres pensionnaires illustres, le marquis de Sade, et, plus tard, le frère de Victor Hugo.

En 1825, l'établissement de Charenton est placé sous la direction de l'un des plus grands aliénistes du siècle, Esquirol, qui élabore un plan de rénovation architecturale, futuriste pour l'époque. Il propose de regrouper les malades par catégories : « *Furieux en traitement, furieux incurables, mélancoliques calmes, mélancoliques agités, déments, convalescents* », et de les rassembler en unités relativement restreintes (45 lits environ).

Juste après la mort d'Esquirol, l'établissement, qui adoptera son nom, est reconstruit suivant les plans de ce dernier. La loi de 1838 vient d'être votée, qui organise la psychiatrie publique, et impose la construction d'un asile dans chaque département. Paris n'en comptera qu'un — Sainte-Anne — mais s'entourera d'une ceinture asilaire qui ne cessera de s'élargir. La « maison » de Charenton, de « maison royale » est devenue « maison impériale » sous Napoléon III puis « *maison nationale* ». Après la première guerre mondiale, on envisage d'y supprimer la psychiatrie au profit d'une maison maternelle. Celle-ci y est effectivement installée — elle a été, depuis, transférée au Vésinet, — mais les malades mentaux demeurent à Charenton, leur nombre augmentant même jusqu'à une période toute récente.

Jusqu'en 1970, l'hôpital Esquirol restera sous la tutelle directe de l'administration centrale alors que les autres hôpitaux psychiatriques sont départementaux. Cette particularité lui vaut, paradoxalement, des affectations en personnel particulièrement minces. En 1970, seulement, Esquirol sera assimilé aux autres établissements psychiatriques, entre-temps rebaptisés « *centres hospitaliers spécialisés* ».

C'est en partie à son histoire qu'Esquirol doit la situation qui motive les difficultés d'aujourd'hui. En effet, si le personnel s'est mis en grève, c'est que les conditions de travail, dans cet hôpital, sont particulièrement difficiles. Au temps où Esquirol était « *établissement national* » les médecins « filtraient » les malades, n'y adressaient que les patients « tranquilles » qui restaient dans l'établissement pour de très longues durées. Les minces effectifs de personnel pouvaient alors suffire.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. D'une part, parce que l'hôpital ayant été « sectorisé », il reçoit à présent des patients de l'est de Paris et du département du Val-de-Marne, patients « *tout venant* », dont la rotation est rapide et le séjour plus bref. D'autre part, de nombreuses parties de l'hôpital ayant été « *humanisées* », c'est-à-dire rénovées, bon nombre de salles communes ont disparu au profit de chambres à quelques lits. Toute cette évolution aurait dû imposer un recrutement massif de personnel. Or, disent les grévistes et bon nombre de médecins, l'hôpital vit toujours sur les normes anciennes et le taux d'encadrement des malades est dramatiquement bas, à la limite permanente de la sécurité, en particulier la nuit. Le personnel estime qu'il manque à l'hôpital deux cent trente-cinq agents. Le conseil d'administration parle de quatre...

En outre, beaucoup de postes de titulaires sont actuellement occupés par des « *auxiliaires* » dont le statut est fragile puisqu'ils ne bénéficient d'aucune sécurité de l'emploi. Les grévistes veulent obtenir leur titularisation.

Enfin, le personnel d'Esquirol bénéficiait depuis 1968, à la différence de celui des autres établissements, d'une semaine de congés d'hiver. Lorsque est survenue la récente extension des congés (de vingt-sept à trente jours) décidée pour l'ensemble des établissements hospitaliers par M. Jack Ralite, ministre de la santé, le personnel a pensé que cet allongement viendrait en sus des droits déjà acquis. Or, le conseil d'administration de l'hôpital a décidé que l'extension des congés, prévue pour tous, serait, à Esquirol, « *à prélever* » sur la semaine d'hiver.

Les décisions du conseil d'administration ont certainement été le détonateur du conflit. Mais les origines de celui-ci sont de loin plus profondes et plus anciennes. Pour travailler à Charenton, il est bien difficile de trouver des candidats : plusieurs dizaines de postes budgétaires sont, en permanence, vacants. Le centre de formation de l'hôpital alimente en majorité... les autres établissements psychiatriques, singulièrement ceux de province.

Cette désaffection n'est pas due au hasard. Malgré les améliorations considérables de ces dernières années, l'image de l'hôpital continue d'effrayer, les conditions de soins, la pénurie de personnel qui freine toutes les initiatives de travail dans le secteur, c'est-à-dire de traitements extra-hospitaliers, rebutent un personnel soignant qui demande de plus en plus à traiter les malades mentaux « autrement ». La direction, les médecins de l'hôpital, manifestent, à l'égard des grévistes, une compréhension évidente. Attachés à l'« outil » comme le personnel, ils ne demandent qu'à l'utiliser et à le sortir de la pénurie.

CLAIRE BRISSET.

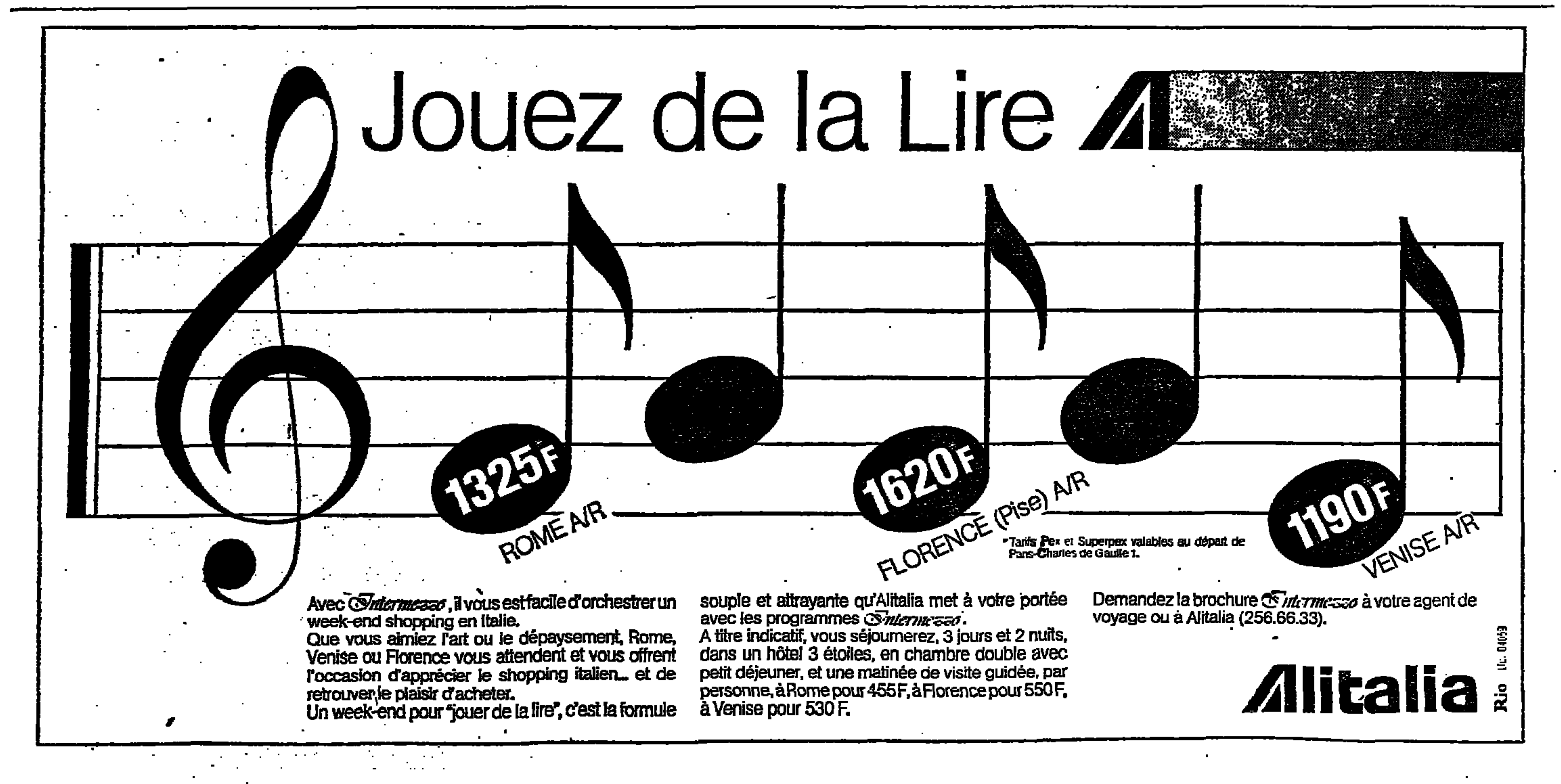
(1) Sur ce total — qui ne comprend pas les médecins — figurent environ sept cents soignants (infirmiers, infirmières, aides-soignants, agents de service hospitalier). Compte tenu des congés et absences, cet effectif est réduit, estime-t-on de près de la moitié en terme de présence effective auprès des malades.

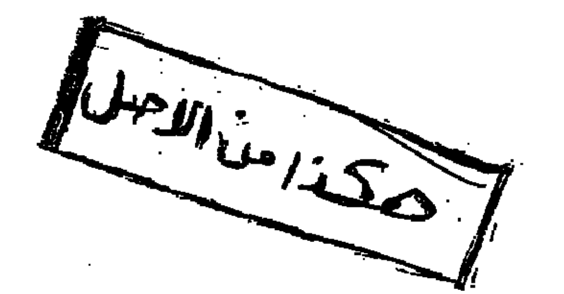
L'IMAGE DE CHARENTON

Déjà au milieu du dix-neuvième siècle, l'image de Charenton portait tort à l'asile. Aussi, en 1842, le conseil municipal de Charenton-Saint-Maurice décida de dédoubler la commune, l'hôpital cessant d'être localisé à Charenton, pour se trouver à Saint-Maurice. Ainsi, souligne le conseil, « les familles dont un parent a le malheur d'être aliéné ne verront plus dans les actes paraître le nom de Charenton, pour lequel elles ont généralement de la répugnance ». *Ce qui éliminera* « le souvenir d'une maladie affligeante qui est défavorable aux alliances ».

● *Un cas de rage animale près de Bordeaux.* — Les services vétérinaires de la Gironde et de l'Institut Pasteur ont pu établir qu'un chien mort dans des conditions suspectes était atteint de la rage. L'animal, qui appartenait au concierge du collège Paul-Langevin de Mérignac, dans la banlieue de Bordeaux, a, selon toute vraisemblance, été mordu par une belette ou un renard pendant les vacances de son propriétaire, dans les Ardennes, fin juillet.

Le chien, qui était atteint d'une forme lente de la rage, n'a mordu personne, pas même dans son entourage, qui la cependant été vacciné. — *(Corresp.)*





10 ANS DE RELATIONS PUBLIQUES

1972 La perspective de mise en exploitation d'un gisement de fluorine, à quelques kilomètres de la Colline de Vezelay, est sérieusement compromise par les attaques des diverses associations de protection de la nature. Pechiney Saint-Gobain confie à Actis la mission d'organiser sa Campagne d'Information.

1973 L'inauguration à Reims de l'Usine Krema-Hollywood est l'occasion pour General Foods France de mettre en place une Stratégie de Communication auprès de la presse, des distributeurs et de son personnel.
Actis est chargé du projet et de sa réalisation.

1974 Les carriers, accusés d'être des destructeurs privilégiés de l'environnement, font l'objet d'attaques violentes de la part de la presse, des associations de défense, des pouvoirs publics et des élus.
Depuis cette date Actis est responsable de la Campagne Relations Publiques de l'Union Nationale des Producteurs de Granulats.

1975 Le Général Franco vient de mourir, l'Espagne est isolée sur le plan politique. Le Gouvernement d'Adolfo Suarez confie à Actis le soin de créer l'image de la "Nouvelle Espagne" en Europe.

1976 La Direction des Routes du Ministère des Transports, inquiète des bouleversements dus à l'anarchie des départs en vacances en juillet et août, décide d'organiser une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique :
Le Concept de Bison Futé est né. Actis sera chargé de son lancement.

1977 Le Centre Mondial de la Grippe s'inquiète de l'appréhension qui existe encore vis-à-vis de la vaccination.
Actis sera chargé d'organiser la Campagne d'Information en faveur de la prévention.

1978 Afin de faire découvrir au grand public un secteur industriel souvent mal connu, Actis est chargé de la Campagne Relations Publiques de la Fédération Française de la Chaussure et organise dans ce cadre des journées nationales "Portes ouvertes" dans plus de 200 entreprises françaises.

1979 Après la rupture des négociations pour l'élaboration d'un nouvel accord bilatéral entre les autorités françaises et espagnoles, la Compagnie Iberia confie à Actis sa Campagne d'Information.

1980 La Société Placoplâtre, leader sur son marché, désire développer son image de marque auprès de sa Distribution : ce sera l'objet du congrès de Marbella, conçu et organisé par Actis.

1981 La Station Thermale de Contrexeville souhaite augmenter sa notoriété en lançant une nouvelle formule originale : le Forfait-ligne. Les Relations Publiques de la station sont confiées à Actis.

1982 La Banque Rothschild change de nom. Elle devient l'Européenne de Banque et confie à Actis sa campagne d'image.





relations publiques

78, avenue Raymond Poincaré. 75116 Paris. Tél. : 500.41.79. Télex : 620372 F
Société Anonyme au Capital de 1.000.000 F.
Date de création : octobre 1972. Effectif 21 personnes.
Partenaires Européens : Belgique - Espagne - Grande Bretagne - Italie - République Fédérale Allemande.

LES PRINCIPAUX RESPONSABLES

DIRECTION GÉNÉRALE
J.C. Lemaignen
D. Vincent

DIRECTEURS DE DOSSIERS
D. de Biasi
B. Bogler
F. Huffer

ATTACHÉES DE DIRECTION
F. Mabire
D. Viaud

CONSEILS
F. de Montmarin
(Marketing institutionnel)
A. Froger
(Communication Audiovisuelle)

CHARGÉS DE DOSSIERS
C. de Danne
M.C. Devismes
I. Gauquelin
D. Kerforn
L. Pernot
B. de Solages

CAMPAGNES INSTITUTIONNELLES
Les domaines d'activité d'Actis

Conseil en Relations Publiques Externes

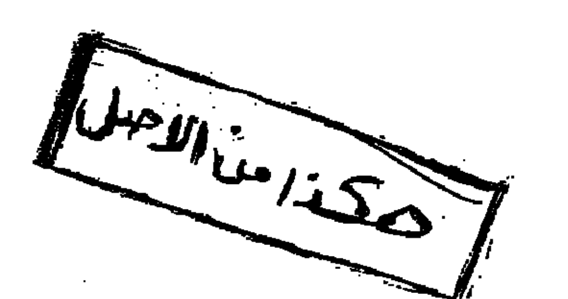
Conseil stratégique auprès des Directions Générales pour promouvoir l'image de leurs entreprises.
Elaboration de campagnes d'information institutionnelle.
Campagnes de Presse : Presse économique, Financière, Distribution, Consommation...
Campagne de sensibilisation des leaders d'opinion : Administration, Elus, Corps enseignant, Organismes de consommateurs.
Organisation de manifestations de Relations Publiques : Conventions, Congrès, Tables-Rondes...

Conseil en Relations Publiques Internes

Réalisation d'enquêtes de communication.
Mise en place de structures communication dans l'entreprise.
Communication sociale et information du personnel.
Réalisation de journaux d'entreprise (supports écrits ou audiovisuels).

Les services de relations publiques que nous offrons ont pour objectif d'aider nos clients à communiquer efficacement avec les publics influant sur leur environnement. Notre force repose sur notre professionnalisme qui couvre tous les aspects des relations publiques, sur la valeur de notre équipe dont plus de la moitié est à l'origine d'Actis, et sur notre volonté de respecter les standards de qualité les plus élevés dans notre travail. C'est à cela que nous devons notre succès, notre croissance dynamique, et la fidélité depuis 10 ans de nos plus importants clients.

J.C. Lemaignen Directeur Général.



JUSTICE

APRÈS L'AVIS FAVORABLE DE LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

Le gouvernement français a un mois pour se prononcer sur l'extradition de M. Scalzone et de Mlle Barbierato

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris présidée par M. Jean Bertholon a donné, mercredi 20 octobre, un « avis favorable partiel » aux demandes d'extradition vers l'Italie de M. Oreste Scalzone, trente-cinq ans, théoricien de l'extrême gauche italienne réfugié à Paris, et de Mlle Maria Grazia Barbierato, vingt-quatre ans, militante ouvrière d'extrême gauche (nos dernières éditions).

Parmi les faits qui leur sont reprochés, certains n'entrent pas dans la convention franco-italienne d'extradition de 1870. La cour a donc émis pour eux un avis défavorable et en aucun cas, s'ils étaient extradés, ils ne pourraient être poursuivis pour ces faits. Mais pour les actes prévus par la convention, la cour a estimé que le caractère politique invoqué par les accusés ne pouvait être retenu et qu'il convenait d'autoriser l'extradition. Lors des débats, le 22 septembre pour M. Scalzone, le 29 pour Mlle Barbierato, l'avocat général, M. Serge Galand, avait demandé qu'un avis défavorable soit rendu (« le Monde » des 24 septembre et 1er octobre). La cour ne l'a pas entendu et la décision appartient désormais au gouvernement. Celui-ci, en effet, n'est tenu de suivre l'avis des magistrats que lorsqu'il est défavorable à l'extradition. Il a désormais un mois pour se prononcer.

Absolument fidèle à la jurisprudence qu'elle a établie en 1979 avec l'affaire Piperno et qui repose sur ce qu'on nomme désormais le « *critère de gravité* » — qui dénie à certains actes tout caractère politique — la chambre d'accusation autorise une nouvelle fois l'extradition de deux militants italiens d'extrême gauche. Comme ils l'ont répété sans relâche depuis le 17 octobre 1979, les magistrats estiment que « *compte tenu de leur gravité, les faits, quel que soit le but recherché ou le contexte, ne peuvent être regardés comme ayant un caractère politique et ainsi bénéficier de la non-extradition prévue en matière politique aux articles 3 de la convention franco-italienne de 1870 et de la loi sur l'extradition de 1927* ». En outre, les demandes d'extradition des autorités italiennes ne leur semblent pas « *être faites dans un but politique* », ce qui exclurait aussi la possibilité d'extrader.

A M. Franco Piperno, comme quelques semaines plus tard à son ami M. Lanfranco Pace, on ne reprochait pas moins qu'une complicité dans l'assassinat d'Aldo Moro. Quelque huit mois après leurs extraditions respectives ils devaient être remis en liberté pour insuffisance de preuves par la justice italienne. M. Pace est de nouveau réfugié en France et M. Piperno à l'étranger. Les accusations portées contre M. Scalzone, pour nombreuses qu'elles soient, sont loin d'être aussi « spectaculaires ». Celles contre Mlle Barbierato le sont moins encore, au point qu'on peut se demander si elle n'a pas subi, de manière négative, une « *contamination* » du cas Scalzone.

M. Scalzone est sous le coup de trois mandats d'arrêt — 30 mars, 18 et 20 juin 1981 — et d'un ordre de capture du 17 août 1982. Dans ces documents, on l'accuse, sur la foi de témoignages de repentis, de multiples faits délictueux. La plupart ne figurent pas dans la convention franco-italienne d'extradition. Il s'agit notamment de participation à association subversive politico-militaire, encouragement à insurrection, port illégal d'une grenade et menaces. L'extradition n'est pas possible pour ces faits-là, a reconnu la cour. Reste le reproche d'avoir concouru à la préparation d'un vol avec violences et de trois tentatives d'homicide volontaire, « *donc de s'en être rendu complice* ». Pour l'une des tentatives d'homicide, rappelle la cour, les témoignages italiens affirment que M. Scalzone « *a participé à une réunion au cours de laquelle l'action a été décidée* ».

De même, dans les cinq mandats contre Mlle Barbierato figurent de nombreuses infractions non prévues par la convention, telles que participation à bande armée, association subversive et propagande visant à encourager la subversion. Mais on peut retenir contre elle une tentative de vol avec arme dans un supermarché, un vol de voiture, un vol avec arme, une complicité de coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité permanente (une « *jambisation* »).

Le raisonnement des magistrats français est simple : pour chacun des accusés, une série de faits, « *dont on ne peut contester la matérialité* », entrent dans la convention franco-italienne d'extradition ; ils répondent au principe de la double incrimination (être punissables en France comme en Italie) qu'impose la loi française en cas d'extradition. Leur « *gravité* » leur confère un statut de pur droit commun. Rien ne s'oppose donc à cette extradition.

Si les défenseurs (1) des deux accusés avaient demandé à la cour de renoncer à sa jurisprudence fondée sur la gravité, l'avocat général, lui, n'avait rien souhaité de tel. Il avait seulement relevé l'imprécision de certaines accusations et, dans le cas de M. Scalzone, la possession d'un titre de séjour délivré par les autorités françaises. « *Le fait qu'il ait un titre de séjour n'est pas, sur le plan juridique, de nature à faire obstacle aux poursuites ou à avoir des incidences sur l'avis de la chambre d'accusation* », répondent les magistrats. Quant aux déclarations de repentis sur lesquelles se fondent les mandats d'arrêt, elles sont évoquées à plusieurs reprises par la cour, toujours pour souligner qu'elles constituent « *des indices suffisants de culpabilité* », « *des déclarations détaillées et précises* », « *des aveux longs et vérifiés* ».

Caution

La justice française semble ainsi apporter sa caution aux lois italiennes de 1980 et 1981 dites « lois sur les repentis » qui légalisent la pratique de la délation en échange d'importantes réductions de peine. Le caractère d'opportunité politique de ces législations et leur « *immoralité* » avaient été longuement développés par les avocats lors des débats. Néanmoins, la cour a jugé que « *les affirmations de la défense n'étaient pas de nature à établir la réalité du but politique* » des autorités italiennes dans ces demandes d'extradition.

M. Scalzone, qui comparaissait libre devant la cour, et qui est ressorti libre, et Mlle Barbierato, qui était détenue, et reste détenue en appellent désormais au gouvernement français — auquel ils continuent de demander asile — pour qu'il refuse leur extradition.

Le gouvernement français doit donc maintenant faire connaître sa décision, en statuant sur un paradoxe : on lui conseille d'extrader, en la personne de M. Scalzone, quelqu'un auquel il avait décidé d'accorder refuge. En un mot, la justice lui demande de se désavouer.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Mes Jean-Denis Bredin, Martine Coisne, Bertrand Domenach, Georges Kiejman, Henri Leclerc, Jean-Pierre Mignard, Tomaso Mancini, Francis Teitgen.

La France va proposer la création d'une juridiction pénale communautaire

(Suite de la première page.)

Quelle version était la bonne ? Sans attendre la réponse, M. Raymond Forni, président (P.S.) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, fit savoir que, dans un cas comme dans l'autre, la création d'un tel tribunal, qu'il jugeait intéressante, impliquait un abandon partiel, mais dommageable, de souveraineté. D'autres critiques dans le même sens se sont exprimées plus récemment sous forme de questions écrites de MM. Michel Debré (R.P.R.) et Jacques Brunhes (P.C.F.).

Le projet, dont M. Badinter exposera les grandes lignes à Luxembourg, répond à ces objections et lève tout ambiguïté. Il apparaît que c'est la version présentée à la télévision par le chef de l'Etat qui est la bonne. Il n'est plus question, aujourd'hui, de tribunal chargé des extraditions, sinon pour qualifier de « loupé » le communiqué du conseil des ministres qui en faisait état.

Le projet finalement retenu par le gouvernement est celui d'une cour pénale européenne chargée de juger les terroristes et les grands criminels, M. Badinter refusant, comme il l'a répété il y a quelques jours au Sénat, de distinguer entre ces deux formes de « *criminalité organisée* ». La création de ce tribunal ne serait pas attentatoire à la souveraineté nationale dans la mesure où la nouvelle juridiction aurait seulement à juger les affaires échappant à la compétence particulière des Etats membres.

Actuellement, cette compétence se limite, en France, aux infractions commises à l'étranger par des Français et aux cas où un ressortissant français s'est rendu complice, sur le territoire national, d'un crime ou d'un délit commis hors de l'Hexagone, ainsi qu'à quelques autres hypothèses énumérées précisément par le code de procédure pénale. C'est pour cette raison que M. Scalzone et Mlle Barbierato ne pouvaient être jugés en France, les faits qui leur sont reprochés ayant été commis en Italie, contre des Italiens, et avec des complicités italiennes.

A examiner leur cas de près, la nécessité dans laquelle se serait trouvée la France de juger M. Scalzone et Mlle Barbierato n'est pas la meilleure solution. Il y aurait un risque sérieux, dans une telle hypothèse, d'importer, sous forme de représailles ou de pressions, le terrorisme des autres, irlandais, basque ou italien. Ce risque, la France de M. Mitterrand refuse de le courir, contrairement à celle de M. Giscard d'Estaing, dont le projet d'espace judiciaire européen prévoyait l'obligation de juger des terroristes que la France aurait refusé d'extrader.

Des traditions juridiques souvent éloignées

En confiant à une cour pénale européenne le soin de juger des affaires comme celles de M. Scalzone et de Mlle Barbierato, le projet Badinter écarterait ce danger. L'autre avantage de ce projet serait d'éviter au gouvernement français le genre de dilemme dans lequel il se trouve aujourd'hui et qui est d'avoir à renier ses engagements sur le droit d'asile s'il extrade les deux Italiens ou d'envenimer ses rapports avec l'Italie s'il refuse cette extradition. C'est la nouvelle juridiction européenne qui aurait à juger sur le fond de telles affaires en cas de refus d'extradition, avec des garanties d'impartialité sans doute supérieures, estime-t-on à Paris, à celles qu'on peut attendre aujourd'hui de l'Italie, traumatisée par la violence et le terrorisme.

Le projet Badinter sera affiné. En particulier, la composition de la nouvelle juridiction et la procédure qui sera applicable devront recueillir l'assentiment de pays qui, comme la Grande-Bretagne et l'Italie, ont des traditions juridiques fort éloignées. C'est à une tâche de longue haleine que s'attelle le garde des sceaux, et il sait que les obstacles politiques et juridiques seront nombreux.

Une convention d'extradition

L'autre proposition que la France compte faire à ses partenaires repose sur l'idée que les Dix doivent avoir une convention commune d'extradition. Actuellement, la France n'est liée par des conventions de ce genre qu'avec certains de ses partenaires. Plusieurs de ces accords ont vieilli. Celui avec les Pays-Bas, qui remonte à 1895, prévoit l'extradition des étrangers coupables d'avortement et de bigamie... mais pas des trafiquants de drogue.

La convention à laquelle pense M. Badinter serait, elle, adaptée à la délinquance moderne. Mais il n'est pas question, sur ce point non plus, de mettre ses pas dans ceux de M. Giscard d'Estaing. Bon gré, mal gré, la France était engagée, sous le septennat précédent, dans un processus qui l'aurait obligée à extrader les auteurs d'infractions graves, même ceux qui se réclament de mobiles politiques.

La conception que la France de M. Mitterrand se fait du droit d'asile est tout autre. La convention proposée par M. Badinter prévoit très clairement que les auteurs d'infractions politiques ne pourront être extradés. Par cette initiative et par sa proposition de créer un tribunal européen, la France veut montrer qu'elle ne se désintéresse pas de la lutte contre le terrorisme et contre la délinquance sous toutes ses formes, même s'il est clair qu'elle ne cédera pas sur le principe du droit d'asile.

BERTRAND LE GENDRE.

FAITS ET JUGEMENTS

Un membre d'Action directe échappe à la police

Un membre présumé d'Action directe a échappé, mercredi 20 octobre, peu avant minuit, aux policiers de la brigade antigang qui tentaient de l'interpeller rue Saint-Fargeau, à Paris (20e). Eric Moreau, âgé de vingt-six ans, a ouvert le feu sur les policiers et a réussi à s'enfuir à pied. Des recherches ont été entreprises, notamment avec l'aide de chiens. La fusillade n'a pas fait de blessé, et les recherches n'ont finalement rien donné. Selon les témoignages, une dizaine de détonations ont été entendues.

Eric Moreau a d'abord fait partie de la mouvance autonome parisienne en 1977. Il avait alors vraisemblablement participé au vol d'un tableau de Jérôme Bosch, *l'Escamoteur*, le 13 décembre 1978, au musée de Saint-Germain-en-Laye. Eric Moreau avait été arrêté au début 1979, alors que deux de ses complices réussissaient à s'enfuir. Les policiers avaient, à l'époque, la conviction qu'une de ces personnes était Jean-Marc Rouillan, fondateur d'Action directe, aujourd'hui recherché. Depuis quelque temps, les policiers des renseignements généraux, de la brigade criminelle et de la brigade « antigang » estiment qu'Eric Moreau joue un rôle important au sein du mouvement.

A la direction de la police judiciaire, tout comme au cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, on se refusait, jeudi, à confirmer ou à démentir cette information.

D'autre part, les enquêteurs de la brigade antigang ont arrêté, le 18 octobre au soir, dans le vingtième arrondissement de Paris, M. Jean-Claude Miel, vingt-neuf ans, accusé d'un vol à main armée au mois de mars, au Crédit commercial de France de Nanterre. M. Miel, considéré par la police comme faisant partie de la mouvance autonome, a été inculpé et écroué, mercredi 20 octobre.

Non-lieu après la mort du gardien Philippe Maziz

Un non-lieu vient d'être décidé après l'information ouverte à Lyon, à la suite du décès de Philippe Maziz. Gardien de la paix à Antibes, celui-ci avait été tué en février 1980 par des policiers de la brigade de recherche et d'intervention de Nice.

Deux groupes de policiers enquêtant sur des affaires différentes s'étaient retrouvés près d'une maison isolée de Vallauris où les inspecteurs de la B.R.I. pensaient que M. Guy Pitoun, homme d'affaires, enlevé quelque temps auparavant, était séquestré. Deux jours après la mort de Philippe Maziz, la veuve du policier s'était suicidée après avoir tué leur enfant âgé de cinq ans (*le Monde* du 15 février 1980).

● *Un Basque espagnol, militant présumé de l'ETA politico-militaire*, M. José Maria Larrexea Goni a été appréhendé mardi 19 octobre à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) par la police de l'air et des frontières. Trouvé en possession de faux papiers il a été inculpé d'usage de faux documents administratifs mais laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

● *Mme Questiaux et M. Boutet réintégrés au Conseil d'Etat.* — Sur proposition du garde des sceaux, le conseil des ministres du 20 octobre a décidé que Mme Nicole Questiaux était réintégrée dans ses fonctions de conseiller d'Etat. Il en est de même pour M. Jacques Boutet, ancien président de TF 1. M. André Holleaux, qui appartient lui aussi au Conseil d'Etat, est placé en position de détachement pour exercer les fonctions de président-directeur général de FR 3.

SPORTS

FOOTBALL

Les matches aller des Coupes européennes

Quelques surprises pour les « onze » français dans les matches aller du deuxième tour des compétitions européennes. Tandis qu'en huitième de finale de la Coupe des Coupes Paris-Saint-Germain l'a emporté à Swansea sur l'équipe locale britannique, en seizième de finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe (U.E.F.A.), Bordeaux a été battu par les Yougoslaves à Split (4-1) et Saint-Etienne n'a pu faire mieux à domicile que match nul (0-0) avec les Bohemians Prague.

La vocation européenne du Paris-Saint-Germain

Swansea (Pays de Galles). — C'est presque incognito que le Paris-Saint-Germain Football-Club a confirmé, le 20 octobre à Swansea, devant moins de quinze mille Gallois et trois cents à quatre cents supporters, cette vocation européenne entrevue au premier tour contre le Locomotiv de Sofia.

Né à Cardiff, à deux pas du sanctuaire de l'Arms Park, cette « terre des ancêtres » farouchement défendue chaque hiver par quinze diables rouges, John Toshack, le manager et grand prêtre du Swansea City Football Club, ne manquait pas lui-même d'atouts pour entrer à son tour dans la légende du rugby gallois. Avec son mètre quatre-vingt-dix et sa détente verticale hors du commun, il aurait pu devenir en deuxième ligne un formidable pourvoyeur de ballon pour un Barry John ou un Gareth Edwards.

C'est pourtant sous un autre maillot rouge, celui du Football Club de Liverpool, que Toshack a connu la gloire, avec la complicité du plus célèbre des footballeurs anglais. Kevin Keegan et John Toshack, c'étaient en effet Astérix et Obélix, la conquête de l'Angleterre. Le Gallois pesait de toute sa puissance sur les défenses adverses et son compère n'avait pas son pareil pour s'infiltrer dans les brèches ainsi créées. Trois titres de champion, une Coupe d'Angleterre, deux Coupes de l'U.E.F.A. et une Coupe d'Europe des clubs champions sont venus meubler leur palmarès entre 1973 et 1977.

De notre envoyé spécial

Privé de son meilleur complice, parti à Hambourg aussitôt après la victoire européenne de 1977, Toshack, diminué par une blessure au genou, a quitté à son tour Liverpool pour devenir, le 3 mars 1978, entraîneur-joueur du Swansea City Football Club, une équipe de quatrième division menacée alors de relégation. Quatre ans plus tard, ce même club, sans gros moyens financiers, occupera à deux reprises dans la saison la première place du championnat anglais.

Pour réussir ce petit miracle, Toshack a d'abord su convaincre quelques Gallois exilés dans des clubs anglais de revenir au pays.

Après une période euphorique où le football avait détrôné le rugby du côté de Swansea, les joueurs locaux semblent payer cette saison leur débauche d'énergie des derniers mois. Leur football à l'emporte-pièce, à base d'engagement physique, de puissance et de jeu de tête, qui leur avait valu de marquer dix-sept buts au tour précédent contre les Maltais de Sliema Wanderers, a cette fois été contré par une équipe parisienne transcendée par ce rendez-vous européen. Jamais sans doute les joueurs de la capitale, souvent individualistes en championnat, n'avaient fait preuve d'autant d'abnégation et de détermination dans chacune de leurs interventions défensives, sans négliger pour autant de soigner leur relance.

C'est ainsi qu'après avoir résisté pendant soixante et onze minutes aux incessants assauts adverses, les footballeurs parisiens ont réussi à s'imposer par un but de Toko. La performance est rarissime, puisque, sur une quinzaine de confrontations franco-britanniques en Coupe d'Europe, deux clubs continentaux avaient déjà gagné en déplacement : Saint-Etienne (2 à 1) à Glasgow en 1975, et Bastia (3 à 1) à Newcastle en 1977. Quand on sait que tous deux sont ensuite allés en finale, le Paris-Saint-Germain ne peut qu'être encouragé dans sa vocation européenne.

GÉRARD ALBOUY.

RESULTATS

COUPE DES COUPES (huitièmes de finale aller). — Barcelone (Esp.) b. *E.R. Belgrade (Youg.), 4-2 ; Austria Vienne b. *Galatasaray (Turquie), 4-2 ; Paris Saint-Germain b. *Swansea (Galles), 1-0 ; Waterschei (Belg.) b. *K.B. Copenhague (Dan.), 2-0 ; *Tottenham (G.-B.) et Bayern Munich (R.F.A.), 1-1 ; *Aberdeen (Ecosse) b. Lech Poznan (Pol.), 2-0 ; *A.Z. 67 Alkmaar (Pays-Bas) b. Inter Milan (I.), 1-0.

COUPE DE L'U.E.F.A. (seizièmes de finale aller). — *Benfica Lisbonne (Port.) b. Lokeren (Belg.), 2-0 ; *Hunedoara (Roum.) et Sarajevo (Youg.), 4-4 ; *Hajduk Split (Youg.) b. Bordeaux, 4-1 ; *Spartak Moscou (U.R.S.S.) b. F.C. Haarlem (Pays-Bas), 2-0 ; *P.A.O.K. Salonique (Grèce) b. F.C. Séville (Esp.), 2-0 ; Servette Genève (Suisse) b. *Slask Wroclaw (Pol.), 2-0 ; *Ferencvaros (Hongrie) et F.C. Zurich (Suisse), 1-1 ; Dundee (Ecosse) b. *Viking Stavanger (Norv.), 3-1 ; *Glasgow Rangers (Ecosse) b. Cologne (R.F.A.), 2-1 ; *Werder Brême (R.F.A.) b. Borlaenge (Suède), 2-0 ; *Anderlecht (Belg.) b. Porto (Port.), 4-0 ; *Saint-Etienne (Fr.) et Bohemians Prague (Tch.), 0-0.

COPIES GEANTES NOIR BLANC SUR XEROX 2080
SUR PAPIER BLANC COULEURS, CALQUE, POLYESTER. LARGEUR 62 CM. LONGUEUR ILLIMITEE
REDUCTION AGRANDISSEMENT POUR PLANS. CONTRECALQUES, AFFICHES, POSTERS
ETRAVE 36, Av. Daumesnil PARIS 12 ☎347.21.32 Tx 220064 F

"On n'échappe pas à la magie féconde de son inspiration où les cris désespérés d'un peuple se mêlent aux lamentations d'un cœur embrasé par une sorcière."
Jean-Claude Lamy/France Soir

"Muriel Cerf est de l'école américaine des Miller et des Kérouac."
Catherine Rihoit à Apostrophes

"Muriel Cerf m'enchante toujours par ses couplets, ses coups de muleta, ses dorures, son gaspillage somptuaire. J'applaudis mordicus à son superbe rabâchis biographique à rubis, à ce cérémonial époustouflant et secrètement macabre."
Patrick Grainville/V.S.D.

"Un langage baroque, un style torrentiel profondément original."
Madame Figaro



Le Monde

LIVRES

Pierre Gourou face au monde tropical

● *De la géographie à l'anthropologie.*

LE déterminisme géographique est l'une des croyances les plus anciennes, les plus répandues, les plus constantes du domaine des sciences sociales. En France, Montesquieu fournit l'exemple achevé d'une pensée qui explique la diversité des institutions politiques et économiques par l'action des climats. Les températures excessives lui paraissent tuer la curiosité, l'esprit d'entreprise et les sentiments généreux. Plus précisément, il associe chaleur et esclavage.

En Allemagne, traditionnellement, la magie du sol l'emporte sur celle de la température. Spengler, géographe amateur et vulgarisateur des lieux communs de son temps, affirme, dans le *Déclin de l'Occident*, l'existence d'une relation entre nature du sol et tempérament des peuples, faisant implicitement de la sociologie une branche annexe de la géologie.

Du Vietnam à l'Amazonie

D'origine européenne, ces interprétations veulent généralement démontrer la supériorité des régions tempérées ou nordiques et l'infériorité concomitante de l'environnement tropical, qu'il s'agisse de températures ou de sols. Cette typologie extrêmement simplifiée permet, en apparence, d'expliquer le retard du tiers-monde, situé pour une bonne part dans les régions chaudes du globe. Le concept même de dialogue Nord-Sud, si populaire aujourd'hui chez les spécialistes du développement, encourage en fait une perception climatique des problèmes économiques mondiaux.

C'est à cette tradition et à ces préjugés que s'attaque Pierre Gourou dans *Terres de bonne espérance, le monde tropical*, livre éblouissant, écrit par un géographe mais qui développe en un peu plus de quatre cents pages une conception de l'histoire humaine.

Seul un géographe pouvait réfuter efficacement les hypothèses faciles du déterminisme écologique. En un peu plus d'un demi-siècle, Pierre Gourou a étudié ou visité la plupart des terroirs tropicaux, du Vietnam à l'Amazonie ou à l'Afrique. Il n'a pas été frappé par l'infériorité de leurs sols et de leurs climats, ou par la nonchalance de leurs populations. Surtout, l'analyse détaillée des conditions naturelles ne permet pas d'expliquer l'extrême diversité des civilisations tropicales.

Dans des environnements géographiques comparables sont nées, parallèlement, des sociétés denses et complexes comme celles de l'Inde ou du Vietnam, des communautés clairsemées et instables, comme celles de l'Afrique ou de l'Amazonie. C'est l'activité humaine, plutôt que le sol ou le climat, qui décide du caractère intensif ou extensif d'une agriculture.

L'histoire des civilisations permet seule de comprendre l'origine de ces phénomènes de divergence économique, indépendants de tout contexte naturel. L'opposition du Vietnam, très peuplé, et du Cambodge, voisin mais de densité faible, renvoie à l'existence de deux structures sociales distinctes, engendrées par des histoires différentes.

Pierre Gourou est ici fidèle à la tradition française de géographie humaine qui a toujours refusé de présenter l'homme comme un jouet de la nature. Vidal de la Blache fait de ce rejet une sorte de manifeste. Il écrit, en 1903, dans l'introduction à son *Tableau de la géographie de la France* : « *Une individualité géographique ne résulte pas de simples considérations de géologie et de climat. Ce n'est pas une chose donnée d'avance par la nature. Il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme.* »

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 24.)

Ernst Jünger et le métier d'écrivain

● *La passion de la connaissance.*

ERNST JÜNGER a réuni les maximes et les réflexions qui lui furent inspirées, au cours des années, par la création littéraire. « *De même*, dit-il, *que l'arbre rend à la forêt plus qu'il n'a tiré d'elle, l'auteur... laisse après lui plus qu'il n'a trouvé dans la société, et plus qu'il n'en a reçu.* »

L'écrivain, selon Jünger, s'empare de ce qui le tourmente, ou même le ruine. Gouvernée par la passion de la connaissance, la littérature se nourrit de toutes les expériences, et principalement de l'adversité. Elle fait ainsi le meilleur usage du pire : elle transforme les désarrois en victoires. « *Chaque coup de dés est providentiel, qu'il rende heureux le joueur ou le détrousse... Car, pour l'auteur, l'amour malheureux, l'amour idéal, qui, quoi qu'il advienne, n'est jamais exaucé, c'est le plus fécond de tous.* » « *La tâche à accomplir et sa morale*, dit encore Jünger, *peuvent impliquer que l'on meure en ivrogne...* »

L'écrivain se réconcilie avec lui-même, et tolère la « *pauvreté inguérissable* » de son existence, lorsqu'il découvre dans ses propres mots sa complicité, son intimité avec le temps.

C'est pourquoi le livre s'apparente à un « *confessionnal* », dont les lecteurs percent le « *secret* ». Jünger parle de la lecture aussi profondément que de l'écriture. Il dépeint le livre comme « *une terre hospitalière* », sur laquelle nous aimons particulièrement séjourner lorsque « *tout, dans le monde du dehors, devient hostile* ». « *Les livres*, dit-il, *chargent la maison de magie* », car ils permettent seuls « *ce dialogue parfait avec un interlocuteur invisible, peut-être mort depuis un millénaire* ».



DESSIN DE BERENICE CLEEVE.

Evoquant les écoles, ou les mouvements, Jünger considère que « *le pavillon sous lequel navigue un auteur* » importe moins que « *son art de la navigation* ». Quant à la notoriété littéraire, le romancier des *Falaises de marbre* s'en méfie et la redoute : « *Je me suis plus souvent frotté les mains en les voyant « prendre leurs distances » à mon égard qu'en les entendant m'applaudir.* » Outre qu'elle provoque des polémiques (1), la renommée encourage le progrès ou le retour des vanités chez ses bénéficiaires, surtout quand elle est excessive : « *Pourquoi voyons-nous tant de gens se plaindre d'être sous-estimés ? Le contraire est bien pire.* »

Jünger nous offre aussi, dans ce recueil, des maximes sur l'époque. Il la dévisage sans la moindre complaisance : « *Quant aux hommes capables de penser, il a de tout temps fallu les chercher la lanterne à la main — il est vrai que c'était plus facile d'en trouver à Athènes que disons, à New-York.* » Selon l'écrivain allemand, l'homme que l'on croise ordinairement dans ce siècle est « *attentif à ne rien perdre de ce que tous pensent, tous disent — après quoi, il s'en fait une morale* », et demande qu'on le respecte « *pour tant d'audace* ».

Cependant, Jünger continue à quatre-vingt-sept ans, d'avoir pour l'existence la curiosité passionnée qu'elle mérite. En effet, « *lorsqu'une porte s'ouvre ce n'est pas seulement un être humain, mais, avec lui, le destin qui fait son entrée...* »

FRANÇOIS BOTT.

★ **L'AUTEUR ET L'ÉCRITURE**, d'Ernst Jünger. Traduit de l'allemand par Henri Plard. Editions Bourgois, 254 pages, 80 francs.

(1) Comme en témoignent les remous qui ont entouré l'attribution du Prix Goethe à Jünger (voir *le Monde* du 30 août 1982).

Hector Bianciotti ou l'exil absolu

● *Onze admirables nouvelles.*

QUATRE romans en près de vingt ans... Vingt ans d'exil, d'exil volontaire, qui furent, on l'imagine, une double vie, une vie nouvelle où il fallut au romancier tout oublier pour tout apprendre et, de nouveau, se réapproprier un passé. Un passé qui, même honni, a été non seulement sa gangue, mais sa chrysalide. Poursuivant son œuvre — et une œuvre, c'est bien autre chose que d'aligner des livres à la saison des prix ! — Hector Bianciotti a attendu cinq ans pour faire paraître *L'amour n'est pas aimé*, un recueil de nouvelles qui reprend, et enrichit, cette quête du jardin d'enfance parue en France sous le titre *le Traité des saisons* (et qui lui avait valu le prix Médicis étranger, 1977).

L'adieu à la langue natale

« *On n'en finit jamais de guérir de son enfance* », pense le narrateur du dernier récit de ce livre, *Bonsoir les choses d'ici-bas*. Tout comme l'auteur, cet Argentin au nom italien qui ne pardonna jamais à son père le « *rêve utilitaire* » qui l'avait amené dans cette pampa infinie où il est né et qu'il a, très tôt, détestée. Fils d'un pauvre paysan piémontais émigré au début du siècle pour trouver une terre à cultiver et nourrir sa nombreuse famille, Hector Bianciotti s'est échappé de cette maison d'enfance pour devenir, dans le Vieux Monde, un cosmopolite de l'esprit, dandy parfois, mondain s'il le faut, acclimaté en apparence mais si réservé, si courtois, qu'il demeure tout de même un inconnu.

Depuis plus de vingt-cinq ans qu'il vit en Europe — la moitié de son âge, — cet homme à l'immense culture soigneusement digérée, qui apprit le français pour lire Paul Valéry, continue patiemment un travail d'écriture qui jamais n'exorcisera la mémoire de son enfance.

L'amour n'est pas aimé pourrait être le titre de chacune de ces onze nouvelles qui résonnent comme un adieu, une série d'adieux à travers la mise en perspective de souvenirs — réels, irréels — qui conduisent l'auteur, d'étape en étape, à l'exil absolu : l'exil de sa langue natale puisque, après tant d'années vécues en France, tant d'articles de journal écrits en français, il se risque à faire œuvre littéraire dans notre langue, coupant ainsi tous les ponts.

« *Je ne pouvais plus me passer de plusieurs dictionnaires espagnols pour écrire* », nous expliquait-il comme pour s'excuser. La première phrase de l'avant-dernière nouvelle du recueil, *la Barque sur le Neckar*, commençait ainsi dans sa tête : « *Aussi loin qu'il m'en souvienne, j'avais la nostalgie de la Loi* », et, soudain, il s'aperçut qu'il ne savait plus comment la traduire en espagnol. Comme si le fait d'écrire dans une langue apprise lui donnait une liberté nouvelle, lorsque l'organisme devient apte à éliminer les résidus de la mémoire.

Ces histoires, qui se passent à différentes époques et en différents lieux — en Argentine, en Inde, à Venise ou boulevard Saint-Martin, — semblent non pas se suivre, mais se répondre, emprisonnant le lecteur dans un fil ténu et fort dont il ne peut se déprendre, longtemps après qu'il a fini de lire.

Le « je » qui apparait à toutes les pages se nomme parfois le « jeune homme », l' « écrivain » ou le « scribe », mais on le sent chaque fois assailli par les mots contre lesquels il lui faut se battre. D'où cette écriture à volutes, enroulée, pelotonnée comme un chat, respectueuse de la syntaxe, et dont les adjectifs légèrement décalés, comme chez Borges, ouvrent une perspective tout à fait inhabituelle, plus proche d'une prose chimiquement pure à la Valéry que du baroque tellurique qui caractérise pour nous, le roman hispano-américain.

Chacune des onze histoires est un prélude à la mort, mais avec le persistant souci, chez tous ces personnages quelque peu fantomatiques, d'être aimés avant de prendre congé : le jeune poète qui refuse de se laisser prendre au piège de la chanteuse d'un bastringue de paysans *(Menues incidences)* ressemble comme un frère à cet écrivain qui, ayant fait la connaissance d'un jeune peintre au Louvre devant une Vierge de Raphaël, cherche à comprendre ce qu'on éprouve quand on rencontre quelqu'un qu'on va aimer, alors même qu'un drame a lieu, au second plan, dans le fond du café *(De la mélancolie des perspectives)*. Une vieille femme va s'expatrier pour venir mourir dans la même ville que l'homme qu'elle a aimé l'espace d'un été, le père du narrateur ; « *lorsque le corps se dégrade avec les années*, se demande ce dernier, *doit-il vraiment réprimer tout effusion ?* » *(Albina)*.

Comment dire ce que l'on aime ?

L'extrême limite sera de demander pardon à celui qui vous précipite dans le vide « *de s'être fait sa victime* » dans cette admirable nouvelle intitulée *les Imprudences de la courtoisie* où le narrateur périt pour avoir pratiqué la courtoisie « *jusqu'à la sottise* ». Mais comment dire ce que l'on aime ? la question reste posée.

Comme dans les meubles à secrets, on n'en finit pas, dans ce livre admirable, d'explorer les rêves et les obsessions de ces êtres déracinés pour qui le passé est le seul avenir et qui voudraient, en dressant des autels de mots, n'en avoir jamais fini de se préparer à mourir.

NICOLE ZAND.

★ **L'AMOUR N'EST PAS AIMÉ**, nouvelles de Hector Bianciotti. — Traduites de l'espagnol, par Françoise Rosset (sauf l'avant-dernière, « la Barque sur le Neckar », écrite directement en français). Gallimard, 280 pages, 53 francs.

le feuilleton

« DE SI BRAVES GARÇONS » de Patrick Modiano

Vingt ans après

IL nous est tous arrivé, par un dimanche de pluie propice aux rangements, de retrouver, au fond d'un tiroir, une photographie de classe, avec sa trentaine de petits visages creux, ses regards plantés droit dans l'objectif, ses bras croisés sur des sarraux neufs, son professeur ou sa maîtresse au beau milieu, un gros livre postiche sous le coude (cela, c'était autrefois) ou un manteau sur les épaules ; il nous est tous arrivé de chercher à mettre un nom sur chaque tête, de constater que la mémoire de ce temps-là, si inutile, revenait mieux que les souvenirs plus récents et nécessaires, tiens : Bonnet, Chassigneux, Houssay, Granier ; et lui ? je ne connais que lui, mais si, un as de la barre fixe, sentant la gomme, des pelures de saucisson en guise de signets dans ses dictionnaires... Des cris de récré et des crissements de feuilles mortes plein la tête, il nous est tous arrivé, enfouissant le cliché jauni dans son tiroir jusqu'au prochain coup de nostalgie, de nous demander ce que les plus loustics d'entre nous avaient bien pu devenir depuis tout ce temps...

Cette curiosité est venue à Patrick Modiano, qui n'aime rien tant que le passé en train de se dissoudre, telles les feuilles des étangs sur le point de couler et de virer à la vase rougeâtre, et qui met, à repêcher ces vestiges du printemps, un soin de détective maniaque.

LE genre d'institution où le narrateur de *De si braves garçons* a fait ses études, favorise le penchant de l'auteur pour les identités d'emprunt, les passeports retouchés, les parentés approximatives et les destins à double fond.

Il ne s'agit pas, en effet, d'un brave lycée sans histoire ni d'un des glorieux établissements confessionnels où nombre d'écrivains chrétiens de l'entre-deux-guerres ont puisé leur culte, plus ou moins authentique, de la vertu et de la

par Bertrand Poirot-Delpech

crise, mais de ces internats pour gosses de riches et de couples distraits, qui ont fleuri dans la grande banlieue parisienne sur le modèle des Roches, de Verneuil (cf. Lucien Bodard) et, espèrent-ils, des collèges suisses ou britanniques : un château central, du gazon autour, des pavillons, des terrains de sport, des blazers à écussons, des professeurs insolites et, aux heures de visites, un défilé de décapotables, de jeunes mères parfumées, de vieux tuteurs teints, jamais les mêmes.

Après vingt ans, que sont donc devenus ces fils de personne, pour qui l'argent de poche coulait en raison inverse de l'amour et de la sécurité offerts ?... Autant de personnages typiquement modianesques, c'est-à-dire incernables, lacunaires, flottant dans leur identité comme dans un manteau trop vaste échangé au vestiaire. A commencer par le narrateur lui-même, qui tantôt s'annonce auteur de romans policiers friand de filatures et tantôt petit comédien raté que les tournées en province mettent inopinément au contact des anciens condisciples.

A la question : profession des parents ? Michel répondait sur ses fiches scolaires : trafic d'influences. De fait, on ne sait si son père — était-ce seulement son père ? — pratique la médecine ou le recel de tableaux, et si sa mère, tellement bon genre et blonde, a mérité ou pas le surnom d' « Andrée la Pute ». On comprend, en tout cas, que Michel fugue, puis s'engage, laissant ces parents intermittents à leurs mystérieuses parties de golf.

Robert, l'ancien champion de hockey sur gazon, est à moitié fou. Réfugié dans un palace du parc de Versailles, il n'a de cesse que ses visiteurs entretiennent, par leurs acrobaties, son illusion que la mer entoure l'hôtel. Le narrateur-acteur, lui, a été le précepteur d'une fillette nommée Bijou, que sa mère, soi-disant comtesse polonaise, et une impresario peu féminine changent de force en comédienne prodige.

Un certain Yotlande avait été renvoyé du collège pour avoir vendu des jeans et des disques de provenance douteuse. Il a fait carrière dans la voiture basse, le bar chic, les filles et les mères cossues du café Scossa, à Passy. Malgré l'Algérie et le boursicotage, il ne pourra se résoudre à ce que l'existence soit autre chose qu'une éternelle surprise-partie, et le bonheur qu'un coup de frein en cabriolet devant une terrasse de café. Tels certains barmen restés à l'heure du swing, il sera de ces êtres qui demeurent prisonniers d'une seule période de leur vie et en deviennent la caricature décrépite.

(Lire la suite page 20.)





la vie littéraire

Le séminaire de Françoise Dolto

Qu'on la tienne pour une « grand-mère simplificatrice » ou pour une théoricienne de haut vol, l'équivalent en quelque sorte de ce que furent une Mélanie Klein ou un Winnicott, toujours est-il qu'il n'est pas possible d'ignorer Françoise Dolto dans le paysage si contrasté de la psychanalyse française.

Depuis près de quinze ans, elle anime bimensuellement un séminaire, réservé aux psychothérapeutes en formation — pour 80 % des femmes — qui lui soumettent les difficultés *qu'elles rencontrent dans leur travail avec des enfants. Françoise Dolto leur répond dans le langage direct et sans apprêt qu'elle affectionne,* les aidant vraisemblablement *ainsi tout à la fois* à mieux cerner les problèmes de leurs jeunes patients et à prendre une certaine distance par rapport à leurs angoisses.

Un premier volume, intitulé : *Séminaire de psychanalyse d'enfants,* réalisé avec la collaboration de Louis Caldaguès (238 p., 67 F, Editions du Seuil), permet de juger l'originalité de la démarche de Françoise Dolto qui définit ainsi le rôle du psychothérapeute d'enfants : *« Il consiste à justifier le désir qui s'exprime et à chercher ce que l'enfant répète de ce désir qu'il n'a pas pu exprimer au jour le jour avec l'entourage. »*

ROLAND JACCARD.

TEL et la « chose sociale »

« Mieux vaut lire Balzac. (...) Les grands romanciers et les grands poètes nous en apprennent plus sur la société et l'homme que les grands économistes et les « scientistes » de la chose sociale », écrit Serge Latouche dans le troisième numéro de *TEL* (Temps Economie Littérature) qui paraît ce jeudi. Et pourtant le nouvel hebdomadaire animé par Olivier Poivre d'Arvor, Philippe Simmonot, Philippe Thureau-Dangin, Alexi Antonkin et Alain Abellard, ne se fait pas faute d'aborder la « chose sociale » sous l'angle économique. Ainsi, *Paul-Loup Sulitzer* dit tout sur ce « que fait la *haute finance* de son argent » et Jean le *Morthomme estime* dans un long article bourré de chiffres que « le chômage va s'aggraver en France ».

Mais on lit encore dans *TEL le texte* inédit d'une lettre ouverte à Jean-Paul Sartre de l'écrivain mauricien décédé l'an dernier, Malcom de Chazal, la troisième partie d'un texte, aussi inédit, de Georges Orwell, sur le nationalisme, et, enfin, des critiques littéraires, un feuilleton policier japonais, etc. *TEL* annonce pour son prochain numéro des textes inédits de Paul Gadenne.

De Tourgueniev à Pauline Viardot.

A l'approche du centième anniversaire de la mort de l'écrivain (*il s'est éteint* le 3 septembre 1883 à *Bougival*), remonte à la mémoire son *activité créatrice* en France (1).

Sa liaison avec *la célèbre cantatrice* française *Pauline* Viardot s'est reflétée dans son *art et a donné naissance* à des œuvres superbes. *Pauline* Viardot était non seulement *une géniale* cantatrice et une remarquable pédagogue : elle était, en outre, une magnifique pianiste, élève de Franz Liszt, et, enfin, un compositeur de talent. Elle avait étudié la composition sous la direction de A. Reich. De son vivant, ses œuvres étaient bien connues et souvent exécutées, en premier lieu ses romances pour voix et piano, écrites sur des vers de poètes russes.

Ces romances sont malheureusement tombées depuis dans un injuste oubli. Mais Pauline Viardot a composé, en outre, trois opéras - comiques : *Trop de femmes, le Loup solitaire* et *le Dernier Devin,* dont Ivan Tourgueniev a écrit les livrets. Franz Liszt appréciait beaucoup ces opéras — qui sont en fait des opérettes, — qu'il a montés et dirigés à Weimar en 1869. Ces opéras furent exécutés ensuite à Baden-Baden ainsi que dans d'autres villes.

Si l'on ne saurait nier la qualité littéraire des livrets écrits par Tourgueniev, la musique de *Pauline* Viardot est, elle aussi, d'une exceptionnelle originalité, pleine d'humour et de beautés mélodiques.

La musique de ces *opéras m'est connue* et j'atteste *leur* valeur *artistique. D'où ma* proposition de monter *ces œuvres en* France, car il ne fait pas de *doute que* ces opéras-comiques de Viardot et *Tourgueniev* méritent d'être *redécouverts* et d'entrer dans le répertoire. *Pareille initiative* serait un juste *hommage rendu à deux* inoubliables créateurs *de la parole* et de la musique.

MICHAEL GOLDSTEIN.

(1) Voir « le Monde des livres » du 1er octobre.

Michel Chodkiewicz exégète

Depuis qu'il a publié les *Ecrits spirituels* d'Abd El-Kader (Le Seuil 1982), ont sait que la mystique arabe est le « violon d'Ingres » de Michel Chodkiewicz, l'infatigable directeur des éditions du Seuil, lui-même converti à l'islam. Tout son temps libre, ses heures de liberté ou de prière, il les consacre à un penseur du dix-septième siècle, Ibn Arabi. Mais on dirait qu'il tourne autour de ce maître spirituel. Il a commencé par nous donner les œuvres de son lointain disciple d'Abd El-Kader. Aujourd'hui, en présentant et en traduisant *l'Epître sur l'Unité absolue* (les Deux Océans, 19, rue Saint-Jacques, Paris, 82 p., 49 F), il enlève à Ibn Arabi un texte qui lui était habituellement attribué pour le rendre à un autre, An Had Al-Din Balyani.

Sans doute œuvre-t-il pour purifier la pensée d'Ibn Arabi qui lui semble témoigner d'un réalisme supérieur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que *Michel* Chodkiewicz, qui s'appuie ici sur l'histoire, la critique de texte et *la* subtile analyse doctrinale, fait, en ce domaine, figure non seulement de connaisseur, de traducteur éclairé, mais bel et *bien* de rigoureux exégète. — J. P.

vient de paraître

Poésie

ANDRE FRENAUD : *Haeres.* — Un nouveau recueil de poèmes couvrant la période 1968-1981 où se manifeste la volonté d'assumer la vie comme un héritage « à partir de la négation exigeante » du désir de changer la vie. (Gallimard, 316 p., 125 F.)

Spiritualité

ELAINE PAGELS : *les Evangiles secrets.* — Un paysan égyptien qui creusait son champ, en 1945, découvrit les « évangiles secrets » des gnostiques. L'auteur, qui occupe la chaire de religion à l'université Columbia de New-York, éclaire, à la lumière de ces textes et des grands ouvrages de réfutation de la gnose, cette branche parallèle du christianisme primitif. Traduit de l'*anglais* et annoté par Tanguy Kenec'Hdu. (Gallimard, 236 p., *65 F.*)

Essais

JEAN-CLAUDE SOYER : *Justice en perdition.* — Comment la justice, « désemparée devant la violence, a été *mise* en perdition », selon l'auteur, éditorialiste au *Figaro.* (Plon, 216 p., 58 F.)

ANDRE DALMAS. — *Evariste Galois.* — Nouvelle édition entièrement remaniée dun texte paru en 1956 et qui reparaît pour le cent cinquantième anniversaire de la mort de ce mathématicien révolutionnaire tué en duel à l'âge de vingt ans. (Le Nouveau Commerce, 182 p., 73 F.)

JACQUES LE RIDER : *le Cas Otto Weininger.* — A partir de la biographie d'un jeune philosophe viennois, suicidé en 1903 et auteur de *Sexe et Caractère,* une tentative de *comprendre* les racines de l'*antiféminisme* et de l'antisémitisme. (PUF, 256 p., 100 F.)

MARGARET MEAD et RHODA METRAUX : *Aspects du présent.* — Un recueil d'articles portant sur les aspects les plus divers de la vie quotidienne et déjà publié entre 1969 et 1979 dans la revue américaine *Redbook.* Trad. de l'américain par Jeanne Faure-Cousin. (Ed. Denoël, 240 p., 85 F.)

JEAN-LUC NANCY : *le Partage des Voix.* — Par l'un des plus brillants jeunes philosophes actuels, les éléments de réflexion en vue d'un *livre sur la* question du dialogue. (*Galilée,* 90 p., 48 *F.*)

Philosophie

FRANCIS JACQUES : *Différence et Subjectivité.* — Par des analyses concrètes du silence, de la solitude, du désir, de l'amour, de l'indiscrétion, du secret, l'auteur explore le problème de la subjectivité en le détachant de la conscience de soi pour l'articuler au problème plus fondamental de la personne. (Aubier, 423 p., 130 F.)

Histoire

BERNARD QUILLET : *Christine de Suède.* — A travers un personnage, un tableau de l'âge baroque. (*Presses de la Renaissance, 315 p., 85 F.*)

JOAQUIM NADAL FARRERAS PHILIPPE WOLFF et collaborateurs : *Histoire de la Catalogne.* — Une histoire économique et sociale de la province la plus développée de la péninsule ibérique. (Privat, 550 p., 197 F.)

Sociologie

JEAN-CHARLES SZUREK : *Aux origines paysannes de la crise polonaise.* — La sociologie rurale polonaise face au socialisme. (Actes-Sud, 177 p., 90 F.)

centenaire

Le petit-fils de Joyce regrette l'indifférence de Paris

Mon grand-père a passé un tiers de sa vie à Paris, soit presque vingt *ans* de 1920 à 1940. Les spécialistes disent qu'il était *le plus* irlandais des écrivains. Cela est vrai, mais à travers le temps, *Leopold Bloom* est devenu un personnage universel, et, *aujourd'hui,* le 16 juin est l'une des dates les plus *célèbres* de la littérature. A quel moment cette « culture » s'est-elle transformée d'irlandaise en universelle ? *Bien malin* celui qui pourrait le dire — mais le fait est là.

C'est à Paris que les dernières retouches ont été apportées à *Ulysse,* que ce livre « interdit » a été *publié* pour la première fois et que *Finnegans Wake* a été écrit. Ce dernier *n'aurait* sans doute jamais vu le jour sans l'environnement *hétéroclite* de Paris, son brassage de nationalités et de *langues. D'autres* aussi se sont épanouis *dans ce cadre propice à l'éclosion de leurs talents — je ne mentionnerai qu'Igor* Stravinski, dont *c'est également le centenaire.*

La presse écrite parisienne a fait une large place au centenaire de James Joyce. La radio et la télévision lui ont consacré des programmes. *L'émission littéraire par excellence* de la télévision française n'a qu'effleuré l'événement en faisant défiler pendant une trentaine de secondes quelques photographies au début d'une émission et en mentionnant *la sortie* du trois centième volume de la « Pléiade » dans *une autre.* Question de goût, sans doute, de la part de *celui qui* mène avec grand talent *les débats de* ces émissions *hebdomadaires (1). Dans quelques jours, le Fouquet's, établissement privé que fréquentait mon grand-père, donnera son nom à un de ses salons.*

Quatre villes ont occupé une place importante dans la vie et l'œuvre de mon illustre aïeul. A *savoir, dans l'ordre* chronologique, *Dublin, Trieste, Zurich* et *Paris. Toutes lui ont* rendu *hommage en cette année du centenaire de sa naissance, sauf une* — Paris. Ceci *m'attriste particulièrement, étant donné* que tant *ma femme* que *moi-même sommes* Parisiens de *naissance.*

Nous approchons de la fin de l'année 1982 et, à ma connaissance, *ni* la Ville de Paris *ni le gouvernement* français *n'ont eu le moindre geste. Je ne demande ni n'exige rien, cela serait de ma part déplacé et présomptueux.* Ce n'est *pas moi qui dis que* James Joyce *est un des plus grands écrivains* de ce siècle, c'est virtuellement le *monde* entier. Il n'est pas *mon écrivain* de prédilection, quoi qu'il ait écrit des pages admirables, par exemple, dans la dernière nouvelle des *Dubliners* (les Morts) et dans *Portrait of the Artist as a Young Man.* J'aime également ses poèmes, qui sont peu connus, et, bien entendu, la merveilleuse histoire du pont de Beaugency, *le Chat et le Diable,* qu'il m'a racontée dans une lettre quand j'avais quatre ans. Toutefois, pour être franc, ô hérésie pour les joyciens, je préfère M. Bergeret à Leopold Bloom, que je connais d'ailleurs mal !

Je parle franchement, directement, comme un Parisien soucieux de l'image de marque et de l'idée que l'on a et que l'on se fait de sa ville, du rôle et du rayonnement de celle-ci dans ce monde où les civilisations occidentales sont ébranlées jusque dans leur fondement.

Lord Grey disait en 1914 qu'à travers l'Europe les lumières s'éteignaient. Espérons que les lumières spirituelles de Paris, qu'elles soient françaises ou étrangères, continueront de briller du plus vif éclat.

STEPHEN J. JOYCE.

(1) N.D.L.R. — L'auteur précise qu'il est en désaccord avec les propos tenus récemment par M. Régis Debray contre « Apostrophes ».

en bref

● *UNE FOIRE DU LIVRE A BRIVE.* — La municipalité de Brive organise, avec le concours des libraires des régions Limousin, Aquitaine, Poitou - Charentes et Midi-Pyrénées, une Foire du Livre à laquelle participeront la plupart des *grandes maisons d'éditions.* Cette Foire, qui se tiendra les 5, 6 et 7 novembre prochain sur la place du marché dans les 1 500 mètres carrés de la grande halle Georges-Brassens, sera l'occasion de rencontres entre les éditeurs, de nombreux auteurs et leurs lecteurs. Plusieurs émissions de radio et de télévision seront réalisées en direct.

● *« LE STYLE D'ALAIN »* sera le thème d'une conférence de Colette Audry, qui aura lieu le samedi 23 octobre, à 16 h 30, au collège Sainte - Barbe (4, rue Valette, Paris 5e), sous l'égide de l'Association des amis d'Alain.

● A L'OCCASION DU CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE CHARLES VILDRAC, les *Amis de l'abbaye de* Créteil présentent une exposition consacrée au poète du « Livre d'amour » (recueil réédité chez Seghers 1979), jusqu'au 30 octobre, à la Maison des associations, à Créteil. D'autre part, un « Cahier » a été élaboré en hommage à Vildrac. Il contient des textes inédits comme les souvenirs du poète sur l'attaque de Vauquois en 1915, des confidences, un récit admirable, aujourd'hui introuvable : « Lazare », des *témoignages et des études.* (Les Amis de l'abbaye de Créteil, 5, avenue de Verdun, 94000 Créteil.)

● UN NOUVEAU RESEAU DE DISTRIBUTION DU LIVRE QUEBECOIS EN FRANCE : POINT QUEBEC. — Un réseau d'environ quarante librairies-relais, dénommés « Point Québec », vient d'être mis sur pied dans une vingtaine de villes de France par la Société de distribution du livre et du périodique « Distique » pour faciliter la diffusion du livre québécois. *Les éditeurs concernés* sont : Boréal Express, Editions coopératives de l'Arc, Parti-pris, V.L.B., et les revues culturelles québécoises appartenant à l'Association des éditeurs de périodiques culturels. *Les libraires* qui ont ouvert un secteur spécialement consacré à la littérature québécoise sont situées principalement dans les villes suivantes : Aix-en-Provence, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, La Rochelle, Le Mans, Lyon, Mâcon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Redon, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours.

● LES EDITIONS DE « LA BIBLIOTHEQUE DES ARTS » viennent *d'ouvrir leur Librairie-*bibliothèque des arts (3, rue Corneille, 75006 Paris. Tél. : 634-08-62), où elles présentent leurs productions. Dans les semaines à venir, auront lieu plusieurs vernissages : 27 octobre, Louedin ; 4 novembre, Ciry ; 25 *novembre,* Luce ; 30 novembre, Chapelain-Midy ; 9 décembre, Tremois. Les artistes signeront leur livre.

● LIVRES DANOIS. — *Ouverte* depuis quelque temps dans le Marais, la librairie Le Livre ouvert offre un choix d'ouvrages *danois* traduits en français, des livres en *danois et* des manuels d'enseignement de la langue danoise (Adresse : 48, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. : 887-97-37 (l'après-midi).

essai

Roland Barthes, fils libre et inventif de Sartre

● *Un recueil d'articles de lui, deux numéros de revues et un essai sur lui donnent la mesure de son absence.*

« *UN écrivain plus immense encore que ses plus fervents admirateurs ne le soutiennent* », « *virtuosité à couper le souffle* », « *étourdissante inventivité* », « *extraordinaires pouvoirs* », « *l'œuvre, j'en suis persuadée, la plus sûre de durer* ». Chère Susan Sontag ! Qui donc veut-elle subjuguer en assénant, dès les premières lignes de son bref essai sur Roland Barthes, d'aussi écrasantes affirmations ? Destiné au public américain (il avait paru d'abord sous forme d'article dans le *New Yorker*), ce texte risque ici l'effet « pavé de l'ours » auprès de lecteurs qu'étonne et exaspère la réputation de grand écrivain faite à un intellectuel et à un critique, fût-il le premier de sa génération.

Si, en ce siècle, le « grand écrivain » français c'est Proust, Gide, Céline, Malraux ou Montherlant, Sartre ou Camus, qui ne voit que l'œuvre de Roland Barthes, aussi haut qu'on la place, est d'un autre ordre ? Lui-même aurait-il souhaité être affublé de cette figure, de cette représentation sociale héritée de la culture scolaire ? Il n'y a plus guère que Jean-Edern Hallier, aujourd'hui, pour briguer ce titre et, du même coup, présenter la navrante caricature d'un mythe et peut-être son acte de décès.

Roland Barthes a compté d'abord comme une présence intellectuelle qui fut une hygiène et une morale des lettres. Susan Sontag observe avec justesse : « *Le terrorisme intellectuel est une forme centrale, respectable, de la pratique intellectuelle en France — forme tolérée, encouragée, récompensée : c'est la tradition « jacobine » de l'affirmation brutale et du retournement idéologique éhonté ; la mission de sans cesse juger, formuler une opinion, jeter l'anathème ou exalter sans mesure ; le goût des positions extrêmes, retournées au gré des circonstances, et de la provocation délibérée.* »

Contre ce terrorisme, auquel Susan Sontag, en Américaine très parisienne, succombe aussi, du moins par son exaltation (mais son essai vaut mieux que les assertions mondaines pour lesquelles nous l'accrochons), Roland Barthes, dit-elle, avait choisi l'égoïsme. La discrétion, la civilité profonde de l'égoïsme. (« *Il n'aimait pas l'ordre, mais n'aimait pas le désordre. Il aimait la civilité* », écrit Edgar Morin à propos de l'attitude distante de Barthes à l'égard de Mai 68). Question de tempérament, sans doute : le sien fut le moins stalinien de toute l'intelligentsia française, en une époque où un surmoi féroce agissait dans la tête de la plupart comme un secrétaire général de parti ou un juge de tribunal révolutionnaire, même et surtout quand il ne s'agissait que d'idées et de littérature.

Morale de l'écriture

Mais question de morale aussi, et de pratique. Appliqué à « déjouer le Père », Barthes ne parlait jamais au nom d'un Autre (Dieu, le peuple, le prolétariat, les opprimés, la science, la littérature, l'Ecrivain) et ne se drapait pas dans une écriture pour poser en statue de la morale. Il était, selon le mot de Sontag, « *l'écriture même* » : progressivement, sa pratique en vint à ne se fonder sur plus rien d'autre que sa subjectivité ou, comme il l'aurait dit, son « corps ». Il ouvrit ainsi, en ne visant que la forme, ce qu'il appelait le « signifiant », mieux : la « signifiance », « *la possibilité d'une écriture absolument éthique* », ainsi que le souligne Eric Marty dans le beau numéro de *Critique* qui lui rend amicalement hommage.

Nous voilà loin du sémiologue froid ou de l'herméneute délirant et jargonneur dont ses adversaires donnèrent l'image lors des grandes querelles de la nouvelle critique. Cette morale de l'écriture, Antoine Compagnon la montre à l'œuvre comme « *entêtement d'écrire* », travail, ténacité, opiniâtreté, ardeur, fermeté, application, obstination, endurance : « *Barthes était têtu : il ne lâchait pas prise avant que l'écriture fût à terme, fût parfaite. [...] L'idée de l'écriture que nous lui devons est la moins idéale qui soit :* elle est le réel de l'écriture. »

Dans le numéro plus inégal mais tout aussi chaleureux que lui consacre de son côté la revue *Communications* (à laquelle il fut associé comme à *Critique*), Françoise Gaillard et Jacques Leenhardt montrent, notamment, comment *la Chambre claire* représente l'aboutissement du mouvement qui écarta peu à peu Barthes d'une position théorique portant sur le méta-langage et la critique de la doxa (l'opinion commune, qui se vautre dans les pseudo-évidences et les tautologies), pour l'amener à une phénoménologie de l'émotion et à une morale de la pitié.

Ainsi cette « Note sur la photographie », comme elle se présente modestement, est-elle son livre le plus abouti, son chef-d'œuvre, ne serait-ce que par sa position terminale, puisque la mort a empêché Barthes de réaliser son projet ultime, un roman, dont *la Chambre claire*, par son côté proustien (opposé à son côté cartésien de « Parcours de la méthode »), était l'annonce et le moderne substitut. Car on peut penser que la fiction barthésienne, telle qu'elle commence à poindre dans les *Fragments d'un discours amoureux*, avait déjà été écrite par Proust.

Le recueil d'articles intitulé par l'éditeur *l'Obvie et l'Obtus*, d'après une distinction opérée par Barthes sur les sens contenus dans un photogramme d'Eisenstein, nous permet de parcourir le chemin critique qui le mena d'une théorie de l'écriture à une écriture de la passion, appliquée cette fois aux arts visuels et à la musique. Ainsi réunis, ces articles (sur « le message photographique », Erté, Arcimboldo, « le langage de la peinture », le chanteur Panzéra, Schumann, entre autres), suscitent chez le lecteur le même type de jubilation intellectuelle que les premières *Situations* de Sartre, le Sartre que Barthes admirait et que *la Chambre claire* (dédié à *l'Imaginaire*) prolonge.

Il est remarquable que le point d'aboutissement de Barthes, cette morale de la pitié qu'une réflexion sur la photographie de sa mère enfant fait surgir en conclusion de l'œuvre comme un affrontement au « *réveil de l'intraitable réalité* », a été le lointain point de départ de Sartre, tel qu'il apparaît dans des textes de jeunesse inédits. Plus encore qu'un fils de Proust, de Gide, de Brecht, beaucoup plus en tout cas qu'un fils de Saussure, Barthes fut un fils de Sartre, un fils inventif et libre.

Ce serait dommage si le piège machiné par une époque qui n'arrive pas à se déprendre de la mythologie du « grand écrivain », ce piège auquel Sartre avait, à son corps défendant, prêté quand même la main, se refermait aussi sur Barthes. Son œuvre est très évidemment de moindre ampleur que celle de Sartre. Cela devrait au moins valoir à Barthes de rester simplement ce qu'il était devenu : un écrivain, à lire sans déférence, soustrait à ce qu'il détestait le plus, l'autorité.

MICHEL CONTAT.

★ L'OBVIE ET L'OBTUS, de Roland Barthes. Seuil, coll. « Tel Quel ». 283 pages, 69 F.

★ L'ECRITURE MEME : A PROPOS DE BARTHES, de Susan Sontag. Christian Bourgois, 63 pages, 35 F.

★ *Revue* « Critique », « Roland Barthes », nos 423-424, août-septembre 1982. Minuit, 160 pages, 50 F.

★ Revue « Communications », « Roland Barthes », nº 36, 1982. Seuil, 173 pages, 69 F. (Avec une bibliographie complète de R.B.)

★ « Revue d'esthétique », « Sartre Barthes », no 2, 1981. Privat, 136 pages, 70 F.

Renaud Camus dans la mouvance de Barthes

« L'INITIATIVE *aux mots ou le plaisir homo.* » On a lu ça il y a quatre ans. Dans *Travers*, un livre signé Renaud Camus et Tony Duparc. Voici cette année *Eté (Travers II)*, signé Jean-Renaud Camus et Denis Duvert — (pas Tony Duvert, écrivain bien réel). Et *Notes achriennes*, signé Renaud Camus. Et encore, sous le même nom, une édition augmentée de *Tricks*, préfacé par Roland Barthes. Sur ce jeu des signatures, Jean Ristat, naguère, ici même (1) a parlé de « l'affaire Renaud Camus-Denis Duparc », à propos de *Passage* et d'*Echange*, qui forment les deux premiers volumes des *Eglogues*, les deux *Travers* en constituant la suite.

Ce simple rappel de l'œuvre nous conduit au labyrinthe. Pour l'instant, revenons au jeu verbal transcrit en tête. Il est marqué d'un signe d'équivalence. Or bien des lecteurs de Renaud Camus seraient plutôt enclins à le dissocier, « l'initiative aux mots » désignant bien le massif, disons « textuel », de cette œuvre, et le « plaisir homo » la biographie homosexuelle de l'écrivain. Je penserais volontiers que, fût-ce malgré lui, Camus a deux publics, et qu'il y a, chez lui, deux écritures : l'une est toute de simplicité. L'autre, celle de *Travers*, est un savant tissage, que certains trouvent, à la lettre, illisible.

Pour ma part, j'aime assez l'utilisation de ces deux registres : ce dédoublement attaque le préjugé de l'unité de style qui entretient des relations suspectes avec cette sincérité qui serait le nerf de la littérature. Dans ses *Notes achriennes*, Renaud Camus cite une remarque de Nabokov qui, visiblement, lui plaît : « *Quand j'entends un critique dire d'un écrivain qu'il est sincère, je sais que l'un ou l'autre est un crétin.* » C'est à cause de ce préjugé que je regrette que le vrai patronyme — Renaud Camus — ne soit donné qu'aux livres du « plaisir homo ». Le caractère de confession s'en trouve trop accentué, le sujet exagérément souligné. Aux dépens du thème, qui allie le sujet et la musique répétitive. Sans négliger non plus que, par l'« achrianisme », c'est la bêtise qui est traquée dans les *Notes*, traquée dans nos conventions, nos gestes, dans les plis de notre langage.

Drague des corps ou traque des mots, ce qui attache, chez Renaud Camus, c'est ce plaisir si visible, si sensible, à tout transmuer — chasses nocturnes, lectures diurnes, voyages à la président de Brosses — en barcarolles d'écriture : rythme de l'instrument qui bat l'eau, jeu de variations, enchaînement de mots... Et, pour le ton, l'on dirait, en empruntant un mot au poète Fernando Pessoa, si souvent cité par Camus : une nostalgie allègre.

Nostalgie égale retours. Au Portugal, en Italie... Chemins de l'amour. Et aussi entrecroisement des traces de pas qui marquent notre légendaire artistique et littéraire. Barthes, dans son essai sur Cy Twombly (2) — dont Renaud Camus est dédicataire — note que ce peintre travaille sur du papier « déjà sali ». Ce privilège, l'écrivain ne l'aurait pas ? Peut-être Camus relève-t-il le défi. Il n'écrit pas sur une page blanche.

Toute notre culture, dans cet *Eté*, bâti de citations anonymes, apparaît comme un énorme « brouillis » — encore un mot de Barthes à propos de Twombly. Brouillis, certes, régl par la main qui aboute des phrases, qui dispose des séquences sur la page, transformée en portée. Brouillis rythmé, par lequel sont mobilisés ensemble la vivacité de la culture (*Eté* soleil neuf de ce qui fut), la jouissance des richesses en sommeil dans les mots : mots étrangers dont nous jouissons d'un peu loin, histoires fragmentaires, aventures à continuer, familles de noms souterrainement unies par l'anagramme. Bref, tout ce qui échappe à la causalité réglée du bon sens.

Camus s'avance, taillant dans les textes fortement marqués d'anonymat, parmi ses personnages chers, vrais ou imaginaires, Pessoa, Ulysse, Nemo, dont la signature est « personne », chez Proust et Roussel, qui ont tous les deux mis leur monde sous un même *signe* : Swann ou Souann.

Il y a un désir de jouvence dans ces *Eglogues*. Comme il est dit quelque part dans ce livre, peu importe que ce soit de première ou de deuxième main : « *Peut-être ne s'agissait-il, au fond, que de construire un espace heureux du langage ?* » *Eglogues* en dessine l'aire, par son double sens : recueil d'extraits d'auteurs, et clair-obscur virgilien.

GEORGES RAILLARD.

★ ETE. TRAVERS II, 416 pages, 100 francs, et NOTES ACHRIENNES, 264 pages, 59,50 F, Hachette Pol.

★ TRICKS, Ed. Persona, 476 pages, 115 francs.

(1) Voir « *le Monde des livres* » du 21 janvier 1977.

(2) Dans *l'Obvie et l'Obtus*, Le Seuil 1982.

LE NOUVEAU
COMMERCE
CAHIER 53-54 - AUTOMNE 1982

En supplément de la revue

ÉVARISTE GALOIS
Révolutionnaire et géomètre
1811-1832
par
André DALMAS
150e anniversaire
de la mort du mathématicien
1 vol. 192 p., 1 000 ex. numér.

SOMMAIRE
GIORGIO AGAMBEN
La fin de la pensée
(traduit de l'italien par Gérard Macé)
ANDRE DALMAS
Collection particulière
DOMAINE AUTRICHIEN CONTEMPORAIN
trois poètes de Vienne
(traduction de Gabrielle Noss, et Marcelle Fonfreide)
FRIEDERIKE MAYROCKER
Bonsoir, Bonjour
ELFRIEDE GERSTL
Ce que le paysan ne connaît pas
HEIDI PATAKI
Silencieux messages
HENRI MESCHONNIC
Combien de vie avons-nous passées dans un seul oubli
NOEL DEVAULX
Le vase de Gurgan
GERTRUDE STEIN
Rich and poor in English
POEMES CELTES DE L'IRLANDE
(présentation et traduction d'André Verrier)

En librairie et N.Q.L., 78, bd Saint-Michel, 75006 Paris, Abt 190 F

Livres disponibles et revues vivantes du Canada, 82

Canadian books in print and current periodicals 82

EXPOSITION 13 oct. - 11 novembre
Tous les jours de 10 h à 20 h 30
2 000 livres, 500 revues à découvrir

23 octobre, 14 h et 16 h, cinéma : 3 courts métrages en anglais à partir d'œuvres de A. LAMPMAN, H. HOOD, W.O. MITCHELL.

26 octobre, 20 h 30, Hommage à Anne HEBERT : Roger BELLEMARE chante le « Tombeau des Rois ». Anne HEBERT signe « les Fous de Bassan », Seuil.

27 octobre, 18 h 30, conférence : « Littérature québécoise, réalisme ou utopie ? », par Madeleine OUELLETTE-MICHALSKA

30 octobre, 14 h et 16 h, cinéma : « les Beaux Souvenirs », de F. MANKIEWICZ. Scénario Réjean DUCHARME.

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5, r. de Constantine, 75007 Paris. 551-35-73
Programme quotidien : 551-30-41

ENTREE LIBRE

Les Mémorables
Plon
Une collection qui regroupe des textes fondamentaux, historiques et littéraires aujourd'hui introuvables

Talleyrand
Mémoires
1754-1815

Déjà paru
Delacroix
Journal
1822-1863
Préface de Hubert Damisch

Dernières parutions dans la collection
FONDATIONS
Des ouvrages devenus des classiques
Les bases d'une culture fondamentale



■ Michel Vovelle
Idéologies et mentalités (inédit) .. 70 F
■ Paul Lidsky
Les écrivains contre la Commune 50 F
■ Yannick Guin
Histoire de la Bretagne .... 70 F
■ Michel Miaille
Introduction critique au droit .... 70 F
■ Fernand Oury, Aïda Vasquez
Vers une pédagogie institutionnelle? .... 60 F
■ Claude Meillassoux
Femmes, greniers et capitaux ... 60 F
■ Camille Lacoste-Dujardin
Le conte kabyle .... 75 F
■ Victor Ehrenberg
L'État grec .... 75 F
■ Mouloud Mammeri
Les Isefra de Si-Mohand .... 75 F
■ Laurette Séjourné
La pensée des anciens Mexicains 50 F
■ Nicos Poulantzas
Pouvoir politique et classes sociales .... 65 F

François Maspero



Pour être informé de nos parutions, en recevant gratuitement Livres Partisans, envoyez ce bon à : Éditions François Maspero 1, place Paul Painlevé 75005 Paris
Nom :
Adresse :

romans

L'apprentissage hassidique d'Arnold Mandel

● ***Humour et tendresse.***

« *MA judéité n'était pas bien fondée en logique, ni même en sentiment. D'une part j'aimais le chant grégorien que j'écoutais le dimanche à la radio. D'autre part j'appréciais le genre esprit fort et j'applaudissais Prévert disant :* « Notre Père qui êtes aux cieux, restez-y. »

Pour un début de vocation, c'est hésitant, c'est fragile, ce qui fait tout le charme du nouveau roman d'Arnold Mandel, *Un apprentissage hassidique.*

L'auteur, après *Tikoun,* paru l'an dernier, après *le Périple* (1972) et *la Vierge au bandeau* (1974), retrace ici les années de jeunesse d'un garçon juif algérien débarqué en 1961 dans le treizième arrondissement de Paris, place des Peupliers. Ce nouveau périple poursuit un double but. D'abord, par petites touches et approches successives, faire saisir au lecteur ce qu'est le hassidisme — l'âme enchantée du peuple juif, dit Mandel, qui y a consacré de nombreux travaux — et, en même temps, l'amener à s'attacher à ce personnage tout à fait ordinaire qu'est le héros, Guy Chemla.

L'écriture ferme, nette, d'Arnold Mandel enserre son fluctuant narrateur comme cette Loi qu'il s'évertue à suivre et à contourner, mu par une primordiale honnêteté, une sincérité absolue, une innocence dans le péché et la vertu. Pas de révélation, nul fanatisme, guère de lyrisme dans l'évocation de cet apprentissage. Guy, devenu Gershom en se judaïsant, fait sa Bar-Mitzva à treize ans, et perd aussitôt ses téphillim, les bandelettes de prières qui occupent une place centrale dans le hassidisme et dans le roman.

Le plaisir et la mystique

Un peu plus tard, il fait un premier voyage en Israël, pour voir sa sœur devenue tôt « piétiste » et sioniste. Devant le Mur des lamentations, il se fait aborder par un hassid de Loubavitch, qui lui pose les téphillim. Il en ressent un sentiment de « réintégration ». Première rencontre, sans suite.

Il commence alors, voulant exprimer son « *aversion pour les garçons de comptoir et de salle, maîtres d'hôtel, secoueurs de shaker et têtes à claques* », une thèse de troisième cycle sur le personnel de l'industrie hôtelière. Il n'est pas de petit plaisir.

Or le plaisir est la règle de vie de ce héros sans importance, et le fondement de la mystique hassidique tout à la fois : être en paix avec soi-même ramène l'harmonie et conduit au bien. Etrange chose qu'une mystique hédoniste ! « *François d'Assise était une sorte de hassid* », explique Gershom Chemla, devenu, plus tard, professeur d'histoire juive en Israël. Le judaïsme est ici religion d'amour, la Loi apportant, par son observance, densité et présence à soi.

Comme dans tout roman d'apprentissage, il y a bien sûr au long de cet itinéraire, des épreuves dont le héros se tire plus ou moins bien. Ainsi se montre-t-il lâchement complaisant avec le père — « *ancien nazi de conjoncture* » — de son amie allemande, Mathilde. Mais il rompt, avant qu'il ne soit trop tard, cette liaison malencontreuse, et rencontre alors la camionnette minable de militants hassidiques, faubourg Montmartre. Embrigadé, converti, séduit, comme on voudra, il devient un vrai hassid professionnel, appointé par le « Rebbé de New-York » pour parcourir les faubourgs, Milan, Venise et la Bretagne, et mener la chasse aux âmes juives qu'on récupère grâce à la pose des téphillim sur tous les passants juifs consentants.

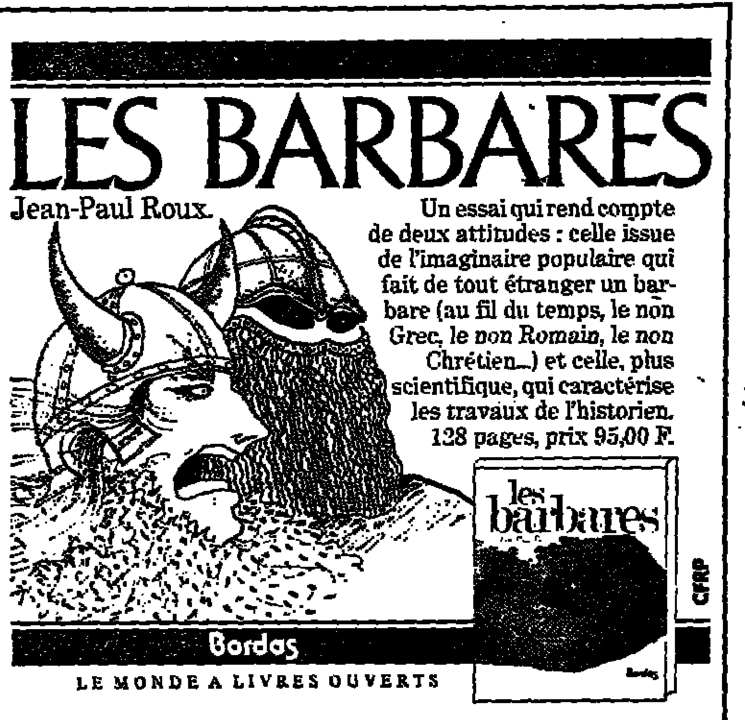
La désertion de Dieu

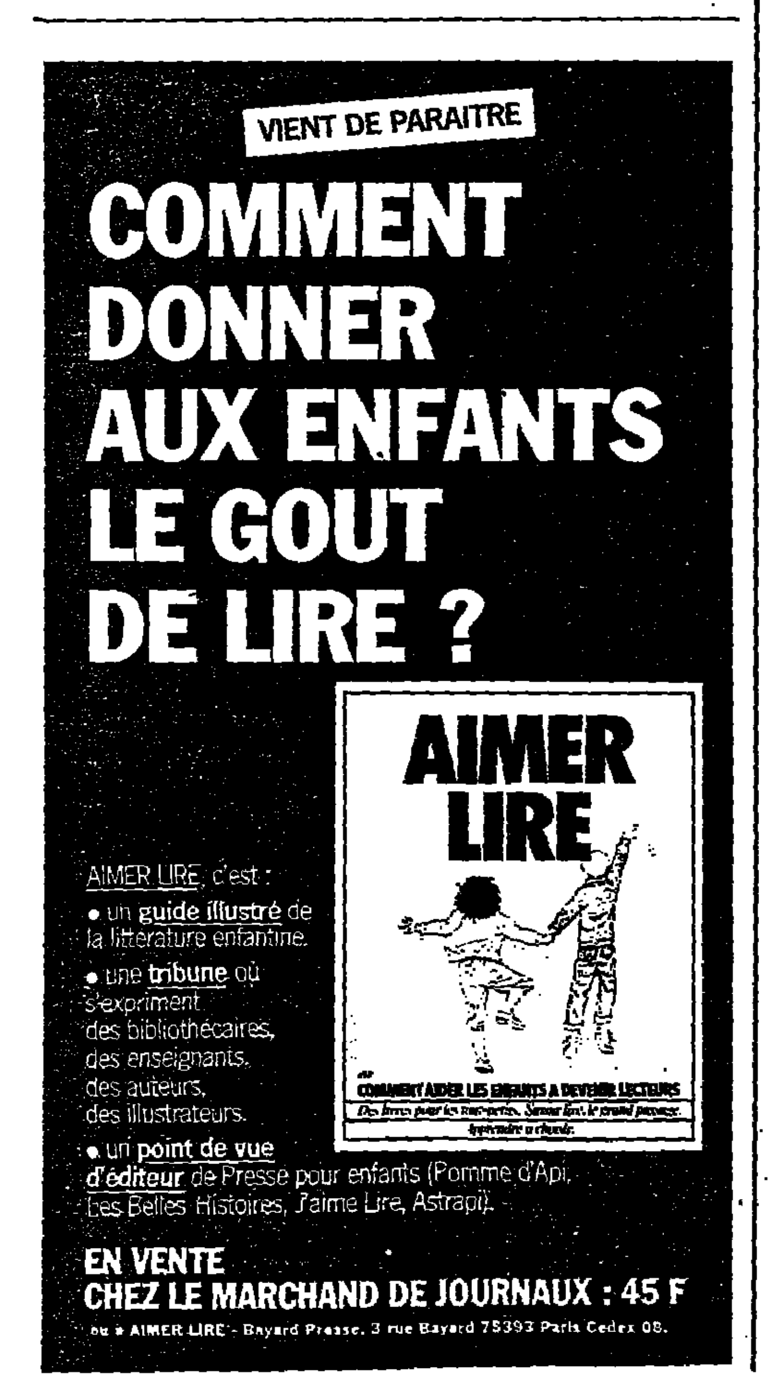
Quelques visages dominent ce voyage qui se termine en Israël par un mariage paradoxal avec une ashkénaze tchèque, intellectuelle, libérale, opposée au parti religieux, et favorable à la paix avec les Arabes. Le plus beau, sans doute, est celui de Yehiel Stein, un peintre de la *Mouffe,* avec qui Chemla se promène et lit le Zohar. C'est à lui qu'est attribuée la plus émouvante parabole du roman : « *Se conduisant en juif, notre Dieu, en tout temps, était censé étudier sa propre loi, accomplir ses propres commandements, et donc, aussi, mettre les téphillim. Or, depuis à peu près la sortie de* l'Origine des espèces, *de Darwin, Dieu ne met plus ses téphillim. (...) Le gardien d'Israël est devenu non pratiquant. C'est à partir de cette désertion que s'expliquent son silence, son absence, sa face voilée (...). Il faut implorer Dieu, ou le contraindre à remettre les téphillim.* »

Dans ce conte, il y tout l'humour et toute la tendresse d'Arnold Mandel pour ses hassidim.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ UN APPRENTISSAGE HASSIDIQUE, d'Arnold Mandel, Mazarine, 225 pages, 58 F.





Hubert Nyssen dans les pièges de la mémoire

● ***L'arbre de la vie et l'arbre du savoir.***

DES arbres dans la tête est le troisième roman d'Hubert Nyssen qui, en Provence, dirige la maison d'édition Actes Sud. Né à Bruxelles, où il vécut l'occupation allemande et où il suivit les cours de l'université libre, Hubert Nyssen appartient à cette génération de jeunes Belges qui éprouvèrent jusqu'au vertige l'envie de quitter le sol natal et d'aller vers le soleil. C'est en partie ce que conte *Des arbres dans la tête,* qui, sans être un ouvrage autobiographique, fait à l'évidence paraître des pans entiers de la vie de l'auteur. Le propos trouve sa justification dans une phrase de Gilles Deleuze à Claire Parnet : « *Or il n'y a pas de doute qu'on nous plante des arbres dans la tête : l'arbre de la vie, l'arbre du savoir, etc. Tout le monde réclame des racines.* ». Pour le héros d'Hubert Nyssen l'aventure est là : dans une remontée vers les sources, et dans une réconciliation avec les morts.

Yves Nordman est reporter à la radio. Son terrain, c'est le monde avec ses déchirures et ses menaces. Il vit sur ce fond d'angoisse où s'inscrit, par la folie des hommes, la promesse d'une catastrophe. Il a épousé Mathilde, mais le ménage se défait parce que les mots font écran entre elle et lui. Puis, Nordman va rencontrer une Américaine, Gayle Richardson, par laquelle il va découvrir New-York, et confondre en une seule mythologie la femme et la ville. Gayle mourra.

Nordman visitera la Chine avec une équipe de journalistes, parmi lesquels il y a une jeune fille d'origine polonaise, Wanda. Une fois encore l'amour fougueux surgira et le laissera abandonné dans le désert du cœur. Enfin, il épousera Laure, s'installera dans le Midi de la France. Il faudra l'agonie et le décès de sa mère pour enfin le réconcilier avec lui-même. Cette mort lui permettra — *finalement* — d'apercevoir l'arbre de vie.

C'est un livre plein de saveurs, sorte d'hymne à la femme inlassablement repris, où la touffeur du monde est sommée de vaincre les abstractions de la connaissance : « *Il avait maintenant un grand besoin non plus de se répandre mais de se ramasser, non plus d'aller vers le monde mais de l'envelopper...* » Le travail intime d'Yves Nordman est de congédier ses souvenirs au bénéfice de la brutalité et, ensemble, de la douceur de ce qui est : « *Entre le regard et la mémoire, les hommes sont déchirés.* » Comme ils sont déchirés entre la vie et la mort, alors qu'on ne peut *séparer celle-ci de celle-là* et qu'il faut les prendre *ensemble,* de la même façon que l'on va chercher dans les égarements de la possession amoureuse la disparition de la femme et de soi.

La remontée aux sources, telle que la dépeint *l'écriture* d'Hubert Nyssen, c'est sans doute de comprendre que l'individu n'est pas libre de ce tissu plus vaste où sont tous les autres, et que l'on ne pourrait déchirer sans désastre. Ce tissu, le temps le construit maille à maille, et c'est ce *tissage même* qui fonde le rythme de *Des arbres dans la tête.*

HUBERT JUIN.

★ DES ARBRES DANS LA TETE, d'Hubert Nyssen, 315 pages, 69 F.

L'ami Waller

BERNARD WALLER a su imposer au fil de ses romans l'image d'un artisan du merveilleux. La ville étrange du *Congrès du feutre,* les cartes de *Patience,* le ciseau à bois et le village montagnard de *Vallée suspendue* étaient autant de lieux, d'objets qui permettaient de basculer au-delà des frontières du réel. Avec *l'Ascenseur,* son septième roman, il semble vouloir se détacher quelque peu du fantastique.

Ce livre nous conte l'histoire d'une jeune femme, Marion, qui vient de quitter son mari. Désormais seule, elle s'installe dans un studio très particulier puisqu'il est traversé par la cage d'un ascenseur qui n'a jamais fonctionné. Cette mécanique va devenir pour Marion un objet de fascination et de désir. Elle sent les grilles parcourues de vibrations, comme si au tréfonds de la cage sommeillait un volcan.

Ou un rêve. Le jour de son trentième anniversaire, la machine s'anime. François, un jeune homme qu'elle connaît de vue, pénètre dans l'appartement de Marion grâce aux miracles de l'hydraulique. Commence alors pour ces deux êtres une histoire d'amour. L'ascenseur devient leur messager, leur guide (tout comme les rails de chemin de fer l'étaient pour Pierre Abel dans *Vallée suspendue).*

Cependant, il n'en demeure pas moins une puissance menaçante, une cheminée dans laquelle peuvent s'engouffrer des flammes. Fidèle à une singulière habitude, Bernard Waller laisse tomber son récit en chute libre. Cela nous donne une fin quelque peu déconcertante.

Il n'empêche, c'est un plaisir que de retrouver ce romancier dont l'écriture fine, vive, évoque la transparence. Un plaisir encore que de retrouver une sensibilité à fleur de peau, un humour et un désespoir discrets. Bernard Waller, comme tous les solitaires, chemine sur des chemins peu fréquentés. Les lecteurs qui voudront bien l'y rejoindre ne seront pas déçus. Il n'est pas si fréquent de rencontrer un ami sur ces sentiers-là.

BERNARD GENIÈS.

★ L'ASCENSEUR, de Bernard Waller, Mercure de France, 294 p., 60 F.

Grandeur et misère du reportage

● ***L'écriture proliférante de Pierre Joffroy***

ON n'a pas oublié le premier roman, paru il y a deux ans, de Pierre Joffroy, *les Petits Chemins de l'abîme,* cette fresque qui brassait dans un tourbillon d'écritures joueuses un quart de siècle de notre histoire et ouvrait sur des gouffres métaphysiques. L'œuvre était soulevée par une ébriété verbale qui laissait éberlué et admiratif.

Le Cheval chauve n'a ni la même puissance *ni* la *même* portée, encore qu'on y devine un sens ésotérique, l'inscription d'une sagesse à déchiffrer. Mais, cette fois, le lecteur perd en cours de route l'envie de trouver le fil de ce labyrinthe initiatique.

Tout le roman semble surgi d'une méditation ironique sur le métier de grand reporter qui est celui de l'auteur et du narrateur : « *Tu sais ce que ça veut dire : pas un « grand » reporter (comme on dit un grand homme, un grand artiste), mais un journaliste au long cours.* » C'est ce qu'ambitionne de devenir un « fait-diversier » calamiteux nommé Mulot, perdant intégral, familier des « *lieux où s'accomplissent, dans un tout petit bruit d'archives, les écritures sordides de la ville* ».

Ce Mulot quitte son journal et part pour l'Inde, à la recherche d'une hors-la-loi, Kousoum Dévi, Fleur Divine, la Reine des Dacoïts, à la farouche beauté, afin de réussir sur elle un reportage inouï. Lancé sur ses traces, le narrateur, grand reporter en titre du journal qui emploie Mulot, finit par le retrouver au moment où le journaliste malchanceux tombe sous les balles de Fleur Divine, elle-même abattue par les policiers qui s'étaient servis de lui comme appât. Les corps de Fleur Divine et de Mulot, le Cheval chauve, sont incinérés côte à côte. Le reportage ne sera jamais écrit, l'information signalant que la police a anéanti une bande armée sur la rive droite du Gange occupera six lignes d'un quotidien.

Mais le grand reporter en fera un livre, un roman, « *inassimilable en langage de marbre* », car il aura réussi à « *traverser à pied sec ce fleuve, [qu'il a] toujours cru si large, entre journalisme et littérature, et qui l'est si peu* ». Par-delà la mort lui parvient pourtant un message de Mulot : « *Sois la fierté de l'univers : tais-toi !* »

Peut-être l'écrivain eût-il mieux fait de suivre une injonction moins radicale et plus journalistique : « Sois bref ! » Il avait la matière d'une excellente nouvelle, il l'a *noyée dans* les *excès* d'imagination et *les* profusions de style (du type « *les mouflets martyrisaient l'air de leurs cris galopés* »). L'estime qu'a valu à Pierre Joffroy son premier roman commande qu'il s'opère lui-même, dans le prochain, de ces tumeurs bénignes.

M. C.

★ LE CHEVAL CHAUVE, de Pierre Joffroy, Ramsay, 233 p., 69 F.

Pauvre Adrien

Les jeunes gens modernes de Franz-Olivier Giesbert (1) *ne croient pas vraiment à ce qu'ils vivent. La vie glisse,* une bouche pulpeuse par-ci, une vacherie par-là. Il y a Adrien Desgriers, ses grands yeux, son écharpe blanche, son sadisme-cynisme, ses ravages. Et le témoin, le meilleur ami aux sentiments ambigus — toujours floué, toujours indemne — Albert Richter, qui raconte. La quatrième de couverture nous donne ce roman pour une « *fable violente sur l'ambition, une éducation sentimentale et politique* ». *Mais* les décors sont de carton-pâte. Et les effusions de sang ont un côté tarte à la crème, revue et corrigée par l'ère du ketchup.

Surprises-parties, voyages en ultragauchisme, escales militantes, passage par Cuba, on devrait en avoir pour *son argent* de rebondissements policiers, de reportages dans le style d'*Actuel. Mais* la phrase défait ce que l'intrigue suscite. Le ton badin, avec toujours un peu de dégoût, deux ou trois adjectifs et un remords d'adverbe pour prendre la distance, nous donne un sentiment de promenade au Bois.

L'impression de tricherie *domine, nos* héros *biaisent sans cesse,* avec la roulette russe, les sentiments, les gens et l'aventure. Cela pourrait faire une morale, du doute, ou du détachement. Allez savoir pourquoi, le lecteur reste sur la rive.

De ce premier roman agréable à lire, bourré de signes de connivence, de bonnes adresses et de personnages à clé, il ne reste, une fois refermé, qu'une poignée de clins d'œil.

G. B.

★ MONSIEUR ADRIEN, de Franz-Olivier Giesbert, Éditions du Seuil, 65 F.

(1) Né en 1949 aux Etats-Unis, chef du service politique au *Nouvel Observateur,* Franz-Olivier Giesbert avait publié, en 1977, *François Mitterrand ou la tentation de l'Histoire,* un livre qui avait obtenu le prix Aujourd'hui.

Vingt ans après

(Suite de la page 17.)

AUTRE exemple d'adolescent jamais mûri : Desoto, vacancier perpétuel qu'entourent, à quarante ans, comme s'il en avait seize, des beaux-parents richissimes et un médecin très particulier... Les portraits s'enchaînent au gré de nouvelles qui sont autant de petits romans, suggérant des destins entiers à partir de leurs zones d'ombre. Il y a l'immanquable sœur du meilleur ami, séduite par un gigolo qui joue au milliardaire brésilien. Il y a le juif autrichien, sosie de Weissmuller, qui s'est fait prendre dans une rafle, sous l'occupation, en se rendant chez la maîtresse d'un aviateur, du côté du square de l'Alboni, là où le seizième arrondissement se donne des airs de Monte-Carlo...

Il y a encore le personnage le plus mémorable du livre, la belle Mme Portier, qui emmenait son fils et les amis de son fils dîner dans les restaurants chers, qui jouait au poker la nuit, qu'on voyait avec des hommes toujours différents, et que le narrateur retrouve vingt ans plus tard à Nice, loueuse de studios, brouillée avec son fils, martyrisée par un vieux grippe-sou, élevant des oiseaux pour se consoler, et dont on ne peut croire que ses cuisses mates, surprises entre deux pans de peignoir, faisaient défaillir les collégiens...

Citons, enfin, le nommé Charell, que le narrateur reconnaît par hasard vers la gare du Nord. Grands bourgeois de Neuilly, le jour. Charell et sa femme organisent la nuit, dans un pied-à-terre du boulevard Magenta, des rendez-vous dangereux où se mêlent, semble-t-il, le sexe et la drogue.

PARENTS désinvoltes et fuyants, doubles vies aux confins du spectacle de seconde zone et de l'escroquerie, pistes brouillées, biographies en miettes, profils perdus de fantômes s'évanouissant dans la foule ou le dédale de ruelles condamnées, vies aperçues comme à travers la palissade d'un chantier de démolition, souvenirs flous comme les traces crasseuses de tableaux et de têtes de lit sur les papiers peints en ruine, sensation que les gens naissent par hasard, s'aiment par étourderie et disparaissent par enchantement : tout le monde de Modiano est là, toute sa poésie tremblée. Peu d'auteurs de sa génération ont imposé à ce point leur musique, et sont devenus reconnaissables, pastichables, en quelques phrases à la fois évasives et pointilleuses. Centré sur la jeunesse dorée des années 50, et non plus seulement sur l'héritage louche de l'occupation, ce huitième roman confirme la vocation de cet univers singulier à évoquer l'étrangeté de toute destinée, et l'impossibilité d'en percer les péripéties, autant que les mobiles.

Devant ces réussites répétées, on aimerait que l'auteur ne se contente plus de procéder par petites touches, qu'il range son stock de photomatons fendillées et de photos de classe, qu'il porte son regard plus loin, plus large, plus dangereusement, qu'il passe de la miniature à la fresque. Un prochain Modiano de quatre cent dix-huit pages : chiche !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ DE SI BRAVES GARÇONS, de Patrick Modiano, Gallimard, 198 pages, 55 francs.

critique littéraire

Le Nouveau roman à New-York

● ***Un colloque de confirmation.***

C'EST une excellente idée qu'a eue l'infatigable Tom Bishop, secondé par David Noakes et Tom Radigan, d'organiser à New York University, au début de l'automne, un colloque sur le Nouveau roman. Ce colloque a réuni, pour la première fois depuis l'historique décade de Cerisy en 1971, les quatre grands du nouveau roman, Alain Robbe-Grillet, Robert Pinget, Nathalie Sarraute et Claude Simon, et il a, d'autre part, permis une intéressante confrontation avec la critique et avec les nouveaux romanciers américains. Parmi les absents, on comptait cependant Michel Butor (qui fut défendu par le traducteur et poète Richard Howard), Jean Ricardou, dont il fut très souvent question, et Bruce Morrissette qui, bien qu'annoncé, ne put faire le déplacement.

Les exposés et les interventions des romanciers français s'imposèrent par leur force et leur simplicité. Alain Robbe-Grillet, qui enseigne actuellement à New York University après avoir tourné cet été *la Belle Captive*, était en quelque sorte sur son terrain. Son dernier roman, *Djinn*, qui vient d'obtenir en Italie le prix Mondello, connaît ici un certain succès, et son éditeur américain, Barney Rosset, confirma d'ailleurs que son œuvre est dans son ensemble aussi lue aux Etats-Unis qu'en France. D'autre part, François Jost était là pour présenter la toute récente et remarquable édition vidéo-critique de ses films. Robbe-Grillet, avec son humour habituel, fit remarquer qu'on ne pouvait jamais être révolutionnaire entièrement, et que lui-même n'était après tout qu'un écrivain du dix-neuvième siècle, « *un peu plus avancé* ».

Pour lui, cependant, l'auteur moderne se pose constamment la question : « Comment me construire, dans la fragmentation ? » Il ne connaît pas l'histoire qu'il est en train d'écrire, et le public ne la connaît pas non plus, alors que l'auteur traditionnel raconte une histoire qu'il connaît à un public qui ne la connaît pas.

Claude Simon, après avoir caractérisé la théorie comme un cadeau empoisonné fait à la littérature, reprit le même problème en définissant le roman réaliste comme une série de fragments dont la discontinuité est masquée. Affirmant travailler d'une façon empirique et rejetant toute prétention pédagogique, il situa ses romans, et en particulier *les Géorgiques*, dans la lignée de Dostoïevski, Cézanne, Proust et Joyce.

Nathalie Sarraute, avec une étonnante énergie et simplicité, décrivit la voie qu'elle avait suivie depuis les années 30 et raconta comment Sartre l'avait aidée à publier *Portrait d'un inconnu*. Monique Wittig (maintenant installée en Californie) lui apporta son soutien avec un exposé noué, et toutes deux rejetèrent sans équivoque la notion d'écriture féminine.

« Avez-vous fait bon voyage ? »

Robert Pinget déplore lui aussi les excès de la théorie et revendiqua pour l'écrivain « *tout l'irrationnel possible* ». Il parla de son goût pour l'improvisation et pour la musique baroque : « *Mon oreille capte quelque chose que ma plume s'efforce de transcrire.* » Pour lui, la littérature pose maintenant la question : « Le temps d'une vie, avez-vous fait bon voyage ? »

A la suite de ces exposés, où l'on vit une remarquable convergence des points de vue malgré des tempéraments personnels très différents, une constatation s'imposait : le Nouveau roman existe. Depuis trente ans, il a fait bon voyage. Non seulement il a acquis une importance historique, mais il reste solidement implanté dans notre littérature et continue sans défaillance à faire partie de notre modernité.

Sur le plan de la critique, la situation est moins nette. Malgré la qualité des communications présentées, on percevait un certain malaise. Le discours rhéto-théoricien qui a eu cours pendant une dizaine d'années pèse encore lourdement sur le Nouveau roman, et les approches critiques nouvelles (celles discernables chez Baudrillard, Philippe Lejeune et Michel Thévoz, par exemple) ont du mal à se faire jour.

Ce colloque fut aussi un événement bien new-yorkais. La « table ronde » qui réunit les nouveaux romanciers américains, John Barth, Jonathan Baumbach, Robert Coover et John Hawkes attira le tout New-York intellectuel. Elle révéla une attentive sympathie pour les écrivains français ainsi qu'une assez grande communauté d'intentions, mais aussi une écriture sensiblement différente visant à des effets de comique et d'ironie que l'on pourrait rattacher à Queneau et à Perec plutôt qu'au Nouveau roman proprement dit. L'Amérique attend maintenant le nouveau théâtre en la personne de Fernando Arrabal, qui viendra ici faire une tournée de conférences en novembre.

MICHEL RYBALKA.

★ La plupart des textes du colloque seront prochainement publiés en français et en anglais.

L'art de lire

● ***De la dégustation des vins à celle des crus littéraires.***

DE toute évidence, Jean Guenot est un homme-orchestre Editeur de ses œuvres depuis 1973, il chemine par des sentiers que trace sa fantaisie et qui sont hors du commun. A travers une soixantaine de romans et d'essais, une passion prédominante se révèle : celle de l'écriture. En 1977, il a publié — sous le titre *Ecrire. Guide pratique de l'écrivain* avec des exercices — un modèle du genre, assaisonné de l'humour le plus pertinent et le plus impertinent. Aujourd'hui, il vient de nous donner *le Goûteur d'encres*, sans avoir l'air d'y toucher, une magnifique leçon de critique littéraire.

Goûteur de vins incomparable — ses amis en savent quelque chose, — Guenot est aussi goûteur d'encres. De la dégustation des vins à celle des crus littéraires, le passage est, chez lui, tellement naturel que ce serait lui faire injure que de parler de méthode pour caractériser un art de vivre où la façon de humer et celle de l'humour se mêlent parfaitement.

« *Le goûteur d'encres,* écrit Guenot, *est instantanément sensible à la cadence, au grain, au ton, à la présence d'une écriture. Il sommeille en chaque alphabétisé, parfois il se réveille ; il a des répulsions de duchesse et des élans attentifs de chien d'arrêt. Il a le courage de s'avouer que Camus écrit blanc et Sartre lourd. Les thèmes comptent peu, seule le retient l'écriture.* » Nous sommes donc avertis : il s'agit, non du contenu intellectuel ou affectif des textes, mais de ce produit spécifique de la création humaine, si comparable au vin, qui est l'écriture, ou mieux, son encre, substance charnelle de dégustation.

La scripturologie

C'est un peu comme si, dans le repas à la Guenot, les vins n'étaient pas l'accompagnement des plats, mais plutôt les mets le faire-valoir des vins.

Sous l'influence du structuralisme, la critique littéraire nous avait habitué à des références visuelles et, plus rarement, auditives. Guenot, dans les entretiens imaginaires qui constituent la trame du *Goûteur d'encres*, nous propose une approche gustative et, par conséquent, olfactive des écritures. C'est une revanche de la joie de lire et de vivre sur un certain ascétisme pédant. Pour lui, l'écriture se définit comme « *du sens sur du rythme* ». Et le goût de l'écriture s'apprécie selon quatre paramètres qui sont la durée, le ton, la présence et le grain et qui caractérisent la « *personnalité manifeste de l'écrivain* ».

La durée est le paramètre le plus fondamental : « *Du sens à partager selon un parcours de l'attention ; une organisation sur une cadence pour produire un texte mémorisable.* » D'où les trois seules catégories d'écritures : la classique, la baroque et la précieuse. L'écriture classique, c'est « *l'équilibre du sens sur le rythme* » ; la baroque, c'est le débordement du sens ; enfin, la précieuse, c'est la raréfaction du sens au point que « *les impératifs du mouvement passent avant ceux de la signification* ». Hors du temps, La Fontaine, Racine, Stendhal, Flaubert et Vallès sont classiques ; en revanche, Agrippa d'Aubigné, Hugo romancier, Balzac et Zola sont baroques, tandis que de nombreux auteurs modernes sont précieux ou se situent aux frontières du baroque et du précieux. Revenons à l'art de la table pour entendre notre auteur qui nous dit : « *Un texte classique réussi est dégraissé comme un bouillon.* »

Le ton peut être « *hautain, irrité, violent, retenu* ». C'est le tempérament de l'écrivain combiné avec les circonstances de l'écrit. La présence, c'est, à l'intérieur de l'œuvre, la manifestation de l'énonciateur : un *je* qui dissimule un *on*, un *il* qui révèle un *je*. « *Quand on écrit en* il, *il faut organiser son mensonge avec beaucoup de technique et pas mal de naïveté.* » Sobre constat et merveilleux conseil ! Enfin, le grain, comme celui de la pierre, plus ou moins fin ou grossier. Le toucher rejoint ici la vue et surtout le goût et l'odorat : là, Flaubert, La Fontaine, Stendhal et Giraudoux sont au sommet ou s'en approchent.

A son interlocuteur imaginaire, tout droit sorti de nos hebdomadaires littéraires, qui le tente en lui demandant s'il n'est pas en train de fonder une nouvelle science, Guenot répond : « *Si, la scripturologie, science des écritures.* » Et, il ajoute : « *De quoi foutre une merde savante parmi les universitaires et les chercheurs soucieux de se construire des carrières nouvelles en poussant les vieux vers la retraite et les jeunes vers la nullité.* »

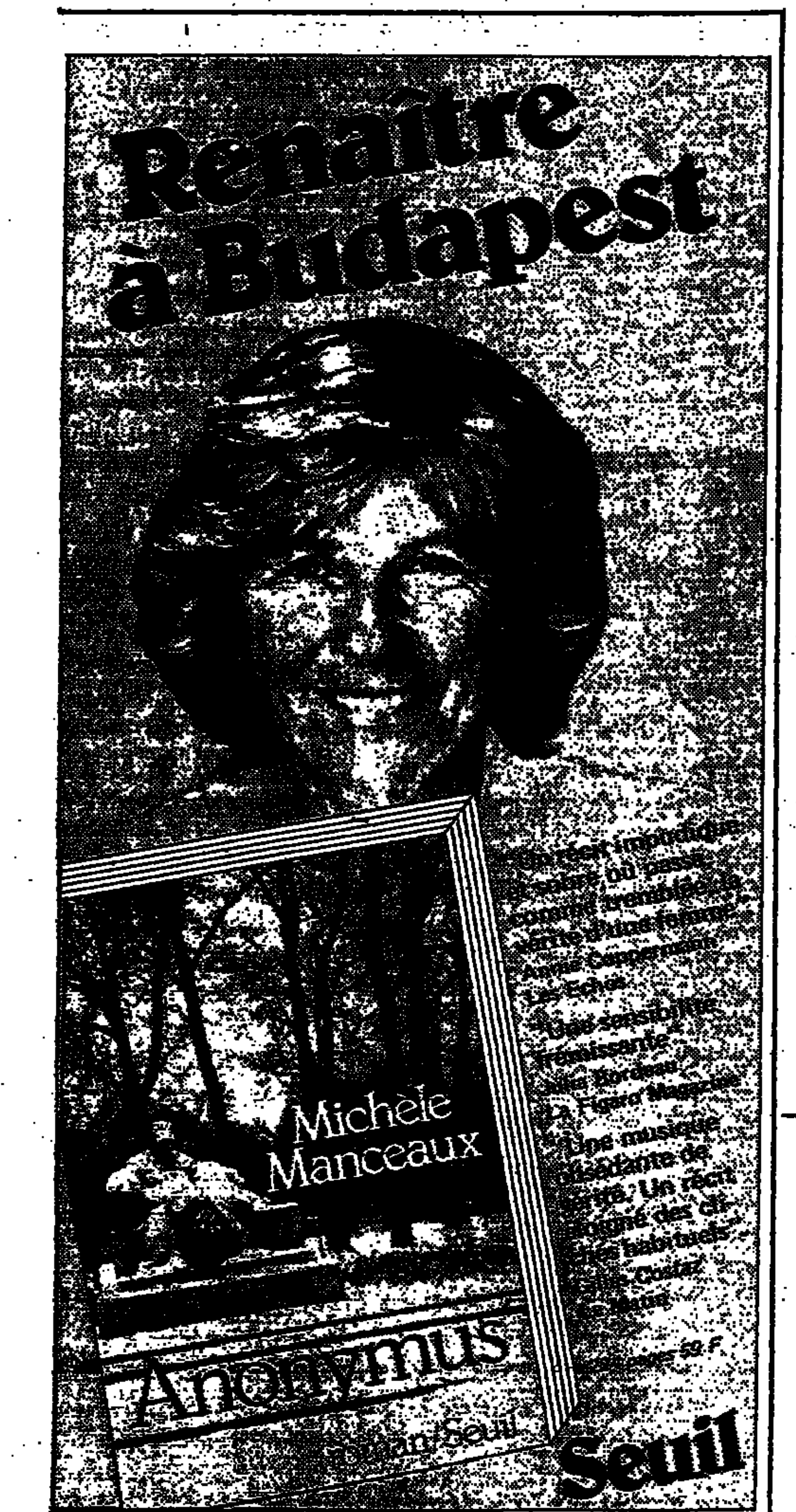
Le goûteur d'encres ne disserte pas. Comme son nom l'indique, il déguste et apprécie les crûs. Sur Malraux, Sartre et Camus, il dit des choses neuves. Sur Faulkner et sur Hemingway, aussi. Les encres ne coïncident pas toujours avec les intentions : aux intentions humanistes de Sartre ne répond pas généralement une écriture originale ; par ailleurs, les préjugés abjects de Céline se déversent dans une écriture novatrice.

S'il est vrai, comme nous le pensons, que la lecture a besoin aujourd'hui d'encouragement, il n'y a rien de plus urgent que d'aller chercher, chez Guenot, son fameux goût des encres. Il procède d'une passion vitale : « *La littérature est le seul moyen par lequel la mort se traverse, mais pas n'importe comment ; les truqueurs n'en sortent jamais intacts.* »

De la lecture de Guenot on ne saurait non plus sortir intact parce que son livre nous invite à recouvrer le goût des saveurs perdues. C'est ce qui en fait l'extrême importance.

PIERRE FOUGEYROLLAS.

★ LE GOUTEUR D'ENCRES, de Jean Guenot. Chez Jean Guenot, 85, rue des Tennerolles, 92210 Saint-Cloud.



GREVISSE

LA FORCE DE L'ORTHOGRAPHE

DUCULOT

MARCELLE PADOVANI

VIVRE avec le TERRORISME

« Marcelle Padovani dessine l'événement et le développement de la violence terroriste, donnée comme modèle à "la violence occidentale"... un bilan au total excellent. »
JACQUES NOBÉCOURT / LE MONDE

CALMANN-LÉVY

LA LIBRAIRIE
CHAMPION SLATKINE
7 quai Malaquais - 75006 Paris - Tél. 326.51.65

a ouvert ses portes au public et présente les fonds des éditions CHAMPION-SLATKINE-DROZ-RIVIERE

ouvrages :

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE (CFMA)
• TRADUCTIONS (CFMA) • PHILOLOGIE • LINGUISTIQUE
• LITTÉRATURE FRANÇAISE • CRITIQUE LITTERAIRE
• HISTOIRE • MONOGRAPHIES
SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
ARCHITECTURE • REPRINT B.D.

Bertrand POIROT-DELPECH

Le couloir du dancing

"Ce côté jardin où se love le talent, oui, d'un de nos meilleurs écrivains."
Jérôme Garcin/Les Nouvelles Littéraires

GALLIMARD *nrf*

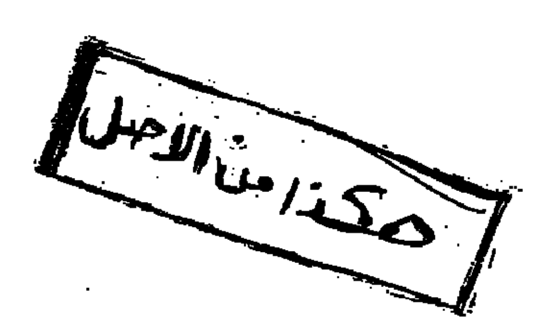
Marc Andry

BEL-AMI C'EST MOI



Par un spécialiste de Maupassant, une biographie romancée qui nous replonge dans le Paris du plaisir de vivre, en 1885

PRESSES DE LA CITE



histoire

Le colportage et ses risques

● *Des personnages inquiétants et séduisants.*

En fait de colportage, il semble que Claire Krafft Pourrat sache tout. Et ce qu'elle nous transmet, dans un ouvrage à double face, est tout à fait passionnant. Première face : d'après des documents de famille, lettres, factures, objets, etc., elle raconte l'histoire de son arrière-grand-père, Jean-Claude Auroy, né vers 1860 à Lons-le-Saunier, l'un des derniers colporteurs et de son arrière-grand-mère, la mercière Marguerite Coton au nom prédestiné ; un vrai roman.

Seconde face : on sort de la vie reconstituée pour entrer dans le documentaire sociologique, un étonnant recensement des noms, qui sont autant de fiches d'identité, des règles du métier et de ses risques — policiers et autres. L'histoire aussi complète que possible du colportage, vraisemblablement inventé à Sumer, se déroule sous nos yeux. Elle s'achève au début du siècle, quand les magasins, qui commençaient à être « Grands », se lancèrent dans la vente par correspondance, quand les moyens de transport modernes ouvrirent le monde aux campagnes reculées, quand les bibliothèques de gares se mirent à diffuser les livres jusque-là véhiculés par les « porteballes », véritables porte-feux, jadis, des idées nouvelles, celles du protestantisme et de l'encyclopédie, agents de diffusion, aussi, des grandes épidémies : la peste et le choléra.

D'où venaient-ils, ces amants de la grand-route, qui ne rentraient chez eux, au printemps, que pour bêcher le jardin et faire des enfants à leur femme ? La plupart du temps, des hautes montagnes, de régions pauvres, toujours. Des bonnes fortunes, il s'en trouvait sur leur route et on les attendait partout bouche-bée, ces crieurs de nouvelles qui faisaient halte aux mêmes endroits, nouant ainsi des liens avec la population, s'entraidant les uns les autres quand la concurrence ne jouait pas

Certains firent leur chemin, devinrent marchands forains comme les lointains ancêtres de Paul Morand et de Georges Pompidou ; d'autres mouraient dans quelque fossé, usés à ce trimbalage perpétuel ; tous tellement habitués à leurs pérégrinations saisonnières que le sol leur brûlait les pieds quand il leur fallait se fixer.

L'œuvre de Claire Krafft Pourrat éclaire enfin ces laissés-pour-compte d'une civilisation dont ils ont été les vecteurs efficaces et elle éclaire également la mentalité des sociétés rurales, où ces « étrangers », inquiétants et séduisants, faisaient figure à la fois de marginaux et de messies.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE COLPORTEUR ET LA MERCIERE, de Claire Krafft Pourrat. Denoël. 320 pages, 96 F.

La Bibliothèque bleue

L'IMPORTANCE de la littérature de colportage dans la formation de la culture populaire et l'expression de sa sensibilité commence à être mieux perçue, au moins par les historiens de la littérature.

Il reste cependant beaucoup à faire dans le prolongement des études classiques de Geneviève Bollème sur les almanachs populaires et la Bibliothèque bleue de Troyes.

C'est précisément cette Bibliothèque bleue, cœur de la littérature de colportage durant trois siècles (de 1580 à 1880 environ) qu'un éditeur courageux, même s'il est aidé, comme de juste, par le Centre national des lettres, a entrepris de faire revivre en réimprimant ses meilleurs titres.

Voici donc, d'une part, *le Miroir des femmes*, dix-sept textes brefs, qui daubent de la main droite sur la malice ou la méchanceté des femmes, de la gauche sur la sottise des hommes ; qui mettent en scène le mariage traditionnel, sans le mettre en cause.

Mais quels mariages ? Quels couples ? Ceux d'une petite et moyenne bourgeoisie de la province et des campagnes ; ceux aussi de paysans aisés. Cela va à peu près du ménage de George Dandin à celui des parents de Rétif de la Bretonne, Molière et Rétif devant d'ailleurs beaucoup à cette imagerie de la querelle conjugale.

Voici, d'autre part, des *Figures de la gueuserie*, six textes en quelque sorte de dépaysement. Ces matois, ces gueux, tout le monde les connaît alors en France : trimardeurs, voleurs de poules, faux-mendiants et vrais chenapans, la Bibliothèque bleue en offre à sa clientèle un tableau pittoresque et picaresque.

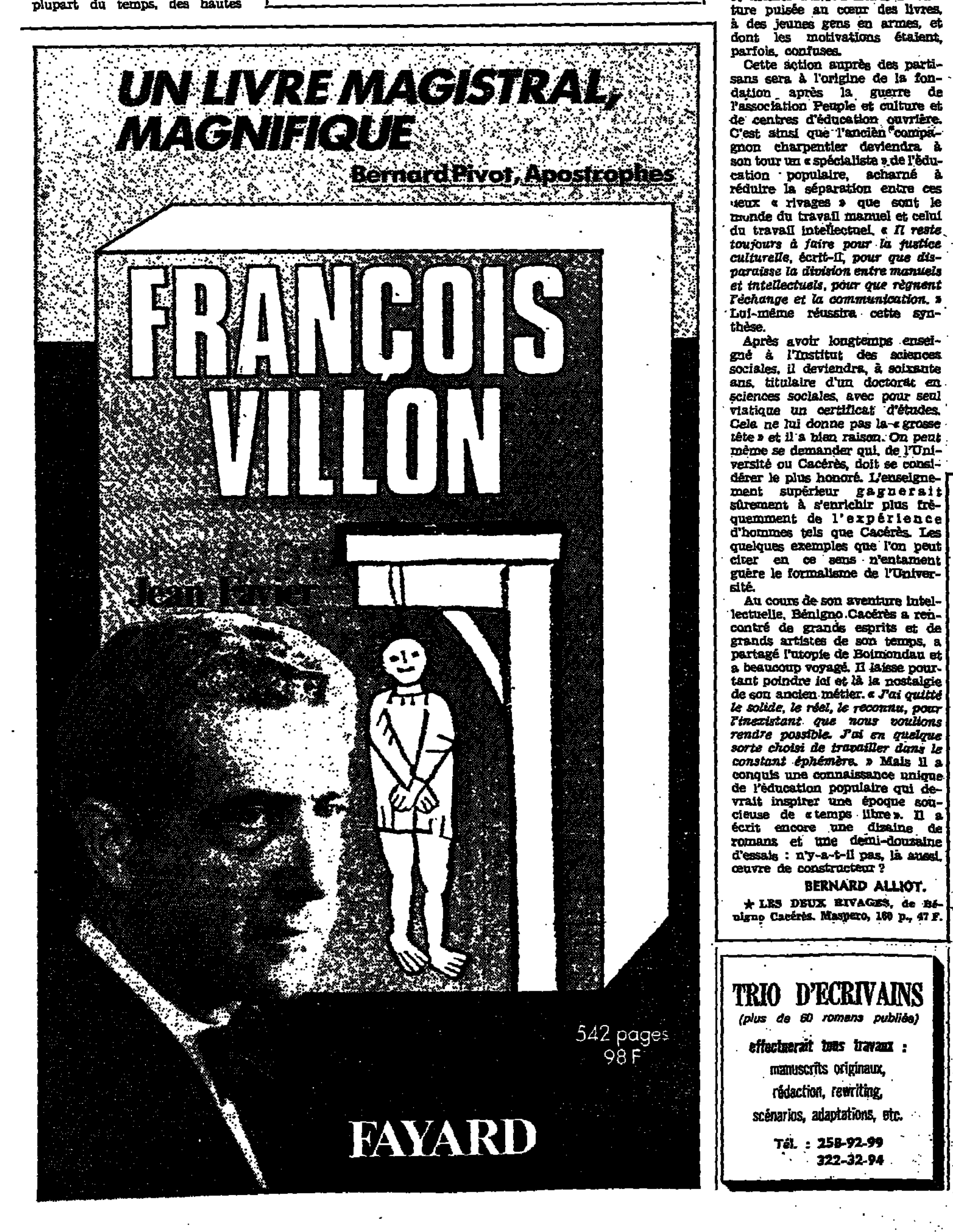
Un de ces textes est un classique de la littérature argotique : *la Vie généreuse des matois, gueux, bohémiens et cagous*, sans cesse rééditée, reprise, remaniée et qui inspirera le « parler truand » de Balzac, de Victor Hugo, d'Eugène Sue et de bien d'autres.

Double intérêt de cette collection : outre les textes, elle donne l'histoire, la bibliographie, le sens. Les présentations d'Arlette Fage, pour *le Miroir des femmes*, et de Roger Chartier, pour *les Figures de la gueuserie*, sont l'une et l'autre remarquables de savoir et de clarté. Ouvrages de référence, donc, mais aussi de lecture. *L'Histoire facétieuse de l'aventurier Buscon*, traduite de l'espagnol pour la Bibliothèque bleue vers 1650, et constamment rééditée jusqu'en 1850, est à cet égard un modèle.

JACQUES CELLARD.

★ LE MIROIR DES FEMMES. Textes présentés par Arlette Farge. « Bibliothèque bleue », éditions Montalba. Diff. DIFF-EDIT, 416 pages, 80 F.

★ FIGURES DE LA GUEUSERIE. Textes présentés par Roger Chartier, même collection, même éditeur, 446 pages, 80 F.



L'aventure de l'éducation populaire

● *A travers les souvenirs de Bénigno Cacérès.*

DANS *les Deux Rivages*, Bénigno Cacérès retrace son itinéraire d'animateur d'éducation populaire. Destin peu commun que celui de l'ancien secrétaire général de l'association Peuple et culture. Jeune compagnon charpentier, il s'engage dans la Résistance et se retrouve bientôt dans une gentilhommière, au pied du massif du Vercors. Inspirées par l'esprit de la fameuse « école des cadres » d'Uriage, de petites équipes vont sillonner les maquis du Vercors et donner des rudiments de culture puisée au cœur des livres, à des jeunes gens en armes, et dont les motivations étaient, parfois, confuses.

Cette action auprès des partisans sera à l'origine de la fondation après la guerre de l'association Peuple et culture et de centres d'éducation ouvrière. C'est ainsi que l'ancien compagnon charpentier deviendra à son tour un « spécialiste » de l'éducation populaire, acharné à réduire la séparation entre ces deux « rivages » que sont le monde du travail manuel et celui du travail intellectuel. « *Il reste toujours à faire pour la justice culturelle*, écrit-il, *pour que disparaisse la division entre manuels et intellectuels, pour que règnent l'échange et la communication.* » Lui-même réussira cette synthèse.

Après avoir longtemps enseigné à l'Institut des sciences sociales, il deviendra, à soixante ans, titulaire d'un doctorat en sciences sociales, avec pour seul viatique un certificat d'études. Cela ne lui donne pas la « grosse tête » et il a bien raison. On peut même se demander qui, de l'Université ou Cacérès, doit se considérer le plus honoré. L'enseignement supérieur gagnerait sûrement à s'enrichir plus fréquemment de l'expérience d'hommes tels que Cacérès. Les quelques exemples que l'on peut citer en ce sens n'entament guère le formalisme de l'Université.

Au cours de son aventure intellectuelle, Bénigno Cacérès a rencontré de grands esprits et de grands artistes de son temps, a partagé l'utopie de Boimondau et a beaucoup voyagé. Il laisse pourtant poindre ici et là la nostalgie de son ancien métier. « *J'ai quitté le solide, le réel, le reconnu, pour l'inexistant que nous voulions rendre possible. J'ai en quelque sorte choisi de travailler dans le constant éphémère.* » Mais il a conquis une connaissance unique de l'éducation populaire qui devrait inspirer une époque soucieuse de « temps libre ». Il a écrit encore une dizaine de romans et une demi-douzaine d'essais : n'y-a-t-il pas, là aussi, œuvre de constructeur ?

BERNARD ALLIOT.

★ LES DEUX RIVAGES, de Bénigno Cacérès. Maspero, 160 p., 47 F.

TRIO D'ECRIVAINS
(plus de 60 romans publiés)
effectuerait tous travaux :
manuscrits originaux,
rédaction, rewriting,
scénarios, adaptations, etc.
Tél. : 258-92-99
322-32-94

La France au galop

● *De l'homme de Neandertal au vainqueur de la Marne.*

LE rythme auquel Pierre Chaunu publie ses livres devient vertigineux : dix titres au cours des quatre dernières années, plusieurs autres en préparation dont une *Civilisation de l'Occident* et une *Histoire de France* en trois tomes..., sans compter un *Ce que je crois* qui vient de paraître chez Grasset. Cet homme est toujours en mouvement. Au seuil de son avant-dernier ouvrage, consacré à la France, il s'arrête pourtant sur une constatation troublante.

Dans cet espace où l'Hexagone ébauche obscurément ses formes, entre La Chapelle-aux-Saints et la grotte de Rufflgnac, le peuplement humain précéda celui de terres très anciennement habitées, Chine et Grèce comprises. En Mésopotamie, en Palestine, quelques rares endroits seuls partagèrent avec la France ce privilège. Selon l'auteur, notre turbulente patrie émergea comme réalité historique dès l'âge de bronze, mais elle n'épousa qu'infiniment plus tard les contours de la Gaule et n'accéda qu'au XIIIe siècle à la conscience nationale.

L'arrêt ne dure pas longtemps. Pierre Chaunu descend au pas de course la majestueuse coulée des siècles. Au premier chapitre, il saisit sans façon notre lointain aïeul contemporain de Néandertal sous le bras, l'arrache à sa berge et l'entraîne lestement vers Bouvines, par une route carolingienne dissimulée sous la verdure. Victorieux derrière Philippe Auguste, l'Ancêtre repart au chapitre suivant soutenir Jeanne d'Arc au siège d'Orléans. Sous la Ligue, Pierre Chaunu le partage en deux et l'envoie, par moitié, chez les catholiques et les huguenots. Mais il se retrouve avec une seule tête, qu'il ne perdra pas sous la guillotine pendant la Révolution, rentre bancal d'Austerlitz, et n'en charge pas moins vaillamment à la baïonnette, sur la Marne, en 1914. Ensuite, il ne s'éloignera plus guère de cette rassurante victoire. Prudemment, Chaunu préfère ne pas trop l'exposer aux mauvaises rencontres de la période vichyssoise, d'une interprétation toujours si difficile. Sa course, depuis le crâne féminin du Mas-d'Azil, se soutient déjà suffisamment mal.

Deux lignes, au terme de l'ouvrage, rappellent que Pierre Chaunu en rédigea les 372 pages du 4 juillet au 13 août 1981 et en arrêta la révision définitive fin décembre. A ce galop d'écriture positivement stakhanoviste, où l'auteur trouve-t-il encore le temps de préparer ses cours, lire, sonder les archives, accomplir les synthèses délicates en fin de recherche ? Multidisciplinaire en diable, il se transforme selon les besoins du chapitre en paléontologue, ethnologue, agronome, démographe, économiste, philosophe, pousse devant lui un arsenal de références et réussit encore à écrire des pages intéressantes, car le savoir ni l'esprit ne s'étouffent pas si facilement.

Pierre Chaunu soumet les siens à un sacré régime. Las ! Les bons passages ne viennent plus sous les yeux dans la progression naturelle d'une œuvre harmonieusement conçue. Ils sortent à l'improviste d'un fourmillement de détails secondaires.

Ses remarques sur l'étonnante fermeté morale de la France pendant l'hécatombe de la Grande Guerre, sur l'ancienneté du peuplement de notre territoire, celles sur l'apparition de la culture et de la curiosité historique parmi les gens de robe au XVIIe siècle, sur l'interférence déjà mieux connue des Gaulois et des Francs dans les débats politiques du XIXe siècle, excitent l'imagination et suffiraient à la richesse de quelques grands chapitres. Chacun de ces sujets mériterait presque un livre à lui seul. Mais l'auteur les aborde à peine qu'il part déjà résolument vers d'autres horizons. Les épidémies de peste aux VIe et VIIe siècles, la rencontre fatale du monde romain « *totalement désarmé* » avec l'univers barbare « *intégralement armé* », le Moyen Age, les guerres de Cent Ans et de Religion se télescopent ainsi dans les genres à la fois distincts et constamment mêlés de l'histoire et de l'essai.

La règle d'or

Promené de considérations personnelles en analyses objectives, le public tombera parfois sur de bonnes surprises, par exemple le rapprochement d'ordinaire si négligé entre « *les camisards et les vendéens, protestataires pour Dieu et le droit d'être selon sa conscience* ». Mais, à peine apparu, le plaisir se dissipe malencontreusement.

Au tome V d'une *Histoire de France* évoquée par Chaunu admirativement, Michelet, le grand Michelet, livra quelques judicieuses recettes à ses successeurs. Il justifiait ainsi la lenteur de ses travaux par la nécessité d'en parfaire la construction jusqu'au terme : « *Une histoire étant une œuvre d'art autant que de science, elle doit paraître dégagée des machines et des échafaudages qui en ont préparé la construction.* » Victime du succès légitime remporté par quelques-uns de ses livres, voici cinq ou six ans, Pierre Chaunu a cru pouvoir s'affranchir de cette règle d'or. Pour lui et pour nous, qu'il la retrouve donc au plus vite.

GILBERT COMTE.

★ LA FRANCE, de Pierre Chaunu, collect. « Les hommes et l'histoire », Robert Laffont, 390 pages, 65 F.

RAYMOND et JEAN-PIERRE CARTIER
la première guerre mondiale
★
1914-1918
Pour comprendre et faire comprendre que cette guerre fut pour l'Europe naissante un véritable suicide, non pas une guerre des nations, mais une stupide guerre civile européenne.
PRESSES DE LA CITE

histoire

FIGURES MÉDIÉVALES

Christine de Pisan intellectuelle engagée

RÉGINE PERNOUD, en publiant une biographie de Christine de Pisan, poursuit le double dessein qu'elle s'est donné : nous rendre une image trop longtemps occultée de ce que fut vraiment le Moyen Age, et l'illustrer en rétablissant dans cette histoire le rôle réel de la femme, qui lui semble alors plus vivant et plus important qu'à partir de la Renaissance.

De Christine de Pisan on retient surtout le *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V* qui est, après Joinville, sans doute l'une des premières grandes biographies de notre histoire.

Or Christine était la fille de Thomas de Pisan, l'astrologue attitré de Charles le Sage, et elle devait avoir environ huit ans lorsque ce prince mourut, en 1380. Cette histoire sera donc le mélange de ses souvenirs d'enfance, des témoignages qu'elle a pu recueillir auprès de contemporains encore vivants, et de ses lectures. C'est à ces lectures qu'on voit que Christine de Pisan est une vraie femme savante : ses références à Aristote montrent qu'elle est une parfaite médiéviste, mais ses évocations constantes (et souvent imprécises) de l'Antiquité annoncent aussi la Renaissance.

Régine Pernoud ne s'arrête pas tant à l'historienne de Charles V qu'à la poétesse qui peu à peu s'impose, à tel point que Philippe de Bourgogne lui commandera, avant de mourir, cette biographie de son frère. Ce sont ses malheurs domestiques qui ont, en quelque sorte, amené Christine à « travailler ». En effet la mort du roi, protecteur de son père, puis la mort de son mari, Etienne Castel, qui était « secrétaire et notaire du roi », l'ont très tôt plongée dans des difficultés dont Régine Pernoud nous décrit par le menu l'héroïque traversée.

Un pamphlet contre le « Roman de la Rose »

Mais historienne et poétesse, Christine de Pisan est aussi une intellectuelle engagée, et sa biographe nous la dépeint prise dans une affaire où elle reconnaît « la première en date des querelles antiféministes ». Cette importante affaire oppose Christine, que soutiendra le théologien Jean Gerson, à l'université de Paris, féodalité exclusive et conventionnelle qui d'ailleurs sera la première à se jeter dans les bras des Plantagenêts.

Christine, qui constate que la pratique continuelle de la guerre a coupé la chevalerie de son origine et de son but, va publier un pamphlet contre la seconde partie du *Roman de la Rose*, due à Jean de Meung. Cette suite trahit, à ses yeux, l'esprit de la première partie, due à Guillaume de Lorris. Christine estime et démontre qu'on y est passé d'un culte raffiné de la femme à la conception grossière qui va peu à peu faire d'elle un objet : « *Au règne du chevalier*, écrit Régine Pernoud, *succède celui du professeur, de l'intellectuel, qui tient à marquer ses distances avec ceux qui n'ont pas eu accès à ce système d'abstraction, de définitions et de principes qui est le sien : les femmes, le peuple — tout ce qui n'entre pas à l'Université. Le fossé qui se creuse alors ira s'élargissant.* »

L'histoire d'une vie prise dans une grande mutation intellectuelle et dans les immenses désordres de la Guerre de Cent Ans, voilà ce que nous restitue Régine Pernoud avec sa gaieté habituelle, parfois provocatrice, parfois frondeuse, mais aussi sérieuse et tenace que son modèle...

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ CHRISTINE DE PISAN, de Régine Pernoud. Calmann-Lévy, 228 pages, 55 F.

Une antibiographie du bon roi Dagobert

LAURENT THEIS a réalisé un étonnant pari, celui d'écrire un livre sur le roi Dagobert — dans une collection destinée à des biographies de style classique, — où il avoue crûment au lecteur : nous ne savons pas grand-chose au sujet de Dagobert. De son aspect physique, de ses goûts, de son tempérament, de sa culture même, nous ignorons tout.

L'essentiel du livre est consacré à la vie posthume de Dagobert, à la genèse de sa légende, à sa biographie mythologique. Moins d'un siècle après la mort du roi, des clercs, des moines de diverses abbayes — dont la prestigieuse abbaye de Saint-Denis — élaborent un corpus de légendes sur Dagobert, devenu un parangon de piété et de générosité. Tous ces braves gens, véritables maniaques et virtuoses de la falsification, fabriquent de fausses donations, de faux diplômes, où ils imitent la signature du roi.

Tout cela, *pour légitimer leurs droits et la possession de leurs biens face aux appétits des princes et des souverains carolingiens.* Aux dix-septième et dix-huitième siècles, d'autres moines, les bénédictins de Saint-Maur, les pères fondateurs de l'histoire positiviste, découvriront le pot aux roses et critiqueront sans ménagement ceux qu'un magistrat de l'époque appelait joliment des « *planteurs de bourdes* »...

Les légendes ont la peau dure. La fameuse ritournelle sur le « *bon roi Dagobert* », composée par un chansonnier anonyme du dix-huitième siècle, reprend un vieux fonds de croyances populaires. Plus près de nous, ce sacré Dagobert a constitué l'enjeu d'une querelle entre les chauvinismes allemand et français. Au lendemain de la guerre de 1870, lorsque des historiens allemands revendiquent la germanité du « grand » Dagobert, les Français défendent, au contraire, la thèse d'un Dagobert gaulois et même parisien, en exaltant le « *roi de banlieue, monarque de faubourg, vivant galement à Clichy, à Epinay, à Saint-Ouen, comme un bourgeois retiré...* »

Plus essai que biographie, le livre de Laurent Theis nous propose une variation brillante sur le thème du comment s'écrit l'histoire.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ DAGOBERT, de Laurent Theis, Fayard, 184 pages, 65 F.

UN « MINABLE » DE GÉNIE : FRANÇOIS VILLON

CE que nous savons authentiquement de l'homme Villon tiendrait au dos d'une carte de visite : François de Montcorbier, ou Montcorlier, né vers 1431 ; adopté par maître Guillaume Villon, chapelain besogneux de l'église Saint-Jean-l'Evangéliste, à Paris : étudiant médiocre et dissipé, puis maître ès arts en 1452 ; obtient en 1456 des lettres royales de rémission pour le crime commis sur la personne de Philippe de Sermaize, autre étudiant-mauvais garçon. Se fait connaître plus favorablement la même année par la publication du *Petit Testament*, puis, en 1462, par celle du *Grand Testament*. Sur la fin de cette même année, il est « fait marron » dans une ridicule bagarre d'écoliers, et rien de moins, condamné à la hart. Appel au Parlement, lequel, de sens rassis, refuse de pendre pour si petit cas et se contente, à l'encontre du poète, de dix ans de « trique », lisez d'interdiction de séjour à Paris. Dans les premiers jours de 1463, Villon disparaît donc pour toujours des annales et des registres.

Construire à partir de ces rares matériaux une vie de Villon en cinq cents pages, tel est l'exploit brillamment réussi par Jean Favier. « Exploit » est à entendre ici dans son sens premier : Jean Favier a exploité, en effet, en archéologue passionné et minutieux, la moindre écaille, le moindre tesson, le plus infime des bouts de papier, qui pouvaient apporter quelque chose à notre connaissance de Villon.

D'où le détour : ne pouvant faire sortir une vie du poète plausible des très maigres documents qui le mettent personnellement en scène ou en cause, l'historien a choisi de la faire naître d'un tableau magistral des groupes sociaux, des institutions et des lieux au cœur desquels Villon a passé sa vie.

Ainsi défilent successivement le Paris des Parisiens, des vrais, la paroisse, la foi, les hommes de foi, et en premier lieu maître Guillaume Villon, petit chapelain d'une église parisienne et qui fut au poète « *plus doux que mère* », les commerçants, les collèges et les études, les femmes et les cocus, les filles et les bordels, la truandaille et la justice enfin.

Jean Favier dissipe au passage la légende d'un Villon « coquillard », c'est-à-dire bandit professionnel. Il reste que le pauvre François était au moins un chenapan, un querelleur, un petit casseur de coffiots et, à l'occasion, un barbillon.

En somme, et c'est l'impression qu'en laisse sans le dire aussi crûment son biographe, ce que l'argot d'hier nommait un demi-sel, un minable. Qu'il ait eu par ailleurs, et toujours à l'occasion, le génie de l'argot (mais la paternité des indéchiffrables ballades argotiques dites « de Stockholm » n'est pas absolument établie), c'est évident. Mais Bruant aussi l'avait, qui vécut et finit en bon bourgeois !

Ni truand, ni bourgeois, ni « fils », ni orphelin, ni savant, ni ignare, ni aimé, ni haï, tel a été probablement le drame de Villon, et sa grandeur. Un instable, un marginal, touché par la grâce du génie.

Jean Favier est notre meilleur médiéviste. Mais dans ce livre qui fera date, on le découvre en poète comme son modèle, en critique avisé des textes et, surtout, en grand narrateur.

J. C.

★ FRANÇOIS VILLON, de Jean Favier. Fayard, 505 p., 96 F.

LES INTROUVABLES

Nouvelle collection (250 titres) :
Réédition d'ouvrages épuisés de qualité.
Chez les libraires ou, à défaut, chez l'éditeur par correspondance.
Catalogue analytique sur demande.

Nouveautés :

(prix par correspondance -franco)

DE GUAITA, Au seuil du mystère (84F)
LIFAR, Serge de Diaghilev, sa vie, son œuvre, sa légende (105F) — LIFAR, Giselle, apothéose du ballet romantique (95F).

VULLIAUD, La fin du monde (78F) — BRUNO GIORDANO, Cause, principe et unité (77F) — BOËHME, La triple vie de l'homme (168F) — SMITH Adam, Théorie des sentiments moraux (128F) — LISTZ, Des Bohémiens et de leur musique (108F) — WAGNER, L'œuvre d'art de l'avenir (66F) — WAGNER, Opéra et drame (2 vol. - 160F) — LONGUS - AMYOT - COURIER, Daphnis et Chloé (52F) — GOURMONT R. de, Physique de l'amour - Essai sur l'instinct sexuel (78F) — DUCA Lo, Le dessin animé (62F) — FRANK Nino, Cinéma dell'Arte (70F).

AGUETTANT, La musique de piano des origines à Ravel (120F) — BLAZE DE BURY, Musiciens contemporains (1800-1850) (88F) — DERMENGHEM, Vie des saints musulmans (110F) — JANIN, Deburau, Histoire du théâtre à quatre sous (65F) — LAFORGUES, Poésies complètes (98F) — LECONTE DE LISLE, Théâtre de Sophocle, œuvres complètes (130F) — LIFAR, Du temps que j'avais faim suivi de Le Manifeste du chorégraphe (78F) — MAGNIN, Origines du théâtre (140F) — MEUNIER M., Sappho et Anacréon (82F) — MIRABEAU, Lettres d'amour à Sophie (105F) — PELLADAN, Comment on devient fée (présentation de Jean-Pierre Bonnerot) (120F) — PINCHERLE, Corelli (78F) — PINCHERLE, Vivaldi (75F) — RACINE, Abrégé de l'histoire de Port-Royal (52F) — RICTUS, Le Cœur populaire (68F) — SAMAIN, Le Chariot d'or, Polyphème (52F) — SENANCOURT, Rêveries sur la nature primitive de l'homme (92F) — VOLTAIRE, Le Sottisier (88F).

La présente liste peut être utilisée comme « Bon de commande ». Il suffit de souligner les titres désirés.

Commandes :

EDITIONS D'AUJOURD'HUI
83120 PLAN-DE-LA-TOUR
Envoi franco de port (48 h. réception).
Joindre le titre de paiement.
(Ch. b. ou C.C.P. Marseille 6.396.05)
Tél. : (94) 43.70.79

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris



philip k. dick
l'invasion divine

Le Dick suprême : un étonnant testament spirituel.
MICHEL JEURY / SUD-OUEST

Philip K. Dick est mort. Pour l'enterrer dignement, je vous suggère la lecture de son dernier livre, L'INVASION DIVINE, avec THE END, des Doors à fond la caisse et en boucle sur votre chaîne stéréo.
PILOTE

Philip K. Dick refait l'histoire du monde, mais au plus haut niveau.
FRANCE-SOIR

présence du futur
denoël

PH

Pierrette Sartin
Souvenirs d'une jeune fille mal rangée
Femmes en mouvement
Pierre Horay

"... J'ai dévoré ce récit autobiographique avec émotion, stupéfaction, admiration... Un livre, un vrai, un beau... qui aura logiquement sa place sur l'étagère entre Marcel Jouhandeau et Hervé Bazin."
(J. Garcin, Les Nouvelles Littéraires)

"... Un livre qui ne peut laisser personne indifférent."
(S.H. Boury, Biba)

"... Une peinture impitoyable du Guéret des années trente."
(M. Chavardès, Témoignage chrétien)

"... Guéret a deux témoins privilégiés... Jouhandeau... et Pierrette Sartin."
(La Montagne)

PIERRE HORAY EDITEUR

PAMELA TYTELL
LA PLUME SUR LE DIVAN
Psychanalyse et littérature en France

L'histoire des rapports ambigus que, de Freud à nos jours, la psychanalyse à la française a entretenus avec la littérature.
87 F

Collection Floréal
SERGE BIANCHI
LA REVOLUTION CULTURELLE DE L'AN II
Elites et peuple, 1789-1799
Du calendrier révolutionnaire au mariage des prêtres, la tentative d'un pouvoir populaire pour changer la vie et les mentalités.
66 F

LUC WILLETTE
LE COUP D'ETAT DU 2 DECEMBRE 1851
Pourquoi ne raconte-t-on jamais la révolte de la province, le drapeau rouge qui flotte en Provence, tout le Midi dressé contre l'Empire à venir ?
50 F

AUBIER

Important Editeur Parisien
recherche pour ses différentes collections
manuscrits inédits de romans, poésie essai théâtre.
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle
4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.
Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.
la pensée universelle

L'écrivain le plus discuté de la rentrée.



Dominique Bona - Le Quotidien de Paris "un bruit de chasse d'eau"

Jean-François Fogel - Le Point "un talent qui ne mène nulle part"

Patrick Grainville - V.S.D. "des transes d'égoutiers"

Bertrand Poirot-Delpech - Le Monde "ressassement geignard de névroses"

Patrick Thévenon - L'Express "une action dégoûtante"

jack-alain léger — ocean boulevard — roman — flammarion

jack-alain léger — autoportrait au loup — flammarion

Alain Bosquet - Le Figaro "un hymne blessé à la culture"

Gilles Costaz - Le Matin de Paris "gorgé de folie et d'intelligence"

Jérôme Garcin - Les Nouvelles littéraires "un écrivain hors pair"

Pierrette Rosset - Elle "un doublé superbe"

Savern - Le Nouveau Journal "un charme irrésistible"

Gérard-Humbert Goury - Le Nouvel Observateur "l'écriture flamboie et emporte la conviction"

Jack-Alain Léger chez Flammarion.



sciences humaines

Parfums et puanteurs

● *La bataille pour la désodorisation racontée par Alain Corbin.*

DANS son *Journal*, Henri-Frédéric Amiel relève avec dégoût que les toilettes françaises sont les plus sales d'Europe : habitué à l'hygiène helvétique, hygiène qui est une perpétuelle leçon de morale, il est également écœuré par les odeurs nauséeuses et excrémentielles des rues de Paris. Ce qui n'est guère étonnant, puisqu'il faudra attendre la veille de la Première Guerre mondiale pour que soit enfin mis en place le grand réseau d'égouts voté en 1889.

Ce qui n'est pas tolérable pour un professeur d'université genevois n'incommode nullement, en revanche, un ouvrier parisien : la sensibilité olfactive varie, bien évidemment, avec les époques, les classes sociales et les modes. Personne, jusqu'à présent, n'avait cependant tenté de retracer l'histoire de la perception olfactive : voilà qui est maintenant chose faite avec le travail stupéfiant d'originalité et d'érudition que nous livre Alain Corbin : *le Miasme et la Jonquille*. Le sous-titre, moins poétique, précise l'objet de sa recherche : *l'Odorat et l'Imaginaire social aux dix-huitième et dix-neuvième siècles.*

Alain Corbin, auteur déjà d'un ouvrage sur *les Filles de noces*, se situe dans un courant appelé à prendre une extension de plus en plus grande : la psychohistoire. La problématique dont il part évoque celle de Norbert Elias, illustre précurseur en la matière. « *Comment,* se demande-t-il, *s'est opérée cette mystérieuse et inquiétante désodorisation qui fait de nous des êtres intolérants à tout ce qui vient rompre le silence olfactif de notre environnement ?* » Ses analyses vont donc porter sur la recherche d'un refoulé social, refoulé qu'il importe de saisir à la *fois* dans l'imaginaire (c'est-à-dire dans les angoisses et la fascination liées aux déchets) et dans le réel (c'est-à-dire dans l'évolution des techniques et des stratégies de désinfection et de purification).

L'émergence du narcissisme

Le premier personnage qui apparaît dans l'ouvrage d'Alain Corbin n'est autre que Jean-Noël Hallé, membre de la Société royale de médecine sous l'Ancien Régime, puis titulaire de la chaire d'hygiène publique créée à Paris, en 1794. Infatigable pourfendeur des miasmes nauséabonds, il se lancera dans la bataille pour la désodorisation, bataille qui ne sera gagnée qu'un siècle plus tard lorsque la sensibilité collective sera acquise aux valeurs « clean ».

Cette bataille, si méticuleusement décrite par Alain Corbin, est inextricablement liée à un souci de moralisation, d'une part, et à l'émergence du narcissisme, d'autre part. L'intolérance aux odeurs précède celle de la promiscuité et provoque le repliement sur l'espace privé. Il s'agit là du « processus de civilisation », au sens où l'entendait Norbert Elias, c'est-à-dire d'un processus qui modifie notre organisation psychique au point de lui rendre inacceptable ce qu'elle trouvait agréable à un stade antérieur.

Il est peut-être dommage, à ce propos, qu'Alain Corbin n'ait pas tiré un meilleur parti des données psychanalytiques concernant la sublimation, le refoulement et la sexualité anale. En revanche, à la suite de Michel Foucault, il a privilégié le conflit qui opposa durant tout le dix-neuvième siècle la bourgeoisie au prolétariat, jusque dans la manière de sentir. Sur ce point, il montre lumineusement à quelles profondeurs viscérales se situait l'opposition entre ces deux classes.

Et il parvient presque à nous convaincre que la bataille pour le tout-à-l'égout, l'hygiène publique et privée, la maîtrise des corps et leur privatisation, la douche quotidienne et les désodorants — toutes choses qui vont tellement de soi aujourd'hui — a bel et bien bouleversé les représentations sociales et les références symboliques, autant que les mœurs et les techniques.

ROLAND JACCARD.

★ LE MIASME ET LA JONQUILLE, d'Alain Corbin. Éditions Aubier, 334 pages, 96 F.

● **LES FACETIES DU LAPSUS.** — *Le compte rendu de l'« Histoire de la psychanalyse », dirigée par Roland Jaccard (« le Monde » du 1er octobre) comporte une faute d'impression : il ne s'agit pas des « thésaurisations qui constituent une nouvelle discipline scientifique », mais des « théorisations ».*

Les esprits railleurs pouvaient ne pas rectifier à première vue. Comme quoi, décidément, un lapsus ne manque jamais de sens !

roman
irène refrain
Tu seras NABAB mon fils
nouvelles éditions rupture
diffusion alternative

La psychologie dans l'histoire

AUX historiens et aux psychanalystes curieux de connaître le courant psychohistorique anglo-saxon, on ne peut donner qu'un conseil : se précipiter sur l'« *Introduction à la psychohistoire* » de Rudolph Binion. Ils ne seront pas déçus, car, en moins d'une centaine de pages, les principales lignes de force, les difficultés, les thèmes et les résultats de cette nouvelle discipline sont remarquablement exposés. Ils découvriront, en outre, avec Rudolph Binion, un esprit novateur qui, tout en s'impliquant totalement dans ses recherches, est capable d'en rendre compte avec humour et modestie.

Invité au Collège de France par Louis Chevalier, dont il fut, il y a un quart de siècle, l'élève à l'Institut d'études politiques, Rudolph Binion a raconté comment il s'était littéralement converti à la psychohistoire, vers la fin de l'été 1964, alors qu'il travaillait sur sa monumentale biographie de Lou Andréas-Salomé (1), toujours inédite en français. Jusqu'alors, il avait adopté la méthode freudienne la plus traditionnelle. La jugeant insuffisante, il élabore des théories nouvelles — notamment sur le traumatisme psychique, — théories qu'il vérifia par la suite dans ses biographies de Léopold II de Belgique, de Hitler, de Pirandello et de Kafka.

« *Expliquer l'histoire par les mobiles humains, et expliquer les mobiles humains par l'histoire, c'est donc ça la psychohistoire* », écrit Rudolph Binion. Elle implique non seulement une maîtrise absolue de la documentation, mais également une absorption émotive dans le sujet traité.

Quand on lui objecte que c'est du mysticisme, voire de la fumisterie, Binion répond : « *Mes détracteurs se trompent du tout au tout. On ne saurait sonder le fond affectif de l'histoire avec des instruments insensibles : voilà tout.* »

L'un des mérites de ce petit livre tient également à ce qu'il nous informe sur l'école psychohistorique américaine, qui est loin d'être aussi monolithique qu'on l'imagine, et qu'il nous éclaire sur ses rapports à la psychanalyse. « *Reporter telle quelle une théorie psychanalytique sur l'histoire n'avance ni la psychanalyse ni l'histoire* », écrit Binion. On se doutait bien un peu qu'il fallait inventer autre chose. Mais quoi ? Exemples à l'appui, on l'apprend en lisant cette *Introduction à la psychohistoire* qui donne le coup d'envoi, en France tout au moins, à une nouvelle perception du passé.

R. J.

(1) *Frau Lou*, de Rudolph Binion, Princeton University Press, 1968.

★ *INTRODUCTION A LA PSYCHOHISTOIRE*, de Rudolph Binion, PUF, 80 pages, 40 francs.

Pierre Gourou face au monde tropical

(Suite de la page 17.)

Vidal de La Blache réfléchissait sur un seul pays, européen. Gourou élargit cette vision à l'ensemble de la planète, permettant ainsi une interprétation nouvelle et optimiste des phénomènes de développement et de retard économique. Le progrès, pour lui comme pour les géographes et sociologues français du début du siècle, est essentiellement un phénomène d'interaction. Il ne naît pas d'un lieu, mais du contact de plusieurs cultures.

Cette hypothèse rend fort bien compte du développement précoce des civilisations denses et complexes de l'ensemble eurasiatique, où les interactions historiques furent innombrables. Réciproquement, elle explique le non-développement des continents dispersés, fractionnés que sont l'Amérique, l'Afrique subsaharienne et l'Australie. Pierre Gourou fait justement remarquer que les éléments isolés de l'ensemble tempéré — Amérique du Nord, Argentine, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande — restèrent, jusqu'à la colonisation européenne, remarquablement arriérés. L'éloignement des centres majeurs de civilisation explique cette incapacité à dépasser ces stades économiques primitifs que sont la cueillette, la chasse ou une agriculture d'essartage.

L'intégration récente du monde tropical à la civilisation mondiale permettra finalement, selon Gourou, la mise en valeur de ses sols et le décollage de ses économies.

Ce livre de géographie, qui mêle l'expérience d'une vie et l'analyse des publications les plus récentes, est une gigantesque promenade à travers les civilisations de la planète. Il souligne la diversité du tiers-monde et pose mille questions auxquelles la froide économie politique est incapable de répondre. Pourquoi les habitants du Kérala, État du sud de l'Inde, savent-ils à peu près tous lire et écrire, au contraire de ceux de l'Uttar-Pradesh, situé plus au nord ? Pourquoi les Ibos du Nigéria, les Sénoufos de Côte-d'Ivoire, les Bamilékés du Cameroun ont-ils développé, au contraire de la majorité des peuples du continent africain, des agricultures de style intensif plutôt qu'extensif ?

Parce que Pierre Gourou voit dans la productivité agricole et la densité de peuplement des phénomènes de mentalité, son livre est une merveilleuse introduction, géographique, à l'anthropologie comparée des peuples de la Terre.

EMMANUEL TODD.

★ TERRES DE BONNE ESPÉRANCE, LE MONDE TROPICAL, de Pierre Gourou. Plon-Terre humaine, 455 p., 100 F.

La malice d'Octave Mannoni

LE grand art, en psychanalyse, consiste à parler de choses compliquées en des termes simples. Il y faut de l'humour, de la distance, une vaste culture et beaucoup d'humilité — cette dernière qualité n'étant jamais qu'un orgueil intelligent, c'est-à-dire conscient de ses limites. Le plaisir que nous dispense le dernier livre d'Octave Mannoni *Ça n'empêche pas d'exister*, tient à ce qu'il nous entraîne avec autant de finesse que de sagesse sur les traces de Freud.

Ce dernier aimait citer le mot de Charcot : « La théorie, c'est bon, mais ça n'empêche pas d'exister. » Il arrive cependant que la théorie étouffe ce que la psychanalyse a engendré de plus fécond : la sensibilité à certaines formes de communication, à commencer par celle que nous entretenons avec nous-même. Aussi, Octave Mannoni propose-t-il de prendre appui sur la clinique pour tenter de comprendre ce que signifient la passion, la honte, la jouissance et la folie.

S'il fallait caractériser sa démarche, je dirais qu'elle est proche de celle d'un psychanalyste comme Théodor Reik, injustement oublié aujourd'hui, mais qui avait le mérite dans son travail de constamment s'interroger sur les sentiments qu'il éprouvait à l'égard de ses patients. Peut-être n'y mettait-il pas assez de malice.

C'est là un reproche qu'on ne pourra pas adresser à Octave Mannoni, car ce vieux routier de l'analyse connaît trop toutes les ficelles du contre-transfert pour ne pas en jouer avec une exquise légèreté. S'il y avait un prix du charme en psychanalyse, c'est incontestablement à lui qu'il reviendrait. — R. J.

★ ÇA N'EMPECHE PAS D'EXISTER, d'Octave Mannoni. Éd. du Seuil, 173 p., 65 F.

à l'occasion du centenaire de la naissance de Virginia Woolf

Le LIVRE de POCHE présente biblio



Orlando traverse les siècles, accumule les sensations, déploie les multiples facettes qui composent notre être. La nature de l'homme et de la femme, l'amour, la vie en société, la littérature, tout est dénudé avec un prodigieux humour. 22 F

VIRGINIA WOOLF — LES VAGUES

Une succession de monologues intérieurs entrecroisés de brèves descriptions de la nature. Chaque personnage donne sa voix et se retire dans un mouvement rythmé qui évoque le flux et le reflux des marées. "Ce pourraient être des îlots de lumière, des îles dans le courant que j'essaie de représenter ; la vie elle-même qui s'écoule". 22 F

VIRGINIA WOOLF — Mrs DALLOWAY

L'héroïne tente de "sauver cette partie de la vie, la seule précieuse, ce centre, ce ravissement, que les hommes laissent échapper, cette joie prodigieuse qui pourrait être nôtre". Et pourtant résonne déjà dans ce livre, le plus transparent peut-être de l'œuvre de Virginia Woolf, comme la fêlure de l'angoisse ou le vertige du suicide. 18 F

à paraître prochainement :
• Virginia Woolf - La traversée des apparences.
• Virginia Woolf - Promenade au phare.

autres nouveautés dans Le Livre de Poche :

Lucien Bodard
ANNE MARIE****** n° 5701
Prix Goncourt 81.

Patrick Cauvin
MONSIEUR PAPA** n° 5699

Jean-Pierre Chabrol
VLADIMIR ET LES JACQUES**** n° 5697

Henri Coulonges
LES RIVES DE L'IRRAWADDY***** n° 5694

Régine Deforges
CONTES PERVERS** n° 5696

Geneviève Dormann
FLEUR DE PÉCHÉ*** n° 5698

Claire Gallois
LE CŒUR EN QUATRE* n° 5695

Gabriel Garcia Marquez
L'AUTOMNE DU PATRIARCHE*** n° 5692

Pascal Jardin
LA BÊTE A BON DIEU* n° 5693

Régine Pernoud
LA FEMME AU TEMPS DES CATHÉDRALES**** n° 5690

Jean Raspail
MOI, ANTOINE DE TOUNENS, ROI DE PATAGONIE**** n° 5661
Grand Prix du Roman de l'Académie Française.

Christiane Singer
LA GUERRE DES FILLES** n° 5691

Le Livre de Poche — le vrai

* 10 F ; ** 13,50 F ; *** 15,50 F ; **** 17,50 F ; ***** 19,50 F ; ****** 21,50 F

Jean-Luc MARION — Sur l'ontologie grise de Descartes — 99 F
René BOUVERESSE — Karl Popper ou le rationalisme critique — 75 F
J. VRIN — 6, PLACE DE LA SORBONNE, 75005 PARIS

Le centenaire de Gobineau

Le plus grand méconnu du dix-neuvième siècle

LA pire infortune d'un écrivain n'est pas d'aborder les « époques lointaines » dans l'indifférence du public, mais sous un abominable travestissement : tel fut le destin de Gobineau, après que la mort l'eut emporté le 13 octobre 1882.

A peu près ignoré de son vivant par la critique, aucun de ses ouvrages, ni ses alertes reportages sur l'Iran *Trois Ans en Asie* et *Religions et Philosophies dans l'Asie centrale*, ni ses fictions où brillent *Souvenirs de voyage* (1872), *les Pléiades* (1874), *Nouvelles asiatiques* (1876), *la Renaissance* (1877), n'a eu pendant longtemps l'honneur d'une réédition. Sa renommée posthume est due au zèle de l'érudit allemand Schemann qui, entre 1890 et 1914, s'attacha à le ressusciter : aux yeux des Français, qui n'oubliaient pas 1870 et redoutaient le pangermanisme, ce parrainage ne pouvait que le rendre suspect. Puis il y eut la montée du racisme et de l'antisémitisme, et Gobineau, compromis par ses thuriféraires, fut catalogué comme l'inventeur des théories dont nous n'avons pas fini de mesurer les tragiques conséquences. Légende néfaste !

Un roman noir de l'humanité

En fait, *l'Essai* de Gobineau n'est pas un ouvrage philosophique, mais une sorte de roman noir de l'humanité, à ranger parmi les grandes visions romantiques, à côté de la *Légende des siècles* ou de la *Chute d'un ange*, avec cette différence capitale qu'au lieu de montrer l'ascension de l'homme vers la lumière son thème directeur est l'irrémédiable déchéance de l'espèce. Les races, dit Gobineau, possédaient, chacune à son origine, des qualités propres, mais depuis des siècles leur brassage a rabaissé les meilleures au niveau des pires. Elles se confondent toutes aujourd'hui dans un marécage sans fond. A peine si quelques individus, par miracle — les « fils de roi » des *Pléiades*, — parmi la masse des imbéciles, des drôles et des brutes, conservent la grandeur originelle.

Rien, dans cette sombre méditation, n'annonce le délire de ces fous qui, comme Vacher de Lapouge, Otto Ammon, H. S. Chamberlain et d'autres, ont directement inspiré le nazisme ! Gobineau, d'ailleurs, n'admire pas l'Allemagne plus que ne le firent Mme de Staël, Michelet ou Renan : l'Allemagne moderne est, d'après lui, aussi abâtardie que les autres nations, un affreux mélange de Celtes, de Latins et de Slaves n'ayant rien de commun avec les Aryens de l'âge d'or, à jamais disparus.

Les rares lecteurs de *l'Essai* en Allemagne l'ont aussi mal accueilli que ses rares lecteurs de France.

Quant à l'antisémitisme, impossible d'en déceler trace chez Gobineau. Ni dans *l'Essai*, ni dans sa correspondance — parmi ses plus jolies lettres comptent celles à la famille Franck, — ni dans sa conduite : on connaît son amitié à Téhéran pour le rabbin Lalazar Hamadâni. Et les pionniers des études





Dessin de J.-P. CAGNAT.

gobiniennes en France ont été Robert Dreyfus, en 1905, et A. B. Duff, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem.

La remise en lumière

Le centenaire de la mort de celui que M. Jean Mistler a appelé *« le plus grand méconnu du dix-neuvième siècle »* va confirmer une sorte de réhabilitation : depuis vingt ans, ses œuvres maîtresses ont été réimprimées, hier chez J.-J. Pauvert, Hachette, Garnier, aujourd'hui par Hubert Juin dans la collection « 10-18 ».

Demain, trois volumes de « la Pléiade » permettront de le lire, avec, pour la première fois, les annotations indispensables à leur juste éclairage. Enfin, la Société des études romantiques organise un colloque international sur Gobineau, à l'Ecole normale de la rue d'Ulm, les 5 et 6 novembre.

Cette surprenante remise en lumière d'un grand oublié est due à de nombreux travaux de valeur : Jean Boissel a étudié *Gobineau, l'Orient et l'Iran*, Roger Béziau la jeunesse de Gobineau journaliste et critique sous la monarchie de Juillet ; Michel Lémonon a réuni un dossier important sur Gobineau et l'Allemagne ; P.-L. Rey, lui-même romancier, a exploré avec délicatesse *l'Univers romanesque de Gobineau*. Et les chercheurs étrangers se sont joints aux Français.

Un tel mouvement de curiosité prouve que Gobineau, par bien des aspects, correspond à la sensibilité de notre époque. Ce n'est pas le lieu ici de retracer sa biographie, qui pose encore maints problèmes : on peut se reporter au récent travail de J. Boissel, *Gobineau, un Don Quichotte tragique*, de sûre information, encore que, selon nous, trop systématiquement favorable à Gobineau. Nous avouons, en effet, que, après avoir passé des années à creuser la vie et l'œuvre de Gobineau, il nous semble à la fois insupportable et fascinant.

Au *« ce Gobineau m'enchante »* de Proust, nous ajouterions volontiers *« parfois il m'exaspère ! »* Tocqueville avait raison qui, dès 1843, lui disait : *« Vous avez des connaissances variées, de l'esprit beaucoup, les manières de la meilleure compagnie... On ne sait pas bien en vous voyant ce que deviendront toutes ces qualités et si les maladies épidémiques du siècle dont vous êtes aussi atteint que vos contemporains ne les rendront pas inutiles. De sorte que vous intéressez par ce que vous pouvez être et par ce qu'on craint que vous ne soyez pas. »* Si Gobineau nous retient, c'est par l'étrange assemblage de défauts agaçants et des dons les plus rares.

L'allure d'un condottière

D'abord un orgueil insolent — *« Je suis de ceux qui méprisent »* ; une fatuité d'aristocrate qui prétend tout savoir sans avoir rien appris ; l'allure tranchante du condottière : *« Je choisirai celui qui me donnera le plus d'avantages et le servirai fidèlement le temps de mon enrôlement. »* Une ambition dévorante.

En revanche, courage tenace, attesté par sa devise favorite : *Malgré tout* ; une totale indépendance : nul n'a, mieux que ce gagne-petit de la presse royaliste, stigmatisé la niaiserie des légitimistes sous le roi-citoyen, ni plus vertement condamné le règne de la bourgeoisie d'argent, ni montré plus de férocité à l'égard des libéraux catholiques à la Montalembert dont le Gennevilliers des *Pléiades* reste le type inoubliable. Véritable « conservateur anarchiste » suivant le mot d'Edouard Herriot, il a l'esprit assez libre en 1871 pour railler les matamores de Versailles et se montrer indulgent pour les Communards.

Rebelle à tout embrigadement politique, il est capable d'intuitions qui vont loin : par exemple, lorsque sa *Revue provinciale*, en 1848, lutte pour la décentralisation de la France ou, dans un domaine différent, quand il prédit aux Européens qui se vantent de « civiliser » l'Asie qu'ils seront empoisonnés par le succès trompeur de la colonisation.

La séduction d'un ton

Et puis le lecteur d'aujourd'hui est sensible à l'accent original d'une œuvre qui ne se laisse guère plus que celle de Stendhal (dont il a été l'un des premiers dès janvier 1845 à célébrer le génie), classer selon les critères habituels de l'histoire littéraire. Comme le notait Malraux, le trait capital de la littérature actuelle est la substitution d'un *ton* qui exprime une personne à une écriture qui exprime un art : si l'on admet cette perspective, la résurrection présente de Gobineau s'explique aisément. Malgré leur maladresse de composition, les gaucheries de leur style, voire l'incertitude de leur langue, les nouvelles de Gobineau, les *Pléiades* et même *l'Essai sur les races*, c'est d'abord un certain *ton* où se révèlent un tempérament impérieux, la désinvolture d'un brillant causeur, le goût stendhalien du petit fait vrai, le culte de l'énergie, le pessimisme d'un misanthrope qui n'attend rien de la nature humaine et la juge tantôt avec colère, tantôt avec amusement.

Dans toutes ses œuvres, même les plus démentielles, dans les vingt mille vers de son *Amadis*, dans l'absurde *Traité des écritures cunéiformes*, dans l'épopée décousue d'*Ottar Jarl*, c'est Gobineau qui est présent avec ses obsessions, ses humeurs contradictoires, son romantisme byronien.

Enfin, par les grandes amitiés qu'il a suscitées au long de sa carrière, de Tocqueville à Rémusat, de Mérimée à lord Lytton, de Prokesch-Osten, héraut de l'Europe de Metternich, à Pedro II, empereur éclairé du Brésil, Arthur de Gobineau apparaît comme un des témoins essentiels du dix-neuvième siècle — un témoin désabusé dont l'expérience se résume en cette note de haute mélancolie à la fin de ses jours : *« Dans la vie, il y a l'amour, et puis le travail, et puis rien. »*

JEAN GAULMIER.

D'abord un superbe écrivain

REMERCIONS Hubert Juin d'avoir voulu, d'avoir réalisé et de poursuivre la collection « Fins de siècles » qu'il anime aux « 10/18 » de Christian Bourgeois (1). Notre fin de siècle à nous ne fait pas le poids, mais celle du dix-neuvième est éblouissante (1).

Dernières en date des beautés, retrouvées pour quelques-unes, découvertes pour beaucoup, de cette fin de dix-neuvième siècle : les romans et les récits d'Arthur de Gobineau, réunis en trois volumes (2). Est-ce affaire d'affinités, d'humeur ? La splendeur constante de ces textes me paraît dépasser de beaucoup un goût ou une mode.

Comme écrivain Gobineau est, il me semble, de la race des plus grands : celle de Saint-Simon, de Diderot romancier, de Voltaire nouvelliste, de Stendhal bien sûr, et de Proust. Encore, sacrilège, suis-je tenté de le placer, dans l'ordre de la perfection de l'écriture, au-dessus de Stendhal lui-même. C'est dire... Même s'il n'était en réalité ni comte ni même « de », Gobineau a dans sa façon d'écrire toute la hauteur aristocratique de Saint-Simon (lequel n'était guère plus noble que lui), mais avec tout l'humour de Stendhal ; et, renouvellement du sacrilège, un humour plus efficace.

Si bien qu'un roman copieux comme le sont *les Pléiades*, et dans lequel, au bout du compte, il se passe peu de chose (à longueur égale, trois fois moins que dans *la Chartreuse de Parme)*, se lit d'une traite et se relit aussitôt avec la même délectation.

C'est aussi que Gobineau, dont il serait assez juste de faire la véritable incarnation littéraire du *dandysme*, a une visible et sainte horreur de s'ennuyer et d'ennuyer. Il paraît parfois pirouetter, virevolter plutôt qu'avancer mais on voit bien qu'il chemine, et nous avec lui : *« Ce que N. lui disait* (note-t-il d'un de ses personnages), *l'intéressait toujours infiniment moins que ce qu'elle croyait découvrir par l'emploi de certaines expressions, par l'arrangement de certaines phrases, par la marche plus ou moins pressée, plus ou moins lente, de l'écriture. »*

Flâneur, voyeur, Gobineau est aussi un admirable moraliste, par sa façon de ciseler en quelques lignes un « traité des mœurs de ce temps » ; et, on l'a deviné, un immoraliste souriant. Ce manque absolu de sérieux-ennuyeux et la présence constante du sérieux-léger, cette élégance à la limite de la préciosité et qui n'y verse jamais, ces interventions à la Stendhal dans son propre récit, et par-dessus tout une sorte d'abandon parfait de la phrase à elle-même, enchantent littéralement.

S'il fallait choisir entre ces merveilles, je retiendrais sans hésitation ce bref chef-d'œuvre qu'est *le Mouchoir rouge*, du volume des longues nouvelles dites « de voyage », moins connues encore que *les Pléiades* ou les *Nouvelles asiatiques*.

Il y a là quarante pages qui sont, d'un bout à l'autre, une fête pour l'esprit et pour l'oreille : tout mot porte et sonne juste. Il faut relire pour donner toute sa valeur à tel détail de coin de tableau, tel clin d'œil. Ainsi, de l'affirmation par laquelle s'ouvre le récit : *« Céphalonie est une île charmante »* et que dément la suite, bien sûr.

Ainsi encore ce petit dialogue qu'admirait Rémy de Gourmont entre une mère qui ne fait rien et une jeune fille qui fait de la tapisserie :

« Maman, ne pensez-vous pas que si je faisais la langue du chien d'un vert plus clair, cela vaudrait mieux ?

— Oui, mon enfant, mais je l'aimerais mieux violette, c'est plus naturel. »

Précisons que cette sotte (à ce qu'il semble) jeune tapissière vient d'ordonner secrètement à son amant d'assassiner un tuteur jaloux et gênant et que, la chose faite, Sophie, *« toujours très occupée à broder son chien vert »*, obtient de sa mère d'épouser l'assassin.

Tout cela est plus italien et plus dix-huitième siècle que nature, et Gobineau le sent bien. Il s'en amuse et nous en amuse, au point de donner pour épilogue à ce mini-roman noir le *« ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants »* des contes bleus.

Aucun des *Souvenirs de voyage*, ni des petits romans, ni bien sûr des *Nouvelles asiatiques*, n'est inférieur à ce chef-d'œuvre qu'est *le Mouchoir rouge*. Il se trouvait que nous ignorions ce récit, et le choc est grand de découvrir une telle jubilation d'auteur, et une telle maîtrise de l'écriture. A lire absolument.

JACQUES CELLARD.

(1) « Fins de siècles », série dirigée par H. Juin. 25 titres parus (XIXe siècle). Coll. 10/18. Union gén. d'éditions.

(2) Gobineau, *les Pléiades*, 454 pages ; *Nouvelles asiatiques*, 388 pages ; *Adélaïde et Mademoiselle Irnois*, précédé de *Souvenirs de voyage*, 367 pages. Ces trois volumes avec une préface d'Hubert Juin.

Raymonde Robert
Le conte de fées littéraire en France
de la fin du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle



150 F

presses universitaires de nancy



eb Editions Les Bardes
SAINT-RAPHAEL 83700

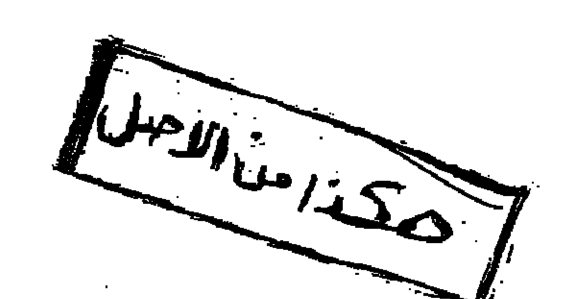
LA IVe REPUBLIQUE, HOMMES ET POUVOIRS
Pierre Miquel.
L'histoire d'un régime qui trouva difficilement son équilibre, mais aussi celle d'une période témoin où la France de l'après-guerre a pu se manifester dans sa diversité politique et d'où est née la France d'aujourd'hui.
128 pages, prix 95,00 F.
LA QUATRIÈME RÉPUBLIQUE
Bordas
LE MONDE A LIVRES OUVERTS

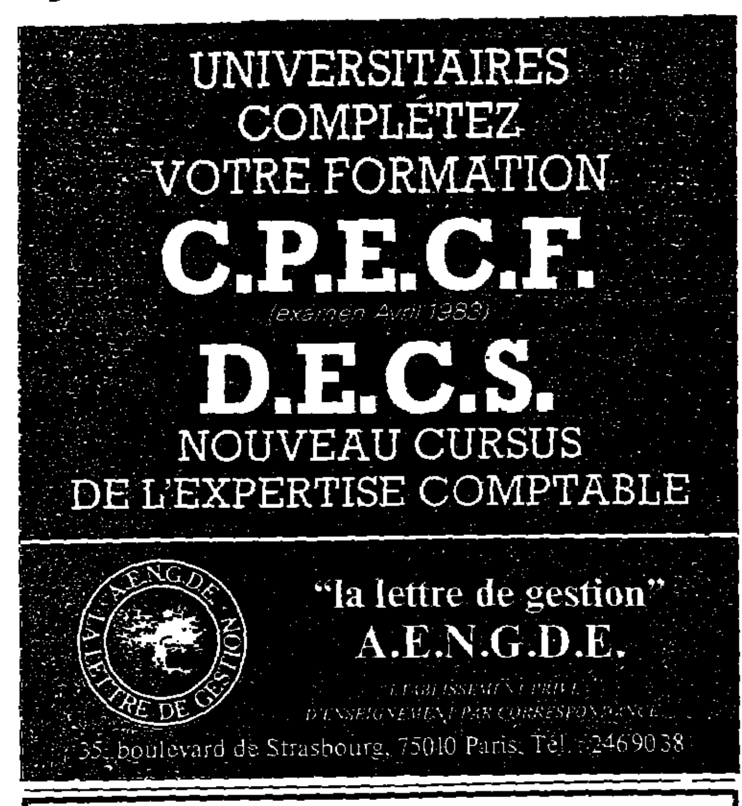
Roger GRENIER
La fiancée de Fragonard
nouvelles
"Un maître de la nouvelle".
Jean Freustié/Le Nouvel Observateur
GALLIMARD nrf

Annie Teixeira Barbaro
Le Brahmane Sarangarava



"Un coup d'essai : un coup de maître...
Le Brahmane Sarangarava jette un sortilège sur ceux qui le lisent."
ANNETTE COLIN-SIMART
"LE JOURNAL DU DIMANCHE".
Rocher





Suivre l'actualité des recherches en linguistique et en littérature ? Là encore, Larousse est à jour.

LANGUE FRANÇAISE

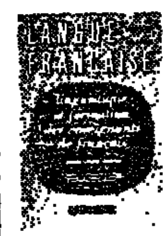
Le point sur la linguistique et la pédagogie du français.

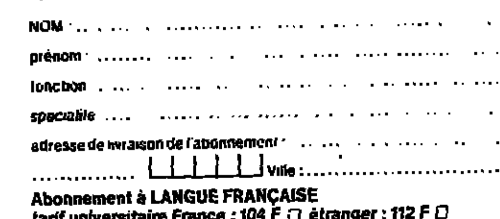
Derniers numéros parus : LANGUE MATERNELLE ET COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE, dirigé par E. Genouvrier et N. Gueunier (mai 82) – LINGUISTIQUE ET FORMATION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS, dirigé par J. L. Chiss (sept. 82)

Prochain numéro à paraître (décembre 82) : LE RYTHME ET LE DISCOURS, dirigé par H. Meschonnic

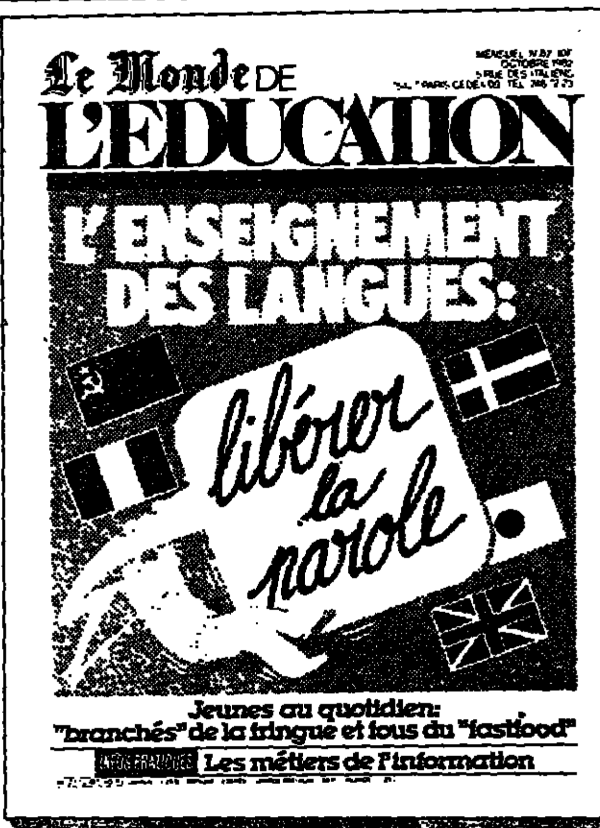
Abonnez-vous pour un an (4 nos), et, en signe de bienvenue, NOUS VOUS OFFRIRONS UN NUMÉRO DÉJÀ PARU

BON à compléter et à retourner à : LIBRAIRIE LAROUSSE, SERVICE RELATIONS/ENSEIGNEMENT - 17, RUE DU MONTPARNASSE - 75298 PARIS CEDEX 06, accompagné de votre paiement par chèque à l'ordre de Larousse. Pour les établissements, possibilité de paiement par mandat administratif, au reçu d'une facture en 3 exemplaires.





DANS SON NUMÉRO D'OCTOBRE



DES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

Le Monde DE L'ÉDUCATION La publication de référence

VOUS PROPOSE DE VOUS ABONNER
VOUS NE PAIEREZ QUE 100 F, 1 AN FRANCE
POUR ONZE NUMÉROS AU LIEU DE 110 F

Le Monde DE L'ÉDUCATION BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI je m'abonne au Monde de l'Education et vous joins la somme de 100 F (étranger 148 F.)

NOM ....

PRÉNOM ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL .... VILLE ....

10/03/82

Envoyez votre règlement à : LE MONDE, Promotion Abonnements, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex

IMMOBILISME

La rentrée universitaire 1982 aurait pu être celle du changement. Un peu plus d'un an après sa prise de fonction, un ministre socialiste aurait pu impulser une nouvelle dynamique à l'enseignement supérieur. Après les difficultés et le mépris qu'enseignants et étudiants avaient subi de la part du ministre des universités du précédent gouvernement, beaucoup s'attendaient à plus d'imagination en ce qui concerne les décisions immédiates (la loi d'orientation actuellement en discussion préparant le long terme). Fidèle à sa prudence, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a trempé cinq fois sa plume dans son encrier avant de s'exprimer ou de rédiger des décrets longtemps attendus.

Pour les enseignants, qui n'ont constaté qu'une timide ouverture dans le système complexe qui bloque des carrières, la rentrée de 1982 n'est pas celle du changement. Elle l'est à peine pour les assistants et en particulier les non-titulaires qui obtiennent enfin leur titularisation.

Pour les étudiants plus nombreux dans des salles de travaux dirigés toujours aussi petites, le changement ne sera pas immédiatement perceptible. Les boursiers, eux, savent depuis le vote du budget 1982 qu'il leur sera plus difficile de subvenir à leurs dépenses, les crédits d'action sociale ayant faiblement augmenté.

M. Savary aime à présenter les « mesures d'urgence » qu'il a prises : « *abrogation de la loi Sauvage, titularisation des assistants, intégration de nombreux vacataires, modification des procédures de recrutement, abrogation du décret sur les étrangers, procédure concertée et transparente pour les habilitations (1)* ». Ces décisions sont significatives d'une volonté de rupture avec l'administration précédente. Néanmoins, des universitaires sont en droit de s'interroger sur la lenteur qui a souvent été de mise avant toute action du ministère. Plus d'un an pour supprimer le décret tant décrié du 20 septembre 1978 sur le statut des assistants, c'est beaucoup.

Comme l'écrit lui-même M. Savary, ces mesures sont « *partielles* ». Selon nombre d'universitaires, elles ne sont pas suffisantes pour instaurer un nouveau climat dans l'enseignement supérieur. Le ministre semble souhaiter ne heurter personne dans le monde universitaire. C'est un pari difficile dans un milieu divisé hiérarchiquement, politiquement, et entre des disciplines différentes et aux intérêts opposés.

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

« Je sais que les difficultés vont être mon lot »

Directeur général du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), M. Jean-Jacques Payan a été nommé directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche par un décret présenté au conseil des ministres du 8 septembre (*le Monde* du 9 septembre). Il a succédé à ce poste à M. Guy Ourisson qui, après un an à la direction des enseignements supérieurs, a souhaité *« reprendre ses activités universitaires »*.

Enseignant de quarante-sept ans, M. Payan, chercheur en arithmétique, a été élu président de l'université scientifique et médicale de Grenoble-I en mars 1981. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Payan évoque les problèmes qui préoccupent étudiants et enseignants et propose des solutions originales.

« Quelques semaines seulement après avoir pris vos fonctions, vous devez assurer la rentrée universitaire, une rentrée que vous n'avez pas préparée.

– C'est vrai pour l'essentiel, bien que j'aie beaucoup travaillé depuis ma nomination pour assimiler le plus grand nombre possible de dossiers ouverts. J'ajoute que j'assumerai les positions prises par M. Guy Ourisson pendant les derniers mois de son mandat. Parce que c'est la règle, mais surtout parce qu'elles me semblent justes. Et puis la rentrée a été préparée par le ministre et par son ministère.

– Budget réduit, augmentation des effectifs étudiants, grogne de certains enseignants devant le possible alourdissement de leur horaire... De nombreuses difficultés vous attendent.

– Celui qui accepte la responsabilité qui m'a été confiée sait que les difficultés vont être son lot. Au-delà d'un certain seuil, elles procurent une grande sérénité. Vous parlez, dans la même phrase, de trois phénomènes distincts que je veux replacer les uns par rapport aux autres.

La réduction du budget porte seulement sur les heures complémentaires des enseignants-chercheurs, cela est dû essentiellement à l'augmentation des effectifs étudiants et à celle des filières habilitées. Globalement, le budget de 1982 est en augmentation pour les enseignements supérieurs de 16,2 % par rapport à 1981. Le ministère a tenu à rendre publics les paramètres qui ont servi pour la répartition des crédits correspondants. D'où la grogne de certains enseignants qui craignent pour leurs normes de service. Je rappelle qu'il y aura eu l'ouverture de plus de 3 000 procédures de recrutement ou d'intégration en 1982 pour ces catégories de personnels. Ce n'est pas négligeable, c'est même substantiel dans un contexte de crise.

J'aimerais pouvoir offrir aux autres personnels des enseignements supérieurs des chiffres aussi encourageants. Voyez-vous, les vraies difficultés sont celles qui touchent à la conception même d'un enseignement supérieur adapté aux prochaines décennies.

– Cette année universitaire doit être celle de la discussion de la nouvelle loi d'orientation. Pensez-vous que les enseignants participeront à ce débat ?

– La procédure de concertation a connu une première phase animée par la commission « Jeantet » qui en a livré la synthèse au ministre. Comme celui-ci l'a dit récemment, *« nul ne comprendrait que le gouvernement vienne, à l'issue de ce processus, avec pour seule proposition une somme de questions »*. Les enseignants-chercheurs ont pu largement participer à cette première phase.

Une seconde étape a été ouverte par le ministre, qui s'est exprimé devant la conférence des présidents d'universités, des directeurs d'Ecoles et de grands établissements, et devant le CNESER. Les instances où les enseignants, mais aussi les autres catégories de personnels des universités – acteurs à part entière – sont représentés, seront naturellement consultées. Nous connaissons une période d'accélération de la concertation pour qu'un projet de loi puisse être déposé au Parlement avant la fin de l'actuelle session, comme le ministre l'a promis.

Je veux croire que ceux qui ont reproché au ministère une certaine lenteur dans la réflexion ne vont pas maintenant lui faire grief de mener rondement la concertation et de vouloir aboutir dans les délais fixés.

– Les enseignants ne sont-ils pas préoccupés par leur problème de carrière ?

– Pour ce qui concerne leur problème de carrière, il est possible que ce soit, comme vous le dites, la préoccupation essentielle de certains d'entre eux. Je ne suis pas sûr que ce sentiment soit majoritaire. Peut-être se soucient-ils autant de leur dignité dans leur travail, préoccupation qu'ils partagent avec les autres personnels des universités. Les problèmes de réforme des carrières des enseignants vont être étudiés parallèlement à la préparation de la loi d'orientation. Ils doivent être menés de concert avec l'élaboration des statuts des personnels de recherche que conduit le ministère de la recherche et de l'industrie.

Cette réforme-là nous concerne à un double titre : parce qu'elle doit s'appliquer à nombre de nos personnels ATOS, dès lors qu'ils acceptent les contraintes des personnels de recherche, et parce qu'elle doit maintenir – cela m'a été confirmé par des responsables du ministère de la recherche et de l'industrie – les correspondances des carrières de chercheurs et des enseignants-chercheurs. Cette correspondance maintenue est très importante pour la mobilité des hommes entre les organismes et les établissements d'enseignement supérieur.

– De nouvelles instances ont été créées au mois de juin pour permettre l'évaluation et la nomination des universitaires. Beaucoup reprochent à ces structures leur lourdeur. Qu'en pensez-vous ?

– Je reconnais volontiers cette lourdeur. Nous nous en accommoderons du mieux que nous pourrons pour mener à leur terme les mouvements de personnels en cours. Nous en tirerons la leçon pour la recomposition des nouvelles instances de choix des enseignants-chercheurs, puisque les actuelles sont provisoires. La réflexion sur ce sujet a déjà commencé, et nous souhaitons qu'elle aboutisse à temps pour que les recrutements de 1983 se déroulent dans de meilleures conditions que ceux de cette année.

« Rien ne sera obtenu sans effort »

– Vous qui venez du C.N.R.S., comment considérez-vous l'état de la recherche universitaire. Avez-vous des propositions pour favoriser son expression ?

– La recherche universitaire doit accepter l'ouverture ; elle a intérêt à renforcer ses liens avec les grands organismes de recherche, C.N.R.S. et autres. Elle doit utiliser l'incomparable instance d'évaluation que constitue le Comité national, auquel les universitaires participent largement. Les universités ne doivent pas se replier sur elles-mêmes, mais accepter la compétition scientifique et se plier à l'exigence de qualité. Il faut rappeler que dans certains domaine elles possèdent un potentiel de recherche sans égal en France.

D'autres secteurs sont à structurer ou à restructurer ; nous nous y attacherons avec la coopération des grands organismes de recherche. Je souhaite que le gouvernement n'oublie pas ce potentiel lors de ses arbitrages. Rien ne serait pire que de confiner les universités dans un rôle subalterne, en même temps que l'on exalterait leurs missions. Je souhaite que la vérité soit dite aux universitaires. Même si elle est désagréable à entendre, c'est une nécessité si on veut progresser.



(Dessin de PLANTU.)

Pour avancer sur la voie contractuelle que nous souhaitons, il nous faut tenir compte les grandes disciplines et associer leurs représentants aux deux partenaires habituels que sont les établissements, d'une part, et le ministère, de l'autre. Certains ont avancé l'idée que les présidents de section et de groupe du futur conseil supérieur des universités s'expriment au nom des disciplines, c'est là une proposition soumise à la discussion.

– Recherche fondamentale – recherche finalisée, le débat est ancien, mais ne pensez-vous pas qu'il risque d'être à nouveau d'actualité lorsque l'Université s'ouvrira à son environnement et notamment aux entreprises ?

– L'antagonisme que vous avez évoqué me semble maintenant dépassé. Le monde économique a compris l'importance d'une solide recherche fondamentale, et la masse des universitaires est décidée à rompre l'isolement dans lequel l'Université a été enfermée et à participer activement à l'effort de transfert des recherches vers la technologie et à la mise en place des filières de formation que réclame notre société.

Il s'agit d'un mouvement de fond, qui se traduit déjà au niveau des esprits et demandera quelque temps pour se concrétiser et être sensible dans la marche de notre économie. Il nous faut dépasser le stade des initiatives ponctuelles pour entrer dans un processus impliquant la masse des personnels des universités.

– Pour conclure, je souhaite faire quelques remarques au sujet des étudiants.

– Comme vient de le rappeler notre ministre, notre pays ne compte pas trop d'étudiants, mais trop peu.

Les enseignements supérieurs relevant du ministère de l'éducation nationale en accueilleront plus de 900 000 cette année. Cet afflux, dont nous nous réjouissons, pose des problèmes, et il a fallu reprendre des crédits ici et là pour assurer le paiement des bourses dans de bonnes conditions. Cela témoigne de la priorité qui est accordée à l'amélioration sélective de l'aide aux étudiants ; il s'agit de privilégier l'aide directe pour réduire les inégalités sociales.

Le projet de loi relative aux enseignements supérieurs tracera de nouvelles perspectives et incitera les établissements à prendre pleinement en compte l'insertion professionnelle des étudiants dans notre société. Rien ne sera obtenu sans effort. Soyez assuré de la résolution tranquille de notre ministère pour que les choses progressent, même s'il faut, pour répondre à l'intérêt général, limiter les appétits particuliers... ou catégoriels. Je pense notamment qu'il faut donner aux jeunes une chance d'être recrutés sur nos postes disponibles et, pour cela, éviter que la totalité de nos possibilités soient consacrées aux promotions internes ou à la pérennisation des personnels embauchés dans des conditions discutables.

Je donne un exemple pour me faire comprendre. Deux organisations syndicales représentatives nous ont dernièrement demandé de consacrer tous les postes d'assistants vacants à l'intégration des vacataires (1). Notre réponse a été négative : comment justifier un tel protectionnisme au moment où des mesures d'intégration ont été prises parallèlement par le gouvernement ? Comment expliquer aux jeunes diplômés de valeur que l'accès à ces postes leur est interdit par volonté de les réserver à des personnes qui ont la chance de voir leur intérêt pris en charge par des organisations puissantes ?

Nous sommes persuadés que nos partenaires syndicaux comprennent notre souci, même s'ils ne souscrivent pas à notre analyse. Je souligne que les vacataires intégrables auront la faculté de se porter candidats aux postes vacants. S'ils présentent un dossier scientifique de qualité, je ne doute pas que les commissions de choix ne leur réservent un accueil bienveillant.

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.

(1) En plus des emplois réservés à ceux-ci par la loi de finances.

● **ÉLÉMENTS D'ANALYSE MACRO-ÉCONOMIQUE**
par Claude JESSUA. Prix public : 110 F.
Nouveauté Précis Domat.

● **TRAITÉ DE DROIT COMMERCIAL**
Société anonyme S.A.R.L.
par E. du PONTAVICE et J. DUPICHOT. Édition 1982.
Prix public : 395 F.

ÉDITIONS ET LIBRAIRIE MONTCHRESTIEN
158-160, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS.

UNIVERSITAIRE

Il n'est pas possible en même temps de flatter tous ceux qui se considèrent comme des « *grands professeurs* » et de s'attirer la sympathie des jeunes assistants ou maîtres-assistants. Les mandarins, qu'ils soient proches de la majorité ou de l'opposition, sont généralement les défenseurs des situations acquises. Qu'ils portent la toge ou dirigent des laboratoires, ils manifestent une grande force d'inertie envers tout ce qui pourrait bousculer leurs privilèges, leurs intérêts... leur quiétude. Face à ces enseignants, qui savent s'organiser en groupes de pression, M. Savary n'a pas fait preuve de fermeté. Pour autant, il n'a pas acquis leur soutien.

Mais à la fin d'un long état de grâce, il semble ne pas avoir non plus gagné celui des universitaires qui, depuis des années et sans considérations ou reconnaissances, agissent pour faire évoluer l'enseignement supérieur. Ces rares professeurs qui se consacrent à leurs établissements, ces maîtres-assistants et assistants qui imaginent de nouvelles formations ou tentent de sortir l'Université de son isolement, attendaient beaucoup d'un gouvernement de gauche. Ceux-là sont frustrés d'une non-prise en compte de leurs activités, d'une discussion sur l'avenir des carrières universitaires qui se prolonge sans grand espoir. Ces enseignants risquent de ne pas se mobiliser actuellement. Ils attendent passivement une rentrée marquée par l'augmentation des habilitations, du nombre d'étudiants et simultanément d'une diminution des moyens en heures complémentaires. La réduction des crédits d'heures complémentaires de 20 à 30 % selon les cas s'accompagne d'incitations du ministère, à l'adresse des enseignants, pour qu'ils effectuent bénévolement ces heures supplémentaires. Cette suggestion ne provoque pas l'adhésion et suscite au contraire de vives réactions chez de nombreux universitaires. Ils protestent verbalement contre « *cette atteinte à leur pouvoir d'achat* » et se préparent déjà, en supprimant des enseignements, à mécontenter les étudiants. Ils espèrent ainsi que ces derniers obtiendront plus facilement du gouvernement qu'il augmente les crédits.

Au moment où commence le débat préparatoire à une nouvelle loi relative aux enseignements supérieurs (*Le Monde* du 13 octobre), la morosité semble régner chez les enseignants. Cette situation, peu propice au débat d'idées, risque de freiner une nécessaire remise en cause des formations.

S. B.

(1) Editorial de M. Savary dans *les Cahiers de l'éducation nationale*, n° 8 — octobre 1982.

LES ETUDIANTS INSCRITS...

DISCIPLINES	1980-1981	1981-1982
Droit	133 897	138 628
Sciences économiques	57 487	59 275
Filières nouvelles : MASS, A.E.S.	20 072	22 621
Lettres (av. DEUG ens. 1er deg.)	262 665	273 220
Scienc. (av. ENSI, INP, él. ing.)	139 623	144 715
Médecine+éduc. phys. et sport.	147 095	146 210
Odontologie	11 622	11 361
Pharmacie	37 081	38 251
I.U.T.	53 826	55 239
TOTAL	863 368	889 520

(Sources : SEIS.)

... ET LES ENSEIGNANTS EN FONCTIONS EN 1982

Fonction / Discipline	Professeurs (1)	Maîtres-assistants (2)	Assistants	Autres (3)	TOTAL
Droit	1 116	1 284	1 569	307	4 276
Lettres	2 212	4 582	1 446	1 680	9 920
Sciences	3 840	7 901	3 533	1 787	17 061
Pharmacie	503	635	456	–	1 600
Médecine et odontologie	3 283	1 492	4 925	–	9 700
Total	10 960	15 894	11 929	3 774	42 557

(1) Et maîtres de conférences (médecine), chargés de cours (droit), chargés d'enseignement (lettres).
(2) Et chefs de travaux (médecine).
(3) Fonctions type second degré, fonctions spécifiques des grands établissements et des établissements français à l'étranger, lecteurs étrangers en lettres.

Le rapprochement de ces deux tableaux permet de comprendre les difficultés rencontrées à cette rentrée pour assurer tous les enseignements dans certaines disciplines. En droit et sciences économiques, disciplines qui comptent beaucoup plus d'étudiants que les sciences, le taux d'encadrement est beaucoup moins élevé. En moyenne, ce taux est de 1 enseignant pour 23 étudiants. « Mais ce rapport diffère suivant les disciplines : 11 pour les sciences et 55 pour le droit et les sciences économiques, avec un taux intermédiaire de 32 pour les lettres », *cité par M. Jean-Louis Quermonne dans son étude sur la situation des personnels enseignants universitaires.*

Le tableau des enseignants en fonctions souligne les disparités entre les disciplines et l'étroitesse du corps des professeurs. En droit, le nombre de professeurs a même diminué régulièrement de 1977 à 1981, alors que le nombre d'étudiants augmentait. Ces données devraient être prises en compte lors de la discussion des carrières des enseignants prévue pour les mois prochains.

Vers une augmentation des inscriptions

COMBIEN d'étudiants vont prendre cette année la direction des établissements d'enseignement supérieur ? La réponse est difficile à fournir alors que les inscriptions et surtout les réinscriptions dans les universités sont à peine achevées. L'analyse des effectifs antérieurs, si elle permet de prévoir les évolutions, reste souvent problématique, les statistiques du ministère de l'éducation nationale réservant de nombreuses surprises.

Les chiffres communiqués par le service des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation nationale permettent de constater des changements étonnants. Si l'on se rapporte aux statistiques de décembre 1980, il y avait 853 532 étudiants inscrits dans les universités et les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (*le Monde* du 23 octobre 1981). Les études publiées l'an dernier donnent, pour la même époque, décembre 1980, le chiffre de 863 368. Les quelque 9 800 étudiants supplémentaires apparus dans les comptes de la population universitaire correspondent sans doute aux effectifs des écoles nationales supérieures d'ingénieurs (E.N.S.I.), des instituts nationaux polytechniques (I.N.P.) rattachés aux universités. Auparavant, ces inscrits n'étaient pas comptabilisés. Les comparaisons par rapport aux années antérieures se trouvent donc fort compliquées.

Autre problème, les premières inscriptions à l'Université. Selon les statistiques officielles, 209 000 personnes se sont inscrites pour la première fois dans une université ou un I.U.T. en 1981, la dernière année universitaire. Si l'on ajoute à ce chiffre les élèves de première année des sections de techniciens supérieurs (S.T.S.) (environ 22 000) et les élèves des premières années de classes préparatoires (environ 19 000), on obtient un total de quelque 250 000 élèves et étudiants en première inscription... Une année où il y a eu seulement 226 121 lycéens reçus aux différentes épreuves du baccalauréat de juin 1981.

Si ces chiffres sont exacts, ils sont intéressants et peuvent fournir matière à de nombreuses études pour découvrir qui sont les quelque 23 800 personnes qui se sont inscrites pour la première fois à l'Université sans venir directement d'un lycée. S'ils dissimulent des doubles inscriptions entre universités et classes préparatoires, pourquoi les services de statistiques ne le mentionnent-ils pas ?

Actuellement, la population universitaire est liée directement aux effectifs des lycées, le baccalauréat permettant l'accès à l'enseignement supérieur. Elle est aussi dépendante du temps passé par les étudiants pour effectuer leur cursus. Entre les session de juin 1980 et de juin 1981, le nombre des bacheliers ayant augmenté de 340 unités (le taux d'admission était de 63,3 %), il est surprenant de constater, d'après les statistiques officielles, que le nombre des premières inscriptions à l'Université a progressé de 10 664 étudiants. Phénomène nouveau. Auparavant, les premières inscriptions baissaient ou stagnaient ; en 1981-1982, elles ont augmenté de plus de 5 %. L'hypothèse que les bacheliers des années antérieures se sont inscrits pour la première fois en 1981-1982 suggère plusieurs questions. S'agit-il de formation continue déguisée, de recherche de nouveaux acquis par des adultes salariés, de chômeurs en reconversion, de jeunes sans travail ?... Les motivations de ces inconnus qui ont choisi l'Université méritent d'être mieux analysées.

L'ensemble des effectifs augmentant entre 1980-1981 et 1981-1982 de plus de 26 000 unités, si l'on soustrait les 10 664 premières inscriptions, il reste plus de 15 000 étudiants supplémentaires. Ce chiffre s'explique en partie par une augmentation des effectifs en second cycle et surtout en troisième cycle (+ 2,8 %). L'accroissement le plus important se situe en droit, où le nombre d'étudiants de troisième cycle augmente de plus de 9,5 %. Cette longévité des études universitaires, comme la diminution des sorties en cours de cursus, est sans doute à relier aux difficultés du marché de l'emploi.

Et cette année ? Le nombre des reçus au baccalauréat ayant fortement augmenté (+ 14 765), il faut s'attendre, si l'on reprend les enseignements des années précédentes, à une augmentation des effectifs étudiants. Le taux apparent d'inscriptions des bacheliers à l'Université — qui diminuait depuis 1975 — se situait, ces dernières années, autour de 0,820. Appliqué aux résultats du baccalauréat 1982, ce chiffre entraînerait l'inscription de 197 526 nouveaux étudiants. Ou d'avantage même, si l'Université, cette année, attire plus de jeunes bacheliers que les autres années.

Selon les services du ministère qui procèdent à des projections, les effectifs attendus pour cette année universitaire seraient de 908 890 étudiants. L'augmentation serait significative en sciences économiques et surtout dans les filières professionnelles : mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS) et administration économique et sociale (A.E.S.). Des diminutions sont prévues dans les disciplines médicales liées à la sélection à l'entrée de ces cursus.

Publicité

FORMATIONS ET DIPLOMES DE LANGUES pour la vie professionnelle

Tous ceux qui ont étudié une langue (anglais, allemand, italien, espagnol, russe), quel que soit leur âge ou leur niveau d'études, ont intérêt à compléter leur qualification par une formation en langues, décisive dans la vie professionnelle. Cette formation peut être confirmée par un des diplômes suivants :
– Chambres de Commerce Etrangères, compléments indispensables pour tous les emplois.
– B.T.S. Traducteur Commercial, attestant une formation de spécialiste de la traduction d'entreprise.
– Université de Cambridge (anglais), carrières de l'information, édition, tourisme, hôtellerie, etc.
Examens chaque année dans les principales villes de France.
Etudiants, cadres commerciaux et administratifs, ingénieurs, techniciens, secrétaires, représentants, comptables, etc., profiteront de cette opportunité pour améliorer leur compétence et leurs chances.
Documentation gratuite sur la préparation et les débouchés de ces diplômes, sur demande à : Langues et Affaires, service 2860. 35, rue Collange, 92303 Paris-Levallois. Tél. : 270-81-88 (ét. privé à distance).

les éditions ouvrières



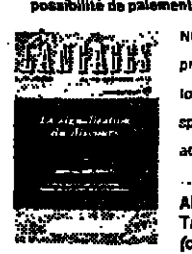
UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ABORDER LA COMPTABILITÉ ET LA GESTION.
UNE RÉVOLUTION QUI PASSIONNERA AUTANT LES PROFESSEURS QUE LEURS ÉLÈVES.
304 pages : 78 F

COLLEGE SEVIGNE
28 rue Pierre Nicole 75005 Paris 326.25.86
Etablissement privé laïque fondé en 1880 sous contrat d'association
PREPARATION AUX CONCOURS
- Etudiants présents et correspondants -
- Instituts Régionaux d'Administration (I.R.A.)
- Agrégations et C.A.P.E.S. (Lettres, Lettres Modernes, Grammaire, Philosophie, Histoire, Géographie, Anglais, Allemand)
- Ecole Normale d'Instituteurs.
C.F.P. CENTRE LAÏQUE DE FORMATION PÉDAGOGIQUE
d'instituteurs pour l'enseignement privé lié à l'État par contrat
- Après concours d'entrée 3 ans d'études
- obtention du - D.E.U.G. (mention 1er degré)
- Certificat d'Aptitude Pédagogique
PROMO J.

EDITIONS DE MOSCOU
ETUDE DE LA LANGUE RUSSE
A NOUVEAU DISPONIBLES
LE RUSSE A LA PORTEE DE TOUS, par E. Stépanova.
Manuel et 4 livrets (textes de lecture, exercices, dialogues, grammaire et vocabulaire) . 65 F
MANUEL DE RUSSE A L'USAGE DES FRANCOPHONES, par V. Vanééva.
Textes, exercices et corrigés. Relié, 416 pages... 40 F
Complément au manuel : 5 disques 33 t., avec livret, sous coffret... 100 F
DICTIONNAIRE FRANÇAIS-RUSSE, par K. Ganchina.
51.000 mots. Relié, format 18 x 26... 95 F
CATALOGUE COMPLET SUR DEMANDE
LIBRAIRIE DU GLOBE
2, rue de Buci, 75006 PARIS - Tél. 326.54.99

Suivre l'actualité des recherches en linguistique et en littérature ? Là encore, Larousse est à jour.
LANGAGES
revue de recherche internationale
Derniers numéros parus :
LE NOM PROPRE, dirigé par Jean Molino - Université de Fès (juin 82) -
LA SIGNALISATION DU DISCOURS, dirigé par F. Recanati - CNRS (juin 82).
Prochain numéro à paraître (décembre 82) :
LA LINGUISTIQUE JAPONAISE, dirigé par André Wlodarczyk (CNRS)
Abonnez-vous pour un an (4 nos), et, en signe de bienvenue, NOUS VOUS OFFRIRONS UN NUMÉRO DÉJÀ PARU

BON A COMPLETER ET A RETOURNER À : LIBRAIRIE LAROUSSE
SERVICE RELATIONS/ENSEIGNEMENT - 17, RUE DU MONTPARNASSE - 75298 PARIS CEDEX 06,
accompagné de votre paiement par chèque à l'ordre de Larousse. Pour les établissements, possibilité de paiement par mandat administratif, au reçu d'une facture en 3 exemplaires.



NOM : ....
prénom ....
fonction : ....
spécialité : ....
adresse de livraison de l'abonnement ....
.... Ville : ....
Abonnement à LANGAGES
Tarif universitaire France : 128 F ☐ - Étranger : 136 F ☐
(cochez la case qui convient)

LES PENSEES DE PASCAL éditées par F. KAPLAN
A partir du même matériau, ces divers fragments et brouillons que l'on a réunis sous le nom de «Pensées», F. Kaplan atteint, par un plan fondé sur la critique interne, une lisibilité encore inconnue de *la* pensée de Pascal.
Accompagné d'une étude exhaustive, cet ouvrage va bouleverser les études pascaliennes.
Hors coll., 700p., 99F.
CERF

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR (E.S.M.)
2 NOUVEAUX CONCOURS EN 1983
ouverts :
– aux titulaires de certains diplômes universitaires de 2e cycle,
– aux candidats admis à certaines Écoles d'ingénieurs.
Date des concours : début Septembre 1983.
Date limite d'inscription : 20 Juin 1983.
et les 3 CONCOURS TRADITIONNELS
Sciences, Lettres, Sciences Économiques.
Date des concours : début Mai 1983.
Date limite d'inscription : 20 Février 1983.
RENSEIGNEMENTS : Commandement des Écoles de l'Armée de Terre. 37, bd de Port-Royal - 75998 PARIS ARMÉES. Tél. 555.95.20 - Poste 43.008.
HAVAS CONTACT

DROIT Sciences Eco.
Documentation sur demande
• Stage intensif 2e session
• Stage de pré-rentrée
• Soutien annuel
IPEC Enseignement supérieur privé 46, bd Saint-Michel, Paris 6e
Téléphone : 633.81.23/329.03.71/354.45.87

ÉDITEUR SCOLAIRE
Recherche manuscrits (comptabilité, secrétariat, distribution).
Rédacteurs, niveaux CAP, BEP, B.P., B.T.S.
Écrire C.V. et prétentions à PARIS ETOILE, 76, Champs-Elysées. 75008 PARIS, qui transmettra.

Suivre l'actualité des recherches en linguistique et en littérature ? Là encore, Larousse est à jour.
LITTÉRATURE
Revue publiée en collaboration avec l'université de Paris VIII.
Derniers numéros parus : LES CONTES, avec des articles de G. Calame-Griaule, C. Bremond, L. Gauvin, V. Gorog-Karady, etc. (février 82)
GRAPHIES, avec des études sur Balzac, Madame Bovary, Reverdy, le film "à bout de souffle", La Bâtarde (de Violette Leduc), Proust, etc. (mai 82)
Prochain numéro à paraître (octobre 82) : LE LIT, LA TABLE
(avec des études sur l'érotique des troubadours, le roman libertin, etc.)
Abonnez-vous pour un an (4 nos), et, en signe de bienvenue, NOUS VOUS OFFRIRONS UN NUMÉRO DÉJA PARU

BON À COMPLÉTER ET A RETOURNER À : LIBRAIRIE LAROUSSE
SERVICE RELATIONS/ENSEIGNEMENT - 17, RUE DU MONTPARNASSE - 75298 PARIS CEDEX 06,
accompagné de votre paiement par chèque à l'ordre de Larousse. Pour les établissements, possibilité de paiement par mandat administratif, au reçu d'une facture en 3 exemplaires.
NOM : ....
prénom ....
fonction ....
spécialité ....
adresse de livraison de l'abonnement ....
Ville ....
Abonnement à LITTÉRATURE
tarif universitaire France : 104 F ☐ étranger : 112 F ☐
(cochez la case qui convient)

si vous partez à deux en famille...





découvrez les vols blancs

TARIF RÉDUIT FAMILLE

PARIS NICE 465F

ALLER SIMPLE PAR PERSONNE SUR VOLS BLANCS AU 1.1.1982

C'est l'un des tarifs réduits que propose AIR INTER sur ses vols blancs exclusivement aux familles de 2 personnes : époux épouse ou l'un des deux accompagné de son enfant de moins de 25 ans (étudiant de moins de 27 ans).

AIR INTER

Pour connaître tous les avantages tarifaires proposés par AIR INTER sur ses vols blancs et aussi sur ses vols bleus, demandez le GUIDE DES TARIFS RÉDUITS à votre Agence AIR INTER ou à votre Agence de voyages ou écrivez à AIR INTER DC-CX, 1, Avenue du Maréchal Devaux 91550 PARAY VIEILLE POSTE.

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre Agence de voyages ou à AIR INTER PARIS · Tél. : (1) 539.25.25

SCIENCES

LE CONGRÈS DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE A NICE

Prématurité, volume céphalique et hominisation

Pendant une semaine, du 16 au 21 octobre, deux mille spécialistes venus du monde entier sont réunis à Nice pour faire le point des connaissances sur l'origine de l'homme. *Ce premier Congrès international de paléontologie humaine a donné lieu à diverses conférences comme celle présentée par M. Philippe Lazar sur la prématurité des nouveau-nés humains,* mais aussi à des manifestations de caractère plus public comme l'exposition sur l'origine et l'évolution de l'homme organisée notamment par le laboratoire de préhistoire du Musée de l'homme et le Muséum d'histoire naturelle de Nice.

Les trois sites préhistoriques majeurs de la région de Nice — la grotte du Vallonnet, le campement de plein air de Terra Amata, et la grotte du Lazaret — y ont été reconstitués.

Nice. — L'homme est certainement un proche parent des grands singes anthropoïdes (chimpanzés, gorilles, orangs-outangs) : il leur ressemble physiquement et génétiquement, mais l'homme est seul, parmi les primates actuels, à posséder trois caractères spécifiques : le volume de son encéphale, la station debout et l'état de prématurité de ses nouveau-nés. Ces caractéristiques ont donné à M. Philippe Lazar, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, l'occasion de rappeler que *celles-ci peuvent aider à interpréter les étapes de l'évolution qui ont amené à l'hominisation.*

Tout le développement, avant et après la naissance, est plus lent chez l'homme que chez les singes. Un bébé humain n'a, pendant plusieurs mois, aucune possibilité d'agir par lui-même alors que le tout jeune singe s'accroche fermement à sa mère sitôt né ou presque et gambade assez vite autour d'elle. Le singe a ses dents (de lait et définitives) plus tôt et une maturité sexuelle plus précoce que l'homme. Et pourtant la durée de la gestation humaine ou simiesque est presque la même : quarante semaines chez la femme ; trente-trois à trente-neuf semaines chez les guenons anthropoïdes. Diverses études ont suggéré que pour être proportionnelle à celle des grands singes la gestation chez l'espèce humaine devrait durer vingt et un mois...

Mais il est impossible que la durée de la gestation humaine se prolonge : le volume céphalique d'un fœtus humain est tel que le canal obstétrical maternel peut déjà à peine laisser passer le bébé. L'accouchement implique même que le fœtus pivote avant de s'engager dans le canal obstétrical et que les os du crâne du fœtus encore mal soudés puissent jouer les uns par rapport aux autres. L'espèce humaine aurait donc atteint une limite dans le domaine de sa reproduction. La croissance de la tête du fœtus impose que la gestation ne dure pas plus de quarante semaines. Chez les grands singes, au contraire, le volume de la tête est beaucoup plus petit par rapport aux dimensions du canal obstétrical. Et pourtant le volume du cerveau du singe nouveau-né est déjà égal à 60 % de celui de l'adulte, alors que le volume du cerveau du nouveau-né humain représente seulement 25 % du volume de celui de l'adulte.

De notre envoyée spéciale

La nature humaine a reconnu ce fait puisqu'elle a mis au point des mécanismes régulateurs de la croissance de l'encéphale et donc du crâne. Jusqu'à la trentième semaine de la gestation cette croissance est rapide (le périmètre de l'encéphale augmente alors presque comme le carré de la longueur de l'embryon).

La croissance de l'encéphale

A partir de la trentième semaine la croissance est beaucoup plus lente (le périmètre de l'encéphale n'augmente plus que comme la racine carrée de la longueur de l'embryon). Après la naissance, la croissance de l'encéphale est de nouveau plus rapide, sans atteindre toutefois le rythme des trente premières semaines de la vie intra-utérine.

Chez les prématurés vrais, qui n'ont pas vécu *in utero* la période de croissance lente de l'encéphale, celui-ci, après la naissance, continue à croître pendant les première semaines de la vie extra-utérine au rythme rapide des trente premières semaines de la gestation. Curieusement chez les enfants qui naissent à terme, mais se présentent par le siège, la croissance de l'encéphale continue après la trentième semaine à un rythme tout juste un peu moins rapide qu'avant cette trentième semaine.

Tout semble donc se passer comme si le fœtus recevait vers sa trentième semaine un signal qui ralentit la croissance de l'encéphale. Or, au cours des dernières semaines de la gestation, le fœtus qui naîtra *normalement s'installe la tête en bas dans l'utérus et sa tête s'encastre entre les os du bassin maternel.* Est-ce cet encastrement qui déclenche le signal ?

Il existe un autre facteur favorisant la prématurité du bébé humain : la station debout spécifique à l'espèce humaine. Or on sait que le risque d'une naissance avant terme augmente en fonction directe du nombre d'heures pendant lesquelles une femme doit rester debout pour des occupations professionnelles.

Toutes ces observations ont conduit M. Lazar à émettre l'hypothèse que l'évolution vers l'hominisation a été favorisée par la station debout. Lorsque nos lointains ancêtres sont descendus des arbres pour vivre dans la savane, ils se sont redressés pour voir de plus loin venir les dangers éventuels. La station debout, les longues marches, les fuites devant les prédateurs, ont alors probablement favorisé au stade de l'australopithèque une lignée capable de maintenir après la naissance une vitesse de croissance de l'encéphale très élevée. Ainsi cette lignée a-t-elle été placée dans les conditions favorables pour bénéficier au maximum des apports de l'environnement culturel au cours de la période postnatale d'apprentissage. Plus tardivement, sans doute dans des phases déjà avancées de l'hominisation, la bipédie a permis, toujours par l'intermédiaire de la prématurité, d'éviter la contre-sélection à la naissance de lignées dont la durée de gestation se serait prolongée et dont le volume crânien serait devenu tel que le passage par le canal obstétrical eût été impossible.

YVONNE REBEYROL.

Le ramapithèque, l'orang-outang et quelques autres

De notre envoyée spéciale

Nice. — Le ramapithèque, un primate qui a vécu approximativement de moins quatorze à moins huit millions d'années en Inde, au Pakistan, en Chine et probablement aussi en Grèce, en Hongrie et au Kenya, était considéré il y a quelques années encore comme notre ancêtre le plus « présentable ». Actuellement, certains paléontologues pensent plutôt qu'il appartient à la lignée de l'orang-outang. Cette hypothèse est toutefois contestée.

Ce possible changement de place du ramapithèque dans l'évolution des primates pourrait s'expliquer par les résultats obtenus en comparant la structure du collagène — qui est la principale protéine composant les os et la peau — chez l'homme, les grands singes anthropoïdes (chimpanzé, gorille, orang-outang, gibbon) et chez le ramapithèque du Pakistan.

Le docteur Jerold M. Lowenstein, professeur de médecine à l'université de Californie, à San-Francisco, a en effet mis au point une technique qui lui permet de préciser les différences de structures du collagène, même à partir de quelques milligrammes d'os vieux de plusieurs millions d'années.

Déjà, en 1975 et 1976, des analyses avaient montré que l'A.D.N. — acide désoxyribonucléique — et quarante protéines existant chez l'homme, chez le chimpanzé et chez le gorille, étaient indentiques à 99 %. Les trois espèces n'avaient donc pu diverger à partir d'un ancêtre commun qu'il y a cinq millions d'années. Dans ces conditions, où placer le ramapithèque ?

En comparant, grâce à sa méthode, la structure protéinique du collagène du ramapithèque des singes anthropoïdes et de l'homme actuel, le docteur Lowenstein est arrivé à la conclusion que le ramapithèque se situerait chez les primates avant la divergence des lignées de l'homme, du chimpanzé et du gorille. Sa place exacte ne serait pas encore connue. Mais, en l'état actuel des choses, on pourrait la situer soit avant le moment à partir duquel ont divergé, il y a dix millions d'années, la lignée de l'orang-outang, d'une part, et la lignée encore commune à l'homme, au chimpanzé et au gorille, d'autre part ; soit à ce point de divergence ; soit encore sur la lignée propre de l'orang-outang ; soit enfin sur la lignée encore commune à l'homme, au chimpanzé et au gorille. Quoi qu'il en soit, le ramapithèque n'est plus notre ancêtre exclusif, même au cas où il pourrait encore figurer dans l'arbre généalogique de la lignée humaine.

Y.R.

Publicité

Quelles chaînes pour le compact-disc? La Fnac a déjà fait la sélection

En 1950, *apparaissait le microsillon.* Et c'était une révolution.

En 1983 apparaît le compact-disc. Et c'est une autre révolution. Mais *plus* fondamentale encore.

Car, *hier,* on miniaturisait seulement en passant du sillon au microsillon. Et, aujourd'hui, on change de technique et d'univers.

Collaborateur *inattendu* : l'ordinateur. Qui code le son à l'enregistrement. Pour le décoder à l'audition.

Ce qui fait disparaître la classique pointe de lecture, remplacée par un rayon laser. Mais surtout-surtout fait que le son des haut-parleurs tend à devenir le même que celui entendu en studio ou en salle de concert.

Donc changement radical de technique. Mais pour un incomparable gain en vérité, en nuances et en confort d'écoute.

Ce qui condamne toutes les chaînes *hifi* actuellement existantes?... Certainement pas. Car il suffira, pour lire un compact-disc, de substituer (ou d'ajouter) au tourne-disque classique une platine «audio-digitale».

Toutefois, si tout compact-disc pourra être écouté sur toutes les chaînes, seules certaines d'entre elles pourront restituer cette extraordinaire qualité du son qu'il apporte.

Et c'est pourquoi la Fnac a établi dès maintenant une sélection prenant en compte des tests beaucoup plus sévères. Avec une édition spéciale aussi d'un «Dossier de la Fnac» pour dire quelles sont ces chaînes qui, existant aujourd'hui, sont capables déjà d'accepter la technique de demain.

Mot-code choisi : les chaînes «Performance».

Les chaînes «Performance» pour la hifi de demain

C'est 8 pages d'un Dossier de la Fnac. Dès *maintenant* (et gratuitement) disponible *dans* toutes les Fnac.
(Vient de paraître aussi... La sélection octobre 1982, que la Fnac a faite, comme à l'habitude, pour toutes les autres chaînes : monomarques et minis.)

la Tunisie a les vacances et les prix que vous cherchez !



Tunisie: le cœur de la méditerranée... Tunisie: la méditerranée du coeur!

Office National du Tourisme Tunisien - 32 av. de l'Opera - 75002 Paris - Tel. 742 72 67 - à Lyon: 12 rue de Seze - Tel. (7) 852.35.86

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

10 ans de pratique des ressources humaines, essentiellement orientée vers la recherche et la sélection de cadres, la formation et le conseil en gestion de personnel

Olivier Chaumette

crée son cabinet
et vous transmet ses nouvelles coordonnées :
OC Conseil Ressources Humaines
91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris Tél : 266.90.75.

OC conseil
Ressources humaines

média-system

GROUPE DE PRESSE
recherche

JEUNE E.S.S.E.C. - E.S.C.P. ou D.E.C.S.

pour poste à pourvoir dans sa direction financière et administrative. 2 années exp. gestion dans un cabinet d'audit, ou direction financière souhaitable.
Exp. presse appréciée. Allemand indispensable. Voyages et séjours en Allemagne fréquents.

Adr. C.V. dét., photo, prét. à S.E.S.C., 2, rue Ancelle. 92200 NEUILLY.

---

fim

promotion d'établissements hospitaliers
recherche

ASSISTANT FINANCIER
30 ans minimum

ayant expérience bancaire et formation juridique pour montage de dossiers et négociation de contrats. Déplacements de courte durée fréquents.

Ecrire avec C.V. à Société FIM, 22, place Vendôme 75001 Paris.

Jeune DUT gestion du personnel
larges perspectives d'évolution

UNE SOCIETE FRANÇAISE RENOMMEE (1.400 personnes - plusieurs établissements industriels à taille humaine à Paris et en Province) réalisant des équipements de forte technicité, offre une très intéressante opportunité de formation et de développement de carrière à un **DUT Gestion du Personnel débutant.**

Assistant du Chef du Personnel d'un établissement parisien, il collaborera à tous les domaines de la fonction personnel et aura ainsi une formation solide.

Poste très intéressant pour candidat motivé, de bon contact, disposant d'un large potentiel d'évolution.

Ecrire sous réf. XI 579 AM.

etap
4 rue Massenet 75016 Paris

---

emplois régionaux

GROUPE DE SOCIÉTÉS D'H.L.M. ET C.I.L.
RÉGION OUEST
recherche pour animer son service
COMPTABILITÉ et INFORMATIQUE

COMPTABLE

Expérience H.L.M. souhaitée, position cadre, 35-40 ans. B.T.S. ou D.E.C.S. ou équivalent.

Adresser C.V., prétentions et photo sous n° 1.704 à HAVAS, B.P. 304, 79009 NIORT CEDEX.

« GRAND LARGE » CALAIS
ÉQUIPEMENT D'ACTION CULTURELLE
RECHERCHE DIRECTEUR (TRICE)

pour gérer ses activités
(théâtre, arts plastiques, cinéma).

Formation initiale : BAC + 5.

Expérience requise : 10 ans dans l'action culturelle avec une grande connaissance de direction de personnel et de gestion de budget (+ 200.000 F).

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avant le 27 octobre (dernier délai), à Monsieur le Président de « Grand Large », 13, bd Gambetta, 62100 CALAIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRICATION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
1700 personnes - recherche :

CADRE CONFIRMÉ

Ingénieur

pour diriger les services de :

- PRODUCTION
- BUREAU D'ÉTUDES
- MÉTHODES
- SERVICES GÉNÉRAUX
- PERSONNEL

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à : M.V.M. - B.P. 92 — 88507 MIRECOURT Cedex

J.R.P.

GDE ÉCOLE SAINT-ÉTIENNE
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Pour thèse ingénieur, docteur (5.500 F mensuel net), spécialité biotechnologie. Tél. (77) 25-20-23 poste 337 ou 334.

IMPORTANTE ENTREPRISE
recherche
pour diriger et développer cellule régionale de MAINTENANCE INDUSTRIELLE

INGÉNIEUR
ARTS ET MÉTIERS
ou similaire

Minimum 35 ans
Région : RHONE-ALPES
Disponibilité rapide
Discrétion assurée

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions sous la référence 1.029, à : PUBL. LAROCHE, 3, pl. Jules-Ferry, 92120 MONTROUGE, qui transmettra.

La ville de VALENCE (Drôme)
recrute
pour sa bibliothèque municipale classée

1° – Par voie de mutation :
CONSERVATEUR
(en position de détachement)
ou
BIBLIOTHÉCAIRE
de 1re catégorie, ayant une exp. confirmée de direction pour être adjoint au conservateur.

2° – Par voie de concours sur titres :
RESPONSABLE
pour sa galerie de prêts d'estampes et de photos.

Diplômes exigés :
– C.A.F.B.
– DEUG histoire de l'art (ou équivalent) souhaité.

Adresser candidature et C.V. + photo à :
Monsieur le Député Maire
Bureau du personnel
B.P. 2119
26021 VALENCE Cedex
Avant le 28 octobre 1982.

FORMATEUR D'ADULTES, NIV. LICENCE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES OU INGÉN. AGRICOLE pour COURS DE FRANÇAIS ET ÉCONOMIE, EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE ET/OU TRAVAIL EN ENTREPRISE EXIGÉS. Ecr. s/n° 7.192 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LYCÉE PRIVÉ (NORD) cherche professeur français, mathématiques. Téléphone : (27) 37-33-77.

VILLE UNIVERSITAIRE DU CENTRE
(+ 100.000 habitants)
recherche :

- **UN SOUS-DIRECTEUR**
(Conditions de recrutement et grille indiciaire de Secrétaire général adjoint de 20.000 à 40.000 habitants).
- UN DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS.
Expér. souhaitée dans le domaine des Collectivités locales et de la gestion du personnel.

Ecr. s/n° 7.169 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche un
DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE
5 ans d'anc. ds l'enseignement, lic. minimum. Env. C.V. Cours *privé* second., *hôtel* du Dôme 73320 Tignes-les-Boisses. Tél. : (79) 06-40-44.

---

sélé CEGOS
RHÔNE-ALPES

Conseil en recrutement

s'agrandit et a le plaisir de vous communiquer sa nouvelle adresse

2, rue du Musée-Guimet
69006 LYON
Tél. (7) 889.70.12

PRISM-CASAKIT

recherche

RESPONSABLE DE RÉSEAU

Notre société, filiale de groupes importants français et italiens, souhaite développer de façon rapide le réseau existant de magasins affiliés, spécialistes du meuble contemporain, et recherche à cet effet un responsable de réseau.

Rattaché au P.D.G., il aura pour mission :
– d'animer le réseau existant par une double action sur les hommes et les points de vente ;
– d'assurer une couverture nationale complète à l'enseigne ;
– de contrôler le personnel chargé de l'approvisionnement et de la facturation.

Ce poste, devant nécessairement déboucher sur celui de directeur, peut convenir à un jeune diplômé commercial ayant une première expérience professionnelle, possédant le goût des contacts et un intérêt intellectuel pour le produit.

– LOCALISATION : PARIS, avec déplacements fréquents - Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. avec photo et rémunération souhaitée, à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON, n° 5274.

ORGANISME D'ÉTUDES APPARTENANT A UNE IMPORTANTE PROFESSION
recherche

CHARGÉ DE MISSION INFORMATIQUE

Pour études, enquêtes contacts en France et à l'étranger
Anglais nécessaire

Ecrire avec curriculum vitae sous le n° M 48.766 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

URGENT Association La Montagne, 92 Courbevoie, recherche pour son ÉCOLE D'INFIRMIÈRES

UNE MONITRICE

titulaire d'un diplôme d'Etat d'infirmier et certificat cadre d'infirmier ou certificat d'aptitude au fonction d'infirmier, moniteur ou certificat d'aptitudes ou fonctions d'infirmier, surveillant ou certificat cadre de santé publique.
POSTE jusque fin JUIN 83 (+ congés payés).
Possible définitif.
Adresser lettre + C.V. à l'Association La Montagne, service du Personnel, 12, rue de La Montagne, 92400 COURBEVOIE.

VILLE DE DAMMARIE-les-LYS. 77190 Recherche sous-bibliothécaire, C.A.F.B., option jeunesse souhaitée.
Écrire avec curriculum vitae à Monsieur Le Maire de Dammarie-les-LYS.
Poste libre en nov. 1982.

SOCIÉTÉ RECHERCHE TECHNICIEN D'ORGANISATION des ventes secteur automobile et vendeurs confirmés
Envoyer C.V. détaillé.
Ecr. s/n° 3.647 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Urg. MJC, 14, rue des Écoles, St Cloud — 92210 rech. pour secteur enfants

ANIMATRICE

exp. 6200 F. Brut Env. C.V.

LA MAIRIE DE SCEAUX
recrute
pour son service de l'information
un(e) collaborateur (trice) qui sera plus spécialement chargé (e) de la réalisation du :
BULLETIN MUNICIPAL
Expérience professionnelle souhaitée ; à défaut formation supérieure en lettres appréciée.
ATTENTION ! : ce poste exige une grande disponibilité (soirée, et, éventuellement, fin de semaine).

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé à M. le Maire de Sceaux, 92331 SCEAUX CEDEX.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES DU GROUPE CAISSE DES DÉPOTS
recherche
Pour son département environnement

1 INGÉNIEUR
CONFIRMÉ

Spécialisé en hydraulique, et hydrologie, intéressé par la protection de l'environnement.
Intégré à une équipe pluridisciplinaire, il aura à prendre en charge des études d'aménagement de rivières, en France, et à l'Etranger.

Contacter
B. DAMEZ-FONTAINE
au 306-05-05.

---

emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

BREIING ENGINEERING

BUREAU D'ÉTUDES INDUSTRIELLE ET STATIONS ÉNERGIQUES S.A.R.L. pour les installations finales et la mise en marche d'une manufacture de ciment en Afrique du Nord nous recherchons

DIRECTEUR/CHEF DE PRODUCTION

Il prendra en charge l'exécution des devoirs contractuels et assurera l'optimisation de la production et le maniement correct du procédé et des installations techniques en faisant valoir ses qualités de direction de personnel.

CHEF DE PRODUCTION
ADJOINT-CHEF DU SERVICE DE L'ENTRETIEN

Il sera chargé de la surveillance du budget, et ses directives au personnel assureront le déroulement optimal de la production.

CHEF DE SECTION/CONSTRUCTION ET PROCÉDÉ TECHNIQUE

Il prendra en charge, entre autres, le planning de l'emploi de la main-d'œuvre, la documentation, ainsi que la rédaction de documents d'atelier.

Les positions exigent une grande habileté en négociation, des connaissances profondes en procédé et production de ciment et des qualités de direction de personnel prononcées.

Connaissances solides en allemand sont indispensables.

Le début du projet est prévu pour janvier 1983.

Adresser votre dossier de candidature complet à BREIING ENGINEERING S.A.R.L., Service du Personnel, 346, Aachener Strasse, D-5000 Cologne, R.F.A.

CIT : l'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) à Rabat cherche un candidat pour un poste de

TRADUCTEUR

(arabe, anglais, français)
le candidat doit être de nationalité d'un Etat membre de l'ISESCO titulaire d'un diplôme universitaire et ayant exercé les fonctions de traducteur dans un organisme international pendant une période minimum de 5 ans. Les demandes doivent être adressées à l'ISESCO à l'adresse ci-après 35, Charia-Ibn-Sinaa, B.P. 755 RABAT-AGDAL (Maroc).

ALGER
ADJOINT DIR. TECH. bât. 200 000 FF net. T. (4) 445-14-85 21 et 22-10-82. 14 h. à 20 h.

GROUPE D'INGÉNIERIE
recherche
POUR MOYEN-ORIENT INGÉNIEUR TÉLÉCOM.

Niveau grande école ou équivalent.
Anglais courant.
Pour projet de réseau de communications.
Ecrire s/réf. 9770 à VALENS CONSEIL
B. P. 359 75064 PARIS Cedex 02.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME, 47 ANS
E.S.C.P., licence droit, préliminaires expertise comptable, B.P. comptabilité ; Anglais, Espagnol, notions Allemand.
Vous apporte 25 ans d'expérience commerciale
Direction Financière et du Personnel
Commerce extérieur douanes — Relations à haut niveau
Chiffre Affaires : 800 millions de Francs — 3.500 personnes
recherche

Poste de Direction Générale ou Secrétariat Général

Écrire : P. Labranche — 10, Parc de la Feuilleraie 78380 BOUGIVAL

J.F., 25 ans, licence + maîtrise + 3 ans d'expérience, très qualifiée, cherche emploi
SECRÉTAIRE D'ÉDITION ou SECRÉTAIRE DE RÉDACTION ou ASSISTANCE CHEF DE PUBLICITÉ
Ecrire Mlle Claire LOMBARD, 175, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

J. H., 26 ans, DEUG A niveau licence télécomm., recherche emploi région Ouest. Étudierait toutes propositions. M. PIRIOU, 16, rue Jules-Lesven, 29200 Brest. T. (98) 44-12-19, de 11 heures à 12 heures.

JURISTE
28 ans, libéré O.M., Maîtrise de Droit Privé, D.E.A. Propriété littéraire, artistique et industrielle. Préparation thèse doctorat 3e cycle, étudie toutes propositions.
Tél. : 660-57-23.

Dame, 48 ans, cherche place stable STANDARDISTE touche, boutons, fiches ou PRÉPARATRICE DE COMMANDES, 11 ans expérience. Accepte travail sur Paris. Tél. Mme HEIME, de 14 h à 17 h, 944-42-84.

Hme, 28 a., dynam., sér. réf., ex-direct. centrale d'achat (PAP), trilingue, ayt sens commercial, organisation et gest. stock, aptitude au commandement ch. pl., 207-21-82.

DIRECTEUR DE TRAVAUX
37 ans, anglais courant, sachant gérer son temps, 15 ans expérience construction. Disponibilité internationale. Souhaitant orienter activité vers fonction commerciale. Assumerais responsabilités dans P.M.E. en expansion en France et/ou à l'étranger.
Ecr. s/n° 8.975 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RELATIONS EXTÉRIEURES et administration — 44 ans — Formation adm. gle. — Espagnol courant — Notions arabe et portugais — 18 ans expérience à l'étranger — Habitude contacts de très haut niveau — Bien introduit dans secteur commercial, culturel et politique — Connaissance approfondie de 24 pays en Amérique du Sud, Afrique francophone, Proche-Orient et Moyen Orient.
RECHERCHE : situation à responsabilité dans sté représentée à l'étranger — Relatioins publiques — Grande disponibilité déplacements ou affectation à l'étranger. (Section BCO/JCB 275).

ATTACHÉE COMMERCIALE — J. F. 30 ans — École supérieure de commerce international — 4 ans expérience commerciale export — Parfaitement bilingue anglais (licence) — Allemand, espagnol parlés — Grande disponibilité — Sens des contacts — Bonne connaissance U.S.A. et Asie du Sud-Est.
Recherche : situation à responsabilité dans stes stés désirant développer leur réseau de vente à l'étranger. (Section BCO/JCB 276).

H. 41 ANS — Disponible — 7 ans expérience commerciale en R.F.A. et Angleterre + 10 ans de distribution de biens d'équipement complexes en France et à l'étranger.
Recherche : à développer les échanges d'une société import/export Paris — R.P. déplacements France-étranger. (Section BCO/JCB 277).

H. 48 ANS — Licence droit et économie — 21 ans industrie import/export (ancien inspecteur douanes) — Adjoint direction export — Responsable administration ventes plus missions étranger (Afrique, Proche-Orient) — Anglais, allemand.
RECHERCHE : équivalent pour contribuer expansion département international (disponible immédiatement). (Section BCO/JCB 278).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

---

secrétaires

Recherche
Secrétaire, sténo-dactylo connaissant ou s'intéressant à la bureautique, poste susceptible d'évolution en fonction de la personnalité de la candidate.
Ecrire sous le n° T 038.385 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

BELLE DACTYLOGRAPHIE (I.B.M. boule) DE VOS, textes longs. Tél. : 948-01-39.

cours et leçons

MATH PHYSIQUE
Révision de la TOUSSAINT
Stage intensif 25 au 30 oct.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphonez au : 236-31-63.

formation professionnelle

Comme chaque année, l'Association des Amis du Centre Régional d'Éducation Populaire organisera en 1983 des stages de formation professionnelle aux métiers de l'artisanat : 5 stages de poterie-céramique, 3 stages de grès et chimie des glaçures, et 1 stage de tissage-tapisserie. Ces stages, d'une semaine chacun, s'adressent à tous, reviennent à moins de 700 F, nourriture, hébergement et cours compris et permettent d'obtenir un certificat d'aptitude à l'animation en fin de cycle.
Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de l'Association des Amis du CREP.
1, r. du Docteur-Le Savoureux. 92290 Châtenay-Malabry. Tél. : 660-67-53.

propositions diverses

ARCHITECTE D.P.L.G., 45 ans Cherche sous-traitances d'études pour projets, concours ou autres délais rapides. Tél. 905-16-75 ou 996-47-32.

occasions

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e), 607-61-10, fermé lundi, ach. cpt photo, ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et grands choix matériel occasion.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

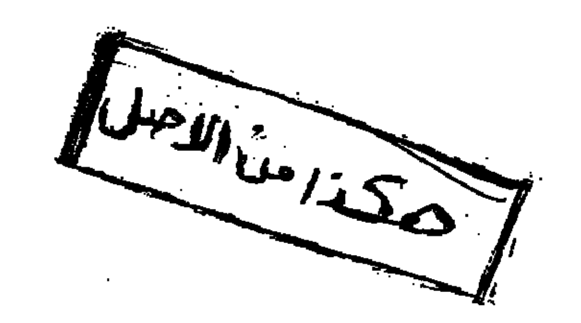
FIAT 127
Type 1050 CL BRAVA, 1978, 98.000 km, pneus neufs, révisée, carrosserie impeccable + radio. Prix Argus 11.800 F. Prix demandé : 10.000 F. Téléphone : 008-86-02.

de 8 à 11 C.V.

A vdre VOLVO 343 L automat., blanche, juin 82, 3.000 km. Px 35.000 F. Tél. de 18 à 20 h., 205-09-07.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
OPERATION PRIX BLOQUE
du 1·10 au 31·10
539·57·33 +



CARNET

Naissances

– M. Jean DEBENEST et Mme, née Geneviève Thomas, laissent à Pauline et à Timothée la joie d'annoncer la naissance de

Samuel.

le 24 septembre 1982.
66, rue Rabelais, 49000 Angers.

– Jean-Louis et Sylvie VERDON-LEMARIÉ sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Solène,

le 19 octobre.
L'Etang, 24390 Grange-d'Ans.

Mariages

– Françoise BEAUCAMP
et
Patrick KECHICHIAN
sont heureux de faire part de leur mariage.
9 et 23 octobre 1982.
43, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.

(Publicité)

Cures thermales d'hiver au soleil

Vous supporterez mieux la mauvaise saison si vous l'agrémentez d'une cure thermale et de détente au soleil du Midi.

Trois stations spécialisées (RHUMATISMES et VOIES RESPIRATOIRES) vous ouvrent leurs portes pendant les mois d'hiver :

GREOUX LES BAINS, en Haute Provence : alt. 300 m sous le ciel le plus pur d'Europe.

AMELIE LES BAINS. En Roussillon : alt. 230 m. Station la plus méridionale de France.

CAMBO LES BAINS. En pays basque : alt. 40 m au climat doux et régulier.

Informations gracieuses (hébergement et cures) à la SOCIETE THERMALE de chaque station et à PARIS : **CHAINE THERMALE DU SOLEIL** – *Maison du Thermalisme* – 32, avenue de l'Opéra 75002 PARIS – Tél. 742.67.91 +

– Marie-Thérèse LAPLAZE
et
Jacques MAIRE
ont l'honneur de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 23 octobre 1982 en la chapelle Sainte-Marie de Felines, à Bretenoux (Lot).

– Claire ALBY
et
Chris NEWMAN
ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré à Dublin le 17 septembre 1982.
Stammstr. 935 Köln 1 (R.F.A.).

Décès

NOËL LEMARESQUIER

Nous apprenons la mort, survenue le mercredi 20 octobre à Paris, de l'architecte

Noël LEMARESQUIER.

[Né en 1903 à Paris, Noël Lemaresquier était le fils de l'architecte Charles Lemaresquier, collaborateur de Laloux à la gare d'Orsay, et décédé il y a dix ans à l'âge de cent deux ans. Architecte en chef de la reconstruction de Saint-Nazaire après la guerre, Noël Lemaresquier a été professeur pendant plus de vingt ans à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, de 1953 à 1974, et architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux depuis 1954. Il a réalisé d'importants programmes à Paris et en province, notamment le bâtiment du *Journal officiel*, rue Desaix, l'hôpital de Saint-Nazaire, la faculté de médecine de Toulouse, la faculté des sciences de Lille, le centre hospitalier de Nancy et, plus récemment, les immeubles de verre de la colline de Saint-Cloud. Beau-frère de Michel Debré, il était depuis 1961 membre de l'Académie des beaux-arts.]

Listes de Mariage
AUX TROIS QUARTIERS

– M. et Mme Serge Gorodetzky, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Bugnon, leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont le profond regret d'annoncer le décès de

l'ingénieur général militaire
André ANGOT,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien président
de la Société des électroniciens
et radioélectriciens,
ancien président
du Comité français
de radioélectricité scientifique,
ancien vice-président
de l'Institute of Radio Engineers,
Fellow member
of the Institute of Electrical
and Electronics Engineers,

leur beau-père, oncle et grand-oncle, survenu à Vaucresson le dimanche 17 octobre 1982, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 20 octobre 1982, dans le caveau familial à Thiers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

DIRIGEANTS ET CADRES
Gagnez une heure par jour
séminaire d'une journée
par PASCAL BAUDRY
JEUDI 18/11/1982.
Stage également proposé
en intra-entreprise
OGIVES
12, rue de Chazelles,
75017 PARIS.
Tél. : 766-19-20

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Bernard BARBERON,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,

survenu le 18 octobre, à l'hôpital du Val-de-Grâce, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

De la part de :
Mme Bernard Barberon, son épouse,
Mme Edmond Grandmottet,
M. et Mme Henri Lefèvre,
ses sœurs, son beau-frère,
Et de ses neveux et nièces,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Mesnil, 75116 Paris.
3, rue de Verdun, 88000 Epinal,
21, rue Mirabeau, 75016 Paris.
(*Le Monde* du 21 octobre.)

[Agé de soixante-six ans et ancien colonel de l'armée de l'air, Bernard Barberon avait été fait compagnon de la Libération, dès le 26 juin 1941, au titre des Forces françaises aériennes libres. Après avoir rejoint l'Angleterre par Gibraltar, il est affecté au groupe de bombardement nº 1, qui devait devenir le célèbre groupe Lorraine, pour des missions en Afrique t, notamment, les opérations de Koufra entre décembre 1940 et février 1941. Il participe aux combats en Abyssinie et en Libye en 1941 et 1942. Après avoir regagné l'Angleterre en janvier 1943, Bernard Barberon prend le commandement de l'escadrille Metz et il conduit, au total, quatre-vingt-dix missions en France et en Allemagne.

Depuis la fin de la guerre, Bernard Barberon occupait divers postes à responsabilité commerciale, dans des compagnies aéronautiques, comme U.T.A. en France ou Europa-Centrum en Belgique. Il était membre du conseil de l'ordre national de la Libération.]

– M. et Mme Maurice Boutervasser et leurs enfants,
Le docteur et Mme Armand Bouter et leurs enfants,
font part du décès de

Mathilde BOUTERVASSER,
née Schuster.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– M. René Cérez, ingénieur des mines, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Willemin et leurs enfants,
Mme veuve Jean Willemin et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René CÉREZ,
née Rose Willemin,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, survenu à Paris, le 19 octobre 1982, dans sa soixante-quinzième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 23 octobre, à 10 h 30, en l'église de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

5, quai d'Anjou, 75004 Paris.

– M. et Mme Jean-Claude Molfessis, ses enfants,
Anne et Nicolas, ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Soulié,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André CLERISSY,
fondé de pouvoir honoraire
d'agent de change,
ancien président
des fondés de pouvoir des courtiers
en valeurs mobilières de Paris,

endormi dans la paix du Seigneur, le vendredi 15 octobre 1982, à son domicile, 15, boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, le mardi 19 octobre en l'église Saint-Pierre de Neuilly, sa paroisse.

L'inhumation a eu lieu à Paris le même jour dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.
59, avenue des Acacias,
92500 Rueil.

– Mlle Simone Piperno, sa cousine,
Et la famille Piperno,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CLERISSY,

survenu le 15 octobre 1982 à son domicile, 15, boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly-sur-Seine.
21, boulevard Jules-Guesde,
10000 Troyes.

Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de Soulié Tellier S.A.,
ont la douleur de faire part du décès de leur administrateur

M. André CLERISSY,

survenu le 15 octobre 1982 à son domicile, 15, boulevard d'Inkermann, 92200 Neuilly-sur-Seine.

3, rue Rossini,
75009 Paris.

– Angers.
Mme Pierre Cordier du Cailar, son épouse,
Sylvie et Frédérique, ses filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CORDIER,
avoué à la cour,

survenu le 19 octobre 1982, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 octobre en l'église Saint-Antoine d'Angers.
6, avenue Pasteur, 49000 Angers.

– Mme Gilbert Dechosal,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert DECHOSAL,

le 18 octobre 1982.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 22 octobre, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre de Bondy (93).

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Près PALAIS-ROYAL ; rare liv., 3 chbres, gde cuis. tt cft. caractère. 1.050.000 F. 550-34-00.

3e arrdt

R. DES ARCHIVES, 2 p. 50 m², à rénover. Prix : 390.000 F. TRÉVAL, téléph. 277-63-23.

4e arrdt

RARE, JAMAIS HABITÉ
RUE DE RIVOLI
Mairie de Paris, plein soleil, imm. p. de taille, superbe appt 4 pces, entièr. refait NEUF. Salon, séjour, 2 ch., s. bains, cuis., w.-c., cave. A SAISIR. TRÈS URGT. Px 825.000 F. 236-17-15 ou 664-95-33.

5e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG
Appt cft 95 m² env., 4 pces., entrée, cuis., s. bains, cab. toil., w.-c., 1er ét. clair. Peut profession. 1.000.000 F. 246-81-20.

NEUF
CONSTRUCTION
EN COURS
Livraison fin 1982
1 et 3, rue Poliveau
29 APPARTEMENTS
DE TRÈS GRAND LUXE
du 2 au 5 PIÈCES
et DUPLEX-TERRASSES
de 13.000 F à 15.000 F le m².
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours, de 14 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.
AWI. Téléphone : 267-37-37.

6e arrdt

VUE St-Germain/St-Sulpice.
PLEIN CIEL ASC.
Duplex 7 p. 170 m². 354-42-70.

Prox. institut, part. vd 3 PCES, cft très ensoleillé, 65 m² + caves, asc., 950.000 F. Visite samedi 15 h/17 h., 18, rue de Seine, ou Tél. 260-27-31.

7e arrdt

PLACE BRETEUIL (près)
Superbe studio refait neuf, 33 m², immeuble rénové.
Prix : 359.000 F.
GARBI. Téléph. : 567-22-88.

ST-GUILLAUME. 354-95-10.
2 P. 80 m² JARDIN.

8e arrdt

GARE ST-LAZARE
3 pces entrée, cuis., s. de bains, w.-c., chauff. indiv., 80 m² + chbre. serv. – Voir vendredi 13 h à 17 h.
20, RUE DE BERNE. 2e étage.

PRES MADELEINE
28, r. GODOT-DE-MAUROY
Bel immeuble ravalé, asc.
TRES BEAUX STUDIOS
et 2 P. refaits neufs, équipés.
4e et 5e étages.
Tél. 561-31-98/551-21-06

9e arrdt

RUE MILTON
Studio tout conft, 115.000 F. TREVAL, téléph. 277-62-23.

Propriét. vd gd studio équipé, tt conft, 3e ét. Bel imm. Bas prix vu urgence. Tél. 526-00-35.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL ST-MARTIN
Du studio au 6 pièces,
sur place ce jour, 14 h à 19 h.
Samedi et dimanche,
de 11 h à 13 h - 14 h à 19 h.
SAINT-MARTIN
GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes,
245-73-13 SERCO 723-72-00.

11e arrdt

EXCEPTIONNEL
« LE SERENIDE »
imm. NEUF résidentiel
LIV. + 3 CHBRES
92 m² + balcon 5e ét. cave, parking sous/sol.
BELLES PRESTATIONS
952.000 F
Possibilité 80 %,
crédit préférentiel,
s/place de 14 h à 19 h.
Sauf mardi et mercredi.
149, rue Oberkampf
700-11-09 – LACHAL S.A.

BOULETS-MONTREUIL
Imm. récent, beau 2 P. tt cft, gd balc. 390.000 F. 344-03-43

12e arrdt

FAIDHERBE-CHALIGNY
2 PCES, entrée, cuis., w.-c., possib. bains. Immeuble pierre. 230.000 F. Tél. : 526-99-04.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
Gentilly.
3, 4, 5, pièces
SERCO
546-07-73 – 723-72-00.

PORT-ROYAL - GLACIÈRE
Part. vend à part. appt 2 p., 48,5 m², 6e ét., asc., très clair, chambre, séj., cuis. américaine, salle d'eau, w.-c. 440.000 F. Tél. 331-84-41.

14e arrdt

PLAISANCE
2 pièces tout confort immeuble pierre de taille, état neuf, loyer libre, pour investisseur
Prix 340.000 F.
Renseign. Tél. 326-32-08.

15e arrdt

Ravissant pied à terre r.-de-ch. avec jard. privatif 2 P. 43 m² + 37 m² jard. 600.000 F. 783-89-86 548-54-99.

BIR-HAKEIM, 4 PIÈCES
VUE EXCEPTIONNELLE
Dernier étage, 92 m², balcon. Crédit propriétaire. Sur place les 22 et 23 de 13 h à 18 h. 10, rue D-Finlay. Téléph. : 633-29-17.

Me COMMERCE
Beau 4 Pièces sur jardin.
Jean FEUILLADE. 566-00-75

15e près MAIRIE, s/square, imm. pierre de taille, soleil, vue impren. calme 4 pces cuis., bains. 930.000 F. 322-31-75.

Boucicaut. Séjour dble. 3 chbres. 2 bains, balcon, 4e asc. 950.000 F - 531-20-99.

Motte-Picquet. Original, séj., 1 chbre, + 1 en mezzanine, tt cft. 470.000 F. T. 531-20-99

117 ET 148 RUE DU THÉÂTRE
Petits immeubles neufs en construction. Livraison début 1983 et 1984.
Studios ou 4 pièces à partir de 13.500 F. le m².
MICHEL LAURENT S.A.
723-63-12.
Bureau de vente au.
117, rue du Théâtre
de 14 h à 19 h. sauf mercredi et dimanche
Tél. : 579-84-42.

16e arrdt

16e JASMIN - 503-12-13
ATELIER D'ARTISTE
+ mezzanine, cuisine, bains,
2 pièces, cuis., possib. bains,
studio, cuis., possib. bains.

17e arrdt

CHAMPERRET. Bon choix STUDIOS et 2 PIÈCES à partir de 208.000 F. Tél. 553-81-45.

PL. WAGRAM/MALESHERBES
5e sans asc. EXTRÊMEMENT JOLI en DUPLEX, genre atelier d'artiste 90 m² tt cft, balcon grd garage (31 m²) ds l'imm. Prix 945.000 F. 577-98-85.

45, AVENUE VILLIERS
Me MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artistes restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 et 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS
LUXUEUSES PRESTATIONS
Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
SUR PARC Imm. gd stand. très bel appt. 103 m², gd séj. 2 chbres, gde cuis. équipée + office, s. de bains + s. d'eau avec douche, dressing. s/place. VENDREDI et SAMEDI, 14 h 30 à 17 h 30. Escalier B, 4e étage gauche sortie ascenseur.
40, RUE BOTZARIS.

15, R. ROMAINVILLE
Neuf 2-3 pièces, duplex. Depuis 8.000 F le m². Prêt 13,50 %. Sur place 14 h 30 à 18 h 30. sauf dimanche et mardi.
506-16-43 le matin
ou 245-24-55 l'après-midi.

20e arrdt

Pyrénées. Imm. stand. 2 pièces, cuis., bains, balcon, park. 430.000 F. 531-20-89.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES
DE TRÈS GRANDE CLASSE
EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages
du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces.
Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI - 350-14-80.

SÈVRES
71, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces-commerces
507-13-47 OU SERCO 723-72-00.

BOULOGNE Me JEAN-JAURÈS
MAISON PARTICULIÈRE
4 pces, cuisine, bains, 100 m²
PARFAIT ÉTAT
GARBI - 567-22-88.

SURESNES
Part. vend appt 3-4 pièces, 72 m², cave, park. 540.000 F à débattre. Tél. : 772-19-10.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
2 mn. du métro, part. vend TRÈS BEAU 2 PIÈCES 55 m². Prix intéressant à débattre. Tous les jeudis et vendredis de 10 h à 16 h au : 271-90-76.

95- Val-d'Oise

4 pièces avec jardin privatif face parc de 8 hectares 550 mètres gare de Cergy 532.000 F.
Téléphone : 031-13-49.

Province

VAR « Hyères les Palmiers »
Pptaire VEND
Résidence, hiver-été, location sans blocage. Parc vue s/Mer terrasse, studio au 4 pièces, résidence « Costa Bella », chemin des villas, s/place de 15 h à 18 h. – Téléphoner pour rendez-vous au (16-94) 58-32-22 – (16-94) 57-38-01. FLEURY, 5, quai de Bourbon, 75004 Paris. 633-33-67.

POUR LES VRAIS
AMOUREUX
DE LA MONTAGNE
Une station d'altitude
dans un cadre sauvage
à LA JOUE DU LOUP
Achetez
pour skier, grimper,
smasher, nager, pêcher,
naviguer.
Du studio au 3 pièces
un appartement
bien conçu, bien équipé.
SPÉCIAL LANCEMENT :
RÉDUCTION MOBILIER
8500 F. 10000 F. 12500 F.
Documentation,
renseignements :
S.P.E.I.
tél. 354.09.81
303, rue Saint-Jacques
75005 PARIS

DEAUVILLE
Part. vd appt 68 m² excellent état, clair quartier, calme et résidentiel central, vue dégagée, bel imm., liv., 2 chbres, gd balc. – Tél. 745-75-25.

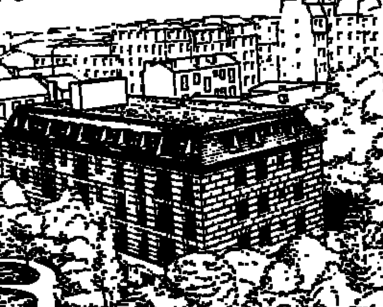
appartements achats

Recherche 2 à 4 p., Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 873-20-67 même le soir.

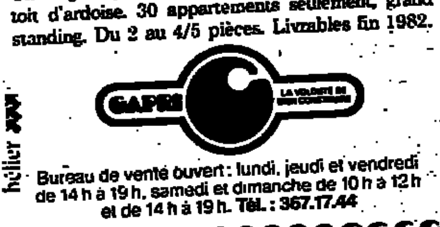
Pour clients sérieux, PAIE COMPT. APPTS. ttes surf. et IMMEUBLE à Paris 15e et 7e Jean Feuillade, 54, av. de La Motte-Picquet 15e. 566-00-75.

SERGE KAYSER
créé en 1965 recherche pour clientèle sélectionnée
VENTE RAPIDE
appartements RIVE GAUCHE
Téléphone : 329-60-60.

A PARIS :
LE CALME ET LE CONFORT...



...LES ARCADES DE LA NATION
113, rue de Montreuil 75011 PARIS
Le calme et le confort à deux pas de la Nation. Un élégant petit immeuble en pierre de taille et toit d'ardoise. 30 appartements seulement, grand standing. Du 2 au 4/5 pièces. Livrables fin 1982.



heller

Bureau de vente ouvert : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 367.17.44

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRE
LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS
PARIS - BANLIEUE
SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES
LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphonez au 296-58-10.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue.
Tél. : 282-12-50.

JEUNE COUPLE (revenus réguliers) cherche appartement à louer 3-4 pièces, calme, Paris 15e, 7e, 5e, 6e ou 17e.
Téléphone Mr GOSSET :
783-82-71.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée. Service gratuit. 770-26-90.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavl. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

AGENCE DE LA TERRASSE
recherche d'urgence
pour cadres, importantes sociétés, villas et appts de standings. Région OUEST. Service gérance assuré. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET (3) 976-05-90.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus. – 281-10-20.

bureaux

Locations

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
GD STAND. récept. + 8 burx.
M. SOLAL : 562-63-28.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation, RM, RC, SARL à partir de 150 F.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, toutes démarches.
C2E. Téléphone : 562-42-12.

VILLE-D'AVRAY - 92
5' DE VERSAILLES
A LOUER BUREAUX
300 m² et 550 m²
+ PARKINGS : 709-96-63.

Association humanitaire ch. 5-6 PIÈCES
Paris 1er, 2e, 3e, 5e, 6e, 7e. Loyer ann. modéré. 506-43-15.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS – 227-44-44

locaux commerciaux

Locations

9e, 480 m²
s/2 niveaux, entrée indépend.
IDÉAL SHOW-ROOM
M. SOLAL 562-63-28.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, à vendre entrepr. peinture, droguerie, bonne clientèle, tenue 46 ans, dans canton de l'Yonne. Téléphoner au (86) 74-95-33.

Loyer annuel : 12.000 F. Bail 8 ans + petit logement, excellente situation, proximité nouveau Parc des Princes. Cession de bail : 140.000 F. Tél. : (1) 672-04-48.

VEND MONTPELLIER
Fonds domiciliation ccides, secret., offset, loc. machine à écrire I.B.M., beau local, centre ville, 10 ans d'existence. Ecrire sous le nº 036.288 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

immeubles

PRÈS ÉTOILE
14 appts de 2, 3 et 4 pièces, 3 sous-sol et caves, 1 monte-charge, 2 asc. Le tout libre. Prix à débattre 19.000.000 F. EXCLUSIVITÉ, écr. ou s'adr. Cabinet SMADJA, 18, r. Daunou, 75002 Paris. 261-66-62

SAINT-DENIS
22 chambres occupées dont 6 libres. Gros rapport. Prix 200.000 F à débattre. EXCLUSIVITÉ. Écr. ou s'adr. Cabinet SMADJA, 18, rue Daunou. 75002 PARIS - 261-66-62.

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux. Paris, banlieue. Tél. 590-88-06, de 7 à 21 h.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS - T. 227-44-44.

St-DENIS A VENDRE
Quartier pavillonnaire CALME sur 280 m² de terrain.
Pavillon rénové
Cuisine équipée – beau séjour – 2 chambres – Salle de bains – WC – Chauffage central au gaz. Dépendances + garage 15 mn de Paris. Px 420.000 F 4.
Apr. 18 h. et week-end : 827-89-24.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE
EN SOLOGNE
Écrire s/référence 246607 M.
Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur
75002 PARIS

terrains

FEUCHEROLLES
BEAUX TERRAINS
DE 600 m² à 900 m²
entièrement viabilisés
PRIX T.V.A. INCLUSE
AGENCE DE LA TERRASSE,
LE VÉSINET : (3) 976-05-90.

RÉGION JUVISY
ENTRE SEINE ET FORÊT
BEAU JARDIN 500 m²
Fac. 18,40 m. Px 350.000 F.
WORTZ, téléph. 921-40-72.

propriétés

ANGLET Ville, ts commerces, quartier résid. Belle VILLA F-5 + pav. et dépend. s/1 000 m², parf. état. Conviend. prof. libérale. Px 800.000 F. Ag. COLLÉE, 40530 LABENNE.

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES
DE CHASSE
dont un constructible
possibilités étangs
Écrire HAVAS ORLÉANS
Nº 200395

RÉG. GISORS jolie maison anc. gd séj. chem., poutres, 1 ch., s. d'eau, gren. aménageable, grange, jard. 1 150 m². Parf. état. 280.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS. (32) 55-06-20.

PONTCHARTRAIN (78)
Dans ravissant hameau : gde MAISON, séj. 70 m², 6/7 chbres, tt cft, gar., tennis, 8.000 m² divis.
Px 1.100.000 F (possib. 3 ha de plus). Tél. : 550-34-00.

Départ. 06 – A vdre anc. ber., Village calme. Vue impren. à mi-route entre mer et station de ski (20 km). Restauration de caractère, grand séj. avec kitchenette. Chem., Mezzanine, poutres apparentes, 2 chbres. S.d.b., W.-C., garage, 2 voitures. Terrasse avec barbecue.
Prix 532.000 F.
Ecr. s/nº 6382 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A VENDRE de préf. Part. à partic. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, Maison rénov., 5 pces 130 m² (séj. 50 m²), poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1 700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. : 688-37-38 après 18 h.

GENTILHOMMIÈRE 18e,
10 KM AUTOROUTE SUD
Parc 3 ha pelouse, pce d'eau, jolis communs. 1.200.000 F. Tél. au 764-94-58 h. repas.

villas

MARLY-LE-ROI
Village dans un site protégé ravissante demeure 17e siècle récept. 4 P., 6 chbres, tt cft, dépendances, pavillon de gardiens. Ensemble en parfait état. Beau parc clos de murs. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET (3) 976-05-90.

SAINTE-MAXIME
vue superbe s/golfe St-Tropez villa 5 ch. + stud. indép., jard. 1 600 m². – (94) 96-34-17.

MANOSQUE PRÈS
VILLAS neuves à part. 323.000. Créd. PAP possib. 285-71-82.

PONT-BLONDIN
25 km de Casablanca
bord de mer, plage, soleil, près centre commercial, séjour, 3 chambres meublées, cuisine équipée, bains, garage, tt confort. Jardin fleuri, arbres fruitiers, 450 m².
Prix : 550.000 F.
Tél. : 348-30-01,
après 19 heures.

ST-VALLIER-DE-THIEY (06)
Sur 6.600 m² divisible
VILLA 150 m²
+ terrasse, 2 bains, cuisine aménagée. Prix 1.200.000 F.
Tél. : (6) 084-06-97.

viagers

LIBRE NEMOURS
ROBUSTE VILLA F. 5, gd cft. Jardin 600 m². 185.000 F + 4.600 F par mois, 1 tête. LECAUCHOIS – 428-02-07.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

INFORMATIONS « SERVICES »

— Mme Henri Dougier,
M. Henry-Marie Dougier,
Mme Dominique Brusset et leurs enfants, Emmanuel, Laurence et Caroline,
M. et Mme Pierre Capperon et leurs enfants, Julie et Raphaël,
M. et Mme François Dougier et leur fille, Estelle,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Henri DOUGIER,

survenu le 20 octobre 1982, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Un service religieux aura lieu ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue Jean-Richepin,
75016 Paris.

— Mâcon, Paris.
Mme Jeannine Chanay,
M. et Mme Paul-Louis Martin,
M. et Mme Gérard Lapalus,
M. Jean Chanay,
Mme André Grandclerc,
Mme Paul Martin,
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MARTIN,

survenu à Mâcon le 16 octobre 1982.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le 19 octobre 1982.

— Mâcon.
La direction et le personnel des Editions Robert Martin ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert MARTIN,
président-directeur général
des Editions Robert Martin.

106, Grande-Rue-de-la-Coupée,
71009 Charnay-lès-Mâcon.

Remerciements

— Mme Jean Effel, dans l'impossibilité de répondre à tous ses amis qui lui ont exprimé leur sympathie par des lettres, des télégrammes et des fleurs, leur adresse ici ses remerciements émus.

— Mme Jean-Jacques Roubach et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Jean-Jacques ROUBACH,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'amitié d'assister aux obsèques, ainsi que celles qui leur ont témoigné de la sympathie dans cette douloureuse épreuve.

Anniversaires

— Pour le vingtième anniversaire de la disparition de

Robert FOSSORIER,

le 18 octobre 1962, sa femme et ses enfants demandent une pensée amicale à ceux qui l'ont connu et apprécié.

— Il y a un an, le 21 octobre 1981,

Jeanne LASSON,
née Hirsch,

trouvait la mort dans un accident d'automobile, le 23 novembre 1981,

Robert LASSON,

son mari, succombait des suites de ce même accident.

Thérèse Grolleau, née Hirsch, leur sœur et belle-sœur, en fait part à ceux de leurs amis qui ne l'ont pas encore appris.

16, rue Villebois-Mareuil,
78110 Le Vésinet.

Services religieux

— L'association les Ailes brisées prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 23 octobre 1982, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Messes anniversaires

— Pour le quarantième jour du rappel à Dieu du

cheikh Bachir GEMAYEL,
président de la République libanaise,

une messe sera célébrée le dimanche 24 octobre en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm à Paris.

De la part de famille Gemayel de Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

Université Paris-IV (Sorbonne), lundi 25 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. John Day : « La Sardaigne et ses maîtres du XIe au XIVe siècle ».

Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), lundi 25 octobre, à 14 heures, salle Greard, M. Galal Abdel Wahab : « Les attitudes sociales de la jeunesse koweitienne et non koweitienne à Koweït ».

vos SANITAIRES REMIS à NEUF
à domicile, en un jour, sans démontage
baignoires, lavabos, bidets, w.c.
- Réparations locales, détartrage...
- Remise à neuf totale en blanc, ou tous coloris au choix (flammé possible).
SAMOTEC
7, rue Sainte-Isaure - 75018 Paris
255.44.89

TRANSPORTS

Mauvaise route, mauvais train

Un de nos lecteurs, M. Léonce Levesque, de Rabat nous a adressé le témoignage suivant :

Au cours de mes déplacements en France, j'ai constaté, comme tout le monde, l'anarchie qui préside à l'installation de certains panneaux de signalisation. Si les feux tricolores sont bien visibles à 3 ou 8 mètres, les panneaux indicatifs de direction sont placés très souvent à 1,5 mètre ou 1 mètre, ou même au ras du sol comme au temps des diligences. Conséquence : quand une voiture (*a fortiori* un poids lourd) est devant vous, il est très difficile de voir assez tôt la direction à prendre et donc d'informer éventuellement de l'intention de tourner les voitures qui suivent. Ainsi, à deux reprises, dans les traversées de Valence et de Montpellier, je n'ai trouvé la route que je cherchais qu'après l'avoir dépassée et être revenu en arrière par une autre voie.

Y a-t-il une raison valable à cet état de choses et pourquoi tous les panneaux indicateurs de direction ne sont pas placés à la hauteur des feux tricolores ?

D'autre part, lorsqu'on emprunte un TEE ou un T.G.V., on ne sait jamais où l'on est en dehors des arrêts parce que les noms des gares traversées sont écrits en caractères trop petit et placés trop près des voies pour être lus à la vitesse du train, ce qui ne diminue pas l'impression de claustrophobie.

La S.N.C.F. ne pourrait-elle peindre le nom des gares en gros caractères et assez loin des voies pourqu'il soit lisible ? Cela existe pour certaines stations et aussi pour les autoroutes signalant les paysages (bien que la vitesse n'y atteigne pas 260 km/heure).

Comme tant d'autres, je mentionnerai enfin la qualité médiocre de la restauration dans la voiture-bar du T.G.V. (Genève-Paris en août). N'y ayant pas trouvé les sandwiches que je désirais, je me suis rabattu sur une « tartine de Parme ». On m'a donné sous cellophane un pain noir, rassis et partiellement moisi qu'un inspecteur d'hygiène aurait certainement refusé et que je n'ai pas mangé. J'espérais me satisfaire d'une tarte qui avait meilleure mine. Mais elle était placée près de la caisse de telle sorte que le barman en essuyait régulièrement le dessus avec la manche de sa veste. De quoi vous couper l'appétit. Ce qui m'arriva.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE D'OCTOBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 66 DU 20 OCTOBRE 1982

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
1	61	tous signes	F. 200
	131	tous signes	400
	291	tous signes	400
	351	tous signes	400
	1 771	bélier	10 000*
		autres signes	1 000
2	72	tous signes	200
	3 982	[illegible]	10 000
		autres signes	1 000
	05 552	taureau	150 000
		autres signes	15 000
	11 762	verseau	150 000
		autres signes	15 000
3	8 002	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	1 183	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	05 223	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
	28 003	poissons	150 000
		autres signes	15 000
4	24	tous signes	200
	3 084	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4 204	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	[illegible]	bélier	150 000
		autres signes	15 000
5	5	tous signes	100
	65	tous signes	300
	155	tous signes	500
	0 505	taureau	15 100
		autres signes	1 600
	24 255	balance	150 300
		autres signes	15 300
6	1 905	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	5 746	lion	10 000
		autres signes	1 000
	4 436	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	0 596	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
6	7 968	poissons	F. 15 000
		autres signes	1 500
	01 316	lion	150 000
		autres signes	15 000
	39 456	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
7	1 037	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	8 097	lion	15 000
		autres signes	1 500
	06 767	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
	25 407	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
8	578	tous signes	400
	1 668	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 888	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	3 228	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	7 978	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	8 588	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
9	9	tous signes	100
	079	tous signes	500
	3 439	verseau	15 100
		autres signes	1 600
	19 099	cancer	150 100
		autres signes	15 100
0	6 870	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	2 640	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	4 850	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	6 980	balance	15 000
		autres signes	1 500
	36 090	vierge	150 000
		autres signes	15 000
	17 780	vierge	4 000 000
		autres signes	150 000

PROCHAINS TIRAGES LE 27 OCTOBRE 1982
TRANCHE DES ORCHIDÉES A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN A EPINAY-SUR-SEINE (Seine-Saint-Denis)

LOTO TIRAGE N° 42 : 1 — 11 — 14 — 27 — 44 — 49 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 4

PROCHAIN TIRAGE LE 27 OCTOBRE 1982 VALIDATION JUSQU'AU 26 OCTOBRE APRÈS-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE D'OCTOBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE - N° 66

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente s/sais. imm. Palais de Justice Versailles, mercr. 3 nov. 1982, à 10 h
EN UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ
à Villiers-St-Frédéric (78)
96, route Nationale
Superficie totale 2.045 m²
MISE A PRIX : 250.000 F
S'adr. Cab. Me Maurice COYDON, avoc., Versailles, 65, bd de la Reine, 951-21-93, 953-45-60 ou Rambouillet, 10, rue G.-Lenôtre, 483-34-17 ; au greffe T.G.I. Versailles ; s/lx pr vis.

Vente s/sais. Palais Justice à Evry (91), r. d. Mazières, mardi 26 oct. 1982, 14 h.
IMMEUBLE Lieudit Les Pastoureaux
BRUYERES-LE-CHATEL (91)
Parcelle 0 a 89 ca, cad section A n° 429 parcelle 5 ha 31 a 96 ca, sect. A n° 24
M. A PRIX 80.000 F Consignat. oblig. pour enchérir.
S'ad. Me DU CHALARD, avocat, 077-15-57 r. Mazières, Imm. Le Mazière, Evry (91).

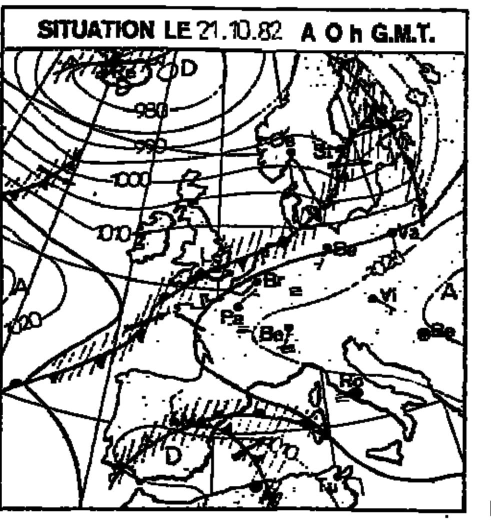
Vente s./sais. immob. Palais Justice à Paris, jeudi 4 novembre 1982, à 14 h
UN LOGEMENT
Compr. 2 pièces princ., rez-de-ch., Bât. II, cave dans imm. à PARIS (19e)
34 bis, rue d'AUBERVILLIERS
Mise à prix 25.000 F. S'adresser Mes Béthout et Léopold-Couturier, avoc. ass., 14, rue d'Anjou, Paris (8e), 265-92-75 ; Me Pinot, huissier, Paris, 12, r. Bayen ; ts avoc. pr. T.G.I. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; s/lx pr vis.

S.C.P. VALIERGUE, BROUSSAIS, huiss. de justice ass. à Toulon, 10, av. Vauban et provisoir. 1, rue Saunier, Toulon. Vente aux enchères publ. au Domaine du Val-d'Arenc, S.A.C.A. (83) LE BEAUSSET, le lundi 25 octobre 1982, à 9 h, d'un important stock de
VINS ET SPIRITUEUX
en CUVES et FUTS
Rosé V.C.C ; rosé A.O.C. et rouge A.O.C. Bandol années diverses ; apéritifs ; marcs de Provence ; marcs de muscat ; marcs vieux ; eau-de-vie de muscat. Vente en vrac sans possibilité de détailler. VENTE AU COMPTANT, FRAIS EN SUS. Enlèvement immédiat à la charge de l'acquéreur.

Etude de Me ARNAUD, huissier de justice, ancien greffier, licencié en droit, 7, rue Saint-Nicolas, 77260 La FERTE-SOUS-JOUARRE, tél. 022-00-30
LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Importante vente volontaire aux enchères publiques dimanche 24 octobre 1982, à 14 h 30. EXPOSITION PUBLIQUE dimanche matin, 10 h à 13 h. Nouvelle adresse : Salle des Ventes, 8, rue de la République (face à la gare)
BEAU MOBILIER DE SALON des styles L. XV, L. XVI et Empire : commodes, secrétaires, vitrines, table de jeux, trumeaux, lits de repos, lustres, cristaux, bibelots, objets d'art, potiches, lit capitonné.
BEAUX TAPIS D'ORIENT, bons tableaux fin 19e et contemporains. Bon piano droit de Hansey palissandre. Sommier semi-métallique. Très belle salle à manger style Retour Egypte. Loupe d'Amboise 8 pièces. Belle tapisserie ancienne AUBUSSON, Carton de Boucher, laine et soie 19e, 1,80 ×1,60 m. Beau salon moderne confortable, très beau bois style Régence.
ATTENTION : IL SERA PRESENTE EN VENTE CE DIMANCHE 24 OCTOBRE 1982 à 14 h 30, mise aux enchères, UNE AUTOMOBILE DE MARQUE MERCEDES type B 200 D 8 Diesel 1971, BELLE CARROSSERIE, 4 PORTES, 5 PLACES, TOIT OUVRANT, PNEUS BON ETAT. Et quantité autres objets à voir en cours d'exposition dimanche matin de 10 h à 13 h.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.10.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.10.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 octobre à 0 heure et le vendredi 22 octobre à minuit :

La France sera prise en tenaille entre deux zones de mauvais temps. Une première poussée, par des vents d'ouest, circulera au niveau de l'Angleterre et débordera par sa partie méridionale sur la France. Une deuxième poussée, par des vents de sud, remontera à travers la Méditerranée vers la Provence et le Languedoc.

Vendredi : le matin, nuages et petites pluies s'étireront du Bordelais et des Charentes au Bassin parisien et à la Picardie. Sur l'Ouest, ciel déjà plus variable avec éclaircies. Sur la moitié Sud-Est, matinée fraîche et brumeuse par place, mais belles périodes ensoleillées. Sur le littoral de la Méditerranée, arrivée de nuages poussés par des vents de sud, ces nuages commenceront à se montrer menaçants.

Au cours de la journée, la pluie se décalera vers l'est et le sud-est, faisant la jonction avec le mauvais temps qui remonte du sud. Seules l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté et le nord des Alpes bénéficieront encore de beau temps. Sur les régions à l'ouest de Bordeaux, de Lille, de belles éclaircies et tout juste une petite menace d'ondées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 octobre, à 7 heures, de 1 014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 octobre) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Bourges, 19 et 9 ; Brest, 15 et 13 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 15 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 12 et 9 ; Grenoble, 21 et 7 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 14 et 9 ; Marseille-Marignane, 22 et 11 ; Nancy, 17 et 9 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 5 ; Pau, 21 et 8 ; Perpignan, 21 et 12 ; Rennes, 17 et 6 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 15 degrés ; Amsterdam, 14 et 12 ; Athènes, 24 et 14 ; Berlin, 15 et 11 ; Bonn, 18 (max.) ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 28 et 26 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 12 et 9 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 25 et 23 ; Genève, 14 et 7 ; Jérusalem, 19 et 11 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 16 et 10 ; Luxembourg, 14 et 6 ; Madrid, 18 et 14 ; Moscou, – 3 et – 6 ; Nairobi, 22 et 16 ; Palma-de-Majorque, 34 et 20 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 11 et 8 ; Tozeur, 29 et 22 ; Tunis, 26 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 22 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 octobre 1982 :

UNE LOI

● Relative à l'exercice des activités de vétérinaire.

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord modifiant le protocole de signature à l'accord du 3 août 1959 complétant la convention entre les États parties au traité de l'Atlantique nord sur le statut de leurs forces en ce qui concerne les forces étrangères stationnées en République fédérale d'Allemagne, modifié par l'accord du 21 octobre 1971, signé à Bonn le 18 mai 1981.

● Portant approbation des statuts et relatif à la répartition du capital de la société nationale de programme Télévision française 1, de la société nationale de programme Antenne 2, de la société nationale de programme France Régions 3, de la société nationale de programme Radio-France.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 OCTOBRE

« L'église Saint-Thomas-d'Aquin », 15 heures, devant l'église, place Saint-Thomas-d'Aquin, Mme Bouquet des Chaux.

« La Défense », 15 heures, hall du R.E.R., devant le tabac, Me Oswald.

« La Renaissance », 15 heures, musée du Louvre, Porte Denon, Mme Saint-Girons.

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge, Me Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Sulpice », 11 heures, devant l'église, M. Bouchard.

« J.-B. Oudry », 14 h 30, Grand Palais, Mme Caneri.

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité, M. Czarny.

« Hôtel de la Monnaie », 15 heures, 11, quai Conti, P.-Y. Jaslet.

« Autour de Saint-Martin-des-Champs », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Mystère des Templiers », 15 heures, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

VENDREDI 22 OCTOBRE

20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « Le retour du Messie » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

20 h 30, 19, rue Frédéric-Lemaître, A. et D. Meurois-Givaudan : « Témoignages sur les territoires d'après-vie » (Centre GRACE).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 303

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III							■		
IV				■					
V								■	
VI		■			■				■
VII				■					
VIII								■	
IX	■		■		■		■		
X					■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ses fossés sont aussi célèbres que son champ. — II. Arrêt fixe pour les postillons. — III. Tripotée sans ménagement. Personnel. — IV. Marque la béatitude de Paulo. Certains le rongent, d'autres s'emploient à le faire gratter. — V. Quatre-vingt pour sang wallon. — VI. Figure mythologique. Négation. — VII. Résultat d'un divorce purement physique. Ce ne sont pas les petits les moins appréciés. — VIII. A multiplier par quatre dans une physique primaire. — IX. C'est à la Bourse qu'on prend la température de sa fièvre. — X. Noble, au théâtre. Salée, on la trouve saumâtre. — XI. Qui ne sont pas bien vues par des gens qui regardent de près.

VERTICALEMENT

1. C'est son importance qui la rend capitale. Eau courante. — 2. Envoyé au diable par son père, il trouva un ange sur son chemin. Concentration d'aiguilles dans un pays montagneux. — 3. Mode de suicide pour personnes peu pressées d'en finir. Note. — 4. Prouve que le frottement peut aussi épaissir certaines choses. Unité d'une addition qui diminue à mesure qu'elle s'allonge. Abandonner son mauvais poil. — 5. Pour ses prunelles, un monarque quitta sa reine Claude. — 6. Rechignent à la cuisine. Ancien Chef d'État à consonance internationale. — 7. Négation. Animal dans la région de Léon ; végétal au pays de Léon. Traces de feu. — 8. Personnel. Préposition. Invitation à dégager. — 9. Action différente selon qu'elle émane d'une cuisinière, d'un hôtelier ou d'un juge. Plus brillants en royauté qu'en république.

Solution du problème n° 3 302

Horizontalement

I. Auberge. — II. Urus. Evoé. — III. Bassiner. — IV. En-tête. Is. — V. Rien. Rage. — VI. Gê. Trafic. — VII. Violon. — VIII. Saies. Cep. — IX. Tille. — X. Eres. Albi. — XI. Es. Nu. Un.

Verticalement

1. Aubergiste. — 2. Uranie. Aire. — 3. Buste. Viles. — 4. Essentiels. — 5. IT. Rose. — 6. Général. Au. — 7. Eve. Afocal. — 8. Origine. Bu. — 9. Té. Sec. Pain.

GUY BROUTY.



Dans son numéro du 24 octobre

Une mort si douce

Contre l'euthanasie,
contre l'acharnement thérapeutique,
contre l'abandon surtout,
des médecins et des infirmières
tentent d'aider malades
et vieillards à s'éteindre... heureux.
Enquête de Christiane Grolier.

Le Monde

culture

PATRIMOINE

Troyes et l'art moderne

(Suite de la première page.)

C'est une affaire passionnelle. Le feu prit soudain, peu avant la guerre mondiale, en 1938, à un moment où, mis à part quelques artistes à la mode, tous étaient désespérément en quête d'un amateur ou d'un mécène. Le feu s'est mis en sommeil pendant l'occupation, et s'est réveillé à la Libération. Pierre Lévy a toutes les qualités pour répondre à l'attente des artistes. Il aime l'art d'instinct. Industriel comblé, il songe à son plaisir quand il s'intéresse à la peinture des artistes qui, au début du siècle, avaient tenu l'avant-scène de la création et connaissent des revers de fortunes esthétiques. Ils trouvent en Pierre Lévy, que son goût porte à la peinture sensible, colorée, expressive, un amateur attentif et amical. Il ne s'intéressera jamais aux peintres de rupture comme Picasso, qui, à part une sculpture de 1905, *le Fou*, et quelques dessins, brille par son absence au musée de Troyes.

En bon manager habitué à recourir à des conseillers, Pierre Lévy s'en est toujours remis aux peintres qu'il s'est choisis. A Derain, qui, comme Vlaminck, était jaloux du succès insolent de Picasso ; à Dufy, à Marinot, peintre et verrier troyen à qui on doit quelques bons tableaux et de lourdes verreries art déco dont la collection est riche. Il a aussi acquis un certain nombre d'œuvres « à pedigree », ce qui était une garantie de qualité, lorsque le hasard les jetait dans les ventes publiques : collections Fénéon, Paul Guillaume, Cognac... Finalement ses trésors couvrent un siècle de peinture en France de 1850 à 1950, siècle agité de révolutions artistiques successives. Mais s'il est tombé sur des tableaux de premier ordre lorsqu'il s'agissait de mouvements qui correspondaient à ses goûts profonds — le fauvisme, — en revanche il s'est contenté des seconds rangs des grandes fractures esthétiques, comme le cubisme.

La collection Pierre et Denise Lévy a donc les qualités et les faiblesses du genre. On l'avait déjà vu à l'Orangerie des Tuileries lors de sa première présentation en 1978 puis ici même à Troyes. Mais son installation dans l'ancien palais épiscopal restauré avec soin lui a donné un cadre qui la met en valeur et lui rend justice.

La présentation chronologique lui a donné un air muséal qui la détourne de sa nature première de collection d'amateur. Le conservateur, M. Chabert, y a pris ce qu'il a trouvé pour illustrer en vingt salles l'évolution de la peinture depuis le milieu du siècle dernier. Il faut aller à grands pas pour, ici et là, trouver les pépites qui font le prix de l'ensemble.

Première salle : les réalistes du dix-neuvième siècle (où deux Courbet côtoient trois Millet, portraitiste de salon avant qu'il ne devienne le poète du terroir, et surtout un Daumier, *Au bord de l'eau*, figuration de mémoire, baignant dans une lumière dorée. Un tout petit tableau, mais une grande peinture ! Dans la salle suivante, c'est la géométrie abstraite des maisons de banlieue de Seurat, tableau ayant appartenu à Fénéon, et l'étude du même peintre pour *La Grande Jatte* avec son jeu suave d'ombres et de lumières sur les pêcheurs à l'heure du couchant. Chez les Nabis, on trouve Maurice Denis, Roussel, Maillol, Vuillard avec deux étranges scènes d'usine de guerre.

On hâte le pas ensuite pour réserver son œil frais à la salle centrale des Fauves. Tous les musées de France et de Navarre auraient de quoi être jaloux de cette salle où Derain brille d'un éclat sans pareil avec les bleus et vers crus de *Bing Ben* à Londres, et les allées roses de *Hyde Park*. Peinture de couleurs pures, spontanée et facile. Derain, qui en est l'initiateur et en représente le tempéramment le plus affirmé, n'y attachait pas l'importance qu'on lui accorde aujourd'hui. Pas plus que Braque *(L'Estaque)*, qui n'y a fait qu'un bref passage avant d'aller vers la gravité du cubisme. La luxuriance du *Paysage à Chatou* de Vlaminck est un autre moment de fête, malgré la cheminée d'usine. Et Marinot y donne son tableau le mieux venu : *Vue prise d'une cinquième à Paris* (1905).

La salle La Fresnaye est également une richesse troyuenne sans équivalent en France. Le Musée national d'art moderne est lui-même loin d'avoir un tel ensemble : quatorze tableaux. Un grand nu fauve, une grande Lucrèce selon Cranach, une héroïque Jeanne d'Arc en armes, et la splendide *Conquête de l'air* d'un dessin léger et mesuré, illustrent les détours pris par ce peintre pour éviter d'emprunter franchement les allées du cubisme, puis lui tourner le dos et aller vers le morbide réalisme des années 20 *(le Bouvier)*.

Derain est par sa présence le maître de ce musée. En nombre d'abord : quatre-vingts tableaux qui constituent le tiers de la collection. L'éclectisme des dernières années éclate dans un accrochage qui n'est pas parvenu à maîtriser le nombre et la variété des formats. C'est le Derain qui a abandonné la période fauve et revient à la peinture de musée, aux douceurs de Corot, aux paysages surmontés de nuages crémeux, aux natures mortes à la manière des Hollandais du dix-septième siècle, aux grands paysages de neige à la Bruegel, à des glacis baroques sur fond noir réalisés de main de maître, aux allégories, aux portraits enlevés comme des pochades minute.

Ces tableaux de Derain, auxquels il faut ajouter autant de sculptures, font de l'ensemble consacré à ce peintre un musée dans le musée. Derain, comme La Fresnaye, attend la réévaluation de son œuvre. Ce jour-là le musée des Beaux-Arts de Troyes aura un intérêt plus grand encore. Les cinq tableaux de Soutine sont aussi une des richesses singulières de cette collection. La sombre splendeur du pauvre peintre éclate dans le *Lièvre au volet vert* et la *Nature morte au morceau de bœuf*. Il est proche du très beau « *Christ* » de Rouault par la violence rentrée de son expression.

On trouve encore trois Balthus, des paysages d'avant la période surréalisante mais tout de même assez rares, et, pour finir, un ensemble de statuettes, masques et objets d'art africains et océaniens de première qualité, certains provenant des collections Fénéon, Paul Guillaume et Derain, comme cette royale statue du Bénin, qui est un des joyaux, brillant de lumière noire, du musée de Troyes.

JACQUES MICHEL.

★ La donation Pierre et Denise Lévy au Musée d'art moderne de la ville de Troyes. Ancien évêché, près de la cathédrale.

LA VISITE DE M. MITTERRAND

Le musée neuf et la ville morte

MM. François Mitterrand, Jack Lang, ministre de la culture, et Régis Debray, chargé de mission à l'Elysée, ont été accueillis par M. Robert Galley, député (R.P.R.) de l'Aube et maire de Troyes. Lors de l'inauguration du Musée d'art moderne, celui-ci a déclaré : « *Nous avons la conviction de vivre, avec cette inauguration, un grand moment de la vie culturelle nationale. Cette donation à l'Etat de la famille Lévy est exemplaire à tous égards ; (...) car les ouvriers bonnetiers, les ouvrières, les agents techniques, les cadres de nos usines textiles se retrouvent, à terme, être les possesseurs de fait de ces œuvres que leur travail durant de longues années a permis à M. Lévy d'acquérir.* »

Soulignant les efforts réalisés par le département, la cité et son maire, M. François Mitterrand a insisté sur la nécessaire décentralisation culturelle. « *Il ne m'arrive pas tous les jours de voir des espaces choisis d'un tel équilibre* », a-t-il dit.

A l'occasion de la venue du président de la République, une opération « *ville morte* », avait été décidée, mercredi après-midi, par les artisans, commerçants, P.M.E. et P.M.I. Elle a été très suivie. Sur un candélabre, place de l'Hôtel-de-Ville, était accrochée une couronne mortuaire avec l'inscription : « *La France, en mémoire des regrettés commerçants, artisans et P.M.E.* »

Sur cette place, l'arrivée de M. Mitterrand fut saluée, à l'initiative d'un groupe de jeunes giscardiens, par des sifflets et le slogan : « *Mitterrand au musée* ». Place de la Cathédrale, une vingtaine de militants C.F.D.T. brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « *Sécurité sociale aux travailleurs. Non aux mesures de Bérégovoy.* »

ANDRÉ BRULEY.

PETITES NOUVELLES

■ Le récital de Christiane Eda-Pierre, prévu le 25 octobre dans la série des lundis musicaux du Théâtre de l'Athénée, est annulé. La soprano sera remplacée par le baryton Gérard Souzay.

■ La Maison des cultures du monde et le secteur musiques traditionnelles de Radio-France (France-Musique) font venir, pour la première fois en France, une troupe du conservatoire de Nan-Sheng qui jouera toute la nuit du vendredi 22 octobre, de 22 h 15 à 6 heures le lendemain, la musique Nan-Kouan, une des rares formes de musique classique chinoise à s'être maintenue dans son authenticité depuis le quatorzième siècle. Le concert est intégralement transmis en direct par France-Musique. *(Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e).*

■ *Cinq tableaux inconnus de Constable ont été découverts dans la collection d'une famille londonienne qui en ignorait la valeur. Elle les avait reçus de la fille du grand paysagiste anglais.*

Quatre de ces peintures seront vendues aux enchères chez Christie's, à Londres, le 19 novembre. *La Tate Gallery négocie l'achat de la cinquième.*

THÉATRE

« LES STRAUSS » AU ROND-POINT

La Polka contre les canons

« *Chaque fois que la politique internationale casse l'Europe, et que les bévues des politiciens et des pouvoirs entraînent les hommes à s'entretuer, vous faites appel à nous pour rapprocher les corps* », disait Johann Strauss fils à ses détracteurs. Et Jean-Louis Barrault, qui cite cette phrase, ajoute : « *De fait, la valse est née de la Révolution française, la polka de 1830, le ragtime de la guerre de 1914-1918, le boogie de celle de 1944.* »

Le nouveau spectacle Barrault, dont son scénariste habituel, Georges Coulonges, a écrit l'argument, s'attache, à travers les deux Strauss père et fils, aux liens de l'histoire, de la politique, et de l'imagination créatrice. La pièce met en jeu Metternich, un rappel des affaires intérieures et extérieures de l'Autriche, et d'autre part un ouvrier parle des conditions de travail et de vie du prolétariat au dix-neuvième siècle.

Dans des contextes différents, déterminés par des enfances et des caractères différents, et aussi accompagnés par des femmes autres, singulières, les deux Strauss, le père et le fils, vont susciter, chacun à sa manière, le développement de la valse, à Vienne et dans toute l'Europe.

« *La valse fut la* Carmagnole *du dix-neuvième siècle* », dit, d'une façon un peu osée, Barrault. Et, dans le programme de la soirée très copieux et intéressant, le musicologue Marcel Pravy rappelle que la valse, qui fit d'abord scandale tant elle unissait les corps des deux danseurs, « *jette un pont mystérieux entre l'amour et la mort* », — et, soit dit en passant, cela est merveilleusement exprimé par la sculpture de Camille Claudel, *la Valse*, exposée au Musée Rodin.

Le spectacle du Rond-Point, les Strauss, n'est pas une pièce de théâtre, à strictement parler. Le propos est trop vaste, trop divers, et comprend des analyses trop intérieures, pour être réduit à des dialogues, à des enchaînements de tête-à-tête. Jean-Louis Barrault reste fidèle à une nature de théâtre cursif, vivant, un peu didactique, avec du charme et de l'allant.

Pierre Arditi joue les Strauss père et fils, très bien. Bonne troupe de complément. Et les valses des Strauss nous tiennent dans un gentil vertige.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30.

« MAISON DE POUPÉE » A RENNES

Les chemins de la liberté

Il pleuvait sur Rennes ce samedi-là, mais sept mille spectateurs assistaient au match victorieux de l'équipe de football. Devant la maison de la culture, il y en avait bien un millier qui, malgré l'humidité, se délectaient au spectacle de fantômes grimpés sur les corniches. Des hommes engoncés dans des combinaisons blanches jouaient du saxophone et tapaient sur des gongs. Urban Sax ouvrait les réjouissances, qui ont duré tout le week-end dans tous les coins, les premières de la saison et de la nouvelle direction, celle de Pierre-Jean Valentin (*le Monde* du 16 octobre). Pendant ce temps, le petit théâtre de la Parcheminerie était plein, où le centre dramatique tient le pari de donner jusqu'au 26 novembre *Maison de poupée* d'Ibsen, mise en scène et adaptation de Dominique Quéhec.

L'adaptation s'attache principalement à dépoussiérer le langage, à le rendre plus nerveux, plus concret, à le dépouiller des fioritures, à élaguer les digressions. Elle cerne l'histoire de Nora, femme-enfant en butte au chantage d'un homme (Guy Parigot), qu'elle a imprudemment aidé. Mise en difficulté, elle « voit » l'égoïsme infantile de son mari (Emmanuel Pierson, coincé dans la caricature) époux-père et banquier. Le cercle étroit mais confortable de la hiérarchie familiale se défait. Nora la femme adulte s'en va. Où, vers quoi ? Le spectacle garde l'ambiguïté de la pièce originale. L'important, c'est la difficile accession à la lucidité et le courage d'une femme, aventurière de l'avenir.

La mise en scène, simple et claire, sert l'adaptation infidèlement heureuse et heureusement adaptée aux comédiennes actuelles dont fait partie Laurence Roy, qui n'ont pas besoin d'une masse de mots pour faire entendre la complexité du doute, les déchirements de désirs non encore identifiés. Laurence Roy, comédienne d'aujourd'hui, montre avec une infinie sensibilité, et compréhension, sans une once de mièvrerie, les désarrois d'une femme d'hier. Elle les appréhende, tendrement pourrait-on dire, et ainsi les rapproche de notre temps, fait vivre les inquiétudes qui sont les nôtres.

COLETTE GODARD.

★ *Rennes, Théâtre de la Parcheminerie, jusqu'au 26 novembre. En tournée ensuite en Bretagne.*

■ *La section française de l'Association internationale des critiques d'art* vient de créer deux prix AICA-France de la critique : l'un doté de 12 000 F (grâce à la SEITA), destiné à un artiste ayant eu dans l'année écoulée une exposition qui a particulièrement retenu l'attention des critiques, l'autre purement honorifique, pour souligner un événement remarquable. Le premier a été décerné à Pierre Buraglio pour son exposition à la galerie Jean-Fournier, le second à la Maison des arts d'Avignon à l'occasion de l'exposition, cet été, des toiles récentes de Paul Rebeyrolle.

MEYROWITZ OPTICIEN:
L'AUTRE FAÇON DE VOIR
DEPUIS 1875
5 RUE DE CASTIGLIONE
75001 PARIS. TEL 261.40.67
PARIS-LONDRES-NEW YORK
Meyrowitz

ACTUELLEMENT
PALME D'OR - CANNES 82
YOL
YILMAZ GÜNEY
BERLITZ — GAUMONT CONVENTION — LUX BAGNEUX

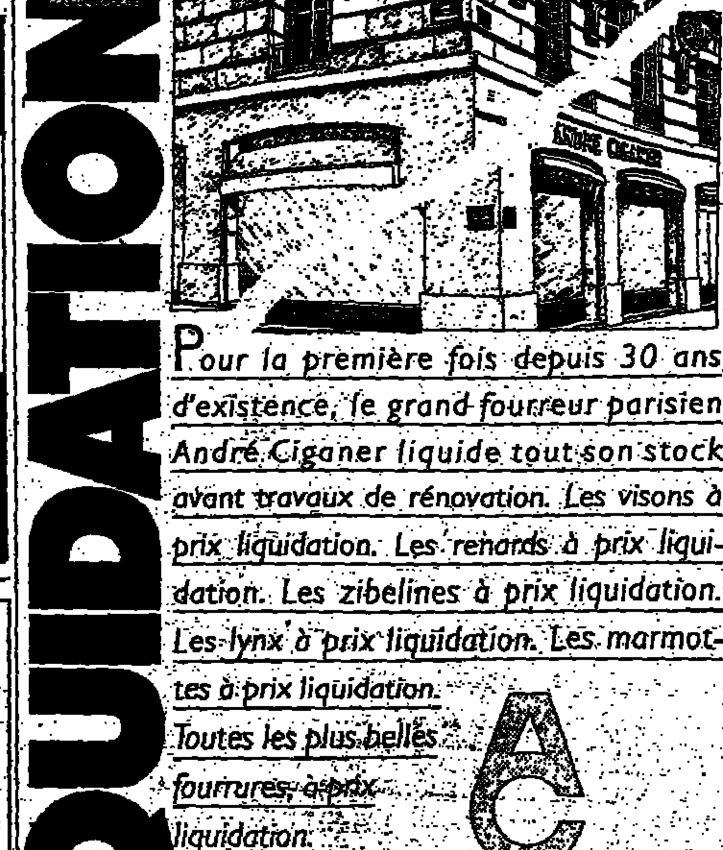
un film de Jean-Michel BARJOL
d'après le roman de Chris DONNER Éditions FAYARD
Petit joseph
avec Jean-Marc THIBAULT
Juliette BRAC Isabelle WEINGARTEN Jean-Paul BLANC et le jeune NAÏCHE CAUDRON
LA PRESSE UNANIME
"C'est admirablement observé, féroce et tendre, d'un comique très rare." Pierre BILLARD/LE POINT
"Une extrême sensibilité jointe à une pudeur exemplaire, une précision dans le détail qui devient de la poésie." Robert CHAZAL/FRANCE-SOIR
"Plaidoyer juste et généreux et qu'aucune personne de bon sens ne refuserait d'applaudir." Michel PEREZ/LE MATIN
"Un film original, tendre, drôle et un regard nouveau sur un sujet peu abordé au cinéma, les communistes français. A voir." LE JOURNAL DU DIMANCHE
"Le film que tous les Français devraient voir." Henry CHAPIER/FR3
Gaumont

CONCERT DE GALA
SOUS LE PATRONAGE DE L'U.N.E.S.C.O.
— JOURNÉES DES NATIONS UNIES —
GRAND AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE
47, rue des Écoles, Paris 5e
SAMEDI 23 OCTOBRE 1982 - 20H30
«LES MUSIQUES DU MONDE»
PRÉSENTÉ PAR
YEHUDI MENUHIN
AVEC
ARFAN KOUYATE et PENDA DIABATE
STÉPHANE GRAPELLI
ASSAD
RAVI SHANKAR et ALLA RAKHA
LOCATION : AUX 3 FNAC
ROYAL TOURISME (10, RUE ROYALE)
RENSEIGNEMENTS : 566.94.22

JEAN MEJEAN DENIS DARGENT
ELDORADO
J.P. DARRAS
C. MINAZZOLI
R. VARTE
GALABRU dans LES RUSTRES de C. GOLDONI
Nouvelle mise en scène de C. SANTELLI
Un énorme éclat de rire !
DU 12 NOVEMBRE AU 16 JANVIER 1983
LOCATION "ELDORADO" 208.45.42
toutes agences et F.N.A.C
Dernières représentations
du spectacle le plus gai de Paris
«FANTASIAS DO BRASIL»

DERNIÈRES
CENTRE DRAMATIQUE DE LA COURNEUVE
30 septembre - 24 octobre
CÉLIMARE LE BIEN-AIMÉ
d'Eugène Labiche
Mise en scène : Jean BRASSAT
Scénographie : André ACQUART
Musique : Antoine DUHAMEL
CENTRE CULTUREL JEAN HOUDREMONT
23, avenue du Général-Leclerc
LA COURNEUVE
836.11.44
Jeu., Ven., Sam. 20 h 30. Dim. 16 h 30

SORBONNE
Grand Amphithéâtre
Samedi 23 OCTOBRE à 20 h 30
Loc. FNAC Royal Tourisme 10, rue Royale 260-31.84
(p.e. Kiosque)
Au profit du Fonds International d'entraide UNESCO
« MUSIQUES DU MONDE »
présentées par
Yehudi MENUHIN
av. Arfan Kouyate et P. DIABATE
Afrique
Stéph. GRAPPELLI
Europe
Duo ASSAD (guitares)
Amérique latine
Ravi SHANKAR
Asie



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILI LAMONT. — Fontaine (874-74-40), 20 h 45.
ARRABAL. — Interclub 17 (227-68-81), 20 h 30.
MICHEL LAGUEYRIE. — Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h.
LA NUIT SUSPENDUE. — Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h 30.
LES GROS CHIENS. — Montreuil, TEM (858-65-33), 20 h 30.
EN SOURDINE LES SARDINES. — Bouffes-Parisiens (296-97-03), 20 h 30 (21).

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : la Sylphide.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : les Corbeaux.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi, ouvrier algérien ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Instructions aux domestiques.
ODÉON (325-70-32) 20 h 30 : 10, Bertolt Brecht nº 2.
LE PETIT ODÉON (325-70-32) 18 h 30 : le Fauteuil à bascule.
BEAUBOURG (277-12-33) 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) ; 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films, B.P.I. ; Concerts : 20 h 30 : Cycle IRCAM (Stockhausen-Sirius).
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 21 h : Carré magique.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Mademoiselle Else.
CARTOUCHERIE, Atelier de Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Le bruit de l'eau dit ce que je pense. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Journal d'un fou.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre, 20 h 30 : Trois cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Appelez-moi Artur.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (372-27-60), 20 h 30 : Dom Juan.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Vinaver's ; 21 h : Diableries amoureuses.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage : Une tortue nommée Dostoïevski.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (805-03-23), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Vive les femmes.
GALERIE 55 (326-65-51), 20 h 30 : A View From a Bridge.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Petit Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : « Je m'égalomane à moi-même ».
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : la Maison de poupée.
TANGO (272-17-78), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-27-05), 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 21 octobre

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : Une journée particulière. — Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Stranss. — II. 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : la Marmite.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 18 h 30 : N. Lee ; 20 h 30 : New-York Pro Arte Chamber Orchestra (Dellojoio, Haydn, Maïakovski).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Barrueco (Bach, Cimarosa, Sor, Albeniz).
SALLE PLEYEL, 14 h 30 et 16 h : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. R. Blot. 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. J. Coulon (Moussorgski, Tchaïkovski, Debussy, Ravel).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzalez (Mozart).
IRCAM, Espace de projection, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. Stockhausen (Stockhausen).
BIBLIOTHÈQUE POLONAISE, 20 h 30 : G. Bérard (Liszt).
C.C. CANADIEN, 20 h 30 : Alberta String Quartet.
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 20 h 30 : R. Gerlin, D. Hoyland (Tompkins, Pasquini, Soler, Bach).
SALLE BERLIOZ, 20 h 30 : I. Wjuniski, P. Moragues, L. Chorow (Brahms, Lutoslawski, Poulenc).

La danse

Voir FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA DANSE

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Bertolt Brecht.
Maison de la Culture de Bobigny (831-11-45), 20 h 30 : Specimen Days.
Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h 30 : Intrigue et amour.
Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), 20 h 45 : Faust/Foreman. Chapiteau, 20 h 30 : Leonce et Lena.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Route de la soie.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tokyo Ballet.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), à partir de 18 h 30 : Forum de la danse.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Fox (1917-1935) : les Quatre Fils, de J. Ford ; 19 h : Hommage à Miklos Rozsa : les Cinq Secrets du désert, de B. Wilder ; 21 h : Assurance sur la mort, de B. Wilder.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Jerry Schatzberg : Vol à la tire ; 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : Le vent souffle où il veut, de M. Hanoun ; Rythmes de passage, de P. Harel ; Irisation, de F. Jaulmes ; Salomé, de T. Hernandez ; 19 h : Hommage à L. Torre-Nilsson : la Terrasse.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR, film américain d'Arthur Miller. V.o. : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (559-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COTE D'AMOUR, film français de Charlotte Dubreuil. Berlitz, 2e (742-60-33) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DRAGON DU LAC DE FEU, film américain de Mattew Robbins. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage (en mat.), 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 18e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES, film allemand de Wim Wenders. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LETTRE A FREDDY BUACHE, Court métrage suisse de Jean-Luc Godard. Studio 43, 9e (770-63-40).
MAYA L'ABEILLE, film autrichien de Marty Murphy. V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LES MISÉRABLES, film français de Robert Hossein. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-51-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 8e (636-10-96).
LA NUIT DE SAN LORENZO, film italien de Paolo et Vittorio Taviani. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 8e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (**), film américain de Tobe Hopper. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN, film américain de Nicolas Meyer. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais. 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention (828-42-27).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
PORKY'S (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA TRUITE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

eic
lundi 25 octobre 20 h 30
ensemble intercontemporain
Jacques Mercier
dirige
Depraz - De Falla
Bancquart - Stravinsky
avec
Marie-Claire Jamet harpe
Cristian Petrescu clavecin
THÉATRE du ROND-POINT
loc. 256.70.80

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS



EUROPE MUSIQUES NOUVELLES
ASPECTS DE LA MUSIQUE MINIMALE
27-28-29 OCTOBRE 18 H 30 ET 21 H
CENTRE GEORGES POMPIDOU (GRANDE SALLE)
6 CONCERTS - 23 COMPOSITEURS
CORÉALISATION CENTRE GEORGES POMPIDOU
30 OCTOBRE 18 H 30 ET 21 H
AMERICAN CENTER
2 CONCERTS - 3 COMPOSITEURS
CORÉALISATION AMERICAN CENTER
DU 5 AU 15 NOVEMBRE 21 H - RELACHE LE 9
CENTRE GEORGES POMPIDOU (FORUM)
ATALANTA DE ROBERT ASHLEY
CORÉALISATION CENTRE GEORGES POMPIDOU
13 ET 15 NOVEMBRE 20 H 30 - LE 14 A 16 H ET 20 H 30
CENTRE GEORGES POMPIDOU (GRANDE SALLE)
EXPERIMENTUM MUNDI
DE GIORGIO **BATTISTELLI**
CORÉALISATION CENTRE GEORGES POMPIDOU
LOCATION AUX THÉÂTRES ET FNAC MONTPARNASSE 222.97.45

nouveau **drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot - 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières

LUNDI 25 OCTOBRE (Exposition samedi 23)
S. 1. — Ameublement Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 2. — Beaux Bijoux Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur, M. Boutemy
S. 5. — Collection Aimé Maeght. Haute Curiosité Vente au profit de la Fondation Maeght. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Beurdeley et Raindre, M. Roudillon.
S. 6. — Provt. du château de ... Tabatières chinoises, Bel ensemb. d'Extrême-Orient. Mes Millon, Jutheau. MM. Portier.
S. 9. — Cartes géographiques anc. Me Renaud, M. Loeb Larocque.
S. 16. — Boules presse-papiers, Meubles. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin; Ferrien.

MARDI 26 OCTOBRE (Exposition lundi 25)
S. 4. — Tableaux du XIXe et modernes. Mes Boisgirard de Heeckeren.
S. 8. — Bibliothèque d'un amateur, livres illustrés de l'époque 1900. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Guérin et Courvoisier. Expo. Librairie Giraud-Badin, 22, rue Guynemer, 75006 (548-30-58), jusqu'au vend. 22 inclus, de 9 à 13 h et 14 à 18 h.

MERCREDI 27 OCTOBRE (Exposition mardi 26)
S. 3. — Lithos, dessins, aquarelles, tabl. mod. A partir de 16 h. Art nègre. Me Cornette de Saint-Cyr.
S. 7. — Tableaux, bibelots, mobilier. Mes Oger, Dumont.
S. 14. — Tableaux, bibelots, céramiques. Bons meubles de style. Mes Audap, Godeau, Solanet.

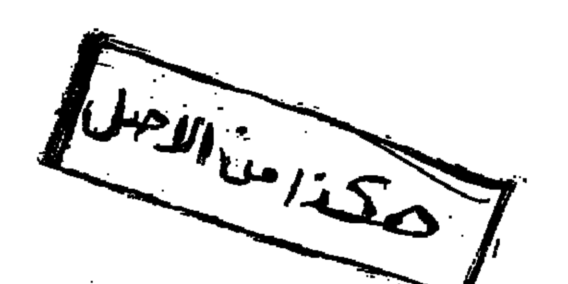
MERCREDI 27 OCTOBRE, à 21 h (Exposition mardi 26, de 21 à 23 h, mercredi 27, de 11 à 18 h)
S. 5-6. — Importants tableaux et sculpt. modernes, ayant fait partie des coll. Marguerite et Aimé Maeght. Me Loudmer.

JEUDI 28 OCTOBRE (Exposition mercredi 27)
S. 8 — Bijoux. Objets de vitrine. Orfèvrerie ancienne et moderne. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Fromanger.
S. 15. — Meubles. Me Neret Minet.

VENDREDI 29 OCTOBRE (Exposition jeudi 28)
S. 1. — Tableaux. Bibelots. Objets mobiliers. Mbles anc. et de style. Mes Audap, Godeau, Solanet.
S. 5. — Antiques. Me Renaud. M. Roudillon.
S. 7. — Art islamique. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Arcache.
S. 9. — Provt du château de... Bibel. Objets d'art. Bel ensemb. mobilier XVIIIe et XIXe. Mes Millon, Jutheau. MM. Lepic, Nazare, Aga.
S. 13. — Mbles. Objets d'art. Mes Bondu.

ESPACE CARDIN
3, avenue Gabriel, 75008 PARIS
LUNDI 25 OCTOBRE, à 21 h (exposition de 11 à 17 h)
IMPORTANTS TABLEAUX
modernes et contemporains
Me Binoche

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002) - 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009) - 770-67-68.
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008) - 742-78-01.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009) - 770-81-36.
BONDU, 17, rue Drouot (75009) - 770-36-16.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008) - 720-15-94.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS - LAURIN), 12, rue Drouot (75009) - 246-61-16.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009) - 523-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009) - 770-00-45.
NERET-MINET, 31, rue Le Peletier (75009) - 770-07-79.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009) - 246-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009) - 770-88-38.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009) - 770-48-95.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Confession publique

Passer à la télé, c'est quelque chose pour l'immense majorité d'entre nous. C'est un événement. Ça ne se refuse pas. Même si on y va pour répondre, devant des millions de gens, aux questions les plus indiscrètes. Même si on doit affronter le lendemain au village, à l'atelier, à l'usine, le regard apitoyé ou goguenard des voisins, des collègues ou des copines.

Je pense à cette dame d'un certain âge décrivant en détail l'état de son vagin « transformé en râpe à fromage » par la ménopause. Je pense à cette adorable gamine de neuf ans, fille d'une mère homosexuelle et gentiment résignée au fait que, du jour au lendemain, la France entière serait au courant d'une situation dont elle n'avait encore parlé à personne. Surtout pas à l'école.

Je pense enfin à ce jeune homme rencontré mercredi soir sur A 2 (« Moi... je ») qui nous avouait n'avoir jamais pu « y arriver » avec une fille. Son désir n'est pas assez fort pour lui permettre de passer à l'acte. Il nous a raconté ça assez longuement, en citant des exemples, en égrenant des souvenirs d'échecs plutôt cuisants.

Et en nous expliquant qu'il avait toujours soigneusement caché ses défaillances. Mieux : il s'était ingénié à tromper la galerie, à jouer le rôle du tombeur, de l'homme à femmes. Et puis là, brusquement, il jetait bas le masque, il se montrait à nu, démuni. Et pas gêné pour deux sous. Pourquoi cette brusque volte-face ? C'était, nous a-t-il dit, l'occasion de changer radicalement d'attitude, de basculer d'un coup de la cachotterie à la confidence.

Franchement, on n'y croyait qu'à moitié. On se demandait s'il avait consulté des médecins, s'il s'agissait véritablement d'un cas pathologique ou s'il ne cherchait pas un peu à faire l'intéressant. Entre l'aveu chuchoté et la confession publique, il y a un drôle de pas. A quelle tentation obéissent ceux qui le franchissent ? Qu'est-ce qui les pousse à sortir ainsi de l'ombre pour s'exposer aux feux croisés des projecteurs ?

Si on les invite au studio, c'est uniquement en fonction de la particularité de leur cas. Et grâce au fait qu'ils acceptent d'en parler. Peut-être en éprouvent-ils le besoin sincère. Peut-être, au contraire, saisissent-ils l'occasion, la seule occasion, de se montrer à l'écran. Fût-ce au prix de leur vie la plus intime.

CLAUDE SARRAUTE.

M. FILLIOUD : la liberté et l'indépendance de l'audio-visuel « ne sont pas à vendre au plus offrant ! »

La question du libre accès de toutes les tendances politiques à la radio et à la télévision a été évoquée, mercredi 20 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement. M. Baumel (R.P.R., Hauts-de-Seine) s'est élevé contre les propos de M. Fillioud, ministre de la communication, qui, lundi 18 octobre, a dénoncé « *l'O.P.A. de l'opposition sur la télévision* » (*le Monde* du 20 octobre). Le député R.P.R. a indiqué sur ce point : « *Pour des millions de téléspectateurs, s'il y a O.P.A., c'est plutôt vos amis et vous qui l'avez lancée, depuis le 10 mai !* » M. Baumel a assuré, d'autre part, que, selon le service d'observation des programmes, la répartition des temps d'antenne est de trois pour la majorité et de un pour l'opposition.

M. Fillioud a notamment répondu : « *Après M. Giscard d'Estaing, M. Chirac s'est prononcé brutalement en faveur de l'abandon des responsabilités du service public et de leur transfert à des intérêts privés. Ces deux personnages, du temps où ils gouvernaient, étaient fort satisfaits du service public : ils exerçaient sur lui une telle mainmise qu'ils le trouvaient tout à fait convenable ! Ils pensent que, comme ils ont perdu le contrôle de l'appareil national de communication, ils auraient avantage à disposer de médias contrôlés par les intérêts privés qui leur sont proches. A leur profit, les puissances d'argent qui sont représentées d'un côté de cette Assemblée s'approprieraient l'appareil de communication qui appartient à la France. Voilà pourquoi j'ai parlé d'offre publique d'achat. Mais la liberté et l'indépendance voulues par le gouvernement et par le Parlement ne sont pas à vendre au plus offrant !* »

Commentant les chiffres avancés par M. Baumel, M. Fillioud a indiqué : « *Je vous laisse la responsabilité des chiffres que vous avez donnés. J'observe toutefois qu'un rapport de un à trois, dans l'optique de la proportionnelle, ce n'est pas si mal ! D'autant que le chiffre de la majorité tient compte des interventions du gouvernement, qui, compte tenu de ses responsabilités, a tout de même un certain droit à l'expression.* »

A propos du « lobby des alcools »...

M. Labarrère, ministre délégué chargé des relaions avec le Parlement, a vivement protesté, mercredi 20 octobre, à l'Assemblée nationale, contre les propos tenus la veille par M. de Lipkowski (R.P.R., Charente-Maritime), qui avait accusé une journaliste de TF1, Mme Florence Schaal, d'avoir manqué d'objectivité. Le député R.P.R. avait en effet demandé à M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, d'intervenir auprès de TF1 à la suite du commentaire de cette journaliste qui avait évoqué l'attitude des parlementaires en parlant du « *lobby des alcools* » (voir *le Monde* du 21 octobre).

M. Labarrère a déclaré : « *Cette accusation* (celle de M. Lipkowski), *pour le moins inélégante et inattendue, traduit en outre un manque total de jugement. Cet ancien ministre se trompe d'époque et de gouvernement. Quand vous étiez dans la majorité, les journalistes pouvaient être mis à pied par centaines sur une simple décision du pouvoir politique et le chef du gouvernement n'avait pas de mots assez durs pour ceux qui « scribouillent ». Les temps ont changé. Le gouvernement actuel respecte l'information et tout le monde respecte la Haute Autorité qui a été mise en place. Je suis profondément scandalisé qu'un député de l'opposition ait mis en cause une journaliste qui fait son travail et, à travers elle, tous les journalistes qui font le leur.* »

M. de Lipkowski a répondu : « *Je n'admets pas que vous vous déclariez scandalisé alors que c'est nous qui avions des raisons de l'être, puisque nous avions été présentés comme manipulés par un puissant lobby servant de gros intérêts !* »

● *Le comité de soutien à Bernard Langlois* vient d'adresser à M. Pierre Desgraupes, P.-D. G. d'Antenne 2, une pétition, dans laquelle il réclame le rétablissement du journaliste dans ses fonctions de présentateur. Bernard Langlois ayant été muté après un commentaire sur la mort de la princesse Grace de Monaco, ce comité, présidé par le professeur Alexandre Minkowski, assure que « *le seul reproche qu'on puisse faire à ce journaliste est d'avoir dit – bien – des choses justes et intelligentes* ». A travers lui, estime-t-il encore, « *c'est la conception d'un journalisme exigeant et responsable qui est mise en cause* ». Cette pétition est signée par près de deux cents personnalités, dont Guy Béart, Guy Bedos, Maria Cardinal, Patrice Chéreau, Jacques Chérèque, Jean Daniel, Jean-Marie Domenach, Robert Escarpit, Serge Gainsbourg, Jean-Luc Godard, Robert Hossein, Jean-François Kahn, Georges Kiejman, Simone et Jean Lacouture, Maxime Leforestier, Emmanuel Leroy-Ladurie, Claude Mauriac, Paul Milliez, Georges Moustaki, Claude Olljevenstein, Frédéric Pottecher, Simone Signoret, Pierre Vidal-Naquet.

● *Mécontentements à Radio-France.* – Les syndicats C.F.D.T. de journalistes (S.J.F.) et des techniciens (S.U.R.T.) de Radio-France, qui ont réuni une assemblée générale le 19 octobre, envisagent de déposer un préavis de grève pour protester contre les modalités de la restructuration en cours dans cette station. Ils estiment notamment que la nomination de « *gens de l'extérieur* », comme M. Jean-Noël Jeanneney, au poste de P.-D. G., André Chambraud et Claude Sales – venus de l'hebdomadaire *Le Point* – à la tête de l'information, est préjudiciable à Radio-France, dans la mesure où ces responsables ne maîtriseront pas avant longtemps l'outil de travail. La C.F.D.T. assure que ces nouveaux changements contribuent à rendre moins crédible la station, comme le prouve la baisse d'écoute de France-Inter. Elle doit rencontrer les autres organisations syndicales pour décider de l'action à mener.

● *La commission sénatoriale des affaires culturelles* a désigné, mercredi 20 octobre, ses candidats aux conseil, d'administration des organismes audiovisuels : TF 1, M. Roger Romani (R.P.R., Paris) ; Antenne 2, M. André Fosset (Union centriste, Hauts-de-Seine) ; FR 3, M. Michel Miroudot (R.I., Hauts-de-Seine) ; Radio-France, M. Jacques Carat (P.S., Val-de-Marne) ; Radio-France internationale, M. Jean-Pierre Cantegrit (gauche dém., Français établis hors de France) ; Société de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer, M. Louis Virapoullé (Un. centr., La Réunion) ; Établissement public de diffusion (T.D.F.), M. Michel Maurice-Bokanowski (R.P.R., Hauts-de-Seine) ; Institut national de communication audiovisuelle (INA), M. Jules Faigt (P.S., Hérault).

PRESSE

L'AVENIR DE « L'UNION » DE REIMS

A *l'Union* de Reims, les associés sont à nouveau convoqués vendredi 22 octobre pour tenter de trouver une issue à la crise (*le Monde* du 16 octobre). A ce propos, nous avons reçu de la fédération de la Marne du P.C.F. une mise au point concernant le rejet du « plan Montanier », la semaine dernière :

« *S'il est vrai que différents associés ont émis des réserves, voire des désaccords, avec certains éléments du Plan, il est abusif et malintentionné de prétendre que tous, sauf un, auraient repoussé la démarche. Six associés, dont notre parti, ont proposé la poursuite de l'examen du plan Montanier avec bienveillance. C'est la première fois qu'un plan aussi complet, destiné à redresser la situation du journal, à lui permettre un nouveau développement, est présenté devant les douze mouvements. (...)*

« *Le plan Montanier a le mérite immense d'exister. Il serait absurde de repousser en bloc les propositions de ce dernier pour aboutir fatalement au dépôt de bilan, ce serait permettre à un groupe de presse dont on devine les sympathies pour l'opposition de se jeter sur les dépouilles d'un des derniers organes de presse issus de la Résistance.* »

M. Dominique Levêque, premier secrétaire de la fédération de la Marne du P.S., a précisé pour sa part que le plan présenté par M. Montanier « *est particulièrement intéressant parce qu'il offre, outre des réponses aux problèmes immédiats de trésorerie du journal, la perspective – par le biais d'un prêt du Crédit national – d'installer, dans un avenir rapproché, des rotatives offset, seule solution technique susceptible d'assurer un nouveau départ au journal* l'Union ».

TOURISME

TROIS CLUBS EN THAILANDE

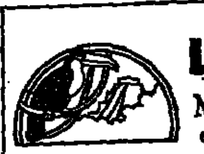
M. Thanat Khoman, vice-premier ministre thaïlandais, et M. Jean-Robert Reznik, responsable du Club Méditerranée pour l'Asie, ont signé, le vendredi 15 octobre, un protocole d'intention pour l'installation de trois villages de vacances : Bangkok (200 lits), Chiang-Mai (200 lits) et Pukhet (600 lits). Un investissement d'environ 30 millions de dollars, auquel le club est prêt à participer à hauteur de 6 millions.

Les hommes du « trident » ont l'ambition de « *ne pas venir faire ici – le premier village, celui de l'île de Pukhet, pourrait ouvrir fin 1984 – ce que tout le monde y a déjà fait* ». Aussi imaginent-ils de proposer à leurs « *gentils membres* » – 60 % d'Asiatiques et 40 % d'Européens – une initiation culturelle à la Thaïlande sous forme de montages audiovisuels à Bangkok, des stages d'artisanat et de danse à Chiang-Mai.

Vendredi 22 octobre
à 20 heures
COURSES
à
VINCENNES
Pari Jumelé dans toutes les courses
Pari Trio
à chaque réunion
Retenez votre table au « Privé »
989-67-11
★
Prochaines soirées :
25, 27, et 29 octobre

Jeudi 21 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Téléfilm : l'Ours en peluche.
D'après le roman de G. Simenon, réal. : E. Logereau.
Avec C. Salviat, E. Scob, R. Bertin, P. Doris.
Nous suivrons Jean Chabot, un éminent gynécologue, victime du surmenage et sujet à la dépression nerveuse. Un homme qui prend conscience d'avoir tout sacrifié à sa réussite professionnelle et qui part désespérément à la recherche des causes de sa crise...

22 h 10 Documentaire : Histoire de la vie.
Emission de P. Desgraupes, avec Igor Barrère et E. Lalou.
Enfin le sexe vint.
L'apparition de la vie : de la première cellule aux mammifères, des spermatophores des scorpions aux spermatozoïdes humains. La troisième émission de la série, un peu didactique, est l'une des plus intéressantes.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emission spéciale : Pierre Mendès France.
De J. Pasteur, réal. J.-L. Leridon.
Avec la participation notamment de MM. Jacques Fauvet, ancien directeur du Monde, *Jean Lacouture, écrivain, journaliste, de Mme Françoise Giroud, ancien ministre, et des extraits d'émissions auxquelles M. Mendès France avait participé.*

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
De A. de Caunes.
Avec le groupe Gun Club ; Aimable ; un portrait de Mark Knophler, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Guerre d'Algérie.
Film français d'Y. Courrière et Ph. Monnier (1971) (N.).
Montage de bandes d'actualités empruntées à diverses archives et reconstituant les événements les plus importants, les plus significatifs de la guerre d'Algérie, depuis 1954 jusqu'aux accords d'Evian en 1962.
Travail historique et documentaire réalisé avec la volonté de ne pas faire œuvre partisane. Réunion d'informations reflétant les points de vue antagonistes et destinées à fournir, à tous, des éléments de réflexion.

23 h 10 Journal.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Déodat de Séverac : « Les Muletiers devant le christ de Livia ».

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : L'architecture hospitalière.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : « Qui a tué le général ? », de V. Haïm, avec D. Arden, M. Aumont, A. Sinigalia.
22 h, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Lille) : récital d'orgue B. Foccroulle (œuvres de Boesmans, de Lantins, de Macque, Cornet, Van den Kerckhoven, Chaumont, Boutmy, Foccroulle).
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : à 23 h, Studio de recherche radiophonique ; Leo Kupper ; 0 h 5, Nocturnes (Schumann, Mahler, Mendelssohn, Brahms, Schubert).

Vendredi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire.
Eveil à dominante sciences sociales ; A la recherche de Jean Ango.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Les cinglés du music-hall.
Emission de J.-C. Averty.
Programmés depuis quatre ans sur France-Inter « les Cinglés » y ont obtenu un franc succès mais « il n'est pas question pour autant, note Averty, de faire aujourd'hui de la radio en images ». L'humour, le talent et le perfectionnisme de ce cinglé de télévision donnent à l'émission un caractère de document.

21 h 35 Feuilleton : L'Esprit de famille.
Réal. : Roland-Bernard, avec M. Biraud.
La famille Moreau réunie autour de la grand-mère, en Bourgogne, fête Noël. Pauline rencontre au cours d'une promenade un homme de trente ans. En sera-t-elle amoureuse ?

22 h 30 Histoires naturelles : Sachez chasser le perdreau.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les cafés-théâtres.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.
Diffusée le 19 octobre à 22 h 5.
16 h 40 Document : Bourdelle.
16 h 55 Itinéraires.
Un enfant de onze ans dans un village de pêcheurs près de Cotonou (Bénin) ; un reportage sur les enfants des bidonvilles de Lima au Pérou.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De Michel Boisrond, avec Sophie Desmarets, Jany Holt, Jacques François, etc.
Cette nouvelle série raconte, sur le ton de comédie légère, l'histoire d'une petite entreprise qui grandit et la lutte impitoyable que se mènent les êtres humains. Mais cela ne va pas plus loin que du théâtre de Boulevard avec la même idéologie un peu poujadiste.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
De saint François d'Assise à Jean-Paul II.
Avec O. Englebert (*Vie de saint François d'Assise*), H. Queffélec (*François d'Assise, le jongleur de Dieu*), A. Frossard (*la Baleine et le ricin* ; dialogue avec Jean-Paul II), L. Cossé et P. Sollers.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Billy Wilder) : Avanti.
Film américain de B. Wilder (1972), avec J. Lemmon, J. Mills, C. Revill, E. Andrews, G. Barra, F. Angrisano (v.o. sous-titrée, redif.).
Le fils d'un homme d'affaires américain vient à Ischia chercher le corps de son père mort pendant ses vacances. Il découvre que le défunt avait une maîtresse, décédée en même temps que lui et dont la fille va le séduire.
Une résurgence de la comédie américaine où, partant de détails macabres, Billy Wilder exerce son humour toujours un peu grinçant sur l'hypocrisie puritaine et fait naître, de façon inattendue, l'amour entre Jack Lemmon, effaré, cocasse, et Juliet Mills, devenue grassouillette pour la circonstance.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Al Djezaïr 82.
Reportage de M. Alcama, réal. P. Gandrey-Rety.
Cet été, une équipe de journalistes accompagnent Odile Redon, une « pied-noir » native de Tlemcem, qui retrouvait vingt ans après l'Algérie. Un tour d'horizon des problèmes économiques et agricoles. Avec des interviews de MM. Brahimi, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, et Brerhi, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

21 h 35 De la rue de Siam à Recouvrance.
De Caroline Clerc et Marf Kermareg.
Brest et la poésie qui en émane. De Prévert aux chanteurs Pierre Menoret, Pierre Reggiani, Jacqueline Danno. Une évocation nostalgique d'une ville continuellement harcelée par la pluie.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Borodine : *Quintette en do mineur*, par le Quintette Pro Arte de Monte-Carlo.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : l'avenir du Liban ; la violence extra-familiale.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : le jeu des portraits ; à 8 h 32, Loup y es-tu ? à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zig-zag**, avec R. Barjavel « la Tempête ».
11 h 2, **En marge du congrès international de musicologie de Strasbourg** (et à 17 h 32).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama** avec J.-J. Brochier.
13 h 30, **Renaissance des orgues de France** à Villefranche-sur-Mer.
14 h, **Sons** : Marseille.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Irénée », de Henri Bosco.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Départementales ; à 17 h, Rone libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Cerisette.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'architecture hospitalière.
20 h, **La première enquête de Maigret**, de G. Simenon. Avec M. Biraud, D. Gélin, M. Mercadier, J. Rochefort...
22 h, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de J.-S. Bach, Boccherini, Chabrier, Rebel, Prokofiev, Weber.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Le matin des musiciens** : œuvres de K.P.E. Bach, Voglier, Mozart, Haydn.
12 h, **Le royaume de la musique** : œuvres de Constant.
12 h 35, **Jazz.**
13 h, **Musique légère** : œuvres de Lancen, Gabaye, Jerry, Suppé, Strauss, Tchaïkovski.
14 h 4, **Emissions d'auteur** : le romantisme dans la musique tchèque pour piano ; œuvres de Smetana, Dvorak.
15 h 30, **Il y a 200 ans naissait Paganini** : œuvres de Paganini.
17 h 2, **Repères contemporains** : Hommage à... Boulez et Stockhausen ; œuvres de Peck, Boulez.
17 h 30, **Les intégrales** : des œuvres de L. Janacek, sans les opéras.
18 h 30, **Concert** : (en direct du Théâtre musical de Paris), III[e] Festival de jazz de Paris.
19 h 38, **Boîte à musique.**
20 h, **Musique lyrique.**
20 h 30, **Concert** (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) « Concerto pour piano et orchestre », de Rachmaninov ; « Symphonie n° 5 », de Chostakovitch », par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. : E. Mata ; sol. : B.-L. Gelber, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Noctumes ; œuvres de Johnson, Mozart, Wagner, Puccini.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 21 OCTOBRE

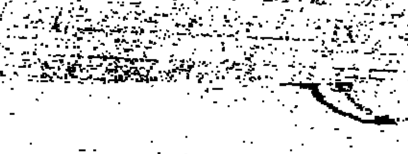
– *Le général Alexander Haig*, ancien secrétaire d'État des États-Unis, participe à un « Club de la presse exceptionnel » sur Europe 1, à 19 h 30.

– *MM. Jacques Fauvet*, ancien directeur du *Monde*, *Jean Lacouture*, écrivain, journaliste et *Mme Françoise Giroud*, ancien ministre, participent à l'émission spéciale consacrée à Pierre Mendès France, sur Antenne 2, à 20 h 35.

VENDREDI 22 OCTOBRE

– *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur, parle de la décentralisation, au cours de l'émission « Découvertes », d'Europe 1, à 14 h.

– *M. Jack Lang*, ministre de la culture, répond aux questions des artistes sur les arts plastiques, la musique et le théâtre, au cours de l'émission « C'est à vous », de TF 1, à 18 h.



Le Monde

économie

AGRICULTURE

Pourquoi les surplus européens de beurre resteront dans les frigos

Les stocks européens de beurre resteront des semaines encore dans les frigorifiques, lesquels ne fonctionnent pas gratuitement... Mercredi 20 octobre, la Commission a renoncé à proposer aux États de la C.E.E. le rétablissement des restitutions pour les exportations de beurre à destination de l'U.R.S.S. Pas de restitutions, donc pas d'exportations, puisque les premières sont en fait des subventions sans lesquelles les secondes sont impossibles, compte tenu de la différence entre le prix de revient du beurre européen et le cours mondial.

Pourtant, M. Dalsager, commissaire qui a en charge le dossier, avait proposé un *« paquet »* ; reprise des exportations, mais aussi ventes de beurre à prix réduit pour les Européens eux-mêmes, avec des opérations du type *« beurre de Noël »*.

Allemands et Britanniques ont refusé. Pour eux, le *« paquet »*, incomplet, devrait comprendre des mesures de nature à réduire la production laitière afin de décourager la formation des excédents. Le gouvernement britannique, lui, se drape dans la vertu : *« L'U.R.S.S. est le dernier pays,* selon M. Walker, le ministre britannique, *auquel on doive livrer un produit bon marché de la C.E.E. ».*

Dans le même temps, la Grande-Bretagne insiste pour que la Communauté, pourtant excédentaire, poursuive son programme d'importation de beurre Néo-zélandais (87 000 tonnes). Fortement exportatrice de cette denrée, la Nouvelle-Zélande avait, elle, acheté des surplus de beurre américain, afin de les revendre aux Soviétiques... La France, pour sa part, a accepté le programme des importations néo-zélandaises à la condition que les exportations européennes puissent reprendre vers l'Union soviétique. Comme les Allemands et les Britanniques refusent cette condition, l'imbroglio est total.

Les partisans des réductions des dépenses communautaires pour l'agriculture profitent de cette affaire du beurre soviétique pour enfoncer à nouveau le clou et exiger un plan de stabilisation de la production laitière. Il est sans doute nécessaire mais, depuis des années, introuvable. Pendant ce temps, le prix de revient du beurre s'alourdit pour chaque jour passé dans les frigos.

J. G.

Faits et chiffres

● **Imperial Chemical Industries** (I.C.I.), premier groupe industriel privé de Grande-Bretagne (80 milliards de francs de chiffre d'affaires, va réduire de moitié les effectifs de son siège social londonien de Millbank (mille cinquante personnes au total). Cette compression de personnel est destinée à diminuer les frais de gestion et à se procurer de l'argent frais par la vente des locaux ainsi libérés. D'autre part, dans le cadre du plan de restructuration que les grands groupes chimiques européens doivent en principe présenter dans une quinzaine de jours (*le Monde* du 21 octobre), les I.C.I. envisageraient de procéder à de nouvelles fermetures d'usines, notamment dans la division *« matières plastiques »*.

ÉTATS-UNIS

● **Les dépenses américaines de consommation** ont augmenté de 1 % en septembre, bien que les revenus personnels n'aient progressé durant la même période que de 0,3 %. Jusqu'à présent, malgré les réductions fiscales du mois de juillet, le consommateur américain n'avait pas paru décidé à sortir de son attitude prudente, motivée essentiellement par l'augmentation du chômage. En septembre, l'épargne des ménages a diminué, revenant de 7 % du revenu à 6,4 %. L'augmentation des revenus personnels est due, malgré une baisse des salaires industriels, à un accroissement des transferts sociaux. – *(A.F.P.)*



CONJONCTURE

LA SORTIE DU BLOCAGE DES SALAIRES

Les sept fédérations de fonctionnaires tentent d'ajuster leurs « exigences »

Tant dans la fonction publique que dans le secteur public et nationalisé, le mécontentement syndical s'amplifie à propos de la sortie du blocage des salaires. A l'initiative de la FEN, les sept fédérations de fonctionnaires se rencontrent ce 21 octobre pour tenter de dégager, avant le 28 octobre sur les traitements de 1983, un certain nombre « d'exigences minimales » communes.

La FEN a adressé au premier ministre une mise en demeure. Elle pose deux préalables à sa participation aux négociations : *« Un calendrier de hausses pour 1983 intégrant les 2 % perdus en 1982 ; une clause de sauvegarde, à discuter, de nature à garantir de manière satisfaisante le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires, en 1983, en cas de dérapage des prix ».*

Les fédérations ajusterons-elles aussi leurs actions ? Un ralliement de la FEN au mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, le 22 octobre, lancé par F.O. et la C.G.T. paraît exclu. Les hospitaliers C.F.D.T. se sont associés à ce mot d'ordre. A la Banque de France, F.O., la C.G.T. et la C.F.T.C. ont appelé le personnel à une grève le 22 octobre.

Dans l'ensemble du secteur public et nationalisé, les négociations, qui commencent ce 21 octobre à la R.A.T.P., sont dans une phase difficile :

● *A E.G.F., les directions ont légèrement modifié leurs propositions. Pour 1982, l'augmentation générale en niveau reste fixée à 8 % – comme en 1983, – mais l'évolution de la masse salariale passerait de 12,04 % à 12,34 %, soit un supplément de 0,3 % qui serait attribué, en choisissant parmi trois « variantes », aux bas salaires. Les directions, qui, selon la C.F.D.T., ont accepté l'introduction d'une heure mensuelle d'information syndicale à compter du 1er janvier, vont soumettre aux syndicats un projet d'accord.*

Une étude sur les trente-cinq heures et une rencontre à la fin de 1983 pour « faire le point » sur les salaires devraient être mentionnées dans ce texte. Si un nombre insuffisant de syndicats ratifie ce projet d'« accord-cadre » comportant aussi un calendrier de hausses pour 1983, la majoration de 2,60 % au 1er novembre sera imposée et chaque autre mesure de hausse sera soumise à l'arbitrage de la tutelle.

● *A LA S.N.C.F., la direction a proposé 1 % au 1er novembre et 1,5 % au 1er novembre, soit 8 % pour 1982. Pour 1983, la hausse en niveau serait aussi de 8 %, avec quatre augmentations de 2 % en mars, juin, septembre et décembre. Le 3 novembre, des mesures pour les bas salaires devraient être discutées. La C.G.T. annonce une journée d'action le 27 octobre et la C.F.D.T. appelle à des débrayages les 26 et 27 octobre.*

● *AUX CHARBONNAGES DE FRANCE, où on n'a discuté le 20 octobre que sur 1982, le mécontentement est vif. La direction a proposé l'octroi au 1er novembre d'une prime uniforme non hiérarchisée de 300 F, ce qui correspond à une augmentation en niveau de 2,25 %, soit 8 % pour 1982. Mais cette majoration est subordonnée à l'accord des syndicats à quatre jours de travail supplémentaires d'ici à la fin de l'année (payés chacun 150 %) pour rattraper la perte sensible de productivité enregistrée par les Charbonnages et imputée à la réduction de la durée du travail et à la cinquième semaine. Or, la C.F.D.T. s'oppose déjà, avec menace de grève, à ce travail supplémentaire... – M. N.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,1350	7,1375	+ 210	+ 260	+ 425	+ 485	+1080	+1230
$ can.	5,8080	5,8125	+ 45	+ 85	+ 120	+ 180	+ 430	+ 570
Yen (100)	2,6250	2,6275	+ 145	+ 170	+ 285	+ 320	+ 810	+ 885
DM	2,8210	2,8235	+ 150	+ 175	+ 310	+ 340	+ 875	+ 955
Florin	2,5880	2,5900	+ 140	+ 160	+ 280	+ 315	+ 810	+ 875
F.B. (100)	14,5490	14,5610	–	+ 170	– 25	+ 290	– 60	+ 430
F.S.	3,2890	3,2950	+ 290	+ 325	+ 590	+ 620	+1495	+1595
L (1 000)	4,9423	4,9458	– 340	– 270	– 650	– 560	–1565	–1450
£	12,0980	12,1070	+ 385	+ 470	+ 780	+ 900	+2315	+2595

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 9/16	9 15/16	9 1/2	10	10 1/16	10 7/16
DM	7 1/16	7 9/16	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/4	6 3/4	7 1/4
Florin	6 3/4	7	6 3/4	7	6 3/4	6 13/16	6 5/8	6 15/16
F.B. (100)	12	14	12 1/2	13 1/4	12 1/2	13 1/4	12 3/4	13 1/2
F.S.	1 1/8	1 7/8	2 7/8	3 1/4	2 7/8	3 1/4	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	20	22	20 1/8	21	20 1/2	21 1/8	19 3/4	20 1/2
£	10	10 1/2	9 5/8	10	9 3/8	9 7/8	9 1/4	9 5/8
F. français	18	23	19 1/4	21 1/4	19 1/4	20 3/4	18 3/4	20 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CHEFS D'ENTREPRISE
Le Monde
VOUS PROPOSE
MARDI et MERCREDI
DANS SA RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
DES BUREAUX, DES LOCAUX
COMMERCIAUX et INDUSTRIELS

Le ministère du budget annule des autorisations de programme et des crédits de paiement prévus pour 1982

Le ministère du budget a annulé 22,1 milliards de francs d'autorisations de programme et 7,2 milliards de francs de crédits de paiement sur le budget de 1982 (*Journal officiel* daté du 19 octobre).

Rappelons que, au moment de la première dévaluation, en octobre 1981, le gouvernement avait décidé de geler une quarantaine de milliards de francs d'autorisations de programme et une quinzaine de milliards de francs de crédits de paiement comme gage de rigueur en matière de dépenses publiques. Cette réserve a été partiellement consommée, notamment les crédits concernant le logement (intégralement utilisés), la recherche, la défense. Finalement la moitié environ des crédits gelés fin 1981 aura été annulée. La loi de finances rectificative de fin d'année, qui sera publiée dans quelques semaines, traduira ces données et un déficit global du budget de l'Etat qui devrait s'établir aux environs de 100 à 105 milliards de francs.

[Pour l'essentiel, l'annulation des autorisations de programme et de crédits de paiement décidée par M. Fabius concerne l'équipement des trois armées françaises en 1982, à savoir 13,4 milliards de francs d'autorisations de programme et 3,2 milliards de francs de crédits de paiement du titre V (dépenses en capital) de la loi de finances propre au ministère de la défense. Cette annulation se traduit, sur un plan pratique, par l'abandon de la commande (*le Monde* daté 3 et 4 octobre) de vingt-cinq avions de combat Mirage 2000, quarante-deux avions ANG de lutte anti-sous-marine, quarante-sept engins blindés de reconnaissance AMX-10 RC et vingt-six batteries d'artillerie AUF-1 de 155 millimètres].

M. Méhaignerie (C.D.S.) : un véritable coup de force

Le collège exécutif du C.D.S., qui s'est réuni mercredi 20 octobre, a *« constaté avec stupeur que le gouvernement, par un arrêté ministériel subrepticement paru* [mardi 19 octobre] *au Journal officiel, avait purement et simplement annulé 22 milliards d'autorisations d'investissements et 6,3 milliards de crédit de paiement qui avaient été votés par le Parlement en décembre dernier »* (*le Monde* des 3 et 4 octobre). M. Méhaignerie, président du C.D.S., a expliqué : *« Ces annulations de crédit concernent en premier lieu le budget militaire mais touchent tous les ministères sans exception. Il s'agit d'un véritable coup de force budgétaire, perpétré au mépris des droits du Parlement. »* Il a jugé que le budget 1982 *« sera de loin le plus mauvais des dernières années pour les investissements publics »*. Il a parlé du *« mépris* [du gouvernement] *pour le Parlement »* et de *« l'incohérence d'une politique qui fait chuter l'investissement et rend dérisoire, une fois de plus, l'appel à la mobilisation et à la reconquête »*.

[N.D.L.R. – Comment un texte publié au *Journal officiel* peut-il avoir un caractère subreptice ? Le C.D.S. ne l'explique pas, et pour cause.]



BD SUCHET
A LOUER
ÉTAT NEUF,
TRÈS BEL HOTEL PARTICULIER
à usage de
HABITATION
BUREAUX D'AMBASSADE
LOGEMENT D'AMBASSADEUR

S'adresser à M. BING
9, rond-point des Champs-Élysees, Paris-8e
tél. 359.14.70

(Publicité)



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° P 3287

La compagnie des Phosphates de Gafsa lance un appel d'offres international pour l'acquisition de :

« DEUX ATELIERS DE FORAGE POUR L'EXÉCUTION DE SONDAGES GÉOLOGIQUES ET HYDROGÉOLOGIQUES VERTICAUX ET SURTOUT INCLINÉS. »

Les entreprises intéressées par cet avis et spécialisées dans ce genre d'équipement peuvent retirer le dossier d'appel d'offres dès la parution de cet avis auprès du service général de la Compagnie des phosphates de Gafsa, 9, rue du Royaume-de-l'Arabie-Saoudite, TUNIS.

Les offres en langue française et établies en six (6) exemplaires devront être adressées sous plis scellés au nom de M. le directeur des achats, Compagnie des phosphates de Gafsa, 2130 METLAOUI (TUNISIE).

L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention ci-après :

« SOUMISSION POUR DEUX ATELIERS DE FORAGE »
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° P
NE PAS OUVRIR AVANT LE 16 NOVEMBRE 1982.

L'ouverture des plis non publique aura lieu en commission le 16 novembre 1982 à 9 heures à la direction des achats Métlaoui.

Toute offre nous parvenant par télex ou après cette date ne sera pas prise en considération.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° P 3284

La compagnie des Phosphates de Gafsa, lance un appel d'offres pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipement pour :

– ATELIER D'ENTRETIEN
– MAGASIN DE STOCKAGE
– STATION DE LAVAGE GRAISSAGE
– STATION D'AIR COMPRIMÉ

Pour le nouveau carreau minier d'OUM EL KECHEB à Métlaoui les entreprises intéressées par cet avis et spécialisées dans ce genre d'équipement peuvent retirer le dossier d'appel d'offres dès la parution de cet avis contre le paiement de la somme de cinquante dinars (50 DT) auprès du Service général de la Compagnie des phosphates de Gafsa, 9, rue du Royaume-de-l'Arabie-Saoudite, TUNIS.

Les offres en langue française et établies en six (6) exemplaires devront être adressées sous plis scellés au nom de M. le chef du département des marchés de la Compagnie des phosphates de Gafsa, 2130 METLAOUI (TUNISIE).

L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention ci-après :

« SOUMISSION POUR L'ÉQUIPEMENT D'UN ATELIER SIÈGE OUM EL KECHEB.
APPEL D'OFFRES N° P 3284.
NE PAS OUVRIR AVANT LE 16 NOVEMBRE 1982. »

L'ouverture des plis sera publique et aura lieu le 16 novembre 1982 à 10 heures au département des marchés à Métlaoui, TUNISIE.

Toute offre nous parvenant par télex ou après cette date ne sera pas prise en considération.

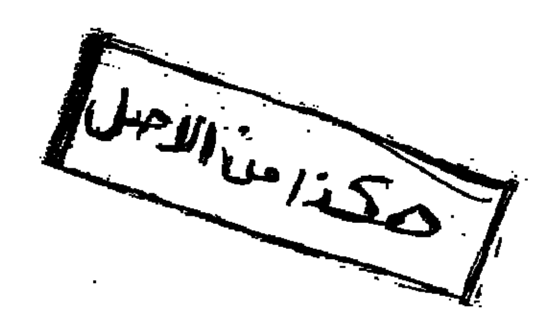
(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° P 2075

La compagnie des Phosphates de Gafsa, se propose de faire exécuter des campagnes de sondage pour la reconnaissance géologique et hydrogéologique des bassins de Gafsa, Tozeur, Maknassy et de Kalâa-Khasba, durant les années 1983, 1984, 1985 et 1986.
Elles consistent en l'exécution de 302 sondages géologiques verticaux et inclinés totalisant un métrage de 95 780 m dont 19 172 m en carottage (le diamètre de la carotte est supérieur ou égal à 5") et 7 piézomètres pour la détermination des niveaux hydrostatiques. La profondeur des sondages varie entre 100 m et 650 m.
Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent dès sa parution retirer le cahier des charges comportant le programme des travaux annuels par bassin et par gisement ainsi que les contraintes imposées par la C.P.G. à ces campagnes ; soit au service général, 9, rue du Royaume-d'Arabie-Saoudite, Tunis, soit à la direction des achats à Métlaoui.
Les offres en six (6) exemplaires sous plis scellés devront être adressées au nom de M. le directeur des achats de la C.P.G., 2130 Métlaoui, TUNISIE, avec la mention :
« SOUMISSION POUR L'EXÉCUTION DES CAMPAGNES DE SONDAGES POUR LA RECONNAISSANCE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE DES BASSINS PHOSPHATIERS DE GAFSA, TOZEUR, MAKNASSY ET KALAA-KHASBA.
APPEL D'OFFRES P 2075.
NE PAS OUVRIR AVANT LE 22 DÉCEMBRE 1982. »
La date limite pour la remise des offres est fixée au 18 décembre 1982.
Toute offre parvenant par télex ou après cette date ne sera pas prise en considération.
L'ouverture des plis publique aura lieu le 22 décembre à 10 heures du matin à la direction des achats à Métlaoui



COMMERCE EXTÉRIEUR

UNE PRIORITÉ NATIONALE : LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE

« J'espère pouvoir atteindre cet objectif en 1985 » *déclare*

Afin de redresser le commerce extérieur, dont le déficit a progressivement atteint des proportions alarmantes, le gouvernement a adopté, le 20 octobre, une douzaine de mesures qui concernent tant les importations que les exportations. Certaines d'entre elles avaient été esquissées lors de l'adoption, le 23 décembre 1981, d'un autre train de décisions qui devaient permettre *« de retrouver un équilibre durable du commerce extérieur »*. Les douze mesures qui viennent d'être prises doivent se traduire par un accroissement des économies d'énergie, une augmentation de l'aide aux exportateurs, ainsi que par un renforcement des contrôles des douanes et des changes.

Le Syndicat national des petites et moyennes industries, commentant l'exonération de la taxe sur les frais généraux des entreprises exportatrices, a estimé qu'il ne s'agissait que de « la restauration d'une simple justice » pour ces firmes jusqu'alors « fortement pénalisées ».

Cependant, lors du conseil des ministres de mercredi, M. Michel Jobert, ministre d'Etat chargé du commerce extérieur, a souligné que *« le maintien de l'emploi et la poursuite du progrès social dépendent, pour une large part, de l'effort que chacun fera afin de répondre à la priorité nationale que constitue le rétablissement de l'équilibre des échanges ». « Il est vital,* a-t-il ajouté, *que cet effort soit appuyé par un plus grand dynamisme des entreprises, tant sur le marché intérieur qu'à l'extérieur ».*

Devant l'Assemblée nationale, ce même mercredi, M. Jobert a fourni les explications suivantes : *« Il y a une crise généralisée et celle-ci resserre son étau, bien qu'on ne s'en soit pas encore vraiment aperçu en France. Nous devons tous savoir que notre position sur les marchés extérieurs est directement menacée par la rudesse de la crise et qu'il nous faut, pour résister à cette menace, être à la fois plus précis et plus pugnaces. »*

Evoquant la réorganisation des branches industrielles, le ministre du commerce extérieur a déclaré : *« Nous serons à la fois vigilants, secourables et incitatifs en cherchant à favoriser la recherche, en particulier la recherche appliquée. Il faut aussi que la banque française — qui occupe la deuxième position dans le monde — comprenne qu'elle est à l'étranger, certes pour faire ses propres affaires, mais aussi pour aider les entreprises françaises à y faire des affaires. »* Le ministre d'Etat a ensuite fait un pronostic : *« Comme je l'ai dit au moment où j'ai pris mes fonctions, je pense que nous parviendrons à rétablir l'équilibre de notre commerce extérieur, dont j'observe qu'il ne fut jamais équilibré, sauf au cours d'une année de grande dépression économique, au cours de la période précédente. J'espère pouvoir atteindre cet objectif en 1985. »*

Soulignant « qu'il s'agit maintenant de se mobiliser et qu'il eût mieux valu le faire beaucoup plus tôt »,* M. Jobert a indiqué : *« Une enquête sur les performances commerciales de nos entreprises en R.F.A. démontre que

Accepter une baisse du niveau de vie ?

Le déséquilibre du commerce extérieur de la France et, plus grave, *celui de la balance des paiements courants, ne sont pas un problème nouveau. Depuis dix ans,* la balance *commerciale du pays n'a été équilibrée que deux fois : en 1975 — au prix d'ailleurs d'une totale stagnation* de l'activité économique — et en 1978, année d'assainissement et de rééquilibrage.

L'inquiétant dans les derniers résultats de nos comptes extérieurs est leur détérioration rapide et forte, l'impossiblité de les redresser rapidement sans sacrifices nationaux majeurs tenant au niveau de vie, mais l'*impossibilité* aussi de les accepter *comme une donnée chronique de notre économie. Les mesures qui viennent d'être annoncées par le gouvernement ne sont évidemment* pas à la mesure du problème.

Le déséquilibre croissant de notre commerce extérieur s'explique simplement : nos exportations plafonnent aux alentours de 50 milliards de francs par mois depuis septembre 1981 alors que nos importations continuent de progresser, frisant maintenant les 65 milliards de francs mensuels, en progression de quelque 15 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Cette divergence d'évolution des courbes des achats et des ventes de la France à l'étranger pose un problème fondamental.

● L'ARRÊT DE LA PROGRESSION DE NOS VENTES A L'ÉTRANGER *s'explique partiellement par des prix non compétitifs. Cet aspect des choses est souvent mal perçu car estompé voire dissimulé par des politiques* commerciales d'adaptation. On sait que les firmes qui exportent réduisent le plus possible leurs marges bénéficiaires et se rattrapent sur le marché intérieur. Cette stratégie d'adaptation a deux conséquences : la première est qu'après la dévaluation d'octobre 1981 les firmes françaises installées à l'étranger n'ont pas (automobile) ou très peu réduit leurs prix *en devises, cela pour se donner un peu d'air. Ce qui explique que nos exportations en volume n'ont pas été stimulées par le réajustement monétaire du 4 octobre dernier.*

La deuxième conséquence de cette stratégie est l'invasion du marché intérieur par les produits étrangers. Le taux de pénétration des voitures étrangères sur le marché français de l'automobile, par exemple, se situe à plus de 30 % depuis le printemps 1982. Il était de 21 % en 1978. En ce sens, la stagnation de nos exportations et la montée de nos importations procèdent de la même analyse et des mêmes causes, qu'il est artificiel de séparer, comme il est artificiel d'opposer politique à l'exportation et reconquête du marché intérieur.

Si la *montée de nos coûts de production est excessive par rapport à l'évolution des prix de revient étrangers, deux données essentielles doivent être soulignées. La dérive des* prix français ne date pas de mai 1981, même si elle s'est nettement aggravée depuis cette date. *L'exemple de l'automobile est assez significatif* : l'entrée massive des voitures étrangères en France date de juillet 1980, époque où le taux de pénétration est passé brusquement de 23 % à 25 %. D'autre part, depuis juin 1982 (effet pobable du blocage des prix), le rapport prix de détail des voitures étrangères / prix des voitures françaises a tendance à s'améliorer.

Seconde donnée essentielle : les prix n'expliquent pas complètement — beaucoup s'en faut — nos déboires à l'exportation. Aucun modèle économétrique ne peut rendre compte de ce qui s'est passé depuis un an à travers le seul facteur compétitivité. *Force est bien alors d'invoquer les problèmes de qualité. Un bilan, qui reste à faire, sur ce point noir* serait probablement assez défavorable à notre industrie. Des informations non publiées dont on nous a fait état semblent indiquer ce que d'ailleurs l'observation des utilisateurs confirme que les taux de mal-façons, les défauts de montage, sont trop *importants à la sortie des chaînes de fabrication, cela étant tout particulièrement* vrai pour l'automobile.

● LA POURSUITE DE LA PROGRESSION DE NOS IMPORTATIONS est relativement anormale. L'activité économique progresse à un rythme très faible, régressant même dans l'industrie. Les achats à l'étranger devraient stagner ou même diminuer. En 1975, lors de la dépression économique qui suivit le premier choc pétrolier, les importations diminuèrent en volume de 7,6 % par rapport à 1974, ce qui est considérable, per*mettant un rééquilibrage très rapide des échanges extérieurs. Il n'en est* rien cette fois, et *nos achats* à l'étranger devraient encore progresser de quelque 2 % en volume par rapport à 1981 (la progresson de 15 % enregistrée en septembre est en valeur et sur ce seul mois).

Cette anomalie est en fait explicable par la progression excessive — eu égard aux possibilités de notre économie — du revenu disponible des *ménages* et de leur consommation.

Le commerce extérieur a toujours été le reflet d'une situation profonde. Les résultats des derniers mois sanctionnent l'excessive inflation de nos coûts et finalement l'excès de la consommation des Français par rapport à la production nationale. Ces constatations difficilement discutables *posent dans l'immédiat le problème du maintien du pouvoir d'achat des Français. Le gouvernement semble y avoir répondu par la négative,* ce qui est *un acte de lucidité.* Reste à savoir *si* cette stratégie ne débouche pas sur une récession.

ALAIN VERNHOLES.

Les mesures adoptées

Le gouvernement a adopté en conseil des ministres, le 20 octobre, *« une première série de mesures immédiates »* relatives au commerce extérieur. Ces mesures seront mises en place dans un délai de six semaines et il en sera rendu compte au conseil des ministres.

1) Accroissement des économies d'énergie pour réduire le poids croissant de la facture pétrolière.

● Lancement d'un programme spécial d'investissement dans les entreprises publiques.

[Avec 180 milliards de francs de facture énergétique en 1982, il est normal que le gouvernement insiste sur les économies d'énergie. Rien de révolutionnaire cependant, mais un renforcement des dispositifs en place. Pour les entreprises publiques, elles devront inclure dans le cadre des contrats de plan qu'elles négocient actuellement avec le ministère de l'industrie des investissements pour améliorer leur efficacité énergétique.]

● Contrôle de l'éclairage nocturne des magasins et des bâtiments publics et de la température à l'intérieur des locaux.

[Les textes existent sur l'éclairage et sur les niveaux de température (19 degrés) depuis 1979. Régulièrement, l'Agence pour les économies d'énergie effectuait des contrôles et dressait des procès-verbaux.]

● Majoration des crédits aux économies d'énergie dans les logements sociaux en 1983.

[Une réunion interministérielle devrait prochainement revoir les crédits destinés à cet effet aux H.L.M. pour 1983. Les logements sociaux sont en effet un important consommateur de fuel lourd et de fuel domestique. 900 millions de francs du Fonds spécial de grands travaux devaient déjà être consacrés aux logements sosiaux. Il s'agira donc d'une suite à ce programme.]

2) Stimulation des exportations, *en particulier vers les marchés américain et japonais.*

● Exonération dès 1983 de la taxation à 30 % des frais généraux liés aux opérations d'exportation.

[*Le gouvernement avait institué une taxe forfaitaire sur les frais généraux dans la première loi de finances rectificative de juillet 1981. Cette taxe de 10 % (déductible des bénéfices de l'exercice 1981), qui devait être payée avant la fin de l'année dernière, portait sur les dépenses réalisées en 1980.*

Cette mesure a été reprise et étendue dans le budget de 1982, et cela à titre définitif. La taxe a été portée à 30 % sur un grand nombre de frais généraux qui sont, rappelons-le, déductibles de l'impôt sur les bénéfices à 50 %. Elle est payable en 1982 sur les frais de 1981 et s'applique les années suivantes.

La réforme qui vient d'être introduite concerne les frais de 1983 (taxe payable en 1984) et des années suivantes : la taxe de 30 % sera supprimée pour les opérations liées à l'exportation.]

● Amélioration du régime d'assurance-crédit pour les ventes à court terme des produits courants.

[*Il s'agit, conformément à ce qui avait été amorcé à la fin de 1981, de mettre en œuvre une trentaine de mesures d'amélioration du régime d'assurance à court terme de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur). Ces mesures ponctuelles porteront notamment sur l'élargissement des risques couverts, l'amélioration des conditions d'indemnisation, la simplification des dossiers.*]

● Aide au financement des investissements commerciaux des petites et moyennes entreprises.

[Les P.M.E. devaient financer en devises 80 % de leurs implantations commerciales à l'étranger. Ce taux est ramené à 50 %, les risques de changes liés au mouvement des monnaies étant donc assurés par l'Etat.]

3) Ralentissement des importations.

● Obligation pour les produits vendus en France de porter l'indication de leur pays d'origine.

[Cette mesure se traduira par un renforcement du contrôle des douanes, notamment du service de la répression des fraudes.]

● Surveillance des pratiques commerciales déloyales à l'importation et répression sévère des détournements de trafic.

[Il s'agit de mieux gérer les déclarations d'importations, notamment par une révision des formulaires et leur distribution, afin d'introduire éventuellement des procédures anti-dumping et anti-subvention.]

● Rédaction en français des documents d'accompagnement des marchandises.

[Cette disposition peut être considérée comme un moyen de dissuasion à l'égard de certaines importations. Le cas des machines-outils en provenance d'Allemagne fédérale a notamment été évoqué.]

4) Divers

● Obligation pour les entreprises publiques d'établir avant la fin de 1982 leur balance des paiements en devises et de prendre des engagements globaux prévus dans le cadre des contrats de plan.

[Cette mesure est destinée à mettre en évidence le contenu-importations des résultats réalisés à l'exportation par chaque entreprise. Toutes les firmes importent — en quantités variables — des biens finis, semi-finis ou bruts, des services ou des brevets pour fabriquer les biens ou commercialiser les services qui seront exportés. C'est, en *fait*, une balance nette que devra établir chacune des entreprises du secteur public qui seront ainsi progressivement amenées à s'interroger *sur* le contenu « importations » souvent excessif de leurs ventes à l'étranger. Les pouvoirs publics espèrent que, constatant la part quelquefois peu importante d'exportation nette (valeur exportée moins importations), les firmes publiques seront amenées à réexaminer leurs approvisionnements. Les contrats de plan conclus par les entreprises devront prendre en compte cette dimension « équilibre du commerce extérieur » au même titre que les objectifs, parfois *contradictoires, concernant* l'emploi, l'*investissement* et les prix.]

● Contrôle strict des transferts de brevets et licences à l'étranger.

[*La balance des brevets de la France est déficitaire de 2,6 milliards de francs, et le taux de couverture n'est que de 50 %. L'électronique, l'informatique, la chimie et les industries alimentaires représentent 80 % de ce déficit. Il s'agit de contrôler les achats de brevets et licences étrangers, ainsi que les transferts de redevance liés à leur utilisation. Ce renforcement du contrôle des changes doit aussi permettre de réprimer l'achat de brevet fictif.*]

Croissance des importations

La progression du revenu des ménages dépasse les possibilités de la production nationale

(En pourcentages)

	Évolution annuelle du PIB marchand	Évolution annuelle du revenu disponible des ménages	Évolution des importations en volume
1973	+ 5,4	+ 6,3	+ 16,1
1974	+ 3,2	+ 3,2	+ 5,9
1975	+ 0,2	+ 4,6	− 7,6
1976	+ 5,2	+ 2,8	+ 22,1
1977	+ 3	+ 3,3	+ 1,6
1978	+ 3,8	+ 5,2	+ 6,4
1979	+ 3,3	+ 1,5	+ 12,1
1980	+ 1,1	− 0,3	+ 7,4
1981	+ 0,2	+ 2,1	− 0,1
1982 (prévis.)	+ 1,8	+ 1,7	+ 4,3

Le tableau ci-dessus montre l'extrême sensibilité des importations aux variations de la conjoncture (évolution du PIB marchand) et des revenus des ménages. *Il est probable que les revenus distribués en 1981 (salaires et prestations sociales) ont été trop importants eu égard à la faible progression de la production nationale. C'est ce décalage qui explique la forte croissance* des importations à partir de septembre 1981. On notera que la réduction constante du taux d'épargne des ménages ces dernières années a différé — ou carrément amorti — l'effet qu'aurait dû avoir sur les importations la moindre croissance du revenu disponible (taux d'épargne des ménages par rapport à leur revenu disponible : 17,5 % en 1978, 16 % en 1979, 14,6 % en 1980, 14,8 % en 1981, 14,5 % prévus en 1982).

Deux fois le déficit du premier choc pétrolier

Déjà fragile dans ses structures géographiques et sectorielles, le commerce extérieur de la France ébranlé par deux chocs pétroliers (en 1974 et en 1979) et les effets de la folle hausse du dollar à partir d'avril 1981 n'a été équilibré que deux fois en neuf ans. Encore l'a-t-il été en 1975 au prix d'une stagnation complète de l'activité économique.

Voici quels ont été les soldes du commerce extérieur depuis 1973. Les chiffres entre parenthèses qui sont des calculs en francs constants 1981 permettent de comparer l'importance des déficits.

1973	− 4,4 milliards de F	(− 10 milliards de F)
1974	− 20 —	(− 38,4 —)
1975	+ 6,8 —	(+ 12,3 —)
1976	− 22,8 —	(− 37,4 —)
1977	− 13,6 —	(− 20,7 —)
1978	+ 2,7 —	(+ 3,8 —)
1979	− 13,3 —	(− 17 —)
1980	− 57 —	(− 65 —)
1981	− 51	
1982	− 100 environ prévus	

STAGNATION DES EXPORTATIONS

Prix trop élevés et effet qualité

	AUGMENTATION ANNUELLE du coût salarial par unité produite (en valeur nominale et en %) en France	en R.F.A.	au Japon	ÉVOLUTION annuelle des exportations (en volume et en %)
1976	9,8	1,7	7,7	+ 10,6
1977	10,1	3,4	6,2	+ 8,5
1978	8,7	2,8	2,6	+ 6,1
1979	9,5	2,2	2,8	+ 7,4
1980	13,5	5,3	4,4	+ 2,9
1981	13,5	4,7	4,7	+ 5,1
1982 (prév.)	11,2	3,2	5,4	− 0,4

EXPO LANGUES

Toutes les institutions françaises et étrangères vont se rassembler à EXPOLANGUES.
1re Semaine internationale des Langues et des Cultures.
Pendant 5 jours, tous ceux qui conçoivent les méthodes, perfectionnent les techniques, enseignent ou apprennent, tous ceux qui véhiculent les langues et les cultures et ceux qui s'y intéressent vont se retrouver.
Pour la première fois au monde, tous ces professionnels vont rencontrer tous les publics à EXPOLANGUES.

EXPOLANGUES
COMITÉ DES EXPOSITIONS DE PARIS
7, rue Copernic 75782 Paris cedex 16
Tél. : (1) 505-14-37.

1re SEMAINE INTERNATIONALE DES LANGUES ET DES CULTURES
GRAND PALAIS DU 28 JANVIER AU 1er FÉVRIER 83 PARIS

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère du commerce
SO.NA.CAT.
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
Avis d'appel d'offres international n° 01/83/DEI

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour la fourniture de :
– Lot n° 1 – Tranches de pain.
– Lot n° 2 – Essoreuse à salade.
– Lot n° 3 – Distributeurs de boissons.
– Lot n° 4 – Fontaines réfrigérées.
– Lot n° 5 – Armoires de conditionnement.
– Lot n° 6 – Batteurs-mélangeurs.
– Lot n° 7 – Eplucheuses.

– Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires, et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-02 du 11 février 1978, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

– A cet effet, les soumissionnaires étrangers doivent joindre à leur dossier un certificat délivré par la Chambre de commerce et d'industrie du lieu de leur résidence, attestant qu'ils ont effectivement la qualité de fabricant ou de producteur.

– En outre, conformément à la circulaire n° 21 DGCI-DMP du 4 mai 1981 du ministère du commerce, les offres doivent être accompagnées des pièces et documents suivants :
– Le statut de l'entreprise ainsi que la liste des principaux actionnaires.
– La situation fiscale en Algérie et dans le pays de leur siège social.
– Liste des principaux gestionnaires de l'entreprise.
– Les bilans des deux dernières années.
– L'attestation de non-recours à des intermédiaires, conformément à l'article 12 de la loi 78.02 du 11.02.1978, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.
– La répartition du capital social lorsque le soumissionnaire est une société anonyme.

– Les firmes intéressées pourront retirer le cahier des charges en s'adressant à SONACAT – Direction des équipements industriels, 11, route de Sidi-Moussa, Dar-el-Beida, Alger, contre la somme de 100 DA le lot.

– Les offres établies conformément aux exigences du cahier des charges doivent parvenir sous double pli anonyme, cacheté, au plus tard le 28/11/1982 à l'adresse indiquée ci-dessus.

– Toute offre qui parviendra après cette date sera considérée comme nulle.

– L'enveloppe extérieure devra comporter obligatoirement la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 01/83/DEI
« A NE PAS OUVRIR »

– Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours.

COMMERCE EXTÉRIEUR

DES ÉCHANGES

M. Michel Jobert

ce qui nous porte préjudice n'est pas tant le prix, ni la qualité de nos produits que nos habitudes commerciales. (...) Il est un marché sur lequel nous sommes compétitifs : c'est celui des Etats-Unis. Mais, hélas, personne ne s'y risque ! (...) Quant aux deux dévaluations, elles ont rendu de leur compétitivité aux entreprises, mais celles-ci en ont surtout profité pour reconstituer leurs marges. Je ne leur en fait pas grief, mais telle est bien la réalité. »

Enfin, à propos des réserves de change, le ministre a souligné : *« Celles-ci ne sont pas tant affectées par notre déficit extérieur — qui, après tout, se finance — que par les mouvements spéculatifs. Depuis plusieurs mois, et pour de multiples raisons, toute une partie du monde de l'économie a préféré acheter du dollar plutôt que du franc ou même du mark. C'est cela qui menace nos réserves bien plus que notre déficit commercial. »*

Déficit et endettement

L'annonce du déficit de la balance commerciale de septembre 1982, le plus important jamais enregistré, après celui de juin est le deuxième *« électro-choc »* de l'année, après celui de la dévaluation du début de l'été. Il rappelle aux Français, qu'outre la lutte contre l'inflation, la priorité doit être donnée à la diminution de ce déficit, pour éviter que le poids du déséquilibre extérieur ne finisse par devenir une contrainte insupportable, de nature à aliéner en partie, l'indépendance du pays. On ne le dira jamais assez, tout déficit commercial correspond à une sortie de devises et doit donc être compensé par des rentrées de devises équivalente sous peine d'asphyxie et d'arrêt des importations. Ces rentrées peuvent parvenir d'abord, d'un excédent de la balance des services (tourisme, assurances, activités bancaires), ce qui permet au déficit de la balance des paiements courants (commerce extérieur plus services) d'être moins important que le déficit commercial, comme c'était le cas dans le passé. Or, aujourd'hui, le solde positif des services s'est réduit, de sorte qu'en 1982, pour un déficit commercial susceptible de frôler les 100 milliards de francs, le déficit de la balance des paiements courants pourrait atteindre 75 milliards de francs. Il va donc falloir accroître le rythme des emprunts à l'étranger, deuxième moyen pour compenser le déficit commercial, soit par le biais des entreprises françaises, publiques ou privées (elles ne cessent de le faire), soit par celui d'un appel direct au crédit international (c'est le cas de l'empreint de 4 milliards de dollars en cours de signature).

La conséquence est que l'endettement extérieur de la France, certes encore raisonnable (30 à 35 milliards de dollars « brut », et une dizaine de milliards « net », déduction faite des crédits consentis aux clients étrangers) augmente rapidement : plus de 60 milliards de francs depuis le début de l'année.

Le couple Franc-Mark

Le gouvernement est donc anxieux de freiner ce gonflement. Certains évoquent la possibilité d'une troisième dévaluation, susceptible selon eux de réduire le déséquilibre des échanges. Une telle opération, qui ne peut être effectuée, en fait, qu'envers le mark allemand au sein du S.M.E., serait ruineuse, comme vient bien le reconnaître le *Financial Times*, habituellement assez critique à l'égard de la France : elle aboutirait par contrecoup à renchérir, encore, un dollar déjà à son plus haut niveau historique et à alourdir le poids énorme de nos importations de pétrole et de matières premières (40 % du total) payées en dollars. On sait, également, que les dévaluations ont de moins en moins d'influence sur les courants commerciaux, devenus très rigides.

Il n'en reste pas moins que deux dévaluations du franc en huit mois n'ont pas fait disparaître totalement l'avantage prix qui, depuis 1979, s'est développé au bénéfice de l'Allemagne en raison de la différence du taux d'inflation entre les deux pays. De 12,7 % en janvier 1981 et de 14 % au 10 mai 1981, il était monté à 14 % à la veille de la dévaluation d'octobre 1981 pour retomber à 10 %. Après la dévaluation de juin 1982, cet avantage était encore de 6 %, ce qui ne *« remettait pas le compteur à zéro »*. Actuellement, du fait du blocage des prix français et d'une revalorisation de 2 % du deutschemark, il est revenu à 3 %, mais en juin prochain, il sera remonté à 8 % environ, toujours en raison de la différence du taux d'inflation (4,5 % d'un côté, environ 9 % de l'autre). Un déséquilibre persistera, donc, quoi qu'on en dise, aussi bien en Europe que sur les marchés extérieurs, où les industriels, s'alignant sur la concurrence allemande, vendent à des prix libellés en deustchemarks avec des coûts de production libellés en francs. Le phénomène n'est pas propre à la France : l'Allemagne tire une grande part de son excédent commercial de son échange avec ses partenaires européens, ce qui, comme le soulignait M. Goux, président de la commission desfinances de l'Assemblée nationale, rend de plus en plus difficile la coexistence au sein du S.M.E. D'ici là, il faut espérer, comme cela est possible, que la diminution du taux d'expansion français réduise les importations et que le dollar baisse, ce qui n'est nullement acquis. En attendant, le gouvernement va devoir « tenir » à tout prix.

FRANÇOIS RENARD.

ÉNERGIE

UN NOUVEL ACCORD DE COOPÉRATION NUCLÉAIRE EST SIGNÉ ENTRE WESTINGHOUSE ET LA FRANCE

La société américaine Westinghouse a signé, mercredi 20 octobre, avec le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), Électricité de France et Framatome, un accord de coopération en matière de recherche et de développement dans le domaine des réacteurs nucléaires à eau pressurisée. Cet accord de cinq ans, qui prendra effet le 1er décembre, fait suite et prolonge celui déjà passé entre les mêmes organismes en novembre 1976.

Bien que les signataires n'aient pas décidé du niveau minimum de dépenses à engager pour les cinq ans à venir, il est vraisemblable que 120 millions de francs environ seront débloqués pour cette année. La clé de la répartition du financement de ces dépenses destinées à améliorer le fonctionnement des réacteurs (fiabilité, sûreté) et à tirer davantage d'énergie du combustible qu'ils brûlent, devraient être la même que par le passé.

J.-F. A.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE®

leader de la voiture miniature

Situation financière au 30 juin 1982

Le chiffre d'affaires au 30 juin 1982 est de 96.761 KF en baisse de 1% sur 1981, avec:
- un chiffre d'affaires "France" de: 45.160 KF, en progression de 6,2% et
- un chiffre d'affaires "Export" de: 51.601 KF, en baisse de 6,5%.

Le marché de la voiture miniature en métal est entré dans une période de concurrence mondiale particulièrement vive comme en témoignent les difficultés qui ont amené MATCHBOX, le leader dans cette branche, à déposer son bilan en juin.

D'importants stocks mis sur le marché, à des prix de réalisation et avec des crédits prolongés, ont perturbé celui-ci.

Le Bénéfice d'Exploitation est de 18.824 KF, soit 19,45% du C.A. contre 26.267 KF, soit 26,88% du C.A. en 1981.

La Société rappelle que les résultats de l'exercice 1981 étaient exceptionnels et que ses objectifs 1982 sont basés sur un retour aux pourcentages plus normaux obtenus en 1980 (13.180 KF; 18,46% du C.A.).

Il est particulièrement intéressant de voir apparaître dans les comptes sociaux, et ceci pour la première fois sous une forme significative, les avantages découlant de la manière dont la Société a su s'organiser pour bénéficier de certaines dispositions économiques ou fiscales:
- aide à l'investissement,
- déductibilité partielle des dividendes provenant des augmentations de Capital successives,
- Participation des Salariés aux Fruits de l'Expansion, et
- revenus des titres des filiales française (SOLIDO) et étrangères.

C'est ainsi que le Bénéfice Net progresse de: 12.310 KF à 12.752 KF (+ 3,60%)

Courant octobre 1982 il sera créé 425.264 actions de 100 F nominal, attribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne.

Au cours de la même période, la Société SOLIDO évolue selon les prévisions: le chiffre d'affaires du semestre s'élève à F 12,94 millions et permet de dégager un Bénéfice avant impôt voisin de 20%.

Perspectives de l'exercice 1982

Le chiffre d'affaires de l'exercice devrait être égal ou légèrement supérieur à celui de 1981.

Les pourcentages de rentabilité du Compte d'Exploitation seront conformes à ceux obtenus en 1980; par contre, le bénéfice net devrait, en valeur, être sensiblement égal à celui de 1981.

Les investissements de l'exercice 1982 seront de l'ordre de F 50 millions financés pour partie par un emprunt (F 30 millions); 90% environ de ce montant correspondront à des investissements de production et de productivité.

Perspectives de l'exercice 1983

Le chiffre d'affaires, renforcé par un nouveau produit devrait reprendre une progression normale et prouver que l'exercice 1982, contrarié par des faits extérieurs, ne sera qu'une "étape-palier" dans la vie de l'Entreprise.

La Société estime que le maintien de ses profits nets au cours de l'exercice 1982 prouve, à la fois sa souplesse d'adaptation à des périodes plus difficiles et sa capacité de maintenir un bénéfice substantiel.

Conclusion: Au cours des six premiers mois de l'exercice 1982, avec un chiffre d'affaires stationnaire entraînant une baisse sensible du Bénéfice d'Exploitation, grâce à l'ensemble des dispositions prises précédemment, Majorette maintient et augmente (+ 3,6%) son Bénéfice Net.

Les perspectives concernant le second semestre 1982 confirment cette tendance. Pour 1983, Majorette programme une nouvelle progression de son développement avec un nouveau produit.

WAGONS-LITS-P.L.M.

C'est à compter du 21 octobre et jusqu'au 15 novembre inclus que l'Européenne de banque, agissant pour le compte de la Compagnie internationale des Wagons-Lits, se portera acquéreur en Bourse au prix unitaire de 112 F de toutes les actions P.L.M. qui seront présentées à la vente.

SICOTEL

Société immobilière et de construction hôtelière

Au cours du premier semestre 1982, le bénéfice de SICOTEL s'est élevé à près de 21 MF, en progression de 16 %, par rapport à celui de la même période de 1981.

Pour l'exercice, cela permet d'espérer une augmentation du dividende à un rythme au moins égal à celui de l'inflation.

Les recettes locatives ont marqué un accroissement de 9 %, au cours des six premiers mois pour atteindre 56 MF.

L'activité commerciale s'est concrétisée par la mise en location de cinq opérations pour 30,8 MF et par la signature de cinq engagements nouveaux pour 22 MF environ. Bien que modérée, cette activité a permis à SICOTEL de conserver un contact étroit avec l'industrie hôtelière, sans pour autant contrarier la bonne évolution de ses résultats par l'usage de refinancements à des taux qui restent aujourd'hui encore très onéreux.

Dans son ensemble, l'industrie hôtelière souffre d'un ralentissement de l'activité, plus ou moins sensible selon les catégories d'hôtels. Toutefois, l'examen des statistiques des hôtels financés par SICOTEL, montre que pour l'essentiel ceux-ci résistent bien à cette évolution avec une progression moyenne de 1 % des taux d'occupation et de 14,8 % du chiffre d'affaires. Ces bonnes performances et la qualité des locataires expliquent la régularité quasi générale dans l'encaissement des loyers pour les quatre échéances trimestrielles.

Au plan de l'investissement, seules quelques grandes chaînes continuent de réaliser de nouvelles unités à un rythme cependant ralenti, les hôteliers indépendants ayant trop de difficultés pour créer des établissements susceptibles de trouver rapidement un équilibre d'exploitation, compte tenu du coût élevé des capitaux à long terme.

Depuis le début de l'année, le marché de l'action SICOTEL a bénéficié, comme l'ensemble des titres des SICOMI, d'une nouvelle marque d'intérêt de la part des épargnants. Cela s'est traduit par une nette augmentation du volume des transactions et par un cours de bourse bien orienté depuis la date de détachement du coupon, avec une cotation sur le marché au comptant à 150 F, le 14 octobre dernier.

CIT-ALCATEL

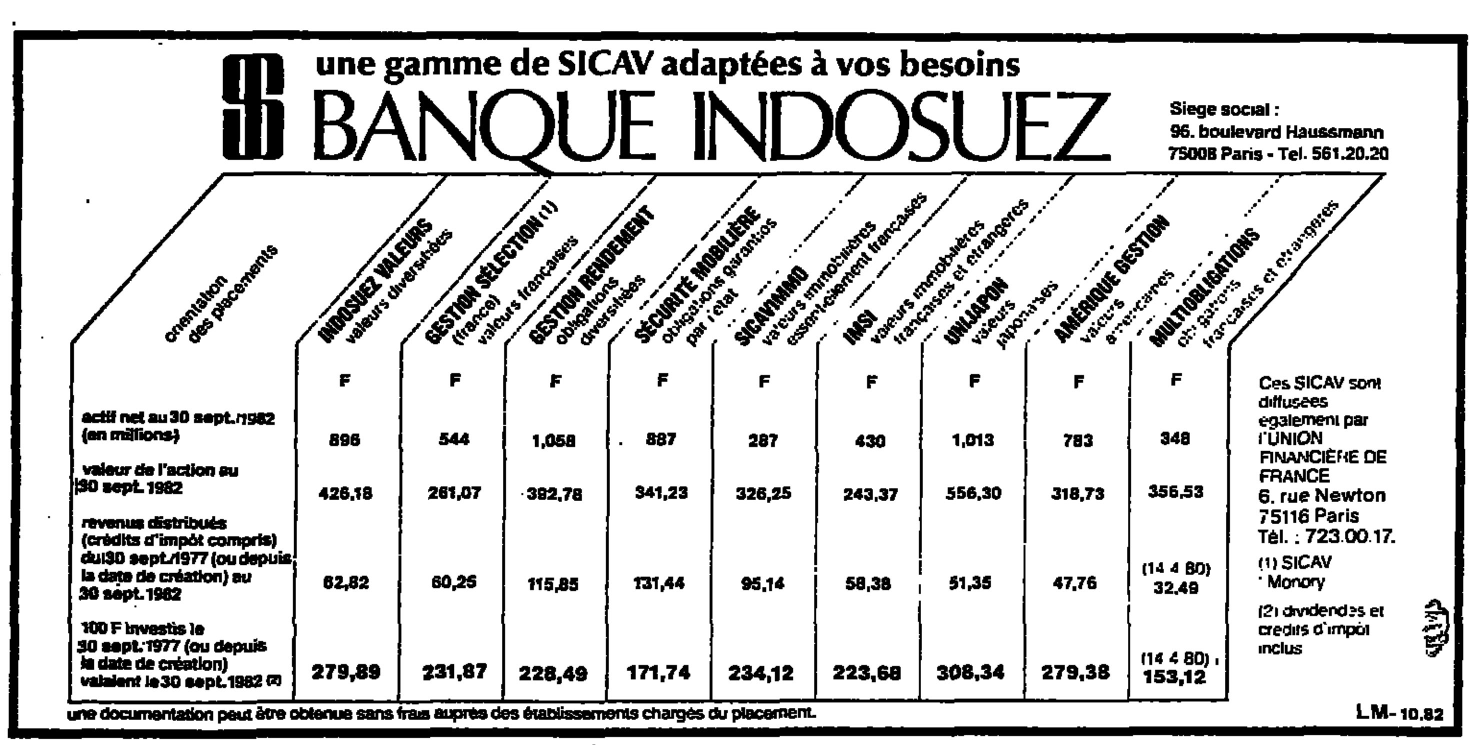
Le résultat du premier semestre de l'exercice en cours s'élève, après amortissements, provisions et impôts, à 50 131 000 F, pour un chiffre d'affaires hors taxes de 2 650 millions de francs, à comparer, pour la période correspondante de l'exercice précédent, à 40 241 000 F pour un chiffre d'affaires hors taxes de 2 379 millions de francs.

SINTRA-ALCATEL

Le résultat net au 30 juin 1982 à 5 789 000 F contre 5 481 000 F au 30 juin 1981. Ces chiffres ne sont cependant pas directement comparables du fait que, en 1982, la société n'a pas encaissé de dividendes en provenance de ses filiales.







une gamme de SICAV adaptées à vos besoins

BANQUE INDOSUEZ

Siege social :
96. boulevard Haussmann
75008 Paris - Tel. 561.20.20

orientation des placements	INDOSUEZ VALEURS valeurs diversifiées	GESTION SÉLECTION (1) (France) valeurs françaises	GESTION RENDEMENT obligations diversifiées	SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations garanties par l'état	SICAVIMMO valeurs immobilières essentiellement françaises	IMSI valeurs immobilières françaises et étrangères	UNIJAPON valeurs japonaises	AMÉRIQUE GESTION valeurs américaines	MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères
	F	F	F	F	F	F	F	F	F
actif net au 30 sept. 1982 (en millions)	896	544	1,058	887	287	430	1,013	783	348
valeur de l'action au 30 sept. 1982	426,18	261,07	392,78	341,23	326,25	243,37	556,30	318,73	356,53
revenus distribués (crédits d'impôt compris) du 30 sept. 1977 (ou depuis la date de création) au 30 sept. 1982	62,82	60,25	115,85	131,44	95,14	58,38	51,35	47,76	(14 4 80) 32,49
100 F investis le 30 sept. 1977 (ou depuis la date de création) valaient le 30 sept. 1982 (2)	279,89	231,87	228,49	171,74	234,12	223,68	308,34	279,38	(14 4 80) 153,12

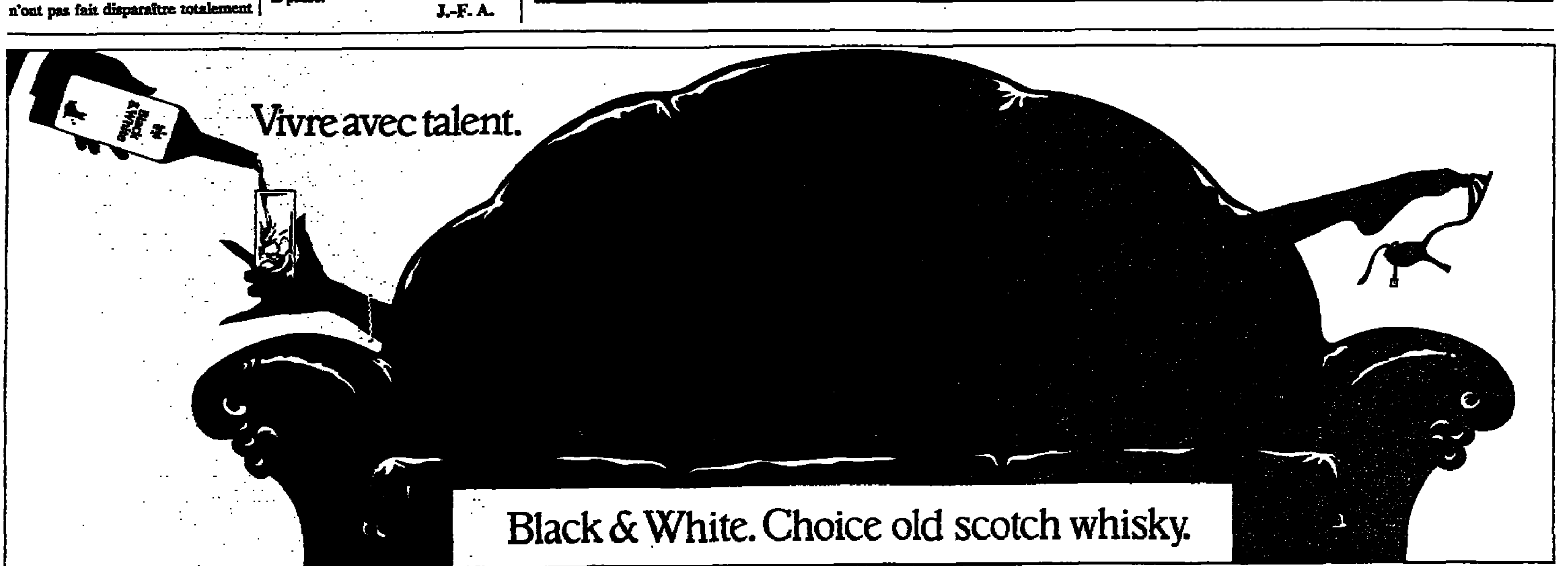
Ces SICAV sont diffusées également par l'UNION FINANCIÈRE DE FRANCE 6, rue Newton 75116 Paris Tél. : 723.00.17.

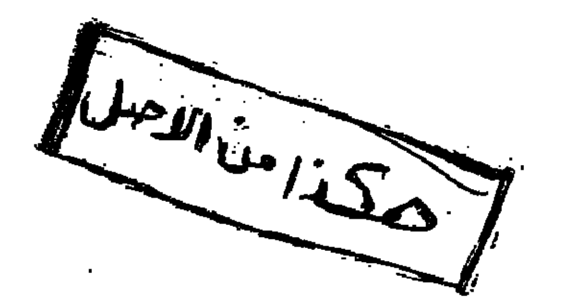
(1) SICAV Monory

(2) dividendes et crédits d'impôt inclus

une documentation peut être obtenue sans frais auprès des établissements chargés du placement.

LM-10.82





AFFAIRES

L'introduction de la publicité à FR 3

II. — *L'introuvable transparence ?*

Par JOSÉE DOYÈRE

Nous avons vu dans un premier article (*le Monde* du 20 octobre) l'enjeu que représente, pour les régisseurs, l'introduction de la publicité télévisée sur FR 3. Il reste à connaître les réactions des partenaires de la troisième chaîne en la matière (annonceurs, agences de publicité, mais aussi presse régionale), et à parler de la solution vers laquelle on s'oriente.

Les ambitions de l'agence Havas, pour assurer la régie publicitaire de FR 3 (gestion des temps d'antenne, établissement des tarifs, relations avec les annonceurs et avec la presse quotidienne locale...), en face de l'existence de la Régie française de publicité, ne pouvaient laisser indifférents les multiples partenaires de l'acte publicitaire.

A l'Union des annonceurs (U.D.A.), qui regroupe des entreprises distributrices des trois quarts des budgets publicitaires, on se déclare tout à fait partisan de la R.F.P. qu'elle soit ou non associée, région par région, avec d'autres partenaires. M. Edme Nérot, président de l'U.D.A., se montre avant tout soucieux de clarté dans les relations entre annonceurs, agences de publicité et régie, et attaché aux règles de la concurrence : « *Havas est un grand groupe, un des fleurons de la créativité publicitaire*, nous a-t-il déclaré, *mais il ne faut pas que son développement en tant que régisseur entraîne un déséquilibre, en raison de sa position dominante, et les risques d'abus et de discrimination entre les médias. Il n'est pas sain qu'une entreprise soit à la fois agence de publicité, régie de presse et propriétaire de médias divers. L'économie de marché peut en souffrir.* »

Du côté des agences, on est beaucoup plus catégorique. Le président de la très sérieuse Association des agences et conseils en publicité (A.A.C.P.), M. Michel Richardot, a, dans une lettre à M. Fillioud, ministre de la communication, exprimé les souhaits de ses mandants : égalité de traitement entre les annonceurs, mais aussi entre « *l'ensemble des agences placées sur une même ligne de départ* » ; indépendance des différents acteurs entre eux ; juste rémunération du travail des agences. Le président de l'A.A.C.P. conclut : « *Il faut relever que confier au groupe Havas la responsabilité d'une telle régie conduirait à aller encore plus loin dans la voie d'une concentration dont les excès ont déjà produit des effets néfastes.* »

« Un acte de virilité »

Le bouillant et volcanique Jacques Séguela (1), qui assura la campagne du candidat François Mitterrand à la présidence et inventa la « *force tranquille* », a l'habitude de ne pas mâcher ses mots (et il en a eu, naguère, avec l'A.A.C.P.). « *Pour une fois, je suis complètement solidaire de l'A.A.C.P., qui a fait là acte de virilité* », nous dit-il. Et il ajoute : « *Il s'agirait d'un monopole abject. Si le changement, c'est ça, il faut changer encore une fois. La pluralité est fondamentale.* » Pourtant il n'est pas opposé à la double fonction de régisseur et d'agence de publicité, « *si la concurrence est respectée* » ; et de citer Publicis avec qui « *il n'y a jamais de problème* ».

A Publicis, on se montre plus nuancé, et pour cause. On y pressent que les annonceurs, au niveau régional, auront besoin d'agences de publicité pour leurs messages télévisés. C'est pourquoi il faut assurer une saine rémunération des agences. S'il y a peu d'agences en province, c'est que la presse régionale ne verse qu'exceptionnellement des commissions. L'annonceur qui recourt à une agence doit la payer en plus de l'espace acheté. Quant au choix du régisseur, on reste très discret. Mais il semble évident que, pour ces professionnels, chaque système a ses vertus. Havas serait opérationnel tout de suite, mais au prix d'une certaine confusion. Quant à la R.F.P., elle représente une garantie d'indépendance mais n'a aucune connaissance pratique de la vie régionale, et cela ne s'improvise pas. La solution idéale ? Pour Publicis, cela ne saurait être qu'en associant... Publicis à l'opération. Cela semblait exclu il y a quelques semaines, mais cela paraît très possible maintenant.

La presse quotidienne régionale se montre réservée. Les instances professionnelles partagent un souci commun, qui est celui des quatre-vingt-douze quotidiens régionaux ou départementaux : ne pas voir la manne publicitaire, happée par le mirage du petit écran, fuir la presse écrite. Un regard en arrière au plan national justifie cette appréhension. Selon l'Institut des recherches et études publicitaires (IREP), la part de la presse quotidienne dans les recettes des grands « médias » (2) est tombée de 32 % en 1973 à 26 % en 1981, soit une chute de près de 19 %, tandis que la télévision passait de 12,5 % à 15 %, soit une progression de 20 %. Or la presse régionale, malgré les vagues de concentration, est plus fragile qu'autrefois.

Pour la plupart des patrons de presse, le gâteau publicitaire est peu susceptible d'extension, même si, en France, les entreprises moyennes régionales sont restées jusqu'ici rétives à l'attrait de l'investissement publicitaire, constituant un réservoir d'expansion potentielle du marché. En fait, pensent-ils, tout budget consacré à la télévision — tout comme aux radios locales, lorsqu'elles se développeront — sera prélevé sur les autres budgets. Fort heureusement pour eux, tout le secteur de la distribution demeure exclu du petit écran. Mais l'automobile a droit de cité sur les deux chaînes nationales.

Qu'en sera-t-il pour FR3 ? Au-delà, les situations et les opinions des uns et des autres sont très variables. La taille, d'abord, les distingue.

La répartition des recettes ensuite : selon que la publicité nationale en représente 40 % ou 10 %, la crainte suscitée par la publicité télévisée est plus ou moins grande. Par le mode de gestion, ensuite, un quotidien pouvant être sous régie totale d'un seul régisseur (*Ouest-France*, chez Havas, par exemple), sans régisseur du tout (*les Dernières Nouvelles d'Alsace*), sous régie des deux grands (*le Progrès*, avec Havas pour la locale et Régie-Presse pour l'extra-locale), ou encore avec une absence de régie au plan local et le recours à un régisseur pour la publicité nationale. L'attitude envers l'éventuel régisseur de FR3 s'en ressent, de la crainte avouée de l'abus de position dominante par Havas au souci d'être associé, quoi qu'il arrive, à la structure qui sera mise en place, ou à l'exigence, « *Si c'est Havas* », que l'intervention d'Havas soit claire. « *Il y a deux aspects dans l'agence Havas*, dit M. Jean-François Lemoine, P.-D.G. de *Sud-Ouest*. *C'est une entreprise globalement « publique », donc on peut en attendre un comportement de service public comme celui de la R.F.P. Mais ce côté a été estompé ces dernières années par le caractère de plus en plus industriel et commercial de ses activités.* » On pourrait certes calmer certaines de ces inquiétudes en imaginant de proposer aux annonceurs des « couplages » de campagnes publicitaires incitant par des tarifs plus bas à ajouter aux messages télévisés des placards dans la presse écrite.

En un mot, Havas fait peur. Il fait sans doute d'autant plus peur à certains que, depuis juillet, M. André Rousselet est devenu président de l'agence, et, depuis le 9 septembre, également président d'Eurocom. Ce haut fonctionnaire, ce chef d'entreprise, est surtout, depuis bientôt trente ans, un ami personnel du président de la République, dont il a été directeur de cabinet dès le 26 mai 1981. Il n'est pas membre du parti socialiste, mais a été le trésorier personnel de la campagne de M. Mitterrand, en 1974 comme en 1981, mais pas le trésorier des campagnes du P.S. Que le patron d'Havas soit l'homme du président n'a rien de nouveau : l'avant-dernier prédécesseur de M. Rousselet, M. Yves Cannac, était bien l'homme de M. Giscard d'Estaing. Il est vrai qu'il n'était pas président d'Eurocom, mais il est vrai aussi que l'homme fort d'Havas, Jacques Douce, disparu en mars, occupait ce poste avec une présence et une puissance indéniables.

Pour les plus nombreux la volonté de puissance d'Havas existe, avec ou sans M. Rousselet. La crainte s'accroît de la double casquette dont ce dernier s'est coiffé, semblant ajouter ainsi le poids de sa propre volonté à celle du groupe.

Homme de volonté, M. Rousselet l'est incontestablement. Il a sans aucun doute aussi le goût secret du pouvoir. C'est avec conviction qu'il défend l'idée qu'il se fait de sa tâche : « *On doit être soi-même et assumer ses choix. On peut être honnête autrement que superficiellement. Je veux éviter le mélange des genres, et ce sera pour moi une obsession que de distinguer mes deux présidences. Je suis donc très à l'aise d'être à la fois à la présidence d'Havas et à la présidence d'Eurocom.* » Sans douter de la sincérité de M. Rousselet, on peut se demander jusqu'où peut aller la faculté d'un être humain de dédoubler ainsi sa personnalité.

Différencier les rôles ?

Il a au demeurant, tout en préparant la régionalisation plus poussée d'Havas, soumis un projet au gouvernement en ce qui concerne FR3. Il s'agirait, au travers d'une filiale nationale de la R.F.P., de FR3, de l'agence Havas et de Publicis (et Publicis est d'accord avec ce schéma), de créer des sous-filiales régionales où seraient présents d'autres partenaires, et notamment des représentants de la presse locale, ainsi que les régisseurs, au premier rang desquels Havas, bien sûr, mais pas d'agence de publicité, car il n'y aurait aucune raison d'écarter les agences du groupe Eurocom. Havas est prêt à assurer la gestion du maximum de ces régies régionales de FR3. « *Le réseau Havas aura pour lui*, dit encore M. Rousselet, *d'être connu localement et de bien connaître les supports.* » De plus, si le marché de la publicité est pour l'instant un marché demandeur (la R.F.P. a dû, en raison des limitations de temps d'antenne, refuser près de 1 milliard de francs de budget en 1980), il pourrait bien devenir un jour « offreur » — M. Rousselet n'est pas le seul à envisager cette éventualité, — et, pour placer ses « espaces » non remplis, FR3 aurait alors besoin de la force opérationnelle de professionnels bien rodés.

On peut cependant se demander si les hommes de la régie d'Havas, regroupés dans les mêmes locaux qu'occupent déjà ceux du tourisme et ceux des agences de publicité, sauront, malgré les liens que crée la cohabitation et malgré ceux qui, dans une capitale régionale, se tissent entre les cadres d'un même secteur professionnel, si ces hommes, donc, sauraient trouver en eux la capacité nouvelle de différencier leurs rôles.

La décision, bien sûr, appartient au gouvernement et au chef de l'État. Pour l'instant, au ministère de la communication comme aux plus hauts niveaux, aucune décision n'est officiellement prise. S'il paraît difficile de remettre en cause l'emprise de la R.F.P. sur la publicité nationale de FR 3 (pour laquelle Havas n'a jamais été candidat, dit M. Rousselet), il reste à définir le cadre juridique associant les divers partenaires et surtout à désigner qui, d'Havas ou de la R.F.P., aura la responsabilité des choses.

M. Fillioud avait, le 15 juillet, annoncé qu'on tenterait des expériences, dans les mois qui viennent, avec des quotidiens régionaux.

Deux questions se posent : qu'est-ce qui empêche des solutions variées et différentes suivant les régions, la R.F.P. ici, Havas là, Publicis ou un autre ailleurs, selon les réalités locales, puisqu'il est évident qu'en France l'habitude, en soi malsaine, de la régie n'est pas près d'être abandonnée ?

Pourquoi, à l'époque où la décentralisation est à l'ordre du jour, prendre une décision à l'échelon national, avant que les résultats des expériences annoncées soient connus ?

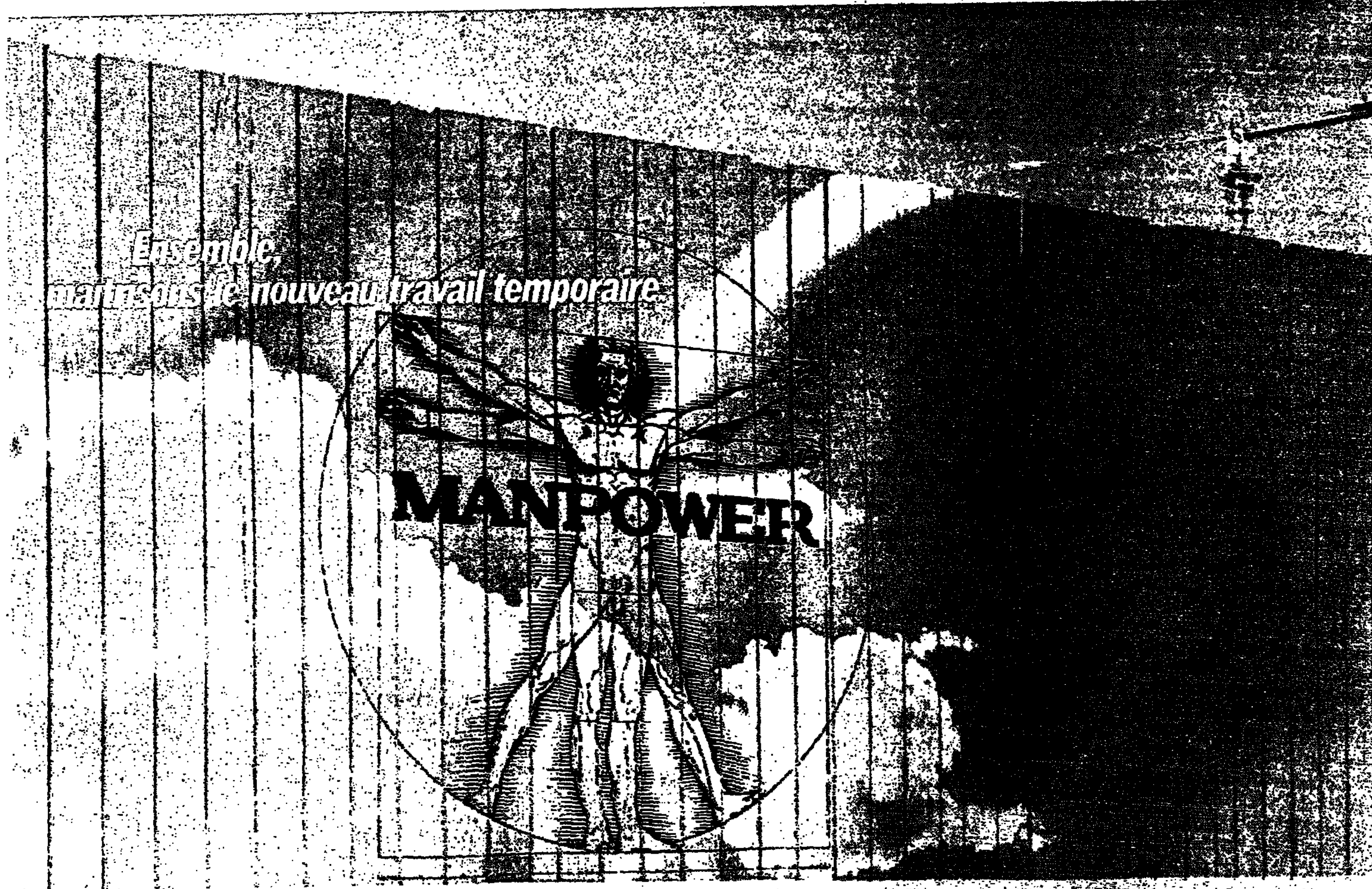
En tenir compte et y répondre clairement éviterait sans doute tout procès d'intention et calmerait des esprits qui, dans le microcosme de la publicité, sont toujours prompts à s'échauffer.

FIN

---

(1) M. Jacques Séguela est, avec MM. Bernard Roux, Alain Cayzac et Jean-Michel Goudard, l'un des quatre animateurs de R.S.C.G., agence qui s'est hissée, en quelques années, au deuxième rang des agences françaises. R.S.C.G. possède dix-sept filiales en province.

(2) On entend par « grands médias » la presse (quotidienne et périodique), la télévision, l'affichage, la radio et le cinéma, qui reçoivent environ 60 % des dépenses publicitaires des annonceurs, le reste étant consacré aux promotions, à l'édition d'imprimés publicitaires, à la publicité sur le lieu de vente, aux expositions, foires, Salons, congrès, etc.



Avec l'Ordonnance du 5 février 1982, le travail temporaire a changé.

Manpower s'est adapté à cette nouvelle situation. Avec optimisme et détermination. Aujourd'hui plus que jamais face aux dispositions nouvelles, votre entreprise et Manpower doivent agir ensemble dans un esprit de concertation et dans le respect vigilant de la législation pour une prise de décision commune. Telle est notre philosophie d'action.

A votre confiance, Manpower répond par sa connaissance approfondie de l'univers professionnel, par sa sûreté et sa rapidité d'intervention.

Pour la mériter, nous avons choisi de rester le spécialiste du travail temporaire, en refusant de diversifier nos activités.

Et si nous ouvrons aujourd'hui 25 nouveaux bureaux en France, c'est encore une façon de vous dire notre confiance dans l'avenir.

Nous sommes prêts à vous la faire partager.



MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Au plus haut depuis dix ans

Interrompue une journée sur d'abondantes ventes bénéficiaires, la hausse des cours a repris à toute allure mercredi à Wall Street dans un marché toujours surchauffé, et, à la clôture de la séance, l'indice des industrielles s'établissait à 1 034,12 (+ 20,32), son plus haut niveau depuis près de dix ans (12 janvier 1973), mais aussi très proche du plus élevé de tous les temps (1 051,70 le 11 janvier 1973). Une activité frénétique a continué de régner, et 98,68 millions de titres ont changé de mains contre 100,85 millions la veille.

L'espoir d'un nouvel abaissement du loyer de l'argent alimenté par des rumeurs insistantes d'un prochain abaissement du taux d'escompte, mais aussi par les déclarations du sous-secrétaire d'État au Trésor, dans lesquelles ce dernier faisait état d'une désescalade dans les mois à venir, a fortement encouragé les opérateurs à prendre massivement position. Portés par l'optimisme, ces derniers n'ont pas tenu compte du ralentissement de l'augmentation réelle du P.N.B. pour le troisième trimestre (+ 0,8 %) ne retenant de l'information que son acpect positif, c'est-à-dire la nouvelle progression sur deux trimestres successifs.

Désormais, depuis la remontée de Wall Street, commencée le 12 août dernier, la capitalisation boursière de Wall Street (hors cote y compris) a, selon les estimations faites par les services financiers de la firme Wilshire Associates, augmenté de 345 milliards de dollars. Dans le même temps, le Dow Jones a progressé de plus de 255 points (+ 33 %), un record jamais égalé.

VALEURS	Cours du 19 oct.	Cours du 20 oct.
Alcoa	29 1/8	29 7/8
A.T.T.	60 5/8	61 1/2
Boeing	24 5/8	25 7/8
Chase Manhattan Bank	51 1/2	52 3/4
Du Pont de Nemours	39 5/8	39 3/4
Eastman Kodak	93 3/4	95 1/2
Exxon	31 1/8	31 5/8
Ford	30 5/8	31 3/4
General Electric	83 3/4	85 1/4
General Foods	42 1/2	43 3/8
General Motors	52 5/8	54 7/8
Goodyear	28 1/8	29 1/8
I.B.M.	82 1/8	84 1/4
I.T.T.	30 3/8	31 1/4
Mobil Oil	27	27 5/8
Pfizer	73 7/8	74 1/4
Schlumberger	43 1/4	44 1/8
Texaco	33 1/4	33 5/8
U.A.L. Inc.	23 7/8	24
Union Carbide	55	55 3/8
U.S. Steel	19 1/2	19 7/8
Westinghouse	35 7/8	36 7/8
Xerox Corp.	38	38 7/8

PARIS

21 octobre 1982

Nouvel effritement

L'effet Wall Street n'a pas joué. Les cours se sont à nouveau effrités jeudi à la Bourse de Paris, moins que la veille, certes, mais de façon assez marquée quand même pour ramener en fin de séance l'indicateur instantané à 0,2 % environ en dessous de son niveau précédent.

Cette journée était consacrée à la liquidation générale de fin de mois. Cette dernière n'étant que très légèrement gagnante (un peu moins de 1 %), on ne peut pas dire que les ventes bénéficiaires ont réellement pesé sur les cours. En fait, les investisseurs restent l'arme au pied dans l'attente du sort qui sera réservé au crédit d'impôt destiné, en principe, à se substituer à l'avoir fiscal. Une fois encore, on avait le sentiment, autour de la corbeille, que, malgré les réticences du P.S., le gouvernement était prêt à lâcher du lest. D'autre part, les mesures prises par le gouvernement pour réduire le déficit commercial sont loin de faire l'unanimité autour de la corbeille, beaucoup doutant sérieusement de leur efficacité, surtout avec un rééquilibrage seulement prévu dans trois ans.

Suspendue le 27 juillet dernier, la cotation de Revillon a repris ce jour : + 5,8 % (dernier cours avant suspension : 550 F).

La devise-titre a fléchi, s'échangeant entre 8,34 F et 8,39 F contre 8,44 F-8,53 F, ce malgré un dollar plus coûteux.

L'or s'est redressé. Son cours à Londres a été fixé à 432,25 dollars l'once contre 422 dollars. A Paris, le lingot a regagné 1250 F à 98750 F (après 98550 F). Le napoléon a valu 705 F (+ 5 F), prix le plus élevé depuis le 5 janvier dernier.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. — Le groupe fait état d'une « *forte dégradation* » de ses résultats pour le premier semestre 1982, le bénéfice net ayant chuté à 1 238 millions de dollars contre 2 070 millions pour les six premiers mois de l'exercice précédent et 3 687 millions pour l'ensemble de 1981.

Dans le même temps, le résultat net courant, avant prise en compte des dépréciations d'actifs, des provisions pour risque et de l'impact de change, s'élève à 3 302 millions de francs contre 2 990 millions au 30 juin 1981. Enfin, la dotation aux provisions pour dépréciation a atteint 1 269 millions de francs durant le premier semestre 1982 contre 726 millions pour les six premiers mois de l'année précédente, le groupe expliquant cet accroissement par « *l'augmentation de l'effort d'exploration supporté par la maison mère et par la dégradation de la situation du raffinage européen* ». De son côté, la maison mère a subi une chute de son bénéfice net à 155 millions de francs contre 1 680 millions au 30 juin 1981.

Passant en revue les secteurs d'activité du groupe, Elf-Aquitaine indique que les pertes du secteur raffinage sont restées très importantes et pratiquement égales à celles du second semestre 1981, malgré l'important déstockage qui a été opéré. Parallèlement, les résultats ont stagné dans le secteur de la production d'hydrocarbures, en dépit de la forte hausse du dollar par rapport au franc français. Enfin, la crise qui affecte le marché des engrais aux États-Unis a pour effet de réduire très sensiblement les résultats attendus de Texasgulf. De ce fait, il est peu probable que l'on observe d'ici à la fin de l'année un redressement marqué des résultats et, dans ces conditions, le bénéfice net consolidé de l'exercice 1982 devrait être en retrait sur celui de 1981, estime le groupe.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	19 oct.	20 oct.
Valeurs françaises	104,3	—
Valeurs étrangères	128,1	—

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 oct.	20 oct.
Indice général	100,3	100,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 octobre .... 14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 oct.	21 oct.
1 dollar (en yens)	269,40	271,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères — HORS-COTE — Compartiment spécial — Autres valeurs hors cote — SICAV

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1865	1875	1880	1865
3105	C.N.E. 3 %	3115	3145	3160	3145
310	Agence Havas	333	332	332	328
590	Facom	610	620	620	624
850	Fichet-Bauche	785	790	750	785
170	Finextel	167	167 50	167 50	165 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
138	Gencor	146 90	153	153	150
215	Gén. Belgique	211 10	215	215	213 10
650	Gén. Electr.	718	726	728	725
410	Gen. Motors	450	466 80	464	460
83	Goldfields	66 60	65 50	65 50	65 50
118	Harmony	132	133 50	134 10	133
20	Hitachi	23 40	22 30	22 20	22 30
375	Hoechst Akt.	357	349	349	349
515	Unilever	589	585	585	....
405	Unit. Techn.	458	461	461	458 80
580	Vaal Reefs	667	670	670	660
276	West Deep	333	335 10	335 10	334 10
330	West Hold.	379	373	373	370
270	Xerox Corp.	325	329 80	328	325
2 02	Zambia Corp.	2 16	2 18	2 16	2 18

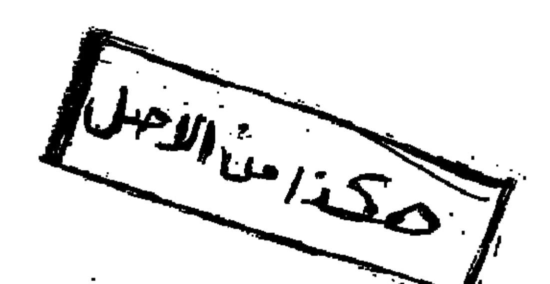
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 124	7 138	6 850	7 200
Allemagne (100 DM)	282 280	282 300	275	289
Belgique (100 F)	14 552	14 552	13 200	14 300
Pays Bas (100 fl.)	258 870	258 990	252	264
Danemark (100 krd)	80 220	80 200	76	82
Norvège (100 k)	99 370	98 880	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 098	12 111	11 760	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 935	9 928	8	11
Italie (1 000 lires)	4 943	4 947	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	328 700	328 750	321	339
Suède (100 krs)	96 690	96 490	93	99
Autriche (100 sch)	40 170	40 155	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 170	6 178	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	7 990	7 950	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 804	5 819	5 620	5 880
Japon (100 yens)	2 642	2 616	2 560	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/10
Or fin (kilo en barre)	97500	99000
Or fin (en lingot)	97500	98750
Pièce française (20 fr)	700	705
Pièce française (10 fr)	400	400
Pièce suisse (20 fr)	601	607
Pièce latine (20 fr)	582	580
Souverain	718	720
Pièce de 20 dollars	3150	3160
Pièce de 10 dollars	1570	1570
Pièce de 5 dollars	801 25	801 25
Pièce de 50 pesos	3700	3705
Pièce de 10 florins	590	599



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Gabriel Garcia Marquez, prix Nobel de littérature

Le 79e prix Nobel de littérature 1982 a été attribué jeudi à l'écrivain Gabriel Garcia Marquez. Il est le premier Colombien à obtenir cette distinction, mais le quatrième Latino-Américain après Gabriela Mistral, Miguel Angel Asturias, et Alejo Carpentier. Le prix, d'une valeur de 1 150 000 couronnes suédoises, soit plus d'un million de francs, récompense l'écrivain « pour ses romans et nouvelles, où saillent le fantastique et le réel dans la riche complexité d'un univers poétique qui reflète la vie et les conflits d'un continent ».

L'auteur de « Cent ans de solitude »

Depuis longtemps déjà, les journaux du monde entier ont rendu familiers ses traits burinés de guérillero des lettres, ses yeux facétieux, sa moustache nietzschéenne, ses verrues en goguette sous les courbes rebelles de ses sourcils.

Pour tous, dans sa langue, et dans les vingt et une langues des traductions, il est l'auteur de *Cent ans de solitude*. Un chef-d'œuvre, et sans doute le chef-d'œuvre, de la littérature hispano-américaine contemporaine ! Publié en 1967, ce merveilleux microcosme de l'Amérique latine, où l'on retrouve de surcroît toute la thématique d'un demi-siècle de création littéraire sud-américaine, réinventée par une écriture à la fois simple et savante, a été surabondamment étudié. Il semble bien pourtant que, d'une certaine façon, l'éclatant succès universel de *Cent ans de solitude* ait nui à la juste appréciation critique des autres romans de Garcia Marquez.

Ses premiers livres, entend-on les esprits chagrins répéter, ne sont que la préhistoire de *Cent ans de solitude*, de brefs récits où il invente Macondo et son délirant monde tropical, où il esquisse sans les affiner ses futurs protagonistes. L'affirmation paraît hâtive et des plus fausses. *Les Etrangers de la banane* (1955) présente une tragique et impressionnante vision de l'incommunicabilité et de ses mystérieux développements dans les cœurs simples et *la Mauvaise Heure* (1961) relate d'une façon saisissante l'hystérie collective que peut susciter au sein d'une société élémentaire une provocation politique représentée ici par des tracts anonymes. Qui, d'autre part, le livre refermé, pourra oublier l'attachante figure du milieu militaire chimérique de *Pas de lettre pour le colonel* (1958) ou celle, tragi-comique, du dictateur de toutes les folies, brossé avec une telle science du langage dans *l'Automne du patriarche* (1975) ?

Un maître du fantastique

Et puis Garcia Marquez est, avec Cortazar et Juan Rulfo, Horacio Quiroga et Juan Carlos Onetti, l'un des plus extraordinaires conteurs fantastiques de notre temps, un maître d'un fantastique d'autant plus séduisant qu'il n'est pas gratuit, car il éclaire d'un jour violent notre réalité quotidienne. A moins peut-être que les contes réunis dans *les Funérailles de la Grande Même* (1962) ou *l'Incroyable et Triste Histoire de la candide Erendira* (1972) ne soient au fond une insolite tranche de réalité transfigurée par les forces secrètes d'une imagination débridée.

Ces dernières années, Garcia Marquez n'écrivait plus. Ou, plus exactement, il ne publiait pas. A ceux qui l'interrogeaient, il répondait invariablement qu'il faisait la grève de l'écriture pour protester contre la dictature du général Pinochet. Tant que le dictateur chilien serait au pouvoir, il resterait, lui, littéralement silencieux. Mais actif. Les droits de l'homme, si souvent bafoués en Amérique latine, ont trouvé sous la boutade ingénieuse et le regard sémillant de l'auteur de *l'Automne du patriarche* un chaleureux et efficace défenseur.

Installé au Mexique, on l'a vu, à Paris, à Londres ou à Rome, au Tribunal Russell comme auprès du Saint-Siège, présenter de volumineux et accablants dossiers puis, apportant son témoignage sur les disparitions en Argentine, il bouleversait la presse espagnole en relatant l'horrible calvaire de son ami le romancier Haroldo Conti.

A la fin du printemps 1981, un petite livre gris, violet et rouge envahissait les devantures des librairies d'Espagne et d'Amérique latine. Sous le titre simple *Chronique d'une mort annoncée*, une bande qui paraissait incroyables, et qui pourtant était vraie, proclamait : *« Première édition en espagnol : un million d'exemplaires »*.

Gabriel Garcia Marquez, qui est un des écrivains préférés du président Mitterrand, a été élevé en décembre au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

CLAUDE COUFFON.

LES ŒUVRES EN FRANÇAIS

CENT ANS DE SOLITUDE, roman, traduit de l'espagnol par Claude et Carmen Durand, Le Seuil, 1968.
L'AUTOMNE DU PATRIARCHE, roman, traduit de l'espagnol par Claude Couffon, Grasset, 1976.
LES FUNÉRAILLES DE LA GRANDE MÉMÉ, nouvelles, traduites de l'espagnol par Claude Couffon, Grasset, 1977.
L'INCROYABLE ET TRISTE HISTOIRE DE LA CANDIDE ERENDIRA ET DE SA GRAND-MÈRE DIABOLIQUE, nouvelles, traduites de l'espagnol par Claude Couffon, Grasset, 1977.
RÉCIT D'UN NAUFRAGÉ, traduit de l'espagnol par Claude Couffon, Grasset, 1979.
PAS DE LETTRE POUR LE COLONEL, roman, traduit de l'espagnol par Daniel Verdier, Grasset, 1980.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE, roman, traduit de l'espagnol par Claude Couffon, Grasset, 1981.

Le contentieux sidérurgique C.E.E.-États-Unis

LES DIVERGENCES ENTRE LES DIX SERAIENT PRATIQUEMENT LEVÉES

Bruxelles *(A.F.P.)*. — L'Allemagne fédérale et ses partenaires de la C.E.E. seraient pratiquement parvenus à surmonter leurs divergences sur la limitation des exportations européennes d'acier vers les Etats-Unis, et cela avant même que ne commence le conseil des ministres extraordinaire des Dix qui avait été convoqué pour jeudi 21 octobre en fin de matinée.

Selon une information, de source communautaire, la réunion devait officialiser le résultat de négociations entreprises au début de la matinée par les représentants permanents des Dix à Bruxelles.

Les réticences allemandes à signer le compromis qui avait été élaboré au cours de ces derniers jours portaient plus particulièrement sur les exportations de tubes. Les Allemands souhaitaient que ne soit pas retenu un seuil (5,9 % du marché américain) au-delà duquel des « *consultations* » seraient obligatoires.

Bonn semblait craindre qu'avec cette clause Washington ne se croie autorisé à prendre des mesures unilatérales en cas d'augmentation des ventes européennes de tubes.

● *Un adjoint au maire d'Orléans, chargé des travaux, M. Roger Rollin, a été inculpé d'« ingérence »* à la suite d'une information judiciaire ouverte par le parquet de Versailles. M. Rollin aurait tiré parti de sa fonction municipale pour prendre des intérêts dans des activités dont il avait l'administration ou la surveillance. C'est la Cour de cassation qui a désigné le parquet de Versailles pour ouvrir une information. M. Rollin, en effet, étant officier de police judiciaire en raison de son titre de maire adjoint, ne pouvait être entendu par le parquet d'Orléans. M. Rollin est une importante personnalité du monde des affaires à Orléans : assureur conseil, administrateur de sociétés, syndic, gérant d'immeubles, secrétaire de la chambre syndicale des agents généraux d'assurances du Loiret. Il est entré au conseil municipal d'Orléans en 1977 sous l'étiquette du Centre national des indépendants et paysans. — *(Corresp.)*

LA BUNDESBANK ABAISSE DE 1 % SON TAUX D'ESCOMPTE

Le conseil central de la Banque centrale d'Allemagne (Bundesbank), réuni le jeudi 21 octobre 1982, a abaissé de 1 % son taux d'escompte ramené de 7 % à 6 %, et son taux d'avances sur titres (Lombard) fixé à 7 % contre 8 %. Cette décision était attendue par les milieux financiers internationaux, après la récente diminution de son taux d'escompte par la Réserve fédérale des Etats-Unis. Certains pensaient que la Bundesbank limiterait la baisse à 0,50 % pour des raisons de prudence, mais il semble que la volonté de réduire le coût du crédit pour relancer une économie chancelante, ait été la plus forte.

La dernière diminution des taux allemands remonte au 27 août, avec une réduction de 0,50 % pour le taux d'escompte et de 1 % pour le Lombard.

Sur les marchés des changes, le dollar s'est montré ferme, l'écart de taux au profit des Etats-Unis se maintenant avec la décision prise par la Bundesbank. La monnaie américaine est passée de 2,52 à 2,53 DM et de 7,1250 à 7,14 F. A Paris, le franc s'est stabilisé vis-à-vis du mark, dont le cours se maintient au dessous de 2,8250 F.

M. ROBERT DELOROZOY PROPOSÉ COMME PROCHAIN PRÉSIDENT DES BANQUES POPULAIRES

Le conseil syndical de groupe des Banques populaires, après un mois de consultations, a désigné, à l'unanimité, M. Robert Delorozoy comme prochain président du groupe, en remplacement de M. Henri Barre, qui doit abandonner ses fonctions pour raisons de santé.

Cette désignation doit, selon la loi, être proposée à l'agrément du ministre de l'économie et des finances. Cet agrément n'est pas acquis d'avance, la personnalité de M. Delorozoy soulevant des oppositions d'ordre politique.

[Né en 1922 à Versailles, M. Delorozoy est, depuis 1978, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Il est administrateur de la Banque populaire de la région ouest de Paris (Versailles), dont il a été président jusqu'en 1979, et vice-président du conseil syndical des Banques populaires.]

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1982 a été tiré à 517 062 exemplaires.

LA DEMANDE D'EXTRADITION DE KLAUS BARBIE

« La France est intervenue pour faire accélérer la procédure » déclare M. Chandernagor.

En réponse à une question orale de M. Louis Odru (P.C.) au sujet de la situation de Klaus Barbie, ancien chef de la gestapo à Lyon pendant l'occupation, réfugié en Bolivie, M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, a déclaré, mercredi 20 octobre, devant l'Assemblée nationale que *« depuis le retour de la Bolivie à un régime démocratique, la France est intervenue à plusieurs reprises auprès du gouvernement bolivien afin que la procédure en cours soit poursuivie et accélérée et que Klaus Barbie ne puisse plus quitter la Bolivie »*.

M. Chandernagor a indiqué que les nouveaux membres de la Cour suprême de Bolivie qui auront à se prononcer sur la demande d'extradition devraient être prochainement désignés. Il a rappelé aussi que l'extradition de Barbie ayant été refusée en 1974 au motif qu'il n'existait pas de convention d'extradition entre la France et la Bolivie, le gouvernement avait soutenu auprès des autorités de La Paz une demande d'extradition formulée en 1982 par la République fédérale d'Allemagne.

Klaus Barbie qui, de 1943 à 1944, conduisit à Lyon les plus redoutables opérations contre la Résistance française, arrêta, interrogea et tortura Jean Moulin qui devait en mourir, a été condamné à mort par contumace le 16 mai 1947 puis le 28 novembre 1954 par le tribunal des forces armées de Lyon. Depuis le 12 février 1982, une nouvelle information est ouverte contre lui par le parquet de Lyon pour crimes contre l'humanité.

● *La réunion du comité des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie* s'est ouverte, jeudi 21 octobre, à Moscou, a annoncé l'agence soviétique Tass. — *(A.F.P.)*

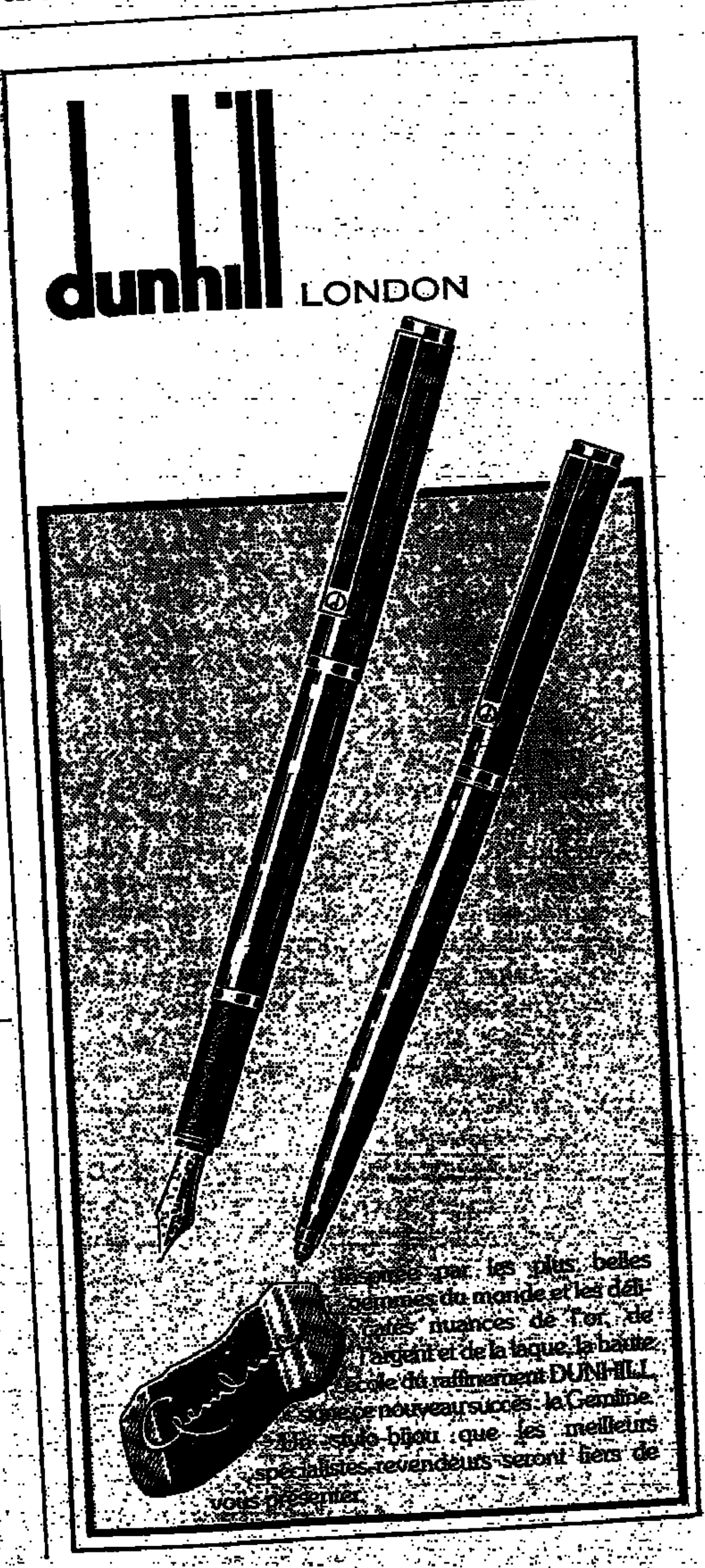
● *Deux gardiens de banque* ont été tués ce jeudi 21 octobre par un commando des Brigades rouges qui venait de dévaliser un établissement du Banco di Napoli dans la banlieue de Turin. — *(A.F.P.)*

MP
Le spécialiste du diamant



PUBLIVIT 42
Ce pendentif saphir et diamant vaut 6.600 F avec le Crédit MP vous le porterez sans attendre avec un versement comptant de 660 F le solde jusqu'à 24 mois dont de 3 à 6 mois de crédit gratuit après acceptation du dossier
Un choix considérable : Diamants - Rubis - Saphirs Emeraudes
MP
4, pl. de la Madeleine 260.31.44
86, rue de Rivoli
138, rue La Fayette
Nouveau superbe catalogue couleur gratuit sur demande

Eh ! le Spiridon nouveau est arrivé !
Le No 64 de Spiridon, revue internationale de course à pied, créée en Suisse en 1971, vient de paraître. En couleurs et en 96 pages.
Au sommaire :
— *Cendrillon au bal des grandes vedettes (les champ. d'Europe d'Athènes observés, en couleurs, par le rédacteur helvétique)*
— *Questions à Arthur Lydiard (1re partie d'une interview exclusive du célèbre entraîneur néo-zélandais)*
— *Trois pommes pour la victoire (évocation des courses féminines de jadis)*
— *Un gars qui se bat pour sa vie et pour sa femme ! (Joe Michaels, « coureur cardiaque », raconté par le Dr Sander)*
— *Le bonheur n'a pas de prix ! (éditorial au sujet du marathon de New York)*
— *La course à pied et les femmes (par Gaston Meyer, ex-rédacteur en chef de « L'Equipe »)*
— *Le plus belle histoire de course (savoureusement dite par le journaliste québécois Pierre Foglia)*
ainsi que le calendrier des courses françaises de ces prochains mois, l'abondante « tribune des lecteurs », la page du « praticien pratiquant », etc., dont 26 pages de photos inédites et le sommaire des 24 derniers numéros parus.
En vente seulement par abonnement (six numéros ou plus de 350 pages) : à l'ordre de
O. Reiz, l'Escalade A3,
74160 St-Julien-en-Genevois
C.C.P. 3083-71 J LYON



CHEMISES à vos MESURES
230 F
JACQUES DEBRAY
31, bd Malesherbes - 265.15.41

FORSHO
LA MAISON DU LODEN
le véritable LODEN AUTRICHIEN
146, rue de Rivoli Paris 1er Tél : 260.13.51

Depuis 1934...
le fourreur le plus jeune de la rue Saint-Honoré.



ALEXANDRE
FOURRURES 376, rue St-Honoré Paris (1er)

PIANOS
VOTRE YAMAHA
(LES PIANOS LES PLUS VENDUS DANS LE MONDE)
A PARTIR DE 16.250 F
EXCEPTIONNEL RAPPORT QUALITÉ-PRIX
HANLET
UN PIANO POUR CHAQUE BUDGET
IMPORTATEUR EXCLUSIF
A Paris, 264, Fg Saint-Honoré. 766.51.94
A Vélizy, Z.I. rue Grange-Dame-Rose. 946.00.52

ABCDEFG